NAZ. CENT.
R. BIBLIOTECA
VITT. EMAN. II
203
9 F
24
ROMA

903. 9. 1. 24

COLLECTION D'HISTORIENS CONTEMPORAINS

THEODORE MOMMSEN

HISTOIRE ROMAINE

TRADUITE DE L'ALLEMAND

PAR E. DE GUERLE

TOME SEPTIÈME

BRUXELLES
A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE ROYALE, 8, IMPASSE DU PARC
MÊME MAISON A PARIS, A LEIPZIG ET A LIVOURNE

1868

96

Droits de reproduction réservés

Digitized by Google

COLLECTION D'HISTORIENS CONTEMPORAINS

—

HISTOIRE ROMAINE

Digitized by Google

Bruxelles. — Typ. A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, rue Royale, 3, impasse du Parc.

Digitized by Google

203. g. F. 24

COLLECTION D'HISTORIENS CONTEMPORAINS

HISTOIRE ROMAINE

PAR

THÉODORE MOMMSEN

TRADUCTION DE L'ALLEMAND PAR E. DE GUERLE

TOME SEPTIÈME

BRUXELLES
A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE ROYALE, 3, IMPASSE DU PARC
MÊME MAISON A PARIS, A LEIPZIG ET A LIVOURNE

1868
Droits de reproduction réservés

Digitized by Google

LIVRE V

(Suite)

FONDATION DE LA MONARCHIE MILITAIRE

Wie er sich sieht so um und um,
Kehrt es ihm fast den Kopf herum,
Wie er wollt' Worte zu allem finden?
Wie er möcht' so viel Schwall verbinden,
Wie er möcht' immer muthig bleiben
So fort und weiter fort zu schreiben?

GOETHE.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE IX

MORT DE CRASSUS. — RUPTURE DU TRIUMVIRAT

Crassus avait, pendant de longues années, compté parmi ces têtes du « monstre à trois têtes » mais sans en faire partie réellement. Il servait à la dictature réelle de César et de Pompée comme de contre-poids, ou, pour parler plus exactement, il rétablissait l'équilibre en faveur de César contre Pompée. Ce rôle de collègue non compté n'était pas particulièrement honorable; mais Crassus n'était pas homme à sacrifier son intérêt à une soif passionnée d'honorabilité. Il etait marchand, et on traitait avec lui. Ce qu'on lui offrait était peu de chose, mais comme il ne pouvait avoir plus, il le prenait et cherchait à oublier au milieu de ses monceaux d'or son ambition trompée et le dépit que devait lui causer une situation si voisine de la puissance et pourtant si impuissante. Mais la conférence de Lucques changea pour lui la situation. Pour faire contrepoids à l'importance de Pompée, César donna à son ancien ami Crassus l'occasion d'aller faire en Syrie, par la guerre des Parthes, ce qu'il avait fait lui-même en Gaule par la guerre celtique. On ne saurait dire ce qui, dans ces nouvelles perspectives, flattait le plus en Crassus : la soif de l'or, qui chez un homme de soixante ans était devenue une seconde nature et que chaque million gagné ne faisait

Digitized by Google

qu'irriter, ou une ambition longtemps réprimée et qui couvait encore avec ardeur dans l'âme du vieillard. Déjà en 700 (54) il s'était rendu en Syrie; il n'avait pas attendu la fin de son consulat pour partir. Plein d'une ardente passion, il semblait vouloir acheter chaque minute pour regagner le temps perdu, mettre la main sur les trésors de l'Orient, et poursuivre la gloire et la puissance militaire avec la rapidité de César et l'aisance de Pompée.

Expédition contre les Parthes résolue.

Il trouva la guerre des Parthes déjà commencée. La conduite déloyale de Pompée envers les Parthes a déjà été racontée; il n'avait pas respecté la frontière de l'Euphrate fixée par les traités, et il avait enlevé en faveur de l'Arménie, qui était encore un État client de Rome, plusieurs provinces du royaume des Parthes. Le roi Phraate n'avait rien dit; après qu'il eut été mis à mort par ses deux fils, Mithridate et Orodes, le nouveau roi Mithridate déclara la guerre au roi d'Arménie, Artavasde, fils de Tigrane, qui venait de mourir [vers 698 (56)(1)]. » C'était en même temps une déclaration de guerre contre Rome; ainsi, dès que le soulèvement des Juifs fut réprimé, l'habile et actif gouverneur de Syrie, Gabinius, conduisit ses légions sur l'Euphrate. Le royaume des Parthes avait subi pendant ce temps une révolution : les grands du royaume, ayant leur tête le jeune et habile grand vizir, avaient renversé le roi Mithridate, et l'avaient remplacé sur le trône par son frère Orodes. Mithridate fut entraîné par là à faire cause commune avec les Romains, et se rendit au camp de Gabinius. Tout promettait à l'entreprise du gouverneur romain un heureux succès, lorsque l'ordre lui arriva d'aller ramener dans sa capitale le roi d'Egypte par la force des armes. Il fallait obéir; mais en attendant il laissa le prince parthe, qui était venu implorer son secours, commencer la guerre pour son propre compte. Mithridate le fit, et s'empara de Séleucie et de Babylone; mais Séleucie fut reprise par le vizir,

(1) Tigrane vivait encore en 693 (Cic. *pro Sext.* 27-59.) et Artavasde régnait déjà avant 700 (Justin, XLII, 2-4; Plutarque, *Crass.* XLIX).

Digitized by Google

qui fut le premier sur la brèche, et dans Babylone, Mithridate, réduit par la famine, se rendit et fut exécuté sur l'ordre de son frère. Sa mort était une perte sensible pour les Romains; mais les dissensions du royaume des Parthes n'étaient nullement apaisées, et la guerre d'Arménie continua. Gabinius avait l'intention, après la campagne d'Égypte, de saisir l'occasion encore favorable, et de reprendre la guerre des Parthes, lorsque Crassus arriva en Syrie, et prit, avec le commandement de son prédécesseur, ses plans militaires. Plein de hautes espérances, il comptait pour rien les difficultés de la marche, pour moins encore la résistance de l'armée ennemie; non seulement il parlait avec confiance de la soumission des Parthes, mais il conquérait déjà par la pensée les royaumes de Bactriane et des Indes.

Plan de campagne.

Le nouvel Alexandre ne se pressa pas. Avant de mettre en œuvre ses plans gigantesques, il eut à régler beaucoup d'affaires de détail et très périlleuses. Le temple de Derketo à Hiérapolis Bambike, celui de Jehovah à Jérusalem et d'autres riches sanctuaires de la province de Syrie furent dépouillés de leurs trésors par l'ordre de Crassus, et on exigea de tous les sujets des vivres ou de l'argent. Les opérations militaires du premier été se bornèrent à une sorte de reconnaissance en Mésopotamie : l'Euphrate fut passé, et le satrape parthe fut battu à Ichnes (près de Belik, au nord de Rakkah) et les villes voisines, et parmi elles la brillante Nicéphorium (Rakkah) furent occupées, après quoi on y laissa des garnisons et on revint en Syrie. On avait jusque-là hésité sur la question de savoir s'il valait mieux attaquer les Parthes par la route circulaire d'Arménie ou par la route directe, par le désert de Mésopotamie. La première route se recommandait par une plus grande sécurité : elle traversait les montagnes et était occupée par des alliés fidèles; le roi Artavasde vint lui-même au quartier général romain pour recommander ce plan de campagne. Mais cette reconnaissance décida la question en faveur de la marche par la Mésopotamie. Les nombreuses et riches villes grecques et greco-

asiatiques des contrées de l'Euphrate et en Syrie, et surtout la célèbre Séleucie, étaient complétement soustraites à la domination des Parthes; comme autrefois les citoyens de Carrhes, toutes les localités grecques, dont les Romains s'étaient approchés, avaient prouvé par l'action combien elles étaient prêtes à secouer le joug insupportable des étrangers et à recevoir les Romains comme des libérateurs et comme des concitoyens. Le prince des arabes, Abgaros, qui dominait les déserts voisins d'Edesse et de Carrhes et par là les routes ordinaires de l'Euphrate au Tigre, s'était rendu au camp des Romains pour les assurer de son dévoûment. Les Parthes n'avaient fait aucun préparatif. L'Euphrate fut donc passé (à Biradjik) 701 (53). Pour arriver de là au Tigre, on pouvait choisir une double route : ou bien on suivrait l'Euphrate jusqu'à la montagne de Séleucie où l'Euphrate et le Tigre ne sont éloignés l'un de l'autre que de quelques milles; ou bien, après avoir traversé l'Euphrate, on couperait droit pour aller trouver le Tigre par le grand désert de Mésopotamie. La première route conduisait directement vers la capitale des Parthes, Ctesiphon, qui était en face de Séleucie sur l'autre rive du Tigre; plusieurs fois on opina pour le choix de cette route dans le conseil de guerre romain, et en particulier le questeur Caius Cassius Longinus insista sur les difficultés d'une marche à travers le désert, et sur les renseignements qu'on avait eus, par les garnisons romaines de la rive gauche de l'Euphrate, relativement à l'importance des préparatifs de guerre des Parthes sur ce point. Mais le prince arabe Abgaros annonça que les Parthes étaient occupés en ce moment à évacuer leurs provinces occidentales. Déjà ils avaient emballé leurs trésors, et s'étaient mis en mouvement pour s'enfuir chez les Hyrcaniens et les Scythes; il n'était possible de les atteindre que par une marche forcée par la route la plus courte ; par là on arriverait probablement à envelopper l'arrière-garde de la grande armée commandée par Syllakes et le vizir, et à faire une immense butin. Ce rapport du Bédouin allié des Romains décida de la direction

Passage de l'Euphrate.

des opérations; l'armée romaine, forte de sept légions, de 4,000 cavaliers et de 4,000 frondeurs et archers, quitta l'Euphrate et se mit en marche par les plaines inhospitalières de la Mésopotamie septentrionale. On n'aperçut l'ennemi ni de loin ni de près, et le désert immense semblait seul garder les portes de l'Orient. Enfin, après une marche pénible de plusieurs jours, se présentèrent non loin du premier fleuve que les Romains eussent à passer, le Balissos (Belik), les premiers cavaliers ennemis. Abgaros avec ses Arabes fut envoyé en avant en éclaireur; les hordes de cavaliers parthes se retirèrent et repassèrent même le fleuve, et disparurent au loin, poursuivis par Abgaros et les siens. On attendit vainement son retour pour avoir des renseignements plus exacts. Le général était impatient d'arriver enfin à un ennemi qui se dérobait toujours; son plus jeune fils Publius, qui avait combattu en Gaule avec la plus grande distinction et qui avait été mis à la tête d'une division de cavalerie pour prendre part à la guerre des Parthes, brûlait du désir d'en venir aux mains. Le signal du départ fut donné, le Balissos fut franchi, l'armée, après une demi-journée d'un repos bien insuffisant, marcha sans retard à la bataille. On entendit alors sur toute la ligne les tambours des Parthes; de toutes parts on apercevait leurs étendards de soie brodés d'or, leurs casques de fer et leurs cuirasses d'acier reluisant au soleil de mars, et auprès du vizir se trouvait Abgaros avec ses Bédouins.

Tactique des Romains et des Parthes.

On comprit trop tard dans quel filet on s'était laissé prendre. Le vizir avait vu d'un coup d'œil sûr le danger et le moyen de le parer. L'infanterie d'Orient n'étant pas en mesure de lutter avec les légions romaines, il l'avait laissée de côté; et après avoir envoyé cette masse inutile sur le champ de bataille vers l'Arménie, sous le commandement du roi Orodes, il avait empêché le roi Artavasdes d'amener à Crassus les dix mille hommes de grosse cavalerie qu'il lui avait promis et qui lui manquèrent essentiellement. Le vizir opposa à l'invincible tactique romaine une tactique tout à fait opposée. Son armée se composait exclusive-

ment de cavalerie : la ligne était formée par la grosse cavalerie, armée de longues lances, et hommes et chevaux bardés de fer ou de cuir, et d'autres défenses : la masse des troupes consistait en archers à cheval. Les Romains avaient sous ce rapport une infériorité complète, tant pour le nombre que pour l'adresse. Leur infanterie de ligne, si puissante dans le combat rapproché, soit à courte distance avec le javelot, soit de plus près à l'arme blanche, ne pouvait obliger une armée exclusivement composée de cavalerie à se mesurer avec elle, et quand elle y parvenait, elle trouvait, dans les escadrons de lanciers bardés de fer, des adversaires égaux à elle à l'arme blanche, et quelquefois supérieurs. Contre une armée telle que celle des Parthes, la stratégie romaine était un désavantage, attendu que la cavalerie commandait les communications, et leur tactique ne l'était pas moins, attendu que l'arme blanche doit le céder aux armes de trait, quand elle ne réussit pas à attirer l'homme sur le terrain. La position concentrée qui faisait le fond de la tactique romaine augmentait le danger d'une pareille attaque : plus les colonnes se montraient en masses serrées avec leur choc irrésistible, plus les traits de l'ennemi y faisaient de ravages. Dans des circonstances ordinaires, où il y a des villes à garder et des difficultés de terrains à ménager, toute tactique qui n'oppose que de la cavalerie à l'infanterie est difficile à pratiquer; mais dans le désert de Mésopotamie, où l'armée, comme un navire en pleine mer, faisait une suite de marches sans rencontrer un obstacle ni un point stratégique à occuper, ce système était irrésistible, parce que les circonstances permettaient de l'appliquer dans toute sa simplicité et toute sa puissance. Tout se réunissait là pour donner le désavantage au fantassin étranger contre le cavalier indigène. Tandis que le fantassin romain, lourdement chargé, avait de la peine à marcher dans le sable, et mourait de faim et de soif sur une route non tracée où ne se rencontraient que des sources rares et fort éloignées les unes des autres, le cavalier parthe galopait, habitué dès

Digitized by Google

l'enfance à être et même à vivre sur son cheval, à supporter et à braver le besoin dans le désert dont il connaissait la stérilité. Là aucune pluie ne venait adoucir l'insupportable chaleur, et ne détendait les cordes des arcs et les lanières des frondes ennemies; là on avait de la peine à établir dans le sable profond les retranchements et les murailles du camp romain. On aurait pu difficilement imaginer une situation où les avantages fussent plus d'un côté et les désavantages de l'autre. A la question, dans quelles circonstances avait pris naissance chez les Parthes cette tactique qui semblait nationale et qui se montrait supérieure à celle des Romains sur son terrain, nous ne pouvons répondre que par des présomptions. Les lanciers et les archers à cheval sont indigènes en Orient, et faisaient le fond des armées de Cyrus et de Darius. Jusque-là ces armées n'avaient été employées qu'au second rang et pour couvrir l'infanterie orientale, si difficile à employer, et sur ce point, les armées parthes n'étaient pas fort différentes des autres armées orientales; on en connaît où l'infanterie formait les cinq sixièmes de l'effectif. Dans la campagne de Crassus, la cavalerie agit pour la première fois pour son compte, et cette armée fut employée d'une manière tout à fait nouvelle, et rendit des secours tout à fait nouveaux. L'incontestable supériorité de l'armée romaine dans le combat à l'arme blanche paraît avoir donné à ses ennemis, indépendamment les uns des autres, et avec un égal succès, l'idée de les combattre avec la cavalerie et les armes de trait. Ce qu'avait fait Cassivellaunus en Bretagne, Vercingetorix en Gaule partiellement, ce que Mithridate avait lui-même cherché à faire jusqu'à un certain point, le vizir d'Orodes l'avait fait sur une plus grande échelle, et il réussit ainsi à trouver dans la grosse cavalerie une ligne de défense, favorisé dans cette pensée de guerre par l'habileté traditionnelle des archers orientaux et surtout perses, et par les circonstances particulières du terrain et des hommes. Il préparait ainsi, en donnant pour la première fois la supériorité au combat à distance et au système

Digitized by Google

de déploiement des troupes, sur le système de concentration et d'arme blanche des Romains, la révolution militaire qui devait recevoir son complément définitif par l'invention des armes à feu.

Bataille de Carrhes.

C'est au milieu de ces circonstances que la bataille s'engagea à six milles au sud de Carrhes (Harran), où il y avait une garnison romaine, et dans la direction du nord, un peu plus près d'Ichnes, en plein désert. Les archers romains furent envoyés en première ligne, mais ils plièrent bientôt sous le nombre et l'habileté supérieure des archers parthes. Les légions qui, malgré l'avis des officiers prévoyants, qui conseillaient de les déployer, marchèrent à l'ennemi en carrés profonds de dix cohortes de front, furent bientôt enveloppées et aveuglées par les traits de l'ennemi qui frappaient à coup sûr et que les soldats n'avaient aucun moyen d'éviter. L'espérance que l'ennemi épuiserait ses munitions s'évanouit bientôt, quand on vit l'immense rangée des chameaux chargés de traits. Les Parthes se déployaient de plus en plus. Pour n'être pas entièrement cerné, Publius Crassus prit l'offensive avec un corps d'élite composé de cavalerie, d'archers et d'infanterie de ligne. En fait, l'ennemi cessa de l'attaquer en cercle et se replia, chaudement poursuivi par l'impétueux général romain. Mais lorsque le corps de Publius eut perdu de vue l'armée principale, la grosse cavalerie fit front contre lui et il fut enveloppé de toutes parts par les hordes ennemies, qui se précipitaient en foule. Publius, qui voyait tous les siens tomber inutilement sous les traits des archers à cheval, se jeta avec sa cavalerie celtique sans cuirasse sur les lanciers cuirassés de l'ennemi ; mais la bravoure emportée de ses Celtes qui saisissaient les lances, ou se jetaient à bas de leurs chevaux pour frapper l'ennemi, fit des prodiges inutiles. Les tronçons du corps romain, et parmi eux le général blessé au bras droit, furent poussés sur une petite colline, où ils servirent de cible aux traits ennemis. Des Grecs de Mésopotamie, qui connaissaient le pays, supplièrent Crassus de s'enfuir avec eux et de faire une tentative pour se

sauver; mais il refusa de séparer sa destinée de celle de ces braves gens, que son ardeur désordonnée avait conduits à la mort, et il se fit percer le corps par son porteur de bouclier. Auprès de lui le plus grand nombre des officiers survivants se donnèrent également la mort. De toute sa division, forte de six mille hommes, cinq cents seulement furent faits prisonniers; personne ne put s'échapper. On avait abandonné l'attaque contre le corps principale, et on était trop heureux de se reposer. Lorsque enfin l'absence persistante de nouvelles du corps détaché vint les arracher à ce repos trompeur, et qu'en se rapprochant du lieu du combat pour aller à sa recherche, on présenta au père la tête de son fils au bout d'une lance, l'armée principale recommença la lutte avec la même intrépidité et la même certitude d'un désastre. On ne pouvait ni assaillir les lanciers ni atteindre les archers; la nuit seule put mettre fin au massacre. Si les Parthes avaient bivouaqué sur le champ de bataille, pas un homme de l'armée romaine n'aurait échappé. Mais comme ils ne pouvaient combattre à pied, et que, préoccupés d'une surprise, ils avaient l'habitude de ne jamais camper trop près de l'ennemi, ils crièrent orgueilleusement aux Romains qu'ils donnaient au général une nuit pour pleurer son fils, et qu'ils se retiraient pour revenir le lendemain matin reprendre le carnage. Naturellement les Romains n'attendirent pas le matin.

Retraite sur Carrhes.

Les lieutenants Cassius et Octavius, car Crassus avait complétement perdu la tête, firent évacuer le champ de bataille, dans le silence le plus profond, par les hommes qui étaient encore en état de marcher, laissant sur le terrain près de 4,000 blessés ou soldats non ralliés, pour chercher un abri dans les murs de Carrhes. Les Parthes, en revenant le lendemain, perdirent leur temps à poursuivre et à massacrer les traînards, et la garnison et les habitants de Carrhes, instruits de bonne heure par les fuyards de la catastrophe, vinrent au devant de l'armée battue; c'est ce qui en sauva les débris d'un anéantissement complet, car la cavalerie

Abandon de Carrhes.

parthe ne pouvait servir à une attaque de Carrhes. Mais bientôt les Romains quittèrent cette ville d'eux-mêmes, soit que les vivres leur manquassent, soit par suite de la précipitation irréfléchie du commandant en chef auquel les soldats avaient vainement tenté d'arracher le commandement pour le donner à Cassius. On se dirigea vers les montagnes d'Arménie; en marchant la nuit et se reposant le jour, on arriva, avec un corps de 5,000 hommes, à la forteresse de Sinnaka, qui n'était qu'à un jour de marche de montagnes sûres et qui assurait le salut du général en chef, que ses guides avaient égaré et livré à l'ennemi. Là le vizir se présenta à cheval devant le camp romain pour offrir au nom de son maître paix et amitié aux Romains, et menager une entrevue des deux généraux. L'armée romaine, démoralisée, conjura, força même son chef à accueillir cette offre. Le vizir reçut le consulaire et son état-major avec les honneurs ordinaires, et l'on proposa de faire un nouveau pacte d'amitié; il demanda seulement, en rappelant avec amertume ce qui était arrivé du traité conclu avec Lucullus et Pompée pour les frontières de l'Euphrate, que les conventions nouvelles fussent écrites. On apporta immédiatement un parchemin richement orné : c'était un présent du roi au général en chef; les serviteurs du vizir se pressèrent autour de Crassus, comme pour l'inviter à monter à cheval. Il sembla aux officiers romains qu'on voulait s'emparer de la personne du général en chef; Octavius, quoique désarmé, arracha à l'un des Parthes son arme et frappa l'homme qui tenait le cheval. Dans le tumulte qui s'ensuivit, tous les officiers romains furent tués; le vieux général voulut, comme son grand oncle, ne pas servir vivant de trophée à l'ennemi : il chercha et trouva la mort. La multitude sans chef qui était restée au camp fut en partie prise, en partie dispersée. Ce que la journée de Carrhes avait commencé, celle de Sinnaka le termina [9 juin 701 (53)]; toutes deux prirent leur place auprès des dates néfastes de l'Allia, de Cannes et d'Arausia. L'armée de l'Euphrate n'existait plus. La cavalerie seule de Cassius qui, dans la retraite

Surprise de Sinnaka.

de Carrhes avait été séparée de l'armée principale, et quelques autres détachements isolés ainsi que des fuyards dispersés purent échapper aux Parthes et regagner la Syrie. De plus de 40,000 légionnaires romains, qui avaient passé l'Euphrate, il n'en revint pas un quart; la moitié avait péri; plus de 10,000 prisonniers romains furent envoyés comme colons militaires par les vainqueurs à l'extrême frontière orientale de leur empire, dans l'oasis de Merv. Pour la première fois, depuis que les aigles guidaient les armées romaines, elles avaient servi de trophée aux mains étrangères, et presque en même temps, aux Germains en Occident, aux Parthes en Orient. L'impression que fit en Orient la défaite des Romains ne nous est connue par aucun récit; mais elle dut être profonde et durable. Le roi Orodes préparait le mariage de son fils Pakoros avec la sœur de son nouvel allié, le roi Artavasdes d'Arménie, lorsque la nouvelle de la victoire de son vizir lui arriva, et en même temps, à la manière orientale, la tête tranchée de Crassus. La table était déjà prête, une des troupes de comédiens ambulants d'Asie Mineure, comme il y en avait tant à cette époque, qui portaient jusque dans l'extrême Orient la poésie et l'art dramatique des Grecs, représentaient devant la cour assemblée les *Bacchantes* d'Euripide. L'acteur qui jouait le rôle d'Agaue, qui dans son enthousiasme dionysiaque a tué son fils, et revient de Cythère avec la tête de celui-ci sur son thyrse, l'échangea pour celle de Crassus, et à la joie inexprimable de son public de barbares à moitié civilisés, reçommença le chant bien connu :

Ἀσιάδες Βάκχον....
Φέρομεν ἐξ ὀρέων ἕλικα
Νεότομον ἐπι μελαθρα
Μακαρίον θήραν.

C'était, depuis le temps des Acheménides, le premier triomphe sérieux que l'Orient eût remporté sur l'Occident, et il y avait un sens profond dans la circonstance qui donnait comme témoignage le plus brillant de ce triomphe la tragédie grecque dont ces infi-

mes représentants parodiaient la grandeur dans cette scène d'un grotesque cruel. La cité romaine et le génie de la Grèce commençaient à se mettre à la chaîne du sultan.

Conséquences de la défaite.

La catastrophe, effroyable en elle-même, semblait devoir l'être plus encore par ses conséquences, et la puissance romaine en Orient paraissait devoir en être ébranlée. Ce n'était rien encore que les Parthes eussent franchi l'Euphrate sans obstacle, que l'Arménie, après s'être déjà détachée de l'alliance romaine avant la catastrophe de Crassus, fût entrée complétement dans la clientèle des Parthes, que les fidèles citoyens de Carrhes eussent payé chèrement leur attachement aux Occidentaux par le ministère du nouveau maître que leur donnèrent les Parthes, un homme nommé Andromachos, qui avait trahi le nom romain. Les Parthes mirent tous leurs efforts à s'étendre au delà de l'Euphrate et, avec l'aide de l'Arménie et des Arabes, à chasser les Romains de Syrie. Les Juifs et les autres Orientaux attendaient aussi impatiemment d'être délivrés de la domination romaine que les habitants de Carrhes de celle des Parthes; à Rome la guerre civile était aux portes; l'attaque de ce côté et en ce moment était un danger sérieux. Heureusement pour les Romains, les chefs avaient changé des deux côtés. Le sultan Orodes devait trop au prince héroïque qui avait sauvé sa couronne et délivré la patrie de l'ennemi pour n'être pas tenté de le livrer à la hache du bourreau. Sa place à la tête de l'armée d'invasion destinée à la Syrie fut remplie par un prince, le fils du roi Pakoros, dont la jeunesse et l'inexpérience auraient eu besoin du prince Osakes. D'autre part, le commandement intérimaire de Syrie fut donné, à la mort de Crassus, à un chef distingué et résolu, le questeur Caius Cassius. Comme les Parthes ne se hâtaient pas, à l'exemple de Crassus, d'attaquer, mais que dans les années 701-702, ils n'avaient envoyé sur l'Euphrate que de faibles détachements qui avaient été vite repoussés, Cassius eut le temps de réorganiser, jusqu'à un certain point, son armée, et de ramener à l'obéissance, avec l'aide du fidèle allié des Romains, Antipater,

Digitized by Google

les Juifs que l'irritation causée par la spoliation de leur temple par Crassus avait poussés à une nouvelle rébellion. Le gouvernement romain avait donc eu tout le temps d'envoyer des troupes pour protéger la frontière menacée; mais les convulsions de la révolution qui commençait y mirent obstacle, et lorsque à la fin de 703, la grande armée parthe d'invasion parut sur l'Euphrate, Cassius n'avait à lui opposer que les deux seules légions formées avec les débris de l'armée de Crassus. Naturellement il ne pouvait, avec ces faibles ressources, ni défendre le passage, ni garder la province. La Syrie fut envahie par les Parthes et toute l'Asie supérieure trembla. Mais les Parthes ne savaient pas assiéger les villes. Non seulement ils ne réussirent pas à prendre Antioche, où Cassius s'était jeté avec ses troupes, mais, à leur retour sur l'Oronte, ils furent surpris par la cavalerie de Cassius et fort maltraités par l'infanterie romaine; le prince Osakes lui-même fut parmi les morts. Amis et ennemis étaient également persuadés que sous un chef ordinaire et sur un terrain ordinaire, l'armée parthe ne valait pas beaucoup mieux que toute autre armée orientale. Cependant l'attaque ne fut pas abandonnée. L'hiver de 703-704, Pakoros campait encore à Kyrrhestike, au delà de l'Euphrate; et le nouveau gouverneur de Syrie, Marcus Bibulus, aussi malheureux général qu'homme d'État incapable, ne sut faire autre chose que se renfermer dans des forteresses. Mais au lieu de tourner ses armes contre les Romains, Pakoros les tourna contre son père et entra en intelligence avec le gouverneur romain. Cela ne lavait pas la tache imprimée à l'honneur romain et ne rétablissait pas le prestige de Rome en Orient; mais ce fut le terme de l'invasion parthe en Asie Mineure, et la frontière de l'Euphrate fut, du moins pour quelque temps, respectée.

Effet de la défaite de Carrhes à Rome.

A Rome, le volcan de la révolution continuait à soulever ses nuages de fumée. On ne songeait plus à envoyer un soldat ni un écu contre l'ennemi de la patrie : on n'avait plus une pensée pour la destinée des peuples. C'est un des signes des temps les plus

tristes, que le désastre inouï de Carrhes et de Sinnaka donna beaucoup moins à penser aux politiques de l'époque que le tumulte de la voie Appienne, dans lequel, deux mois après Crassus, périt Clodius, un chef de bande; mais cela se conçoit et s'excuse presque. La rupture entre les deux potentats, longtemps attendue comme inévitable, et souvent annoncée comme imminente, se précipitait tous les jours. Comme l'esquif de la vieille légende grecque, le vaisseau de la république romaine naviguait entre deux écueils : s'attendant à être brisé d'un moment à l'autre, ceux qui le montaient étaient remplis d'une angoisse inexprimable, et tandis que le moindre craquement attirait tous les yeux, personne n'avait un regard à donner à droite ou à gauche.

L'entente de César et de Pompée rompue.

Depuis qu'à l'entrevue de Lucques, en août 698 (56), César s'était résigné à faire à Pompée des concessions sérieuses et semblait avoir ainsi fait la balance égale entre eux deux, il ne manquait rien aux conditions extérieures d'une trève, autant qu'il peut être question de trève dans le partage d'une puissance monarchique par elle-même indivisible. Une autre question, c'était de savoir si cet accord contenait des conditions essentielles de durée et si ces deux dictateurs consentiraient, au moins pour un temps, à se trouver bien partagés. Qu'il en fût ainsi de César, qui avait obtenu pour prix de sa condescendance envers Pompée, le temps nécessaire pour la complète soumission de la Gaule, nous l'avons déjà dit plus haut. Mais ce partage était pénible pour Pompée. C'était une de ces natures mesquines et communes avec lesquelles il est dangereux d'être magnanime : sa médiocrité devait regarder comme une grande preuve d'habileté de donner, à la première occasion, un croc en jambe au rival qu'il avait accepté malgré lui, et son âme commune devait avoir soif de faire payer à César l'humiliation subie. L'intention qu'avait Pompée de rompre avec César était probablement aussi ancienne dans son germe que l'alliance des dictateurs elle-même ; mais la nature dissimulée de Pompée l'avait laissée mûrir jusque-là. Le public, qui voyait plus

que Pompée dans ses propres intentions et ses desseins, ne se trompait pas lorsqu'il pensait que la mort de la belle Julia, qui périt à la fleur de son âge, à l'automne de 700 (54), et que son fils unique suivit bientôt au tombeau, devait mettre fin à l'entente personnelle entre son père et son époux. Ce fut Pompée qui rompit le premier. César cherchait à renouer le lien brisé par la destinée, et demanda pour son compte la main de la fille unique de Pompée, et lui offrit celle de sa plus proche parente, la petite-fille de sa sœur, Octavia; mais Pompée fit épouser à sa fille son ancien fiancé Faustus Sylla, fils du dictateur, et se maria de son côté avec la fille de Quintus Metellus Scipion. La brouille personnelle était palpable; on croyait que la rupture politique allait la suivre. On se trompait; dans les affaires publiques les deux collègues continuèrent provisoirement à s'entendre. La raison en était que César ne voulait pas rompre avant que la soumission de la Gaule fût un fait accompli, ni Pompée avant qu'au moyen de la dictature il eût mis complétement sous sa dépendance les fonctionnaires de l'État et l'Italie tout entière. Il est extraordinaire, mais très-explicable, que les deux adversaires s'aidassent réciproquement dans leurs desseins. Pompée, après la catastrophe d'Aduatucá, dans l'hiver de 700 (54), prêta à César une de ses légions d'Italie qui était en congé; d'autre part, César assura Pompée de sa sympathie et de son appui pour les mesures répressives que celui-ci prit contre l'opposition. Aujourd'hui que Pompée s'était assuré par ce moyen le consulat non partagé au commencement de l'année 702 (52), et une influence dans la capitale bien supérieure à celle de César, et qu'il avait reçu entre ses mains le serment militaire personnel de tous les hommes de l'Italie qui étaient en état de porter les armes, il était de son intérêt de précipiter la rupture formelle avec César, et ses intentions à cet égard se montrèrent assez clairement. Après le tumulte de la voie Appienne et les poursuites qui le suivirent, les anciens amis democrates de César avaient été traités avec une dureté

Dictature de Pompée.

Attaques acharnées de Pompée contre César.

visible; mais cela pouvait être un simple accident. La nouvelle loi contre la corruption électorale, avec son effet rétroactif jusqu'en 684, qui atteignait les manœuvres de César pour le consulat, pouvait également ne rien signifier, quoique plus d'un césarien crût y discerner une intention évidente. Mais avec la meilleure volonté, il fut impossible de fermer les yeux, quand Pompée refusa de se donner pour collègue au consulat son ancien beau-père, comme le demandaient les circonstances qui avaient déjà produit ce résultat, et mit à son côté un véritable figurant politique entièrement dépendant de lui dans la personne de son nouveau beau-père Scipion. On dut s'y tromper encore moins quand Pompée, avec le gouvernement des deux Espagnes, pour cinq ans de plus, c'est-à-dire jusqu'en 709, se fit donner une forte somme sur la caisse de l'État pour la solde de ses troupes, tandis que non-seulement on ne demandait nullement pour César la même prorogation et la même indemnité, mais qu'au moyen d'une nouvelle réglementation des gouvernements, on travaillait à le faire rappeler avant l'époque fixée. Ces procédés étaient évidemment destinés à miner la position de César et à le renverser bientôt après. Le moment ne pouvait être plus favorable. César n'avait fait tant de concessions à son rival que parce que Crassus et son armée de Syrie, par une espèce de rupture avec Pompée, faisait naturellement pencher la balance de son côté. César pouvait compter complétement sur Crassus qui était, depuis le temps de Sylla, brouillé avec Pompée, et qui, ne pouvant être lui-même roi de Rome, se serait contenté d'être le banquier du nouveau roi : dans aucun cas il n'avait à redouter de le voir s'allier avec son ennemi. La catastrophe de juin 701, dans laquelle l'armée et le général de Syrie furent détruits, était pour César un coup terrible. Peu de mois auparavant, avait éclaté de nouveau l'insurrection nationale en Gaule, au moment où elle semblait étouffée, et César avait enfin rencontré en Vercingetorix un rival digne de lui. Encore une fois la destinée avait travaillé

pour Pompée. Crassus était mort, toute la Gaule en feu, Pompée était de fait dictateur de Rome et maître du sénat. Que serait-il arrivé si, au lieu d'intriguer dans le lointain contre César, il eût obligé les citoyens et le sénat à le rappeler? Mais Pompée n'avait jamais su saisir l'occasion aux cheveux. Il annonçait assez ouvertement la rupture : ses pratiques ne pouvaient plus laisser aucun doute dès 702 (52), et déjà au printemps de 703 il parlait ouvertement de son dessein de rompre avec César; mais il ne rompait pas, et laissait les mois s'écouler sans les mettre à profit.

Les anciennes dénominations de parti et les prétendants.

Cependant, tandis que Pompée tardait, la crise se précipitait par le seul poids des circonstances. La guerre imminente n'était pas une guerre entre la république et la monarchie, la décision de cette question était déjà intervenue depuis des années, mais une lutte pour la possession de la couronne romaine entre Pompée et César. Cependant aucun des prétendants ne trouvait son compte à se prononcer catégoriquement; il aurait mis immédiatement dans le camp de l'adversaire une grande partie des citoyens qui désiraient la continuation de la république et qui croyaient à la possibilité de la maintenir. Le vieux cri de bataille, qu'avaient lancé Gracchus et Drusus, Cinna et Sylla, quelque usé et vide de sens qu'il fût devenu, était encore assez bon pour la lutte des deux généraux qui se disputaient la toute-puissance, et bien que pour le moment Pompée, aussi bien que César, se donnât pour appartenir au parti populaire, il était impossible de douter un instant que César n'inscrivît sur sa bannière le peuple et le progrès démocratique, et Pompée, l'aristocratie et la constitution. César n'avait pas le choix. Il avait toujours été, et sérieusement, démocrate; la monarchie, telle qu'il l'entendait, ne différait guère, que par le nom, du gouvernement populaire qu'avaient voulu instituer les Gracques, et il était un homme d'État trop élevé et trop profond, pour cacher sa couleur et pour combattre sous une autre bannière que la sienne. Le bénefice matériel que lui assurait ce cri de guerre était en lui-même médiocre; il n'avait guère d'autres avantages que de

La démocratie et César.

le dispenser de la difficulté d'appeler la royauté par son nom et de consterner avec ce nom détesté la masse et même ses propres partisans. L'étendard démocratique avait perdu son prestige, depuis que l'idéal des Gracques avait été parodié et ridiculisé par Clodius; car, à l'exception peut-être des Transpadans, quel était le groupe d'une importance sérieuse qui se fût laissé mener au combat, au cri de guerre de la démocratie?

L'aristocratie et Pompée.

Ces considérations auraient décidé de l'attitude de Pompée dans la lutte qui allait se livrer, quand même il n'aurait pas compris de lui-même qu'il ne pouvait s'y jeter que comme général de la constitution et de la république. La nation avait fait de lui un membre de l'aristocratie, et des motifs accidentels et égoïstes avaient pu seuls faire de lui un transfuge de l'aristocratie dans le camp démocratique. Il devait revenir à la tradition de Sylla, cela était évident et avantageux pour lui sous tous les rapports. Plus le cri de guerre démocratique était usé, plus celui des conservateurs devait être puissant, s'il venait d'un homme respectable. Peut-être la majorité, en tout cas la meilleure partie des citoyens, appartenait-elle au parti de la constitution, et était destinée, en raison de sa force morale et numérique, à jouer un rôle important et peut-être décisif dans la guerre des prétendants qui allait s'engager. Il ne lui manquait rien qu'un chef. Marcus Caton, qui l'était en ce moment, faisait son devoir, tel qu'il le comprenait, au péril quotidien de ses jours et peut-être sans espérance quant au résultat; sa conscience était respectable; mais rester le dernier à un poste indéfendable est la gloire d'un soldat et non celle d'un général. La puissante réserve, que le parti du gouvernement renversé avait trouvé en Italie, il ne sut ni l'organiser ni la conduire à temps au combat, et quand arriva l'heure décisive, il ne s'était pas sérieusement occupé de la direction militaire. Si, au lieu de cet homme qui ne savait être ni général, ni chef de parti, un homme d'une importance politique et militaire, tel que Pompée, levait la bannière de la constitution, les habitants des muni-

cipes d'Italie devaient accourir en foule autour de lui pour l'aider à combattre non pour le roi Pompée, mais contre le roi César. Une autre circonstance le favorisait également. Pompée, même lorsqu'il était décidé, ne trouvait jamais le moyen d'accomplir sa résolution. Comme il ne savait pas déclarer la guerre, qu'il savait peut-être bien faire, le parti de Caton, incapable de la faire, était très capable de trouver un motif de la déclarer dans les tentatives faites pour la fondation d'une monarchie. D'après Pompée, tandis que lui-même se tenait à part et, suivant sa manière, parlait d'aller tantôt prendre le gouvernement de sa province d'Espagne, tantôt son commandement sur l'Euphrate, les fonctionnaires réguliers du gouvernement, c'est à dire le sénat, devaient rompre avec César et lui déclarer la guerre et en confier la direction à Pompée qui, cédant au vœu universel, se déclarerait le protecteur de la constitution contre les tentatives démagogiques et monarchiques, le soldat de l'ordre de choses existant contre les perturbateurs et les anarchistes, le général de la curie contre l'empereur des rues, en un mot, le sauveur de la patrie. De cette manière, Pompée, en s'alliant avec les conservateurs, ajoutait à ses propres partisans une seconde armée et un manifeste de guerre utile, avantages qui étaient, il est vrai, payés à haut prix par l'alliance avec d'anciens adversaires. Des innombrables inconvénients auxquels donnait naissance cette coalition, on voyait déjà s'en développer un et non le moins grave, c'est que Pompée laissait échapper l'occasion de rompre avec César, quand et comment il voulait, et que dans ce moment décisif, il se mettait sous la dépendance de tous les caprices d'une corporation aristocratique.

Ainsi l'opposition républicaine, qui avait dû, pendant des années, se contenter du rôle de spectatrice, et avait à peine osé respirer, se trouvait, par la rupture des dictateurs, amenée sur la scène. C'était là le cercle qui reconnaissait en Caton son chef, ces républicains qui étaient disposés à livrer, dans tous les cas, et maintenant plus que jamais, une bataille pour la république. La

Les républicains.

misérable issue de la tentative faite en 698 leur avait appris qu'ils étaient seuls hors d'état non seulement de faire la guerre, mais même de la déclarer; individuellement, on savait que, dans le sénat même, toute la corporation, avec peu d'exceptions isolées, était ennemie de la monarchie; mais la majorité ne voulait rétablir la monarchie oligarchique que lorsqu'elle pourrait le faire sans danger, et elle avait pour cela longtemps à attendre. Ainsi, d'un côté un dictateur, de l'autre cette majorité endormie, qui voulait avant tout et à tout prix la paix, et qui était éloignée de toute résolution hardie, surtout d'une rupture ouverte avec l'un ou l'autre des dictateurs. Il n'y avait donc pour le parti de Caton qu'une possibilité de restaurer l'ancien régime, c'était d'entrer en alliance avec le moins dangereux des deux dictateurs. Puisque Pompée se déclarait pour la constitution républicaine, et s'offrait pour la défendre contre César, l'opposition républicaine pouvait et devait reconnaître en lui son général et obliger cette majorité tremblante à s'allier avec lui pour déclarer la guerre. Pompée n'était sans doute pas très sincère dans son dévoûment à la constitution, tout le monde le savait; mais double comme il était, on ne pouvait pas savoir aussi sûrement et clairement de lui que de César, que la première affaire du nouveau monarque serait de balayer radicalement la friperie oligarchique. Dans tous les cas, la guerre faisait une armée républicaine et un chef républicain, et après la victoire sur César, on pouvait, dans des circonstances plus favorables, arriver à mettre de côté, non seulement un des monarques, mais la monarchie naissante. Dans l'état désespéré où étaient les affaires de l'oligarchie, l'offre que lui faisait Pompée de s'allier avec elle pouvait être considérée comme une bonne fortune.

Son alliance avec Pompée.

La conclusion de l'alliance entre Pompée et le parti républicain fut rapidement conclue. Déjà, pendant la dictature de Pompée, s'était effectué un rapprochement notable. Toute la conduite de Pompée dans l'affaire de Milon, son refus de la dictature que lui offrait la populace, son intention déclarée de ne la recevoir que

des mains du sénat, son énergie contre les perturbateurs de l'ordre et particulièrement contre les ultra-démocrates, l'affabilité avec laquelle il traitait Caton et ses adhérents, tout cela paraissait aussi bien destiné à gagner le parti de l'ordre qu'hostile à César. D'autre part, Caton et ses adhérents avaient fait la proposition de confier la dictature à Pompée, au lieu de le combattre avec leur rigorisme ordinaire, en ajoutant à cette proposition quelques changements de forme sans importance; bientôt Pompée avait reçu des mains de Caton et de Bibulus le consulat sans partage. Si, au commencement de 702 (52), il y avait déjà au moins une entente tacite entre le parti de Caton et Pompée, l'alliance devait être conclue formellement en 703, jusqu'aux élections consulaires de cette année. A défaut de Caton, qui ne put être nommé, on choisit un homme obscur du sénat qui était un de ses adhérents décidés. Marcus Claudius Marcellus n'était pas un homme d'un zèle ardent et encore moins un génie, mais un aristocrate ferme et énergique, l'homme qu'il fallait, si l'on devait combattre César, pour lui déclarer la guerre. Dans l'état des circonstances, cette élection significative, après les mesures répressives directement prises contre l'opposition républicaine, devait être vue avec bienveillance ou tout au moins avec un assentiment silencieux par le dictateur de Rome. Il marcha lentement et sourdement à sa manière, mais aussi il marcha avec résolution à la rupture.

Résistance passive de César.

Il n'entrait pas dans les vues de César de rompre en ce moment avec Pompée. En fait, il ne pouvait pas compter sérieusement sur la durée d'un pouvoir partagé avec un collègue quelconque, et moins que tout autre, un collègue d'un ordre aussi subalterne que Pompée, et sans doute il était depuis longtemps décidé, à la fin de la conquête de la Gaule, à prendre pour lui la toute-puissance et à la conquérir au besoin par les armes. Mais un homme tel que César, dans lequel le soldat était complétement subordonné à l'homme d'État, ne pouvait méconnaître que la régularisation de l'organisme de l'État par la puissance des armes

l'ébranle jusque dans ses fondements les plus profonds, et pour toujours, et il devait chercher à amener cette révolution par des moyens pacifiques, ou tout au moins sans une guerre civile réelle. Mais si on ne pouvait éviter la guerre civile, il ne pouvait pas, du moins, y être obligé, au moment où, en Gaule, l'insurrection de Vercingetorix remettait en question tous les résultats acquis, et dont il s'occupait sans interruption depuis l'hiver de 701-2 (53-2), jusqu'à celui de 703 (51), au moment où dominaient en Italie Pompée et le parti de la constitution qui lui était hostile. Il chercha donc à maintenir la situation, et par suite la paix avec Pompée, et à arriver au consulat qui lui avait été assuré à Lucques pour 706 (48). S'il pouvait terminer complétement les affaires de Gaule et revenir à la tête de l'État, il pouvait raisonnablement espérer, lui, aussi supérieur à Pompée comme homme d'État que comme général, de déjouer ses manœuvres à la curie et au forum. Peut-être serait-il possible de trouver à son rival lourd, épais et vacillant une situation sans influence, dans laquelle il l'annulerait paisiblement : les tentatives répétées de César pour se lier avec Pompée par des liens de famille pouvaient préparer cette solution, et éteindre les dernières étincelles de vieilles rancunes dans la soumission d'enfants issus des deux rivaux. L'opposition républicaine restait alors sans chef; elle serait donc tranquille et la paix serait maintenue. Si l'on n'y réussissait pas, et s'il fallait, comme cela était à craindre, faire appel aux armes, César comme consul manierait à Rome la majorité docile du sénat, et pourrait gêner la coalition des pompéiens et des républicains, peut-être même la rendre impossible : il aurait dès lors une bien meilleure situation pour faire la guerre, que s'il marchait contre le sénat et son général comme proconsul de Gaule. Le succès de ce plan dépendait, il est vrai, d'une condition, c'est que Pompée fût assez bon homme pour laisser César arriver au consulat qui lui avait été promis à Lucques; si ce plan échouait, il était de l'intérêt de César de continuer à avoir la plus grande condescendance. Il

gagnait ainsi le temps de terminer les affaires de la Gaule, et laissait à son collègue l'odieux de l'initiative de la rupture et par suite de la guerre civile, ce qui était fort important pour César, en considération de la majorité du sénat et du parti des intérêts matériels, et surtout de ses propres soldats.

Ce fut là qu'il tendit. Il se prépara : par les nouvelles levées de l'année 702-3, il porta le nombre de ses légions, en y comprenant celles qu'il avait empruntées à Pompée, à onze. Mais en même temps il favorisa expressément les actes de Pompée pendant sa dictature et l'ordre qu'il rétablit dans la capitale, il repoussa comme des sornettes les avertissements des amis affairés, et supporta ce qu'on pouvait supporter, restant inébranlablement attaché à une seule condition, c'est qu'à l'expiration de son temps de gouvernement, il partagerait constitutionnellement et conformément aux conventions le consulat avec son collègue.

Préparatifs d'une attaque contre César.

Ce fut là précisément le champ de bataille de la guerre diplomatique qui venait de commencer. Si César était obligé de déposer son commandement avant le temps, et venait briguer le consulat, il restait sans charge dans l'intervalle entre le dépôt de son commandement et le consulat, et, par conséquent, le droit romain ne permettant les poursuites que contre un citoyen hors de charge, exposé à une accusation criminelle ; et, comme Caton était prêt depuis longtemps pour cette occurrence et que Pompée était un protecteur plus que douteux, on pouvait lui prédire avec apparence de raison le destin de Milon. Pour y parvenir, l'adversaire de César avait deux moyens. Suivant le droit électoral ordinaire, tout candidat au consulat devait, avant les élections, c'est-à-dire le mois avant d'entrer en charge, annoncer sa candidature aux magistrats chargés des élections et se faire inscrire sur la liste des candidats. Suivant les traités de Lucques, il allait de soi-même que César serait dispensé de cette formalité qu'on avait souvent négligée de remplir pour d'autres candidats ; mais comme le décret de dispensation n'avait pas encore paru, et que Pompée était

encore en possession de la machine à décrets, César était complétement sous la dépendance de son bon vouloir. Chose incroyable : Pompée renonça à cette situation si commode. Avec son consentement et pendant sa dictature, César fut dispensé par une loi tribunitienne de paraître en personne. Mais lorsque bientôt la nouvelle organisation électorale parut, l'obligation imposée aux candidats de paraître en personne fut renouvelée, et on n'admit aucune exception en faveur de celui qui avait été dispensé par un décret du peuple antérieur : cette clause, en effet, avait été présentée par les affidés de César, mais n'avait pas été votée par le peuple. Suivant le droit formel, le privilége accordé à César était abrogé par la loi nouvelle, et la disposition qui avait été ajoutée par une pure interpolation à la loi déjà promulguée était une nullité : ainsi ce que Pompée aurait pu retirer purement et simplement, il le reprenait après l'avoir accordé, ce qui était déloyal.

Tentative pour raccourcir la durée du proconsulat de César.

Si on avait ainsi travaillé indirectement à raccourcir le proconsulat de César, on fit suivre cette tentative d'une réorganisation des gouvernements, qui tendait au même but. Les dix années qui, suivant la loi proposée par Pompée lui-même en commun avec Crassus, avaient été assurées à César, comptaient suivant le calcul ordinaire du 1er mars 695 (59) au dernier jour de février 705 (49). Comme cependant, suivant la pratique antérieure, un proconsul ou un propréteur ne pouvait entrer en charge qu'au moment où il sortait du consulat et de la préture, le successeur de César ne pouvait entrer en charge qu'au 1er janvier 706, et par conséquent, César avait encore droit au commandement pendant les dix derniers mois de l'année 705, non pas en vertu de la loi Pompéia-Licinia, mais en vertu de l'ancienne règle, que le délai du commandement courait jusqu'à l'entrée en charge du successeur. Mais comme le nouveau règlement de 702 (52) appelait aux gouvernements non les consuls ou préteurs sortant de charge, mais ceux qui en étaient sortis depuis cinq ans ou plus; il

fixait ainsi, au lieu de la succession continue, un intervalle entre le consulat et le gouvernement, et faisait tomber naturellement la nécessité légale de ne faire entrer le nouveau gouverneur en charge qu'au 1er de l'année suivante. La timidité ombrageuse et la malice hésitante de Pompée se font voir dans tout leur jour, mêlées avec le formalisme étroit et la science politique du parti de la constitution. Des années auparavant, lorsque les armes diplomatiques étaient seules employées, on s'était déjà employé à obliger constitutionnellement César à déposer son commandement en lui envoyant un successeur, du jour où la propre loi de Pompée donnait fin au délai qui lui avait été accordé, c'est-à-dire du 1er mars 705 (49) : on avait voulu aussi considérer comme nuls les bulletins électoraux qui seraient en sa faveur aux élections de 706 (48). César, qui n'était pas en situation d'empêcher ces taquineries, se tut et laissa les choses venir à lui.

Débats sur le rappel de César.

La marche d'escargot des constitutionnels continuait. Suivant les usages, le sénat avait à délibérer sur les gouvernements de l'année 705 (49), en tant qu'ils concernaient les consuls sortants, au commencement de l'année 703 (51), et en tant qu'ils concernaient les préteurs sortants au commencement de 704 (50); cette première délibération donna la première occasion de discuter dans le sénat la nomination des nouveaux gouverneurs pour les deux Gaules, et par là la première occasion d'une collision ouverte entre le parti de la constitution et les partisans de César dans le sénat. Le consul Marcus Marcellus proposa de choisir pour l'année 705, à partir du 1er mars, les deux consulaires destinés aux gouvernements jusque-là confiés à César. L'orage longtemps retenu éclata. Les catoniens n'avaient nullement l'intention de renoncer à leur avis, que le droit accordé par une loi d'exception au proconsul César de se présenter, quoique absent, au consulat, droit abrogé ensuite par un décret du peuple, lui fût maintenu illégalement. Le sénat devait également décider que la soumission de la Gaule étant terminée, les soldats qui avaient

achevé leur service seraient licenciés. Les collations de droits de cité et les fondations de colonies faites par César dans la haute Italie étaient considérées comme nulles et inconstitutionnelles; en conséquence, Marcellus insista pour qu'on examinât à nouveau le cas d'un sénateur de Comum qui voulait être exempté, en vertu du droit de cité accordé par César à cette localité, mais contesté par ses adversaires, de la peine de la flagellation qui ne pouvait être infligée qu'à des non citoyens. Ceux qui soutenaient alors César, et parmi lesquels le plus distingué était Caius Vibius Pansa, fils d'un homme proscrit par Sylla, mais qui était rentré dans la carrière politique, antérieurement officier dans l'armée de César, et qui était tribun du peuple pour cette année, firent valoir dans le sénat que la situation de la Gaule aussi bien que la convenance conseillaient de ne pas rappeler César prématurément, mais plutôt de lui donner le commandement avec le consulat; ils faisaient remarquer que, quelques années auparavant, Pompée avait réuni entre ses mains les gouvernements d'Espagne et le consulat, et qu'en ce moment encore, outre la surintendance générale des affaires de la capitale, il cumulait le commandement de l'Italie avec celui de l'Espagne, qu'il avait reçu le serment des hommes en état de porter les armes, et que ceux-ci n'étaient pas encore dégagés de leurs serments.

Le litige commençait à se dessiner, mais il ne se précipitait pas vers une solution violente. La majorité du sénat, voyant venir la rupture, ne laissa pas pendant deux mois se produire une séance décisive, et d'autres mois passèrent encore sur les hésitations triomphantes de Pompée. Enfin, celui-ci rompit le silence et s'exprima, il est vrai, comme toujours, d'une manière embarrassée et incertaine, assez clairement cependant, contre son ancien allié et dans le sens du parti de la constitution. La proposition des césariens, de donner à leur maître le cumul du consulat et du proconsulat, fut repoussée par lui nettement et

rudement; cette proposition, ajoutait il avec une dureté de mauvais goût, lui faisait l'effet d'un fils offrant à son père des coups de bâton. Il appuya la proposition de Marcellus, en ce sens qu'il ne voulait pas permettre à César le passage direct du proconsulat au consulat. Cependant, il sembla laisser percer qu'il était d'avis d'accorder, en cas extrême, à César, l'autorisation de se présenter au consulat quoique absent et de partager son commandement jusqu'au 13 novembre 705 (49), sans cependant se déclarer ouvertement pour cette solution. L'incorrigible temporisateur opina ensuite pour l'ajournement de la nomination du successeur jusqu'à la fin de février 704, ce qui était probablement conforme au désir des partisans de César, en vertu d'une disposition de la loi Pompéia-Licinia, qui interdisait au sénat toute délibération sur la nomination du successeur de César avant le commencement de sa dernière année de gouvernement.

Les sénatus-consultes furent rendus en ce sens [29 septembre 705 (51)]. Le règlement des gouvernements de Gaule fut mis à l'ordre du jour pour le 1er mars 704, mais déjà la dissolution de l'armée de César, comme autrefois un décret du peuple l'avait décidé pour l'armée de Lucullus, fut entreprise, en ce sens que les vétérans qui en faisaient partie furent autorisés à demander leur congé. Les partisans de César essayèrent, il est vrai, autant que la constitution le permettait, d'opérer la cassation de ces décrets par le veto tribunitien; mais Pompée prétendit nettement que les fonctionnaires étaient obligés à obéir sans condition au sénat, et que les intercessions et autres formalités surannées n'avaient plus rien à faire en cette circonstance. Le parti oligarchique, dont Pompée se faisait l'organe, trahissait ouvertement le dessein de réviser, après une victoire, la constitution dans son sens, et de mettre de côté tout ce qui favorisait la liberté du peuple; ils évitèrent évidemment, par ces motifs, de se servir des comices pour les attaques qu'ils dirigèrent contre César. La coalition entre César et le parti constitutionnel était un fait accompli; la sentence de

César était prononcée, l'exécution seule était ajournée. Les élections pour l'année suivante tournèrent complétement contre lui.

Contre-préparatifs de César.

Pendant ces préliminaires de guerre diplomatique de ses adversaires, César avait réussi à en finir avec l'insurrection gauloise, et à rétablir la paix dans tous les territoires soulevés. Déjà dans l'été de 703 (51), il envoya, sous le prétexte spécieux de garder la frontière, mais évidemment pour montrer que les légions de Gaule pouvaient être employées, une d'elles au nord de l'Italie. Il devait comprendre, s'il ne l'avait d'ailleurs compris déjà, qu'il ne pouvait éviter de tirer l'épée contre ses concitoyens; mais il chercha néanmoins, attendu qu'il était très désirable que les légions pussent demeurer quelque temps dans la Gaule à peine pacifiée, à temporiser encore, et connaissant les dispositions extrêmement pacifiques de la majorité du sénat, il ne renonça pas entièrement à l'espoir, malgré l'influence que Pompée exerçait sur elle, d'écarter la déclaration de guerre. Il n'hésita pas à faire de grands sacrifices pour éviter d'entrer en collision déclarée avec les fonctionnaires du gouvernement. Lorsque le sénat [printemps de 704 (50)], demanda, sur la proposition de Pompée, à celui-ci et à César, de donner une légion pour la guerre des Parthes qui allait commencer, et que, conformément à cette résolution, Pompée redemanda à César la légion qu'il lui avait prêtée depuis plusieurs années, afin de s'embarquer pour la Syrie, César se rendit à cette double proposition, attendu que ni l'opportunité de cette résolution du sénat, ni la légitimité de la demande de Pompée ne pouvaient être contestées, et qu'il lui importait plus de rester dans les limites de la loi et de la stricte loyauté que de garder quelques milliers de soldats de plus. Les deux légions arrivèrent sans retard, et se mirent à la disposition du gouvernement; mais celui-ci les retint, au lieu de les envoyer sur l'Euphrate, à Capoue, aux ordres de Pompée, et le public eut une fois de plus l'occasion de comparer les efforts évidents que faisait César pour éviter une rupture avec les perfides machinations de ses adversaires.

Pour les négociations avec le sénat, il importait à César non seulement d'acheter l'un des deux consuls Lucius Æmilius Paullus, mais avant tout le tribun du peuple Caius Curion, le plus éminent parmi les nombreux génies dissolus de cette époque (1); incomparable pour son élégance, pour son éloquence coulante et spirituelle, pour son habileté dans l'intrigue et cette activité qui, dans les caractères énergiques mais corrompus, se manifeste avec d'autant plus de puissance dans les intervalles de la paresse; incomparable encore pour sa profusion inouïe et son art d'emprunter (on estimait ses dettes à 60 millions de sesterces (15,000,000), et avant tout pour son immoralité privée et politique. Déjà il s'était offert à César et avait été repoussé; ce talent qu'il avait révélé depuis dans ses attaques contre César obligea celui-ci à revenir; le prix était fort, mais la marchandise en valait la peine. Curion, dans les premiers mois de son tribunat, avait fait le républicain indépendant, et tonné, en cette qualité, contre César et Pompée. La situation d'isolement brillant entre tous les partis qu'il y trouva, il en fit usage avec son habileté accoutumée, lorsqu'en mars 704, le sénat s'occupa des gouvernements de Gaule pour l'année suivante, il appuya le décret, mais il s'opposa en même temps à la prorogation du pouvoir de Pompée et de son commandement extraordinaire. La discussion par laquelle il prouva qu'une situation constitutionnelle ne pouvait être préservée que par la suppression de toutes les lois d'exception, que Pompée, nommé par le sénat seulement au proconsulat, pourrait encore moins lui refuser l'obéissance que César, que la démission d'un des deux généraux seulement augmenterait le danger au lieu de le conjurer, satisfit complétement les demi sages et le gros public, et lorsqu'il déclara qu'il s'opposerait, par son veto, à toute mesure dirigée contre César seul, il trouva beaucoup d'appui dans le sénat et hors du sénat. César déclara qu'il partageait l'avis de Curion et se dé-

Curion.

Débats sur le rappel de César et de Pompée.

(1) *Homo ingeniosissime nequam* (Velleius, II, 48).

clara prêt à déposer, sur l'ordre du sénat, gouvernement et commandement, à condition que Pompée en ferait autant ; il pouvait le faire en toute sûreté, car, privé de son commandement d'Espagne et d'Italie, Pompée n'était plus dangereux. Pompée ne pouvait s'y refuser; il avait beau répéter que César devait déposer le premier sa charge, et qu'il suivrait son exemple, il satisfaisait d'autant moins tout le monde, qu'il ne fixait aucun délai pour s'exécuter. La solution traîna encore des mois; Pompée et les catoniens, connaissant les dispositions de la majorité du sénat, n'osèrent pas refuser de mettre aux voix la proposition de Curion. César employa l'été à consolider la paix dans les provinces conquises par lui, à faire une grande démonstration militaire sur l'Escaut et à se ménager une marche triomphale par le nord de l'Italie qui lui était complétement dévoué; l'hiver le trouva à la ville frontière du sud de sa province, à Ravenne. Le vote sur la proposition de Curion, qu'on ne pouvait plus ajourner, eut lieu et signala la défaite de Pompée et de Caton sur toute la ligne. Le sénat décida, par 370 voix contre 20, que les proconsuls de Gaule et d'Espagne seraient tous deux invités à déposer leur commandement, et les bons citoyens de Rome apprirent avec bonheur le succès de la proposition de Curion. Pompée n'était donc pas moins rappelé que César par le sénat, et tandis que César se déclarait prêt à obéir, Pompée refusa. Le consul Caius Marcellus, qui présidait les séances, cousin de Marcus Marcellus, et comme lui appartenant au parti de Caton, fit à la majorité du sénat un sermon violent et amer; il était dur, en effet, d'être battu dans son propre camp, et par la phalange des poltrons. Mais la victoire devait venir à un chef qui, au lieu de dicter les lois brièvement et brutalement aux sénateurs, se remettait dans ses vieux jours à l'école des rhéteurs, pour faire face, par son éloquence polie à neuf, au jeune et éclatant talent de Curion.

Déclaration de guerre.

La coalition battue dans le sénat était dans la situation la plus pénible. La fraction de Caton avait voulu pousser les choses à

l'extrême et contrarier le sénat, et son vaisseau était venu échouer misérablement sur le banc de sable de la majorité endormie du sénat. Ses chefs durent entendre dans les conférences les plus violents reproches contre Pompée : il parla avec force et non sans raison des dangers d'une paix menteuse, et dit que s'il dépendait de lui de donner à la question une rapide solution, ils n'avaient pas à l'attendre de lui maintenant, et que c'était à eux à la trouver. Après que les défenseurs de la constitution et du gouvernement du sénat avaient déclaré que les droits constitutionnels des citoyens et des tribuns du peuple étaient d'inutiles formalités, ils se voyaient maintenant dans la nécessité de traiter de même les décisions du sénat, et puisque le gouvernement légal ne voulait pas se sauver lui-même, il fallait le sauver malgré lui. Cela n'était ni nouveau ni accidentel : de même qu'aujourd'hui Caton et les siens, Sylla et Lucullus autrefois avaient dû prendre sur eux une résolution énergique; la machine constitutionnelle était entièrement usée, et comme antrefois les comices, aujourd'hui le sénat n'était plus qu'une roue endommagée et sortie de l'essieu.

On disait que César [octobre 704 (50)] avait amené quatre légions de la Gaule ultérieure dans la Gaule citérieure, et les avait établies à Placentia. Quoique ce déplacement de troupes fît partie des attributions du gouverneur, Curion démontra dans le sénat l'absence complète de fondement de ce bruit, et la curie rejeta, par la majorité des voix, la proposition du consul Caius Metellus de donner à Pompée l'ordre de marcher contre César; mais le consul nommé ainsi que les deux élus pour 705 (45), et appartenant au parti de Caton, se rendirent vers Pompée, et ces trois hommes tentèrent, de leur propre autorité souveraine, de le décider à se mettre à la tête des deux légions cantonnées à Capoue, et à appeler sous les armes la milice romaine. On ne pouvait imaginer un acte de toute-puissance plus inconstitutionnel pour commencer la guerre civile; mais on n'avait pas le temps de songer à ces

détails : Pompée accepta. Les préparatifs de guerre, les revues commencèrent ; pour s'en occuper personnellement, Pompée quitta la capitale en décembre 704 (50).

Ultimatum de César.

César était complétement parvenu à faire prendre à son adversaire l'initiative de la guerre civile. Il avait, en restant lui-même attaché au terrain du droit, obligé Pompée à lui déclarer la guerre, et à la lui déclarer non comme dépositaire de la puissance légitime, mais comme général d'une minorité du sénat ouvertement révolutionnaire et qui terrorisait la majorité. C'était là un résultat considérable, quoique l'instinct des masses ne pût s'y tromper un instant et ne s'y trompât pas, sachant bien qu'il était question dans cette guerre de toute autre chose que de droit formel. Maintenant que la guerre était déclarée, il était dans l'intérêt de César de frapper le plus tôt possible un coup décisif. Les préparatifs de son adversaire étaient à peine commencés, et la ville elle-même était inoccupée. En dix ou douze jours, une armée trois fois supérieure pouvait rencontrer les troupes de César dans la haute Italie; mais maintenant il n'était pas impossible de surprendre Rome, et peut-être, en une courte campagne d'hiver, s'emparer de toute l'Italie, et priver l'ennemi de ses meilleures ressources, avant qu'il eût pu les employer. L'habile et énergique Curion, qui, après avoir déposé le tribunat, s'était rendu immédiatement à Ravenne, exposa fortement à son maître la situation, et il lui fallut beaucoup d'efforts pour lui persuader qu'un plus long délai serait funeste. Mais, comme celui-ci, pour ne pas laisser de prétexte à son adversaire, n'avait pas amené jusque-là de troupes à Ravenne, il ne pouvait faire autre chose en ce moment que de donner à ses corps l'ordre de marcher en avant. L'intervalle qui s'écoula entre ce moment et l'entrée de la première légion à Ravenne, César l'employa à envoyer à Rome un ultimatum qui, s'il n'était pas bon à autre chose, compromettait, du moins par son humilité, son adversaire dans l'opinion publique, et tandis qu'il semblait lui-même hésiter, devait le pousser à ne pas

précipiter ses préparatifs. Dans cet ultimatum, il négligeait tous les griefs antérieurs, et se déclarait prêt à deposer le gouvernement de la Gaule et à renvoyer huit légions dans les délais fixés par le sénat, et se déclarait satisfait, si le sénat lui laissait le gouvernement de la Gaule citérieure et de l'Illyrie, avec une légion, ou celui de la Gaule citérieure seulement avec deux légions, et non pas même jusqu'à l'entrée en fonction des consuls, mais jusqu'à la fin des élections consulaires de 706 (48). Il revenait ainsi à des propositions d'arrangement amiable, dont le parti du sénat au commencement des négociations et Pompée lui-même s'étaient déclarés prêts à se contenter, et se disait prêt à passer dans la vie privée l'espace qui séparait les élections consulaires de l'entrée en charge. César faisait-il sérieusement ces propositions conciliantes, pensant qu'il pourrait, par cette condescendance, jouer son jeu avec Pompée, ou bien comptait-il qu'on était déjà trop avancé de l'autre côté pour voir autre chose dans ces tentatives d'accommodement que la preuve de sa conviction que tout était fini pour lui? On ne saurait le décider avec certitude. Ce qu'il y a de vraisemblable, c'est que César regardait comme un jeu des plus dangereux de promettre quelque chose qu'il n'eût pas l'intention de tenir, et si, par aventure, ses propositions avaient été acceptées, il aurait sans doute tenu sa parole. Curion entreprit encore de défendre son maître dans la fosse aux lions.

Dernier débat dans le sénat.

En trois jours il accourait de Ravenne à Rome; les deux nouveaux consuls, Lucius Lentulus et Caius Marcellus le jeune (1), avaient réuni le sénat pour la première fois le 1er janvier 705 (46) : Curion remit en pleine séance la lettre adressée par le général au sénat. Les tribuns du peuple, Marcus Antonius, connu dans la

(1) Il faut le distinguer du consul du même nom, de l'année 704 (50); celui-ci était un cousin, et le consul de 705 (49) un frère de Marcus Marcellus, consul en 703 (51).

chronique scandaleuse de Rome comme l'ami intime de Curion et le compagnon de ses folies, mais en même temps, considéré, par ses campagnes d'Égypte et de Gaule, comme un brillant officier de cavalerie, et Quintus Cassius Longinus, ancien questeur de Pompée, qui tous deux faisaient, à la place de Curion, les affaires de César à Rome, exigèrent la lecture de la dépêche. Les paroles graves et claires, par lesquelles César exposait, avec la puissance implacable de la vérité, l'imminence de la guerre civile, le désir universel de paix, l'arrogance de Pompée et sa propre condescendance, les propositions d'accommodement dont la modération surprit sans doute ses propres partisans, la déclaration très nette qu'il tendait pour la dernière fois la main de réconciliation, produisirent la plus profonde impression. En dépit de la crainte causée par les soldats qui avaient envahi la ville, le sentiment de la majorité n'était pas douteux : on n'osait pas se hasarder à l'exprimer. A la proposition renouvelée de César, que les deux gouvérneurs déposassent en même temps le commandement, à toutes les offres d'accommodement contenues dans sa lettre, et à la motion que firent Marcus Cælius Rufus et Marcus Calidius, de laisser Pompée partir pour l'Égypte, les consuls répondirent par un refus de laisser voter, comme les y autorisait leur qualité de présidents. On ne put même faire mettre aux voix la proposition d'un de leurs amis les plus dévoués, Marcus Marcellus, qui n'était seulement pas aussi aveugle que son parti sur la situation militaire, et qui demandait que la résolution du sénat fût ajournée jusqu'au moment où la réserve d'Italie serait sous les armes pour protéger le sénat. Pompée fit déclarer par son organe accoutumé, Quintus Scipion, qu'il était résolu plus que jamais à défendre les intérêts du sénat, et qu'il y aurait péril à attendre plus longtemps. Le consul Lentulus annonça sans détour qu'il ne s'en rapportait plus au décret du sénat, mais que si celui-ci s'immobilisait dans sa servilité, il agirait de son côté et s'arrangerait avec son puissant ami. Ainsi terrorisée, la majorité du sénat vota ce qu'on lui ordonnait : que

César devait à un jour fixe et peu éloigné remettre le gouvernement de la Gaule ultérieure à Domitius Ahenobarbus et celui de la Gaule citérieure à Marcus Servilius, et congédier son armée, faute de quoi il serait décrété de haute trahison. Lorsque les tribuns du peuple usèrent contre cette résolution de leur droit d'intercession, non seulement ils furent, prétendaient-ils, menacés dans la curie par les soldats de Pompée et obligés, pour sauver leur vie, de s'échapper de la ville dans des vêtements d'esclaves; mais encore le sénat traita leur démarche toute constitutionnelle comme une tentative révolutionnaire, déclara la patrie en danger, et appela, selon la formule habituelle, les citoyens aux armes, en plaçant à leur tête les magistrats fidèles à la constitution [7 janvier 705 (49)].

C'en était trop. César avait été informé, par les tribuns qui s'étaient réfugiés dans son camp, de l'accueil qui avait été fait dans la capitale à ses propositions : il rassembla ses soldats de la troisième légion, qui avaient quitté leurs cantonnements de Tergeste (Trieste), pour se rendre à Ravenne, et leur exposa l'état des choses. Ce n'était pas seulement le maître des cœurs et des esprits dont la parole brillante, à ce moment solennel de sa destinée et de la destinée du monde, éclatait en traits de flamme; ce n'était pas seulement le général populaire et vainqueur, qui parlait aux soldats appelés par lui-même sous les drapeaux et qui le suivaient depuis huit ans avec un enthousiasme toujours croissant; c'était surtout l'homme d'État énergique et conséquent qui depuis dix-neuf ans avait défendu la cause de la liberté dans la bonne et la mauvaise fortune, qui avait bravé pour elle le poignard des assassins et les bourreaux de l'aristocratie, le glaive des Germains et les flots d'un océan inconnu, sans hésiter et sans trembler, qui avait brisé la constitution de Sylla, renversé le gouvernement du sénat, couvert et défendu la démocratie désarmée par ses combats au delà des Alpes; et il ne parlait pas à ce public de Clodius, dont l'enthousiasme républicain était depuis longtemps

réduit en cendres et poussière, mais aux jeunes populations des villes et villages de la haute Italie, qui accueillaient encore avec enthousiasme la pensée de la liberté politique, qui étaient encore capables de combattre et de mourir pour l'idéal, qui avaient reçu révolutionnairement de César le droit de cité, qui leur était refusé par le gouvernement, qui consentaient à voir César renverser la hache et les faisceaux, sachant par des œuvres certaines quel usage impitoyable l'oligarchie voulait en faire contre les Transpadans. Devant de pareils auditeurs, un tel orateur exposa la reconnaissance pour la conquête de la Gaule, que conservait la noblesse au général et à l'armée, la suspension des comices, le terrorisme exercé sur le sénat, le devoir sacré d'arracher à main armée à l'aristocratie le tribunat du peuple, conquis des siècles auparavant par leurs pères, les armes à la main, et de tenir l'antique serment qu'on prêtait pour soi-même et pour ses neveux, de génération en génération, de mourir pour le maintien du tribunat du peuple. Lors donc que lui, chef et général du parti populaire, lui qui, après l'échec de ses tentatives de bien, avait poussé la longanimité jusqu'aux dernières limites, appelait aux armes les soldats du peuple, pour le suivre dans cette suprême, inévitable et dernière lutte, contre une aristocratie détestée et méprisée, aussi perfide qu'implacable et ridiculement incorrigible, il n'y avait pas un officier ni un soldat qui voulût reculer. La marche en avant fut commandée; à la tête de son état-major, César passa l'étroit ruisseau qui séparait sa province de l'Italie, et au delà duquel la constitution commandait aux proconsuls de Gaule de se tenir. En foulant de nouveau, après neuf années d'absence, le sol de la patrie, il foulait en même temps le sentier de la révolution. Le dé était jeté.

CHAPITRE X

BRUNDISIUM, ILERDA, PHARSALE ET THAPSUS

Entre les deux maîtres collectifs de Rome, le sort des armes allait décider lequel des deux devait être le dominateur unique de Rome. Voyons comment se divisaient entre César et Pompée les ressources de la guerre qui allait s'ouvrir.

Situation relative des concurrents.

La puissance de César reposait surtout sur l'ascendant illimité qu'il possédait sur son parti. Si les idées de la démocratie et de l'aristocratie se réunissaient dans ce parti, ce n'était pas par suite d'une coalition accidentelle et passagère; mais il était dans l'essence d'une démocratie fondée sans constitution représentative, que la démocratie et la monarchie trouvassent en César leur suprême et plus haute expression. Politiquement et militairement, César décidait en première et dernière instance. Quelque estime qu'il fît des instruments de la puissance, ils n'étaient pour lui que des instruments. César était dans son parti sans collègue, entouré seulement d'adjudants qui étaient presque tous sortis de l'armée, et qui, instruits à l'école du soldat, ne s'informaient pas du but et des motifs, mais obéissaient sans conditions. Aussi au moment décisif où commença la guerre civile, un seul officier ou soldat lui refusa l'obéissance, et ce qui dessine la situation de César à l'égard de ses partisans, c'est que cet officier était

Puissance illimitée de César sur son parti.

Digitized by Google

Labiénus. le premier de tous. Labiénus avait partagé avec César toutes les aventures de l'époque mystérieuse de Catilina et toute la gloire de la conquête des Gaules, et avait commandé seul et conduit habituellement la moitié de l'armée ; il était incontestablement le plus ancien, le plus habile et le plus fidèle, comme le plus estimé et le plus honoré des lieutenants de César. En 704 encore, César lui avait donné le commandement supérieur de la Gaule citérieure, pour mettre en mains sûres ce poste de confiance et préparer à Labiénus le consulat. Mais Labiénus y entra en relation avec le parti opposé, et au commencement des hostilités, il se rendit au quartier général de Pompée et non à celui de César, et pendant toute la guerre civile, il combattit avec une obstination irritée son ancien ami et son général. Nous ne connaissons suffisamment ni le caractère de Labiénus ni les motifs de son changement de parti; mais nous ne voyons, en somme, en sa conduite, qu'une preuve de plus qu'un conquérant peut compter plus sûrement sur ses capitaines que sur ses maréchaux. Suivant toute apparence, Labiénus était une de ces personnalités qui réunissent aux plus grandes qualités militaires une incapacité politique complète, et qui, lorsqu'ils veulent par malheur ou peuvent faire de la politique, sont exposés à ces palinodies, dont l'histoire des maréchaux de Napoléon fournit tant d'exemples tragi-comiques. Il pouvait se considérer comme le second chef de la démocratie après César, et c'est en se voyant sans doute déçu dans cette espérance, qu'il passa dans le camp de son adversaire. On vit éclater dans cette circonstance, pour la première fois, l'inconvénient qui résultait pour César de ce qu'il n'avait jamais laissé se former dans ses camps des lieutenants capables de commander isolément, tandis que dans l'éparpillement inévitable de la guerre civile dans toutes les provinces de l'empire, il eût eu un besoin imminent de pareils hommes. Mais ce désavantage était compensé de beaucoup par un avantage capital et qui ne pouvait être acheté qu'à ce prix, l'unité du commandement supérieur.

L'unité du commandement présentait comme premier avantage la disposition des instruments de César. Sous ce rapport, l'armée venait en première ligne. Elle comptait encore neuf légions d'infanterie ou au plus cinquante mille hommes, qui avaient tous affronté l'ennemi et dont les trois quarts avaient fait toutes les campagnes des Celtes. La cavalerie se composait de mercenaires germains et noriques, dont l'utilité et la constance avaient été éprouvées dans la guerre contre Vercingetorix. Une guerre de huit ans, pleine de vicissitudes, contre une nation brave quoique inférieure aux Italiotes, au point de vue militaire, avait donné à César l'occasion d'organiser son armée, comme il savait seul l'organiser. La capacité physique est la première condition de l'utilité d'un soldat : dans les levées, César avait plus regardé à la force et à l'adresse des recrues qu'à leur fortune et à leur moralité. Mais l'efficacité d'une armée repose, comme celle de tout engin, sur la légèreté et la rapidité des mouvements : les soldats de César avaient atteint, pour la disponibilité instantanée et la rapidité de la marche, une perfection qui a été rarement égalée et jamais surpassée. La valeur est naturellement en première ligne; l'art d'exciter l'émulation militaire et l'esprit de corps, en sorte que la préférence donnée à certains soldats et à certains corps paraisse, à ceux qui sont retenus en arrière, la hiérarchie nécessaire de la bravoure, était pratiqué par César avec une merveilleuse habileté. Il habituait les soldats à ne pas connaître la crainte; il n'avertissait pas, quand cela pouvait se faire sans péril, les soldats d'une bataille imminente, et les jetait inopinément sur l'ennemi. Mais l'obéissance marchait de pair avec la bravoure. Le soldat était habitué à obéir sans demander pourquoi : on imaginait des incidents pour l'habituer à l'art difficile de l'obéissance aveugle. La discipline était forte, mais non pénible : on la resserrait quand on était devant l'ennemi; mais d'autres fois, surtout après la victoire, on la relâchait, et quand un soldat, du reste capable, aimait à se parfumer et à se

Armée de César.

Digitized by Google

parer d'armes élégantes, ou bien se rendait coupable de brutalité ou d'autres dérèglements même sérieux, mais qui ne touchaient pas directement aux choses militaires, on fermait facilement les yeux, et César faisait souvent la sourde oreille aux plaintes des provinciaux. Mais on ne pardonnait jamais la mutinerie, non seulement aux mutins, mais au corps tout entier. Le bon soldat ne doit pas être seulement capable, brave et obéissant, il doit être jovial et dispos, et les natures de génie ont seules le don, par l'exemple, par l'espérance, et surtout la conviction, d'habituer à un service dispos les machines animées qu'ils dirigent. Si l'officier, pour compter sur la bravoure de ses soldats, doit avoir vu avec eux le péril en face, César avait eu, comme général, l'occasion de tirer l'épée, et s'en était servi comme les plus braves : pour l'activité et pour la fatigue, il se traitait encore plus durement que ses soldats. Il avait soin que la victoire leur donnât autant d'espérance qu'au général lui-même. Il savait les enthousiasmer pour la cause de la démocratie, autant que ce temps prosaïque permettait l'enthousiasme. Nous avons déjà raconté comment il faisait luire aux yeux de ses soldats qui, pour la plupart, étaient des Transpadans, l'espérance de voir leur patrie obtenir l'égalité civique. On comprend facilement que les récompenses matérielles ne manquaient pas, aussi bien pour les faits d'armes particuliers que pour l'universalité des soldats : les officiers étaient dotés, les soldats recevaient de l'argent, et on leur faisait espérer pour le triomphe des présents magnifiques. Mais César savait surtout, en vrai chef d'armée, tirer de chaque ressort petit ou grand de ce puissant instrument un emploi utile. L'homme ordinaire est fait pour servir, et il n'a pas d'objection à être un instrument, quand il sent qu'un maître le dirige. Le regard d'aigle du général, partout et toujours présent, s'étendait à toute l'armée; il récompensait et punissait équitablement; et il savait employer la capacité de chacun suivant sa mesure, de sorte qu'il ne semblait pas exploiter ni jouer avec le sang et la sueur des

moindres hommes, et obtenait ainsi, quand cela était nécessaire, un dévoûment qui allait jusqu'à la mort. Sans laisser le regard du soldat s'arrêter longtemps sur les affaires générales, César lui laissait voir assez de la situation politique pour être reconnu par lui comme un général et un homme d'État idéal. Il traitait les soldats, non comme ses égaux, mais comme des hommes qui étaient capables d'entendre et de dire la vérité, et qui devaient ajouter foi aux promesses et aux assurances de leur général, sans soupçonner de supercherie ni écouter les cancans; il voyait en eux de vieux camarades de bataille et de victoire, qu'il connaissait presque tous nominativement, et qui avaient tous contracté dans leurs longues campagnes une relation plus ou moins personnelle avec leur chef; de bons compagnons, avec lesquels son esprit jovial et élastique aimait à converser avec confiance, des subordonnés dont il savait apprécier les services, et dont il avait le devoir sacré de venger la défaite ou la mort. Peut-être ne s'est-il jamais trouvé une armée qui fût aussi complétement ce que doit être une armée : une machine appropriée à son objet et dans la main d'un maître qui sait en faire jouer les ressorts. Les soldats de César étaient et se sentaient décuplés dans leur force. Il ne faut pas oublier que dans la tactique romaine, qui reposait sur le combat de mêlée et surtout à l'arme blanche, le soldat romain était plus réellement supérieur aux recrues qu'il ne l'est aujourd'hui (1). Mais il y avait en eux autre chose qu'une bravoure supérieure qui

(1) Un centurion prisonnier de la 10e légion de César expliqua au général en chef ennemi qu'il était prêt à lutter, avec dix de ses soldats, contre la meilleure cohorte ennemie (500 hommes), *Bell. Af.*, 45. Dans le système militaire des anciens, disait Napoléon, le combat était un combat singulier; ce qui, dans la bouche du soldat d'aujourd'hui, ne serait qu'une forfanterie, était rigoureusement vrai dans celle du centurion. L'esprit militaire qui animait l'armée de César se voit dans les récits que contiennent ses mémoires sur les guerres d'Afrique et la seconde guerre d'Espagne, dont les uns paraissent avoir eu pour auteur un officier de deuxième ordre, et les autres ne sont, sous tous les rapports, qu'un journal de camp subalterne.

Digitized by Google

décourageait les ennemis, c'était la confiance inébranlable qui attachait les soldats de César à leur général. Il est peut-être sans exemple dans l'histoire, qu'un général, entraînant ses soldats dans une guerre civile, n'ait été abandonné par aucun d'eux, officiers ou soldats, à l'exception déjà mentionnée de Labiénus. L'ennemi espérait une désertion sur une vaste échelle; il fut trompé dans cette espérance, comme antérieurement dans celle de séparer l'une de l'autre l'armée de Lucullus et celle de César; Labiénus lui-même parut dans le camp de Pompée avec une troupe de cavaliers celtes et germains, mais sans un seul légionnaire. Les soldats, comme s'ils eussent voulu prouver que la guerre les intéressait autant que leur général, résolurent entre eux de faire crédit à leur général de leur solde, que César avait promis de doubler au moment de l'ouverture de la guerre civile, et voulurent soutenir de leurs propres ressources leurs camarades pauvres; en outre, chaque officier subalterne arma et paya de sa propre bourse un cavalier.

Étendue de la domination de César.

Si César avait ce qui lui était nécessaire : une puissance politique illimitée et une armée d'une solidité inébranlable, cette puissance ne s'étendait que sur un territoire relativement restreint. Il dominait surtout la province de la haute Italie. Cette contrée n'était pas seulement la mieux peuplée de toute l'Italie, mais la plus dévouée à la cause démocratique. L'esprit qui y régnait se voit par la conduite d'une division de recrues d'Opitergium (Oderzo, dans la délégation de Trévise), qui, peu de temps après l'ouverture de la guerre dans les eaux illyriennes, furent entourés sur un misérable transport par les vaisseaux ennemis, et qui au lieu de se rendre, se laissèrent accabler de traits jusqu'au coucher du soleil : ceux qui avaient survécu au combat se donnèrent eux-mêmes la mort la nuit suivante. On comprend ce qu'on pouvait inspirer à une pareille population. Elle avait donné déjà à César le moyen de doubler son armée primitive, et lui donnerait, après l'ouverture des hostilités, une somme considérable de recrues. Dans l'Italie proprement dite, au contraire, l'influence de César

balançait à peu près celle de son adversaire. Quoique par une manœuvre adroite, il eût su mettre le parti de Caton dans son tort, et qu'il eût réussi à persuader de son bon droit tous ceux qui cherchaient un prétexte pour devenir neutres avec tranquillité, comme la majorité du sénat, ou pour prendre son parti, comme ses soldats et les Transpadans, la masse des citoyens ne s'y était pas laissé tromper, et quand le commandant de la Gaule dirigea ses légions sur Rome, en dépit de toutes les chicanes de légalité, elle vit dans Caton et dans Pompée les défenseurs de la république légitime, et dans César l'usurpateur démocratique. On attendait partout du neveu de Marius, du beau-fils de Cinna, de l'allié de Catilina le retour des troubles de Marius et de Cinna, la réalisation des saturnales de l'anarchie projetée par Catilina, et si César trouvait, pour cette raison, des alliés, si les réfugiés politiques cherchaient protection auprès de lui, si la canaille de la ville et de la campagne s'agita à la nouvelle de son approche, c'étaient là des amis plus dangereux que des ennemis. César avait dans les provinces et dans les États clients moins d'influence encore qu'en Italie. La Gaule transalpine jusqu'au Rhin et jusqu'au Canal lui obéissait, et les colons de Narbonne ainsi que les citoyens romains qui y étaient établis, lui étaient dévoués; mais même dans la province de Narbonne, le parti de la constitution avait de nombreux partisans, et les provinces nouvellement conquises étaient plutôt, dans la guerre civile imminente, un fardeau qu'un avantage; car il ne pouvait, pour de bonnes raisons, faire aucun usage de l'infanterie celte, et encore moins de la cavalerie. César avait cherché un appui dans les autres provinces et dans les États voisins, tout à fait ou à demi indépendants : il avait fait aux princes de riches présents, il avait fait de grands travaux dans certaines villes et leur avait promis, en cas de besoin, son appui financier et militaire; mais, en somme, il n'avait que médiocrement réussi, et ses alliances avec les princes germains et celtes des contrées du Rhin et du Danube, et particulièrement celle qu'il fit avec le roi

Provinces.

des Noriques, Voctio, sérieuse pour le recrutement de la cavalerie, furent les seules qui eurent pour lui quelque importance.

La coalition.

Si César commençait la lutte comme simple gouverneur de la Gaule, sans autre ressource essentielle que des lieutenants habiles, une armée fidèle et une province dévouée, Pompée la commençait comme chef effectif de la république romaine, et en pleine possession des ressources disponibles du gouvernement régulier du grand empire romain. Mais si sa situation était politiquement et militairement beaucoup plus brillante, elle était beaucoup moins nette et solide. L'unité du commandement, que la position de César lui assurait nécessairement, était incompatible avec la coalition ; et bien que Pompée, trop soldat pour ne pas sentir cet inconvénient, voulût s'arracher à sa domination et se fit nommer, par le sénat, général en chef des armées de terre et de mer, avec des pouvoirs sans contrôle et sans limites, on ne pouvait refuser à la coalition une influence prépondérante sur la direction politique et même une action occasionnelle et par là même doublement nuisible sur le commandement militaire. Le souvenir d'une guerre de vingt ans, conduite des deux parts avec violence, entre Pompée et le parti de la constitution, la conviction bien établie des deux côtés et péniblement dissimulée que la première conséquence de la victoire serait la rupture entre les vainqueurs, le mépris qu'on se témoignait de part et d'autre, et non sans raison, le nombre restreint de gens distingués et influents dans les rangs de l'aristocratie et l'infériorité morale et intellectuelle de tous les intéressés, laissaient voir, chez les ennemis de César, une communauté d'action antinormale et forcée, qui formait un contraste fâcheux avec l'unité et la cohésion des adversaires.

Terrain de la coalition.

Bien que le désavantage d'une coalition de deux ennemis contre un troisième fût vivement senti par les adversaires de César, cette coalition était cependant encore une puissance redoutable. Elle dominait exclusivement la mer : tous les ports, tous les vaisseaux de guerre, tout le matériel des flottes était à sa disposition. Les

deux Espagnes, qui étaient pour Pompée ce que les Gaules étaient pour César, étaient dévouées à leurs maîtres et entre les mains de gouverneurs habiles et fidèles. Dans les autres provinces, naturellement à l'exception des deux Gaules, les places de gouverneurs et de commandants étaient, sous l'influence de Pompée et de la minorité du sénat, occupées par des hommes sûrs. Les États clients avaient pris avec une grande résolution le parti de Pompée contre César. Les princes les plus importants, ainsi que les grandes villes, avaient eu, dans les longues vicissitudes de la carrière de Pompée, des relations personnelles étroites avec ce général; dans la guerre contre les partisans de Marius, il avait été le compagnon d'armes des rois de Numidie et de Mauritanie, et il avait rétabli le royaume du premier; dans la guerre de Mithridate, il avait relevé, outre une foule d'autres petites principautés spirituelles et temporelles, les royaumes de Bosphore, d'Arménie et de Cappadoce, créé le royaume galate de Déjotarus; la guerre d'Égypte avait été entreprise par son influence, et ses adjudants avaient rétabli la domination des Lagides. La ville même de Massalia, dans la propre province de César, lui devait, outre beaucoup de faveurs, un agrandissement considérable de territoire, au moment de la guerre de Sertorius, et l'oligarchie qui y dominait était, avec celle de Rome, en union étroite et en relations suivies. Ces considérations personnelles et ces circonstances, ainsi que la gloire du vainqueur dans trois parties du monde, qui éclipsait de beaucoup, dans ces portions éloignées de l'empire, celle du conquérant des Gaules, nuisaient beaucoup moins à César que les intentions et les vues assez connues de l'héritier de Caius Gracchus sur la nécessité de la réunion des États dépendants, et l'utilité de la colonisation provinciale. Aucun des dynastes ne se voyait plus directement menacé de ce danger que Juba, roi de Numidie. Non-seulement depuis des années et même pendant la vie de son père Hiempsal, il avait souvent discuté et avec passion personnellement avec César, mais récemment

Juba de Numidie.

Curion, le premier des adjudants de César, venait de faire aux citoyens romains la proposition de soumettre le royaume de Numidie. S'il devait enfin arriver que les États voisins indépendants dussent prendre part à la guerre civile de Rome, le seul roi vraiment puissant, celui des Parthes, par suite de l'alliance contractée par Pakoros avec Bibulus, s'allierait avec le parti aristocratique, tandis que César était bien trop Romain pour s'associer, par intérêt de parti, avec le vainqueur de son ami Crassus.

L'Italie contre César.

En ce qui concerne l'Italie, la grande majorité des citoyens était, comme nous l'avons dit, contre César : d'abord naturellement, toute l'aristocratie avec son immense clientèle, et, à peu près au même degré, la haute finance, qui ne pouvait guère espérer de conserver, dans une réforme sérieuse de la république, ses tribunaux de jurés et son monopole de pressuration des provinces. On trouvait les mêmes sentiments antidémocratiques chez les petits capitalistes, les propriétaires ruraux, et, en général, tous ceux qui avaient quelque chose à perdre : en pareil cas, il est vrai, le souci des prochains termes de l'impôt et celui de l'ensemencement et de la moisson dominaient tout le reste.

L'armée pompéienne.

L'armée, sur laquelle s'appuyait Pompée consistait principalement en troupes espagnoles, sept légions habituées à la guerre, et sur lesquelles on pouvait entièrement compter, et auxquelles se joignaient les divisions de troupes, il est vrai, faibles et dispersées en Syrie, en Asie, en Macédoine, en Afrique et en Sicile. En Italie, il n'y avait sous les armes que les deux légions rendues par César, dont l'effectif ne s'élevait pas à plus de 7,000 hommes, et dont la fidélité était plus que douteuse, attendu que ces soldats, levés dans la Gaule citérieure et ayant suivi César dans toutes ses campagnes, avaient été outrés de l'intrigue honteuse qui les avait obligés à changer de camp, et regrettaient vivement le général qui, au moment de leur départ, avait remis généreusement à chaque soldat les présents qui lui avaient été promis. Mais, outre que les troupes espagnoles pouvaient arriver en Italie au

printemps, soit par la Gaule, soit par la mer, on pouvait trouver en Italie le contingent des trois légions levées en 699 (55), et la levée italique de 702 (52), qui était seulement en congé. En comptant cette réserve, le nombre des soldats dont pouvait disposer Pompée, sans les sept légions d'Espagne et celles qui étaient dispersées dans les autres provinces, s'élevait, en Italie seulement, à dix légions ou près de 60,000 hommes (1), de sorte que ce n'était pas une exagération que de prétendre, comme il le faisait, qu'il n'avait qu'à frapper le sol de son pied pour en faire sortir des légions. Il avait, il est vrai, besoin de temps, quoique d'un temps restreint, pour mobiliser ces troupes : les rôles étaient prêts pour la levée des soldats destinés par le sénat au service, à la suite de l'ouverture de la guerre civile. Immédiatement après la résolution décisive du sénat, 7 janvier 705 (49), au milieu de l'hiver, les hommes les plus distingués de l'aristocratie s'étaient rendus dans les diverses provinces, pour hâter la réunion des recrues et l'armement des contingents. On manquait de cavalerie, car on était habitué à compter pour la former sur la province et surtout sur les contingents celtes; pour avoir au moins un commencement d'organisation, trois cents gladiateurs appartenant à César furent tirés des écoles de gladiateurs de Capoue et mis à cheval, ce qui causa un tel mécontentement que Pompée les licencia, et prit 300 cavaliers parmi les bergers à cheval de l'Apulie.

Dans les caisses, la marée était basse comme de coutume : on était occupé à grossir l'argent disponible avec les caisses et même les trésors religieux des municipes.

La guerre s'ouvrit, dans ces circonstances, au commencement de janvier 705 (49). Les troupes en état de se mettre en marche consistaient : du côté de César, en une légion, 5,000 hommes d'in- César prend l'offensive.

(1) Pompée lui-même donnait ce chiffre (Cæs., *B. C.*, I, 6). Ce qui le confirme, c'est que Pompée perdit en Italie 60 cohortes ou 30,000 hommes, et en conduisit 25,000 en Grèce (Cæs., *B. C.* III, 10).

fanterie et 300 cavaliers à Ravenne, qui par la chaussée était éloignée de 50 milles; du côté de Pompée, en deux faibles légions, 7,000 hommes d'infanterie, et une petite troupe de cavalerie, sous Appius Claudius, à Luceria, à peu près également éloignée par la chaussée de la capitale. Les autres troupes de César, outre les divisions de recrues encore en voie d'instruction, étaient moitié sur la Saône et la Loire, moitié en Belgique, tandis que les réserves italiques de Pompée se rassemblaient de toutes parts; bien avant que les têtes de colonnes des troupes transalpines de César pussent entrer en Italie, il fallait rencontrer une armée bien supérieure. C'était, semblait-il, une folie, avec une armée forte comme celle de Catilina, et sans réserve effective, de prendre l'offensive contre une armée supérieure et qui grossissait chaque jour : mais c'était une folie dans le genre de celle d'Hannibal. Si le commencement des hostilités était ajourné au printemps, les troupes espagnoles de Pompée prenaient l'offensive dans la Gaule transalpine, ses troupes italiques dans la Gaule cisalpine, et Pompée, égal à César comme tacticien et supérieur en expérience, était, dans une campagne aussi régulièrement conduite, un rival redoutable. Mais peut-être Pompée, habitué à opérer lentement et sûrement avec des forces supérieures, se laisserait-il dérouter par une attaque tout à fait improvisée, et ce qui ne pouvait pas décontenancer la treizième légion de César après la première épreuve de l'invasion gauloise et la campagne d'hiver chez les Bellovaques, la soudaineté de l'attaque et les souffrances d'une campagne d'hiver pouvaient désorganiser des troupes formées de vieux soldats césariens ou de recrues mal exercées ou encore en voie d'instruction. César entra donc en Italie (1). Deux chaussées menaient alors de la Romagne

Marche en avant de César.

(1) Le décret du sénat était du 7 janvier; le 18, on savait déjà depuis plusieurs jours à Rome que César marchait en avant (Cic., *ad Att.*, VII, 10, — IX, 10, 4); le messager avait mis au moins trois jours pour aller de Rome à Ravenne. L'ordre de marcher doit donc être du 12 janvier, ce qui, suivant la réduction courante, correspond au 24 novembre 704 (50).

vers le sud : la voie Emilia Cassia, qui allait de Bononia par l'Apennin à Arretium et Rome, et la voie Popilia Flaminia, qui allait de Ravenne à Fanum par la côte de l'Adriatique, et qui, se bifurquant en cet endroit, conduisait dans la direction de l'ouest par la passe de Furlo à Rome, et dans la direction du sud à Ancône, et de là en Apulie. Marcus Antonius gagna Arretium par la première, César prit lui-même la seconde. Ils ne trouvèrent nulle part de résistance : les officiers de la levée n'étaient pas des militaires, les recrues n'étaient pas des soldats, les villes du pays n'avaient pas d'autre souci que de n'être pas assiégées. Lorsque Curion arriva avec 1,500 hommes à Iguvium, où environ deux mille recrues d'Ombrie s'étaient rassemblées sous le préteur Quintus Minucius Thermus, à la première nouvelle de son approche, général et soldats s'éloignèrent; et il en fut de même partout en petit. César avait le choix de marcher ou bien contre Rome, dont les cavaliers d'Arretium s'étaient approchés à une distance de 28 milles, ou contre les légions campées à Luceria. Il choisit ce dernier parti. La consternation de ses adversaires fut prodigieuse. Pompée apprit à Rome la nouvelle de la marche de César; il sembla d'abord vouloir défendre la ville; mais lorsque la nouvelle de l'entrée de César dans le Picénum et de ses premiers succès dans cette contrée y arriva, il y renonça et ordonna l'évacuation. Une terreur panique, augmentée par la fausse nouvelle que les cavaliers de César s'étaient déjà montrés aux portes de la ville, s'empara de la haute société. Les sénateurs, à qui on avait annoncé que tout homme qui resterait dans la ville serait traité comme un complice du rebelle César, se précipitèrent au dehors. Les consuls eux-mêmes avaient tellement perdu la tête, qu'ils ne surent pas mettre les caisses publiques en sûreté; et lorsque Pompée leur ordonna de s'en occuper tandis qu'il en était encore temps, ils lui expliquèrent qu'ils regardaient comme plus sûr qu'il occupât d'abord le Picénum. On ne savait que faire; ainsi on avait tenu un grand conseil de guerre à Teanum Sidici-

Rome évacuée.

Digitized by Google

num (23 janvier), où se trouvaient Pompée, Labiénus et ses deux consuls. Bientôt on reçut de nouvelles propositions d'accommodement de César : il offrait de licencier son armée, de livrer les provinces aux successeurs désignés, et de se présenter régulièrement au consulat, pourvu que Pompée se rendit en Espagne et qu'on désarmât en Italie. La réponse fut que si César retournait lui-même dans sa province, on s'engageait à faire désarmer en Italie et à obtenir du sénat une résolution qui renverrait Pompée en Espagne. Si ce n'était pas une simple supercherie, ce devait être une acceptation de la proposition, mais ce fut en fait le rejet. L'entrevue que César désirait avec Pompée fut refusée par celui-ci et devait l'être, afin que la défiance légitime du parti de la constitution ne s'accrût pas par l'apparence d'une nouvelle coalition avec César. Quant à la direction des opérations, on décida à Teanum que Pompée prendrait le commandement des troupes stationnées à Luceria, et sur lesquelles, malgré les soupçons qu'on avait sur leur fidélité, reposaient toutes les espérances ; qu'il entrerait avec ses troupes dans le Picénum, sa patrie et celle de Labiénus; que, comme trente ans auparavant, il y appellerait personnellement les milices aux armes, et que, à la tête des fidèles Picentins et des anciennes cohortes aguerries de César, on essaierait d'arrêter l'ennemi. Il s'agissait seulement de savoir si le Picénum tiendrait jusqu'à ce que Pompée arrivât à son secours. César avait réuni son armée et était entré dans le Picénum par la route des côtes. Là les préparatifs étaient aussi en pleine activité : dans la ville la plus septentrionale du Picénum, Auximum, il y avait un rassemblement considérable de recrues sous les ordres de Publius Attius Varus; mais à la prière de la municipalité, Varus évacua la ville, avant que César parût, et une poignée de soldats qui rencontrèrent cette troupe non loin d'Auximum la mit en pleine déroute, après un court engagement qui fut le premier de cette guerre. Caius Lucilius Hirrus évacua bientôt également Camerinum avec 3,000 hommes, Publius Lentulus Spin-

ther, Asculum avec 5,000 hommes. Les populations entièrement dévouées à Pompée émigrèrent en masse et suivirent leur chef au delà des frontières; la contrée était déjà perdue, lorsqu'on y vit arriver l'officier chargé par Pompée d'organiser la défense, Lucius Vibullius Rufus, qui n'était pas un sénateur distingué, mais un militaire expérimenté : il dut se contenter d'enlever aux officiers incapables de la milice les six à sept mille recrues qu'on avait sauvées et de les conduire ensuite au quartier le plus prochain. C'était Corfinium, le centre des levées dans les territoires albains, marses et péligniens : les masses de recrues qui y étaient rassemblées et qui s'élevaient à près de 15,000 hommes étaient les contingents des contrées les plus belliqueuses et les plus dévouées de l'Italie, et la fleur de l'armée en formation du parti de la constitution. Lorsque Vibullius y arriva, César était encore éloigné de plusieurs marches. Il n'était pas difficile, conformément aux instructions de Pompée, de quitter ce lieu et de conduire à l'armée principale en Apulie les recrues du Picénum délivrées et celles qui étaient rassemblées à Corfinium. Mais le commandant de Corfinium était le successeur désigné de César, Lucius Domitius, un des entêtés les plus bornés de l'aristocratie romaine : et celui-ci non-seulement refusa de suivre les ordres de Pompée, mais il empêcha Vibullius de marcher vers l'Apulie avec le contingent du Picénum. Il était tellement persuadé que Pompée ne temporisait que par entêtement et qu'il devait nécessairement arriver à son secours, qu'il ne se prépara pas même sérieusement à soutenir un siége, et qu'il ne rassembla pas les troupes de recrues dispersées dans les villes du Picénum. Pompée ne vint pas, attendu qu'il voulait bien garder ses deux fidèles légions comme réserve de la milice du Picénum, mais non pas livrer bataille à César avec elles seules. Au lieu de lui, ce fut César qui arriva (14 février). A ses troupes s'étaient jointes, dans le Picénum la douzième légion, et devant Corfinium la huitième légion de la Transalpine, et en outre il avait pu former, avec des pri-

Corfinium assiégé.

sonniers ou avec des soldats de Pompée qui s'étaient volontairement présentés, ou des recrues puisées partout, trois nouvelles légions, en sorte que devant Corfinium il était déjà à la tête d'une armée de 40,000 hommes, composée, pour moitié, de gens ayant déjà servi. Tant que Domitius put compter sur l'armée de Pompée, il fit garder la ville; lorsque les lettres de ce dernier l'eurent enfin détrompé, il résolut de ne tenir en aucune façon dans un poste perdu, ce qui aurait rendu à son parti le plus grand service, ni même de capituler ; mais tandis qu'il faisait annoncer aux simples soldats la délivrance comme imminente, il décampa, la nuit suivante, avec les officiers supérieurs. Il ne sut pas même organiser ce plan ingénieux. Ce procédé désespéré le perdit. Une partie des contingents se mutina : les recrues marses, qui ne pouvaient pas croire à une pareille infamie de la part de leur général, voulurent marcher contre les rebelles; mais il fallut bientôt se rendre à la vérité, et alors toute la garnison se saisit de l'état-major, et se rendit tout entière avec lui à César (20 février). Le corps de 3,000 hommes d'Albe et 1,500 recrues de Terracina se rendirent immédiatement, dès que les patrouilles de cavalerie de César parurent : une troisième division de 3,500 hommes à Sulmo avait déjà été obligée de capituler.

Pompée à Brundisium.

Pompée avait considéré l'Italie comme perdue, dès que César était entré dans le Picénum : il voulait seulement ajourner autant qu'il le pourrait l'embarquement, pour sauver ce qu'il pourrait des milices. Il s'était enfin mis en marche pour gagner Brundisium, le port le plus voisin. Là se trouvaient les deux légions de Luceria, et ce que Pompée avait pu rassembler à la hâte de recrues dans l'Apulie dépeuplée, ainsi que les contingents que les consuls et les autres délégués avaient pu mener à Brundisium : là se rendirent aussi en grand nombre les réfugiés politiques, et parmi eux les premiers sénateurs avec leurs familles. L'embarquement commença; mais les vaisseaux préparés ne suffisaient pas pour transporter en une seule fois une masse d'hommes qui s'élevait

déjà à 25,000 têtes. Il n'y avait donc plus qu'à diviser l'armée. La plus forte moitié mit à la voile (4 mars). Avec la plus petite partie d'environ 10,000 hommes, Pompée attendit à Brundisium le retour de la flotte. Quelque désirable qu'il fût, pour une tentative quelconque de reprendre possession de l'Italie, de posséder Brundisium, on n'espérait pas cependant tenir longtemps contre César. Celui-ci était arrivé devant la ville sur ces entrefaites, et le siége commençait. Il chercha avant tout à fermer le goulet du port par des digues et des ponts flottants, pour empêcher la rentrée de la flotte à son retour; mais Pompée fit armer des transports qui se trouvaient dans le port, et sut empêcher qu'on ne fermât l'entrée du port jusqu'au moment où la flotte parut, et où le reste de l'armée, en dépit de la surveillance étroite des assiégeants et des dispositions hostiles des habitants de la ville, parvint à en sortir jusqu'au dernier homme, et arriva en Grèce sans avoir été atteinte par César. Le manque de flotte avait fait échouer le siége; il empêcha également toute poursuite ultérieure.

Embarquement pour la Grèce.

Dans une campagne de deux mois, sans un seul combat sérieux, César avait dispersé une armée de dix légions, au point que la moitié à peine avait pu s'échapper en fuyant à travers la mer, et que l'Italie tout entière avec la capitale et les caisses de l'État, et tous les approvisionnements étaient au pouvoir de César. Ce n'était pas sans raison que le parti vaincu gémissait sur la merveilleuse célérité, la prévoyance et l'énergie du « monstre. »

Résultats militaires et financiers de l'occupation de l'Italie.

Cependant on pouvait se demander si César gagnait plus à la conquête de l'Italie qu'il ne perdait. Au point de vue militaire, il avait enlevé, il est vrai, à l'adversaire, des ressources considérables, et les avait, de plus, rendues disponibles pour lui. Déjà, au printemps de 705 (49), son armée comptait, par suite des levées qui avaient été organisées en masses, outre neuf vieilles légions, un nombre important de légions de recrues. D'autre part, cependant, non-seulement il était nécessaire de laisser en Italie

une armée d'occupation considérable, mais encore de prendre des mesures contre le danger probable d'un blocus du commerce maritime, et, par suite, d'une famine à Rome, et la question militaire, déjà difficile pour César, se compliquait encore de cette difficulté. Financièrement, il était important pour César d'avoir pu s'emparer des caisses publiques, où il avait trouvé 4,105 livres d'or et 900,000 livres d'argent (près de 70,000,000); mais les principales sources de revenus, c'est-à-dire les impôts de l'Orient, étaient encore aux mains de l'ennemi, et les besoins croissants de l'armée, ainsi que la nécessité nouvelle de s'occuper de la population romaine, exigeaient des ressources pour lesquelles ces sommes énormes étaient tellement insuffisantes, que César fut bientôt obligé de faire appel au crédit particulier; et comme cette ressource devait lui manquer bientôt, on devait s'attendre à des confiscations en masse.

Résultats politiques de la campagne.

De grandes difficultés se préparaient également dans les circonstances politiques qu'avait créées l'invasion de l'Italie. L'inquiétude que causait aux classes riches l'imminence de l'anarchie était universelle. Amis et ennemis voyaient en César un second Catilina : Pompée, croyait-on, affectait de croire que César n'avait été poussé à la guerre civile que par l'impossibilité de payer ses dettes. Cela était tout simplement absurde; mais les antécédents de César n'étaient rien moins que rassurants, et encore moins rassurant était son entourage. Des individus de la plus détestable réputation, des compagnons tels que Quintus Hortensius, Caius Curion, Marcus Antonius, celui-ci beau-fils du Lentulus qui avait été exécuté sur l'ordre de Cicéron après la conspiration de Catilina, y jouèrent les premiers rôles : les premiers postes de confiance étaient donnés à des hommes qui avaient renoncé depuis longtemps à compter leurs dettes; on voyait les fonctionnaires césariens non-seulement entretenir des danseuses, — les autres en faisaient autant — mais se montrer publiquement avec de pareilles créatures. Devait-on s'étonner que des

Digitized by Google

hommes sérieux et politiquement impartiaux attendissent une amnistie pour tous les criminels exilés, l'abolition des registres des créanciers, des mesures étendues de confiscation, de proscription et de meurtre?

Cependant, cette fois encore, « le monstre » trompa l'attente de ses ennemis comme celle de ses amis. Déjà, lorsque César s'était emparé de la première ville d'Italie, Ariminum, il avait défendu aux soldats de se montrer armés dans l'intérieur de la ville; les villes avaient été mises à l'abri de toute déprédation, qu'elles eussent reçu César en ami ou en ennemi. Lorsque la garnison révoltée livra le lendemain soir Corfinium, il ajourna, contre toutes les règles militaires, l'occupation de la ville jusqu'au lendemain matin, uniquement pour ne pas l'exposer à l'entrée nocturne de ses soldats irrités. Parmi les prisonniers, il enrôlait dans son armée les simples soldats politiquement inoffensifs : il pardonnait aux officiers et les laissait vivre en liberté, sans distinction de personne et sans exiger d'eux aucune promesse, et il leur faisait restituer ce qu'ils réclamaient comme propriété particulière, sans trop scruter la légitimité des prétentions. Lucius Domitius lui-même fut ainsi traité, et on envoya à Labiénus dans le camp ennemi l'or et le bagage qu'il avait laissés. Au milieu de la plus grande détresse financière, on ne toucha pas aux biens immenses des adversaires présents ou absents. César aimait mieux emprunter à ses amis que d'irriter contre lui les populations par l'exercice du droit légitime, il est vrai, mais tombé en désuétude de lever l'impôt foncier. Le vainqueur ne regardait comme résolue par la victoire que la moitié, et non la plus difficile, des problèmes qui se dressaient devant lui. Il n'espérait dans la durée de son succès, comme il le disait lui même, que par un pardon sans condition accordé aux vaincus, et pendant toute la marche de Ravenne à Brundisium, il renouvela incessamment ses propositions d'une entrevue personnelle avec Pompée, et d'un accommodement raisonnable. Mais si l'aristo-

Menaces des émigrés.

cratie, déjà auparavant, n'avait pas voulu entendre parler de réconciliation, une émigration inattendue et précipitée avait changé son ressentiment en fureur, et les projets de vengeance des vaincus contrastaient avec la modération du vainqueur. Les communications qui arrivaient du camp des émigrés aux armées d'Italie ne parlaient que de projets de confiscation, de proscription, de plans d'épuration du sénat et du gouvernement, auprès desquels la restauration de Sylla n'était qu'un jeu d'enfant, et qui consternaient leurs partisans raisonnables. L'emportement de l'impuissance et la modération de la force produisaient leurs effets. La masse, qui faisait passer les intérêts matériels avant ceux de la politique, se jeta dans les bras de César. Les villes de province portaient aux nues l'équité, la modération, l'habileté du vainqueur, et les ennemis mêmes étaient obligés d'avouer que ces éloges étaient mérités. La haute finance, les fermiers d'impôts et les jurés n'avaient plus aucune envie, après le naufrage que le parti de la constitution avait essuyé en Italie, de se confier aux mêmes administrateurs; les capitaux reparaissaient, et les riches seigneurs recommençaient leur tâche journalière de dresser les livres d'impôts. La grande majorité du sénat, au moins sous le rapport numérique (car les plus illustres et les influents des sénateurs n'en faisaient plus partie), était, en dépit des ordres de Pompée et des consuls, demeurée en Italie et même en partie dans la capitale, et s'accommodait du nouveau gouvernement. La douceur si bien calculée de César, même dans son exagération apparente, atteignait son but : calmer l'anxiété que causait aux classes aisées la menace de l'anarchie. Ce n'était là pour l'avenir qu'un gain éphémère. Prévenir l'anarchie et la crainte presque aussi dangereuse qu'elle causait, était la condition essentielle de la réorganisation de la république. Mais pour le moment, cette douceur était plus dangereuse pour César que ne l'eût été le renouvellement des folies de Cinna et de Catilina : elle faisait de ses amis des ennemis, et ne lui réconciliait pas

Le gros des gens semble gagné à César.

Colère du parti anarchique contre César.

Digitized by Google

ses ennemis. La clique catilinienne qui entourait César murmurait de voir le meurtre et le pillage ajournés. On devait attendre de ces amis décriés, corrompus et quelquefois pleins de talent, une redoutable opposition. Les républicains de toutes les nuances n'avaient été ni vaincus ni réconciliés par la clémence du vainqueur. Suivant le crédo du parti de Caton, le devoir envers ce qu'ils appelaient la patrie passait avant tout autre : ceux mêmes qui devaient à César la liberté et la vie demeuraient obligés à prendre les armes contre lui ou tout au moins à conspirer. Les fractions les moins décidées du parti de la constitution semblaient prêtes, il est vrai, à accepter paix et protection du nouveau monarque ; mais ils ne cessaient pas pour cela d'avoir de la répugnance pour la monarchie et pour le monarque. Plus le changement de constitution devenait imminent, plus la grande majorité des citoyens sentait renaître en elle, tant dans la capitale facilement surexcitée que dans les populations plus énergiques de la campagne et des provinces, un vif sentiment d'ardeur républicaine : en ce sens, les amis de la constitution à Rome avaient raison d'annoncer à leurs partisans exilés que là toutes les classes et tous les individus étaient bien disposés pour Pompée. Les dispositions hostiles de tous ces gens s'accroissaient encore par l'influence morale que les partisans plus décidés et d'une classe plus élevée exerçaient précisément, comme exilés, sur les inférieurs et sur la masse. Le noble rougissait de rester en Italie ; le demi-aristocrate aurait cru faire acte de plébéien s'il n'avait pas été en exil avec les Domitius et les Metellus, et s'il restait sur les bancs du sénat à côté des nullités césariennes. La douceur même du vainqueur donnait à cette opposition silencieuse une importance croissante : César ayant une fois renoncé au terrorisme, ses ennemis secrets semblaient pouvoir montrer sans beaucoup de danger leur répugnance pour le nouveau régime.

Le parti républicain en Italie.

Bientôt il fit sous ce rapport des expériences remarquables avec le sénat. César avait commencé la lutte pour arracher le sénat

Résistance passive du sénat contre César.

terrorisé à ses oppresseurs. C'était maintenant un fait accompli; il demandait donc au sénat l'approbation des faits accomplis, et la toute-puissance nécessaire pour continuer la guerre. Dans ce but, lorsque César parut devant Rome (à la fin de mars), les tribuns du peuple de son parti convoquèrent pour lui le sénat (1er avril). La réunion fut nombreuse; mais des sénateurs demeurés en Italie, les plus illustres étaient absents, et parmi eux le chef de la majorité servile, Marcus Cicéron et le propre beau-frère de César, Lucius Pison : ce qui fut plus grave encore, c'est que ceux qui étaient présents ne parurent pas disposés à voter les propositions de César. Lorsque César parla d'une dictature pour la continuation de la guerre, un des deux consulaires présents, Servius Sulpicius Rufus, homme honoré, qui ne demandait qu'à mourir tranquillement dans son lit, dit que César mériterait bien de la patrie s'il voulait renoncer à porter la guerre en Grèce et en Espagne. Lorsque César demanda au sénat de lui servir au moins d'intermédiaire pour des propositions de paix à Pompée, on ne s'y opposa pas en principe, mais les menaces des émigrés contre les neutres les avaient tellement effrayés, que personne ne voulut se charger de l'ambassade pacifique. César venait se heurter lui aussi contre la répugnance qu'éprouvait l'aristocratie à aider à élever un trône, et contre la mollesse du sénat, qui avait déjà paralysé avant César la nomination de Pompée au commandement en chef de la guerre civile. D'autres obstacles venaient se joindre à celui-là. César désirait, pour régulariser le plus possible sa situation, être nommé dictateur : ce désir ne put pas se réaliser, parce qu'un dictateur ne pouvait constitutionnellement être nommé que par un des consuls, et que César ne put acheter le consul Lentulus, dont tout le monde connaissait la situation pécuniaire embarrassée. Le tribun du peuple Lucius Metellus protesta contre l'ensemble des actes du proconsul, et fit mine de couvrir de son corps la caisse publique, quand les émissaires de César vinrent pour s'en emparer. César ne pouvait se dispenser

de mettre de côté, le plus doucement possible, les plus récalcitrants : au reste, il continua à éviter tous les actes de violence. Il déclara au sénat, comme il l'avait fait antérieurement au parti de la constitution, qu'il aurait aimé à réorganiser l'État par les voies légales et avec l'aide du corps suprême de l'État; mais que du moment que ce concours lui était refusé, il pouvait s'en passer. Sans s'embarrasser davantage du sénat et des formalités politiques, il donna le gouvernement de Rome au préteur Marcus Æmilius Lepidus, comme préfet de la ville, et il s'occupa du gouvernement des contrées qui lui étaient soumises, et de la continuation de la guerre. Même au milieu du fracas de ce combat de géants, et malgré l'agréable perspective des promesses libérales de César, la multitude de la capitale ne s'habitua pas, sans un profond étonnement, à saluer du titre de monarque le véritable monarque, et à voir forcer par les soldats les portes du trésor public. Mais on n'était plus au temps où les impressions et les opinions des masses dirigeaient les affaires publiques; les légions décidaient, et on s'occupait peu ou point du tout de quelques imaginations mélancoliques.

Réorganisation des affaires de la capitale.

César se hâta d'ouvrir la campagne. Il devait les succès qu'il avait obtenus jusque-là à l'offensive, et il comptait y persister. La situation de son adversaire était difficile. Après que le plan primitif, qui consistait à prendre l'offensive en Italie, en Espagne et dans les deux Gaules, avait échoué par l'attaque de César, l'intention de Pompée étant de renoncer à l'Italie et de se rendre en Espagne. Là il avait une position très-forte. L'armée comptait sept légions : elle avait dans ses rangs un grand nombre de vétérans de Pompée, et tant d'années de luttes dans les montagnes de la Lusitanie avaient trempé soldats et officiers. Parmi les généraux, Marcus Varron n'était qu'un savant illustre et un partisan dévoué; mais Lucius Afranius avait combattu avec distinction en Orient et dans les Alpes, et Marcus Petreius, le vainqueur de Catilina, était un officier aussi intrépide que capable. Si, dans

Les pompéiens en Espagne.

la province ultérieure, César avait encore, depuis son gouvernement, de nombreux partisans, la province plus importante de l'Èbre était attachée, par tous les liens du respect et de la reconnaissance, au célèbre général qui, vingt ans auparavant, y avait commandé dans la guerre de Sertorius et l'avait de nouveau gouvernée, quand cette guerre avait été terminée. Pompée ne pouvait évidemment, après la catastrophe d'Italie, rien faire de mieux que de s'y rendre avec les tronçons de son armée, et d'attendre César avec toutes ses forces. Malheureusement il s'était tellement attardé en Apulie, pour tâcher de sauver les troupes qui étaient demeurées à Corfinium, qu'au lieu des ports de Campanie, il avait été obligé de choisir pour l'embarquement celui de Brundisium. Pourquoi, maître de la mer et de la Sicile, ne revint-il pas à son plan primitif, c'est ce qu'on ne saurait expliquer : peut-être l'aristocratie, dans ses vues étroites et de parti, montra-t-elle de la répugnance à se confier aux troupes et à la population de l'Espagne: bref, Pompée demeura en Orient, et César eut le choix de diriger ses armes soit contre l'armée qui s'organisait en Grèce sous les ordres mêmes de Pompée, ou contre l'armée aguerrie d'Espagne, commandée par ses habiles lieutenants. Il s'était décidé pour le dernier plan, et dès que la campagne d'Italie avait été terminée, il avait pris des mesures pour rassembler sur le Rhône inférieur ses neuf meilleures légions et 6,000 cavaliers, gens choisis par César dans les cantons gaulois ou mercenaires germains, outre un certain nombre d'archers ibères et liguriens.

Massalia contre César.

Mais là aussi les adversaires avaient été actifs. Lucius Domitius, nommé gouverneur de la Gaule ultérieure à la place de César, s'était immédiatement rendu de Corfinium, dès qu'il avait été relâché par César, à Massalia, avec ses compagnons et avec l'homme de confiance de Pompée, Lucius Vibullius Rufus, et il avait décidé effectivement la ville à se déclarer pour Pompée et à refuser le passage aux troupes de César. Des troupes espagnoles, les deux légions sur lesquelles on comptait le moins étaient dans

la province ultérieure sous les ordres de Varron. Au contraire, les cinq meilleures légions, renforcées de 4,000 hommes d'infanterie espagnole ou d'infanterie de ligne celtibérienne, de troupes légères lusitaniennes et autres, outre 5,000 cavaliers sous Afranius et Petreius, se préparaient, suivant les ordres de Pompée apportés par Vibullius, à disputer à l'ennemi le passage des Pyrénées.

César occupe les Pyrénées.

César se rendit lui-même en Gaule, et, retenu par la conduite du siége de Marseille, il envoya la plus grande partie des troupes rassemblées sur le Rhône, six légions et la cavalerie, sur la grande chaussée qui menait par Narbo (Narbonne) à Rhode (Rosas), pour prévenir l'ennemi aux Pyrénées. Il y réussit; lorsque Afranius et Petreius arrivèrent aux passages, ils les trouvèrent occupés par les césariens, et, après avoir perdu la ligne des Pyrénées, ils prirent position entre ces montagnes et l'Èbre, à Ilerda (Lerida). Cette ville est située à quatre milles au nord de l'Èbre, sur la rive droite d'un de ses affluents, le Sicoris (Segro), qu'on traversait sur un seul pont solide pour se rendre à Ilerda. Au sud d'Ilerda, courent les collines qui bordent la rive gauche de l'Èbre, et qui se rapprochent de la ville : au nord s'étend, des deux côtés du Sicoris, une plaine basse qui est dominée par la colline sur laquelle la ville est bâtie; mais la défense de l'Espagne, du moment que la ligne des Pyrénées était perdue, ne pouvait être sérieuse que derrière l'Èbre, et comme on n'avait ni une communication bien établie entre Ilerda et l'Èbre, ni de ponts pour traverser ce fleuve, la retraite de la position avancée sur la véritable ligne de défense n'était pas sûre. Les césariens s'établirent solidement au dessus d'Ilerda dans le Delta que forme le fleuve Sicoris avec son affluent, le Cinga (Cinca), qui s'y jette au dessous d'Ilerda : cependant l'attaque devint sérieuse, quand César arriva au camp (23 juin). Sous les murs de la ville on combattit des deux côtés avec un acharnement et une bravoure égale et des fortunes diverses; les césariens n'at-

Positions à Ilerda.

Digitized by Google

teignirent pas cependant le but qu'ils poursuivaient, celui de s'établir entre le camp des pompéiens et la ville, et de se rendre maîtres par là du pont de pierre; ils restèrent donc, pour leurs communications avec la Gaule, limités aux deux ponts qu'ils avaient jetés en toute hâte sur le Sicoris, et comme le fleuve était trop large à Ilerda, ils furent obligés de les jeter à cinq milles au dessus de la ville. Lorsque la fonte des neiges fit monter le niveau des eaux, les deux ponts furent défaits; et comme on manquait de bateaux pour passer les eaux enflées, et qu'on ne pouvait penser, dans ces circonstances, à rétablir les ponts, l'armée romaine fut enfermée dans l'étroit espace qui séparait la Cinca du Sicoris, tandis que la rive gauche, et par suite la chaussée par laquelle l'armée communiquait avec la Gaule et l'Italie, fut abandonnée sans combat aux pompéiens, qui passèrent le fleuve tant sur le pont de la ville que sur les radeaux, à la manière lusitanienne. C'était à peu près le temps de la moisson : la récolte précédente était enlevée, et celle de l'année n'était pas encore faite; la langue de terre qui séparait les deux fleuves fut bientôt dénudée. Il y avait dans le camp une véritable famine : un boisseau de froment coûtait 300 deniers (315 francs); une foule de maladies éclatèrent dans le camp, tandis que sur la rive gauche on était parfaitement approvisionné, renforcé par des arrivages de toutes sortes : de la Gaule arrivaient des cavaliers et des archers, des officiers et des soldats dont le congé était expiré, des détachements rentrant dans le pays, enfin près de 6,000 hommes que les pompéiens attaquèrent avec des forces supérieures et qu'ils rejetèrent dans les montagnes en leur faisant perdre beaucoup de monde, tandis que les césariens étaient obligés d'être sur la rive droite simples spectateurs de ce combat inégal. Les communications de l'armée étaient aux mains des pompéiens. En Italie on n'avait pas de nouvelles de l'Espagne, et les bruits qui commençaient à courir n'étaient pas très-éloignés de la vérité. Si les Pompéiens avaient poursuivi leurs avantages avec énergie,

César coupé.

ils n'auraient pu manquer ou de s'emparer, presque sans combat de l'armée emprisonnée sur la rive gauche du Sicoris, ou au moins de la rejeter sur la Gaule, et de s'établir si bien sur cette rive, que personne ne pourrait passer le fleuve sans qu'ils le sussent. Mais ces deux désastres avaient été évités; les troupes de César avaient été repoussées avec perte, mais n'avaient été ni anéanties ni complétement rejetées en arrière, et on laissa au fleuve lui-même le soin de protéger le passage de l'armée. Voici quel fut le plan de César. Il fit confectionner dans son camp des canots faits de bois léger ou d'osier recouvert de cuir, sur le modèle de ceux que les Bretons, et plus tard les Saxons, employaient dans la Manche, et il les fit transporter en chariot sur le point où les ponts avaient existé. L'autre rive était libre : on y arriva sur ces nefs fragiles sans difficulté, et on rétablit les ponts. Les voies de communication furent aussi remises en état, et on reçut les approvisionnements impatiemment attendus. A peine César avait-il, par cette heureuse diversion, sauvé l'armée d'un péril imminent, qu'il fit ravager par sa cavalerie, fort supérieure en habileté à celle des ennemis, les contrées de la rive gauche du Sicoris, et alors on vit bientôt des cités considérables de l'Espagne, entre les Pyrénées et l'Èbre, Osca, Tarraco, Dertosa et d'autres, et même quelques-unes au sud de l'Èbre, se ranger du parti de César. Les troupes volantes de César et la défection des cités environnantes rendaient les approvisionnements des pompéiens difficiles; ils décidèrent alors de se retirer derrière la ligne de l'Èbre, et se hâtèrent d'aller construire un pont sur cette rivière au dessous du confluent du Sicoris. César chercha à couper à ses adversaires la retraite sur l'Èbre et à les retenir à Ilerda; mais tant que l'ennemi était en possession du pont de cette ville, et qu'il n'avait lui de son côté ni gué ni ponts, il ne pouvait diviser son armée sur les deux rives pour la bloquer. Ses soldats travaillaient jour et nuit à creuser des fossés d'écoulement pour établir un gué qui permît à l'infanterie de passer. Mais les préparatifs des pompéiens pour passer l'Èbre furent ter-

César rétablit les communications.

Les Pompéiens quittent Ilerda.

minés avant ceux de César pour l'investissement d'Ilerda, et lorsque, après avoir terminé leurs ponts de bateaux, ils cherchèrent à gagner l'Èbre par la rive gauche du Sicoris, les fossés d'écoulement que César faisait construire ne lui parurent pas assez avancés pour donner passage à l'infanterie; il ne fit donc passer le fleuve qu'à la cavalerie, et s'attachant aux pas de l'ennemi, il chercha au moins à le retarder et à lui faire du mal. Mais lorsque les légions de César aperçurent à l'aurore les colonnes ennemies qui s'éloignaient depuis le milieu de la nuit, ils comprirent, avec le coup d'œil instinctif de vétérans, l'importance stratégique de cette retraite qui les obligeait à poursuivre l'ennemi dans une contrée éloignée, impraticable et remplie de bandes ennemies : les soldats prièrent eux-mêmes le général de faire passer le fleuve à l'infanterie, et bien que les soldats eussent de l'eau jusqu'aux épaules, l'opération s'accomplit sans accident. Il en était temps. Si la petite plaine qui sépare la ville d'Ilerda des montagnes dont l'Èbre est entouré était une fois traversée, et si l'armée des pompéiens réussissait à gagner les montagnes, il n'était plus possible de lui couper la retraite sur l'Èbre, et déjà celle-ci, malgré les incessantes escarmouches de la cavalerie césarienne, n'était plus qu'à deux lieues des montagnes. Mais, épuisés par une marche de nuit, les pompéiens renoncèrent à leur plan primitif de traverser la plaine tout entière le même jour, et s'arrêtèrent : l'infanterie de César les suivit et campa le soir et dans la nuit en face d'eux, tandis que la marche en avant, pendant la nuit, fut abandonnée par les pompéiens, par crainte des attaques nocturnes de la cavalerie. Le jour suivant, les deux armées restèrent encore immobiles, et se contentèrent de reconnaître le voisinage. Le matin du troisième jour, de bonne heure, César leva son camp pour chercher nn chemin à travers les montagnes inaccessibles, et en tournant ainsi la position de l'ennemi, lui couper la retraite sur l'Èbre. Le but de cette marche hardie, qui semblait dirigée en premier lieu sur le camp d'Ilerda, échappa d'abord aux pompéiens.

Digitized by Google

Quand ils en comprirent la portée, ils abandonnèrent camp et bagage pour se précipiter sur la chaussée et gagner les hauteurs. Mais il était déjà trop tard : les masses des césariens étaient déjà sur la chaussée. La cavalerie césarienne fit échouer une nouvelle tentative des pompéiens pour gagner une nouvelle route vers l'Èbre par les hauteurs : elle entama également les troupes lusitaniennes qui avaient été envoyées en avant et les désarma. Si les pompéiens, qui avaient la cavalerie ennemie en queue et l'infanterie en front, et qui étaient complétement démoralisés, en étaient venus aux mains avec les césariens, l'issue de la lutte n'était guère douteuse, et l'occasion de la livrer se présentait d'elle-même; mais César n'en avait pas besoin, et pouvait avec peine arrêter l'ardeur de ses soldats certains de la victoire. L'armée pompéienne était stratégiquement perdue; César évita d'affaiblir son armée en répandant inutilement le sang, et d'envenimer des haines déjà bien ardentes. Déjà le jour qui avait suivi l'interception de la route de l'Èbre, les soldats des deux armées avaient commencé à fraterniser, et même à parler de capitulation, et les conditions demandées par les pompéiens, c'est-à-dire la vie des officiers, avaient été acceptées par César, lorsque Pétreius, avec son escorte d'esclaves et d'Espagnols, intervint et fit massacrer les césariens dont il put se saisir. César, au contraire, renvoya les pompéiens qui venaient se rendre à son camp, et chercha à imaginer une solution pacifique. Ilerda, où les pompéiens avaient une garnison et des magasins considérables, était encore le but de leur marche; mais ayant devant eux l'armée romaine, et entre eux et la forteresse le fleuve Sicoris, ils marchaient sans se rapprocher du but. Leur cavalerie était tellement entamée, que leur infanterie avait été obligée de la prendre au milieu d'elle, et que les légions faisaient l'arrière-garde : les approvisionnements d'eau et de fourrage étaient encore plus difficiles; il vait fallu tuer les bêtes de somme qu'on ne pouvait plus nourrir. Enfin, l'armée qui errait dans la contrée se trouva

complétement enfermée, ayant le Sicoris derrière elle, devant elle l'armée ennemie, qui faisait des fossés et des retranchements autour d'elle. Elle chercha à passer le fleuve, mais les cavaliers germains de César et son infanterie légère prirent possession avant elle de la rive opposée. La bravoure et la fidélité la plus exemplaire ne pouvaient la sauver plus longtemps d'une capitulation [2 août 705 (49)]. César garantit aux officiers et aux soldats non-seulement la vie, la liberté et la possession de ce qui leur était resté ou de ce qu'on leur avait enlevé, dont il donna lui-même la compensation à ses soldats ; mais, tandis qu'il avait incorporé de force dans son armée les recrues qui avaient été prises en Italie, il respecta les vieux légionnaires de Pompée, en disant que personne ne serait obligé d'entrer contre son gré dans son armée. Il fit seulement déposer les armes et renvoya les prisonniers dans leur patrie. En conséquence, les soldats originaires de l'Espagne, environ le tiers de l'armée, ainsi que les Italiotes furent reconduits respectivement aux frontières de la Gaule ultérieure et citérieure.

Capitulation des Pompéiens.

L'Espagne citérieure tomba d'elle-même entre les mains du vainqueur par la dissolution de cette armée. Dans la Gaule ultérieure, Marcus Varron, qui y commandait pour Pompée, jugea, lorsqu'il apprit la catastrophe d'Ilerda, que le plus raisonnable était de se jeter dans l'île et la forteresse de Gadès, et de mettre là en sûreté les sommes considérables qu'il possédait, et les deux légions qui lui avaient été confiées. Mais, au simple bruit de l'arrivée de César, les villes les plus considérables qui, depuis longtemps, lui étaient attachées, se déclarèrent en sa faveur, chassèrent les garnisons pompéiennes ou les décidèrent aussi à la défection : ainsi firent Corduba, Carmo et Gades. Une légion tout entière se souleva auprès d'Hispalis, et passa avec cette ville du côté de César. Lorsque enfin Italica elle-même ferma à Varron ses portes, il se décida à capituler.

L'Espagne citérieure se soumet.

Massilia se rendit en même temps. Les Massaliotes non-seule-

Siége de Marseille.

ment avaient soutenu le siége avec une rare énergie, mais s'étaient défendus sur mer contre César : c'était leur élément naturel, et ils pouvaient espérer recevoir, de ce côté, de Pompée, un ravitaillement considérable, car celui-ci dominait exclusivement la mer. Cependant, le lieutenant de César, l'habile Decimus Brutus, le même qui avait remporté sur les Venètes la première bataille navale de l'Océan, avait su bien vite se faire une flotte, et malgré la résistance énergique de la flotte ennemie composée en parti de mercenaires, en partie d'esclaves pasteurs, il était parvenu à vaincre la flotte massaliote avec ses soldats de marine, pris dans les légions, et avait coulé ou capturé la moitié de leurs navires. Une petite escadre pompéienne sous les ordres de Lucius Nasidius arriva de l'Orient à Marseille, par la Sicile et la Sardaigne, et les Massaliotes recommencèrent leurs armements, et se remirent en ligne avec Nasidius contre Brutus. Si, dans la lutte qui s'engagea auprès de la hauteur de Tauroeis (la Ciotat, à l'est de Marseille), les vaisseaux de Nasidius avaient lutté avec le courage désespéré que montrèrent les Massaliotes dans cette journée, le résultat eût pu en être différent; mais la fuite des nasidiens décida de la victoire en faveur de Brutus, et les débris de la flotte pompéienne s'enfuirent en Espagne. Les assiégés étaient complétement coupés de la mer. Du côté de la terre où Caius Tribonius conduisait le siége, on avait opposé la plus énergique résistance; mais, malgré les sorties fréquentes des mercenaires et l'emploi habile des puissants moyens de défense que possédait la ville, les travaux des assiégeants atteignirent les murs et une des tours fut emportée. Les Massaliotes, déclarant qu'ils renonçaient à la défense, mais qu'ils voulaient traiter de la capitulation avec César seul, demandèrent au général romain de suspendre les opérations du siége jusqu'à l'arrivée de César. Tribonius, qui avait reçu de César l'ordre de ménager la ville à tout prix, consentit à la suspension d'armes. Mais les Massaliotes en ayant profité pour faire une sortie formidable, dans laquelle ils mirent le feu à la moitié des

ouvrages romains, il recommença les opérations avec l'acharnement de la vengeance. L'habile général des Romains répara avec une rapidité merveilleuse les tours brûlées et la digue : bientôt les Massaliotes furent complétement enfermés. Lorsque César, revenant de la soumission de l'Espagne, arriva devant leur ville, il les trouva à toute extrémité à cause de l'attaque ennemie, de la famine et de la contagion, et disposés, cette fois sérieusement, à capituler à toute condition. Domitius seul, craignant le ressentiment du vainqueur, monta sur un vaisseau et passa à travers la flotte romaine, pour chercher à son impitoyable haine un troisième champ de bataille. Les soldats de César avaient juré de passer au fil de l'épée toute la population maritime de cette ville, et attendaient avec impatience de leur chef le signal du pillage. Mais César, songeant à sa grande entreprise de fonder dans l'Occident la civilisation helléno-italienne, ne se laissa pas obliger à renouveler la destruction de Corinthe. Massilia, la plus éloignée et la dernière des nombreuses villes libres et puissantes sur la mer, fondée par la vieille race maritime des Ioniens, dans laquelle la véritable vie maritime de la Grèce se fût maintenue dans toute son activité et sa pureté, de même qu'elle avait été la dernière ville grecque qui eût combattu sur mer, Massilia dut livrer au vainqueur sa flotte et ses arsenaux, et perdit une partie de son territoire et de ses priviléges; mais elle garda sa liberté et sa nationalité, et demeura, quoique matériellement bien déchue, une puissance intellectuelle pour la culture hellénique dans cette contrée celte, appelée désormais à de nouvelles destinées.

Marseille capitule.

Expéditions de César dans les provinces à blé.

Tandis qu'ainsi, dans l'Occident, la guerre, après des vicissitudes de toutes sortes, s'était décidée complétement en faveur de César, que l'Espagne et Massilia étaient soumises, que l'armée principale de l'ennemi était au pouvoir de César jusqu'au dernier homme, le second théâtre de la guerre, sur lequel César avait jugé nécessaire après la conquête d'Italie de prendre l'offensive, avait également vu se décider le sort des armes.

Nous avons déjà dit que les Pompéiens avaient l'intention d'affamer l'Italie. Ils en avaient les moyens. Ils dominaient complétement la mer et travaillaient partout à Gadès, à Utique, à Messana, et surtout en Orient, à augmenter leur flotte : ils possédaient toutes les provinces dont la capitale tirait ses moyens de subsistance : la Sardaigne et la Corse par Marcus Cotta, la Sicile par Marcus Caton, l'Afrique par le général Titus Attius Varus et son allié, le roi Juba de Nnmidie. Il était absolument nécessaire pour César de faire échoner le plan de l'ennemi et de lui enlever les proviuces à blé. Quintus Valerius fut envoyé avec une légion en Sardaigne, et obligea le gouverneur pompéien à évacuer l'île. L'entreprise plus importante d'enlever à l'ennemi la Sicile et l'Afrique fut confiée, sous les ordres de l'expérimenté Caius Caninius Rebilus, au jeune Caius Curion. La Sicile fut occupée par lui sans combat ; Caton, sans armée et sans homme de guerre, évacua l'île, après avoir invité les habitants, avec sa loyauté ordinaire, à ne pas se compromettre par une trop longue résistance. Curion laissa la moitié de ses troupes pour protéger cette île si précieuse pour la capitale, et s'embarqua pour l'Afrique avec les autres, composées de deux légions et de 500 cavaliers. Il pouvait s'attendre à y trouver la première résistance. Outre l'armée, considérable et aguerrie à sa manière, de Juba, le gouverneur Varus avait formé avec les Romains établis en Afrique deux légions, et équipé une petite escadre de dix vaisseaux. A l'aide de sa flotte supérieure, Curion effectua heureusement son débarquement entre Adrumète, où une légion entière se trouvait près des vaisseaux de guerre, et Utique devant laquelle la deuxième légion était sous les ordres de Varus. Cnrion se dirigea vers cette dernière et campa non loin d'Utique, là où un siècle et demi auparavant le premier Scipion avait pris ses quartiers d'hiver. César, obligé de garder ses meilleures troupes pour la guerre d'Espagne, avait dû former l'armée d'Afrique en majeure partie de légions prises à l'ennemi, en particulier des prisonniers de Corfinium :

La Sardaigne occupée.

La Sicile occupée.

Débarquement de Curion en Afrique.

les officiers de l'armée de Pompée en Afrique, dont quelques-uns avaient commandé les légions qui avaient déposé les armes à Corfinium, ne négligèrent aucun moyen pour rappeler à leur premier serment les soldats qui combattaient contre eux. Cependant César ne s'était pas trompé dans le choix de son lieutenant. Curion connaissait également les mouvements des troupes et des flottes, et conservait son influence sur les troupes : il livrait presque toujours des combats heureux. Lorsque Varus, persuadé qu'il ne faudrait qu'une occasion pour que les troupes de Curion passassent de son côté, résolut, pour leur faciliter cette défection, de livrer une bataille; l'événement ne justifia pas ses espérances. Enthousiasmée par la harangue enflammée de son jeune général, la cavalerie de Curion mit celle de l'ennemi en fuite, et sabra devant le front des deux armées l'infanterie légère, qui avait marché avec la cavalerie. Enhardies par le succès et par l'exemple personnel de Curion, les légions traversèrent la vallée profonde qui séparait les deux armées, pour attaquer les pompéiens qui, ne s'y attendant pas, s'enfuirent dans leur camp qu'ils levèrent pendant la nuit. La victoire était si complète que Curion alla mettre le siége devant Utique. Cependant, lorsque arriva la nouvelle que le roi Juba, avec toutes ses forces, venait au secours de la ville, Curion se décida, comme l'avait fait Scipion à l'arrivée de Sypbax, à lever le siége, et à occuper l'ancien camp de Scipion, jusqu'à ce qu'il eût reçu des renforts de Sicile. Bientôt après on apprit que le roi Juba, attaqué par les princes voisins, avait été obligé de rétrograder avec ses forces, et n'envoyait aux assiégés qu'un corps peu nombreux sous les ordres de Saburra. Curion, à qui sa nature ardente ne permettait guère le repos, marcha en avant pour livrer bataille à Saburra, avant que celui-ci eût fait sa jonction avec la garnison d'Utique. Sa cavalerie, qui était partie en avant le soir, parvint à surprendre le corps de Saburra sur le Bagradas pendant la nuit, et le maltraita; en recevant la nouvelle de ce succès, Curion se hâta de faire marcher

Curion battu par Juba sur le Bagradas.

son infanterie, pour compléter la défaite. Bientôt on aperçut le corps de Saburra qui en vint aux mains avec la cavalerie romaine sur les derniers contre-forts des collines qui s'abaissent vers le Bagradas : les légions qui survinrent aidèrent à le pousser complétement dans la plaine. Mais là le combat changea de face. Saburra n'était pas, comme on le croyait, sans arrière-garde; et il n'était pas à beaucoup plus d'un mille de l'armée de Juba. Déjà l'élite de l'infanterie romaine et 2,000 cavaliers gaulois et espagnols étaient arrivés sur le champ de bataille pour secourir Saburra, et le roi était lui-même en marche avec le gros de l'armée et seize éléphants. Après la marche de nuit et un vif combat, les cavaliers romains n'étaient plus guère qu'au nombre de deux cents, et, comme l'infanterie, ils étaient épuisés par les marches et la lutte : dans la large plaine où ils s'étaient laissés envelopper, ils étaient absolument enfermés par les masses ennemies qui s'accroissaient incessamment. Ce fut en vain que Curion essaya de charger en masse : les cavaliers lybiens pliaient, comme ils avaient l'habitude quand ils étaient chargés par les Romains, pour revenir ensuite sur eux, quand ils se retiraient; ce fut en vain que Curion tenta de regagner les hauteurs. Ses soldats furent repoussés et dispersés par la cavalerie ennemie. Tout était perdu. L'infanterie était anéantie jusqu'au dernier homme. De la cavalerie, quelques hommes à peine purent s'échapper. Curion aurait pu être du nombre; mais il ne put supporter l'idée de reparaître devant son maître sans l'armée qui lui avait été confiée, et il périt l'épée en main. Le corps qui se trouvait au camp devant Utique, et la flotte qui la gardait, et qui aurait pu si facilement faire voile pour la Sicile, se rendirent à Varus sous l'impression de cette effroyable catastrophe, le jour suivant, août ou septembre 705 (49).

Mort de Curion.

Ainsi finit l'expédition siculo-africaine organisée par César. Elle atteignit son but, en ce sens que, par l'occupation de la Sicile jointe à celle de la Sardaigne, on pourvut aux besoins les plus pressants de la capitale; l'échec essuyé en Afrique, avantage dont

le parti vainqueur ne recueillit aucun fruit, et la perte de deux légions peu sûres, furent bientôt oubliés. Mais une perte inappréciable pour César et pour Rome, ce fut la mort de Curion. Ce n'est pas sans raison que César avait confié à ce jeune homme inexpérimenté à la guerre et décrié pour son inconduite un commandement si important : il y avait une étincelle du génie de César en ce jeune homme. Il avait comme César épuisé jusqu'à la lie la coupe des jouissances; mais il ne devint pas homme d'État parce qu'il était officier, mais officier parce qu'il avait été homme d'État. Son éloquence n'était pas celle des périodes arrondies, mais celle que donne une intelligence profonde : sa capacité militaire consistait à frapper des coups hardis avec de faibles moyens. Son caractère était la rapidité et souvent la légéreté, une ouverture et une ardeur de cœur qui saisissaient toute la vie d'un regard. Si, comme le disait son général, le feu de la jeunesse et l'ardeur le poussaient à des actes téméraires, et si, pour n'avoir pas à se faire pardonner une faute pardonnable, il se donna la mort, il ne manque pas dans la vie de César de moments d'imprévoyance et d'actes d'orgueil semblables; on doit regretter que cette nature exubérante n'ait pas eu le temps de se former pour la génération décrépite, si pauvre en talents et si vite tombée dans la médiocrité qui allait suivre la sienne.

Plan de campagne de Pompée.

A quel point les circonstances de guerre de l'année 305 (49) répondaient au plan de campagne de Pompée, et en particulier à quel rôle était destiné le corps d'armée le plus important de l'Occident, après la perte de l'Italie, c'est ce qu'on ne peut préciser. Pompée avait, disait-on, l'intention de porter secours à son armée combattant en Espagne par l'Afrique et la Mauritanie; mais ce n'était là qu'un bruit répandu dans le camp d'Ilerda, et sans doute dénué de fondement. Il est bien plus vraisemblable que, dans son plan antérieur, il avait voulu attaquer César de deux côtés dans la Gaule citérieure et ultérieure; qu'après la perte de l'Italie il hésita encore, et méditait une attaque combinée par

l'Espagne et la Macédoine. L'armée d'Espagne devait probablement garder la défensive sur les Pyrénées, jusqu'à ce que celle qui se formait en Macédoine fût en état de marcher : alors elles commenceraient en même temps les opérations, et se donneraient, suivant les circonstances, la main sur le Rhône ou sur le Pô, tandis que la flotte essaierait probablement en même temps de reconquérir l'Italie proprement dite. C'est probablement parce qu'il avait soupçonné ce plan, que César s'était décidé à rencontrer les pompéiens en Italie. Un de ses plus habiles officiers, le tribun du peuple Marcus Antonins, y commandait avec la puissance proprétorienne. Les ports du sud-est, Sipus, Brundisium, Tarente, au moment où on s'attendait à une tentative de débarquement, avaient été gardés par une garnison de trois légions. En outre, Quintus Hortensius, le fils du célèbre orateur, commandait une flotte dans la mer Tyrrhénienne, et Publius Dolabella une seconde dans la mer Adriatique : elles servaient tant à la défense des côtes qu'à ce projet de débarquement en Grèce. Si Pompée essayait d'attaquer l'Italie par mer, Marcus Licinius Crassus, le fils aîné de l'ancien collègue de César, protégeait la Gaule citérieure, et Caius, frère cadet de Marcus Antonius, était chargé de la protection de l'Illyrie. Cependant l'attaque tant de fois annoncée ne se faisait pas. Ce fut seulement au milieu de cet été qu'on en vint aux mains en Illyrie. Là se trouvaient le gouverneur nommé par César avec ses deux légions à l'île de Curicta (Veglia, sur le golfe Quarnero), l'amiral de César, Publius Dolabella, avec 40 vaisseaux, dans l'étroit bras de mer qui sépare cette île du continent. Les amiraux de Pompée attaquèrent cette escadre dans la mer Adriatique : Marcus Octavius avec une division de vaisseaux grecs, Lucius Scribonius Libo avec une division illyrienne, anéantirent tous les vaisseaux de Dolabella, et coupèrent Antonius dans son île. Pour le secourir, un corps partit d'Italie sous les ordres de Basilus et Sallustius, et l'escadre d'Hortensius de la mer Tyrrhénienne ; mais ni les uns ni les autres ne

Digitized by Google

purent attaquer l'escadre ennemie fort supérieure. Les légions d'Antonius durent être abandonnées à leur sort. Les approvisionnements approchaient de leur fin, les troupes devenaient insolentes et s'ameutaient; à l'exception de quelques détachements qui parvinrent à gagner la terre sur des barques, le corps, fort de quinze cohortes, mit bas les armes et fut conduit sur les vaisseaux de Libo en Macédoine pour être incorporé dans l'armée de Pompée, tandis qu'Octavius restait en arrière pour terminer la soumission des côtes illyriennes dégarnies de troupes. Les Dalmates, qui, depuis le gouvernement de César, étaient en hostilité avec lui, l'île puissante d'Issa (Lissa), et d'autres localités, prirent le parti de Pompée; mais Salona (Spalato) et Lissos (Alessio) restèrent aux partisans de César, qui, non-seulement soutinrent un siége dans cette dernière ville, mais se voyant à l'extrémité, firent une sortie avec un tel succès, qu'Octavius leva le siége, et se dirigea sur Dyrrachium pour y prendre ses quartiers d'hiver.

Ensemble de la campagne.

Ce succès remporté en Illyrie par la flotte de Pompée, quoique assez important par lui-même, eut peu d'influence sur l'ensemble de la campagne, et on s'en étonna peu; on comprenait que les opérations des troupes de terre et de mer commandées par Pompée se bornassent, pendant toute la campagne de 705, à ce fait d'armes, et que de l'Orient, où le général, le sénat, la seconde grande armée, la flotte principale, des ressources militaires et financières énormes étaient à la disposition de l'adversaire de César, on n'essayât rien pour intervenir dans la lutte si décisive de l'Occident. L'éparpillement des forces dans la partie orientale de l'empire, la méthode du général de n'opérer qu'avec des forces supérieures, sa lenteur et sa lourdeur naturelle, ainsi que les divisions de la coalition, si elles n'excusent pas complétement son inactivité, l'expliquent cependant jusqu'à un certain point; mais que la flotte qui commandait sans rivale la Méditerranée n'eût rien fait pour l'Espagne, à peu près rien pour les fidèles Massaliotes, rien pour défendre la Sardaigne, la Sicile et l'Afrique, et

pour s'emparer de nouveau de l'Italie, ou tout au moins pour rétablir avec elle les communications, c'est ce que les circonstances atténuantes que nous trouvons dans le désordre du camp de Pompée, ne peuvent plus suffire à excuser.

Le résultat d'ensemble de cette campagne correspondait à cette lenteur. La double offensive de César contre l'Espagne, d'une part, et de l'autre contre la Sicile et l'Afrique, avait réussi en Espagne complétement, en partie seulement ailleurs; au contraire le plan de Pompée d'affamer l'Italie par l'occupation de la Sicile avait échoué en partie, et celui qui reposait sur l'anéantissement de l'armée d'Espagne complétement: en Italie, les mesures de défense de César avaient été à peine employées. Malgré les désastres graves d'Afrique et d'Illyrie, César sortait évidemment complétement vainqueur de cette première campagne.

Si cependant rien ne s'était passé d'essentiel en Orient qui pût arrêter César dans la soumission de l'Occident, on y travaillait du moins, pendant cette trève si péniblement acquise, à se consolider politiquement et militairement. La grande place d'armes de l'adversaire de César etait la Macédoine. Ce fut là que se rendirent Pompée et la masse des émigrés de Brundisium, là qu'allèrent les autres fugitifs de l'Occident : Marcus Caton de la Sicile, Lucius Domitius de Massilia, et en particulier d'Espagne une multitude des meilleurs officiers et soldats de l'armée dissoute, et à leur tête leurs généraux Afranius et Varron. En Italie, l'émigration était parmi les aristocrates une affaire non-seulement d'honneur, mais de mode, et une nouvelle marée fut soulevée par les nouvelles défavorables, qui arrivaient du camp de César devant Ilerda. Il arrivait aussi des espions de parti et des instruments politiques arrivaient l'un après l'autre, et Cicéron lui-même se persuada bientôt qu'il ne remplirait pas son devoir de citoyen, s'il n'écrivait pas un traité sur la concorde. Le sénat des émigrés à Thessalonique, où la Rome officielle tenait ses séances intérimaires, comptait près de 200 membres, et parmi eux un grand

Les émigrés. nombre de vieillards, et presque tous des consulaires. Mais c'étaient bien des émigrés. Ce Coblentz romain montrait de la façon la plus misérable les prétentions et les habitudes ordinaires du beau monde de Rome, ses réminiscences surannées, ses récriminations plus surannées encore, ses intrigues politiques et ses embarras financiers. C'était bien le moins que pendant que le vieil édifice s'effondrait, on s'arrêtât, on attachât la plus grande importance au moindre détail de la constitution. A la fin, il était vraiment risible de voir les scrupules de conscience de ces seigneurs qui n'osaient, hors du sol sacré de Rome, appeler sénat leur conseil, et s'intitulaient les « trois cents » (1), et faisaient faire des recherches de droit politique, pour savoir si une loi curiate pouvait être édictée ailleurs que sur le capitole. Ce qui était encore plus triste, c'était l'indifférence des tièdes et l'irritation inintelligente des ultras. Ils étaient intraitables et

Les tièdes. on ne pouvait les faire taire. Si on leur demandait de travailler au but commun, avec l'inconséquence particulière aux gens faibles, ils regardaient cette insinuation comme une tentative perverse de les compromettre, et ne faisaient ce qu'on leur commandait qu'à contre-cœur ou ne le faisaient pas du tout. Par là, ils se rendaient insupportables, avec leur science surannée et leurs plans impraticables et prétentieux, à ceux qui agissaient avec eux : leur besogne consistait à critiquer toutes les démarches grandes ou petites, à s'en moquer et à murmurer, et par leur propre mollesse et leur propre découragement, ils enlevaient à la

(1) Comme selon le droit formel, l'assemblée légale du sénat non plus que celle du tribunal ne pouvoit avoir lieu en dehors de la ville ou de la borne militaire, le sénat de Thessalonique s'était intitulé les « trois cents, » (*Bell. Afr.*, 88, 90; Appien, II, 95), non parce qu'il comptait 300 membres, mais parce que c'était l'antique nombre normal du sénat. Il est très-vraisemblable que cette assemblée s'était complétée avec des chevaliers influents; mais si Plutarque (*Caton*, 59, 61) fait des trois cents de grands commerçants de Rome, il a mal compris ses sources (*Bell. Afr.*, 90).

masse l'énergie et l'espoir. Si là on voyait l'atonie des timides, l'exaltation des ultras y éclatait dans toute sa splendeur. Là on n'hésitait pas à proclamer que la première condition des négociations de paix devait être qu'on livrerait la tête de César : chacune des tentatives de paix que César avait sans cesse renouvelées était rejetée sans examen, ou on ne s'en servait que pour attenter traîtreusement à la vie des envoyés de César. Que les partisans déclarés de César perdissent en même temps la vie et leurs biens, on le comprend ; mais les gens plus ou moins neutres n'étaient guère mieux traités. Lucius Domitius, le héros de Corfinium, fit sérieusement au conseil de guerre la proposition d'expulser du sénat, ou de punir même d'une amende ou de la perte de leur vie et de leurs biens, les sénateurs qui étaient restés neutres ou même qui avaient émigré, mais qui n'avaient pas servi dans l'armée. Un autre de ces ultras accusa auprès de Pompée Lucius Afranius de corruption et de trahison, à cause de sa faible défense en Espagne. Chez les républicains de nuance prononcée, les théories politiques prenaient presque le caractère de croyances ; ils haïssaient les partisans timides et Pompée avec ses attaches politiques, au moins à l'égal d'un ennemi déclaré, et avec cette stupidité de haine qui n'appartient qu'aux théologiens orthodoxes. A eux surtout étaient imputables les haines particulières nombreuses et acharnées qui divisaient le sénat et l'armée des émigrés. Mais ils ne s'en tenaient point aux paroles. Marcus Bibulus, Titus Labiénus, et d'autres de cette coterie, mettaient leurs théories en pratique, et faisaient exécuter tous les officiers et tous les soldats de César qui tombaient entre leurs mains, ce qui ne provoquait nullement les troupes de César à combattre avec moins d'énergie. Si pendant l'absence de César d'Italie la contre-révolution n'était pas en faveur des amis de la constitution, qui avaient en main tous les éléments, la cause en était principalement, d'après l'assurance des adversaires éclairés de César, l'inquiétude que causait le ressentiment des républicains ultras

Les ultras.

Digitized by Google

pour le temps qui suivrait la restauration. Les plus honnêtes gens du camp de Pompée étaient désespérés. Pompée lui-même, en brave soldat, pardonnait autant qu'il l'osait ou le pouvait aux prisonniers; mais il était trop faible de caractère et dans une position trop difficile, pour mettre un terme à ces cruelles vengeances, comme devait le faire un général en chef. Ce rôle fut essayé avec plus d'énergie par le seul homme qui fût entré dans ce parti par des considérations morales, Marcus Caton : il décida le sénat des émigrés à défendre le pillage des villes soumises et le meurtre d'un citoyen romain autrement que sur le champ de bataille. Ainsi pensait également l'habile Marcus Marcellus. Personne ne savait mieux que Caton et que Marcellus que le parti extrême ferait ce qui lui plairait, en dépit de toutes les ordonnances du sénat. Mais si aujourd'hui déjà, où on avait à tenir compte de la prudence, la colère des ultras ne pouvait être contenue, on pouvait s'attendre après la victoire à un régime de terreur, qui aurait fait frémir Marius et Sylla eux-mêmes ; et on comprend que Caton, en conséquence de sa situation particulière, eut plus à redouter le triomphe que la défaite de son parti.

Les préparatifs de guerre.

La conduite des opérations de guerre dans le camp macédonien était entre les mains du général en chef Pompée. La position difficile et pénible de celui-ci avait encore empiré par suite des événements malheureux de 705. Aux yeux de ses partisans, la faute en était surtout à lui. Cela n'était pas juste sous beaucoup de rapports. Une grande partie des malheurs qu'on avait éprouvés venaient de l'insubordination des lieutenants, particulièrement du consul Lentulus et de Lucius Domitius : depuis le moment où Pompée avait pris le commandement de l'armée, il l'avait conduite avec bonheur et énergie, et sauvé du moins du naufrage de précieuses ressources militaires : qu'il ne fût pas à la hauteur du génie universellement reconnu de son adversaire, on ne pourrait le lui reprocher. Ce fut cependant le résultat qui en décida. C'était la confiance dans les talents militaires de Pompée qui avait

décidé le parti de la constitution à rompre avec César : les suites funestes de cette rupture retombaient aujourd'hui sur Pompée, et si, par suite de l'incapacité notoire de tous les autres chefs, on ne put faire une tentative pour changer le commandement supérieur, la confiance envers le général en chef n'en fut pas moins paralysée. A ces conséquences de la défaite s'ajoutait l'influence fâcheuse de l'émigration. Parmi les réfugiés, il y avait un grand nombre de braves soldats et d'officiers capables venant surtout de l'armée d'Espagne; mais le nombre de ceux qui venaient pour servir et combattre était aussi faible qu'était grand celui des généraux aristocrates qui avaient comme Pompée le droit de s'appeler imperator ou proconsul, et des grands qui prenaient part à la guerre active avec plus ou moins de bonne volonté. Ceux-ci avaient transporté dans le camp les mœurs de la capitale, et ce n'était pas pour le plus grand bien de l'armée; les tentes de ces grands étaient des berceaux élégants, le sol en était couvert de frais gazon et les parois étaient revêtus de lierres : sur la table s'étalait de l'argenterie et les coupes y resplendissaient. Ces guerriers élégants faisaient un singulier contraste avec les compagnons de César, dont le pain grossier épouvantait ces délicats, et qui, faute même de ce pain, mangeaient des racines et juraient de mâcher plutôt des feuilles que de lâcher prise devant l'ennemi. Si, déjà auparavant, les égards dus à des magistrats qui étaient ses collègues et qui étaient personnellement malveillants pour lui avaient entravé l'activité de Pompée, cet embarras ne fit que s'accroître, maintenant que le sénat émigré siégeait au quartier général, et que toutes les colères de l'émigration se donnaient cours dans ses séances. Une personnalité supérieure qui aurait pu peser de son propre poids sur tous ces embarras était précisément ce qui manquait. Pompée était intellectuellement trop médiocre et trop timide, trop lourd et trop dissimulé pour y réussir. Marcus Caton aurait eu pour cela l'autorité morale nécessaire et même la bonne volonté de soutenir Pompée; mais Pompée, au lieu de l'y

aider, le repoussait avec une jalousie défiante, et aima mieux, par exemple, confier le commandement si important de la flotte à Bibulus, si notoirement inférieur à Caton sous tous les rapports. Si Pompée se comportait, dans la sphère politique de son commandement, avec cette maladresse qui lui était particulière, et contribuait à perdre plus vite ce qui était déjà perdu, il remplissait, d'autre part, avec un zèle admirable, la mission qui lui avait été confiée d'organiser des forces militaires importantes mais dispersées. Le noyau en était les troupes amenées d'Italie dont on avait pu former cinq légions en y joignant les prisonniers d'Illyrie et les Romains domiciliés en Grèce. Trois autres arrivaient de l'Orient : deux formées par les débris de l'armée de Crassus, et une autre formée des deux faibles corps stationnés en Cilicie. Le départ de ces légions n'avait pas d'inconvénient; car les pompéiens s'entendaient avec les Parthes, et auraient même pu contracter avec eux une alliance, si Pompée n'avait pas refusé le prix qu'ils y mettaient : la renonciation des Romains à la Syrie, qui avait été ajoutée par Pompée lui-même à l'empire romain; d'autre part, le plan de César d'envoyer deux légions en Syrie et d'appeler les Juifs aux armes en relâchant Aristobule retenu à Rome, avait échoué, par suite de la mort de ce prince. On avait de plus formé une nouvelle légion avec les soldats congédiés établis en Crète et en Macédoine, et deux avec les Romains de l'Asie Mineure. En outre, on avait 2,000 volontaires, débris des armées d'Espagne et d'autres corps, et enfin les contingents des contrées sujettes. Comme César, Pompée avait évité de leur demander de l'infanterie; on n'avait levé les milices épirotes, étoliennes et thraces, que pour la défense des côtes, et en troupes légères, on n'avait demandé que 3,000 cavaliers de Grèce et d'Asie Mineure, et 1,200 frondeurs. La cavalerie, au contraire, outre une garde du corps composée de la jeune noblesse de Rome et plus brillante que solide, et les pasteurs à cheval de l'Apulie que Pompée avait enrégimentés, était formée du contin-

Légions de Pompée.

Cavalerie.

gent des sujets et des clients de Rome. Le noyau en était formé par les Celtes soit de la garnison d'Alexandrie, soit du contingent du roi Dejotarus, qui, malgré son âge avancé, avait paru à la tête de ses cavaliers et des autres dynastes galates. A eux se joignaient les excellents cavaliers parthes qui en partie étaient conduits par leurs princes Sadala et Rhaskyporis, en partie avaient été levés par Pompée dans la province de Macédoine : la cavalerie cappadocienne, les archers à cheval envoyés par le roi Antiochus de Comagène; les contingents de l'Arménie en deçà de l'Euphrate sous le roi Taxile, ceux au delà de l'Euphrate sous Megabate, et les hordes numides envoyées par le roi Juba : l'ensemble formait une masse de 7,000 cavaliers. La flotte de Pompée était également considérable. Elle était formée, en partie, de vaisseaux de transport amenés de Brundisium ou construits depuis, en partie de vaisseaux de guerre du roi d'Égypte, des princes de Colchide, des dynastes ciliciens Tarkondimotos, des villes de Tyr, de Rhodes, d'Athènes, de Corcyre, et surtout des villes maritimes d'Asie et de Grèce, et comptait environ 500 voiles, dont les vaisseaux romains formaient le cinquième. En blé et en matériel de guerre, il y avait à Dyrrachium des approvisionnements considérables. La caisse de guerre était pleine, attendu que les pompéiens avaient en leur possession les principales sources de revenus de l'État, et se servaient des revenus des princes clients, de ceux des sénateurs, de ceux des fermiers de l'impôt, et surtout de ceux de toute la population romaine et non romaine qu'ils pouvaient atteindre. Ce que pouvaient, en Afrique, en Égypte, en Macédoine, en Grèce, en Asie Mineure, et en Syrie, le prestige du gouvernement légitime et la clientèle des peuples et des rois si souvent célébrée de Pompée, était mis en mouvement pour le service de la république romaine; si en Italie on disait que Pompée armait contre Rome les Gètes, les Colchidiens et les Arméniens, si dans le camp Pompée s'appelait le roi des rois, c'étaient à peine des hyperboles. En

Flotte.

somme, il commandait une armée de 7,000 cavaliers et de onze légions, dont cinq, il est vrai, pouvaient seulement être considérées comme habituées à la guerre, et en outre une flotte de 500 voiles. L'esprit des soldats, dont la paie et l'entretien étaient surveillés par Pompée, et auxquels en cas de victoire des récompenses inouïes avaient été promises, était bon et même excellent dans certaines divisions de l'armée : cependant la plus grande partie de cette armée était composée de troupes nouvellement levées, dont l'instruction et l'exercice, quoique poursuivis avec un grand zèle, demandaient nécessairement du temps. La force militaire était imposante en somme, mais sous quelques rapports, un peu mêlée.

Réunion des Pompéiens à la côte de l'Épire.

Dans l'intention du général en chef, la flotte devait être, avant l'hiver de 705-6 (49-8), réunie sur les côtes et dans les eaux de l'Épire. L'amiral Bibulus était déjà arrivé avec 110 voiles dans le quartier général. Au contraire, l'armée de terre, dont le quartier général avait été pendant l'été à Berrhoca sur l'Haliakmon, était en retard : la masse se mit lentement en mouvement par la grande route de Thessalonique, vers la côte occidentale et le futur quartier général de Dyrrachium; les deux légions que Metellus Scipion amenait de Syrie étaient encore à Pergame, en Asie Mineure, prenaient leurs quartiers d'hiver et étaient attendues en Europe au printemps. On prenait son temps. Provisoirement les ports d'Épire n'étaient gardés que par la flotte et par les milices citoyennes et les contingents du voisinage.

César contre Pompée.

Ainsi César avait encore la possibilité, malgré la guerre d'Espagne qui avait éclaté dans l'intervalle, de prendre l'offensive en Macédoine, et il n'hésita pas à le faire. Depuis longtemps il avait ordonné la réunion des vaisseaux de transport et de guerre à Brundisium, et après la capitulation de l'armée d'Espagne et la chute de Massilia, il avait dirigé vers ce lieu le noyau des troupes qui y avaient été employées. Les efforts inouïs que César imposa à ses soldats avaient plus éclairci les rangs que les combats, et la

mutinerie d'une des quatre plus vieilles légions, la neuvième, dans sa marche vers Placentia, était un signe effrayant de l'esprit qui se développait dans l'armée : cependant la présence d'esprit de César et son autorité personnelle avaient fini par dominer le mouvement, et de ce côté l'embarquement ne souffrait pas de difficulté. Mais de même qu'en mars 705 (49), il avait fallu abandonner les poursuites de Pompée, le manque de vaisseaux menaçait encore de faire échouer cette expédition. Les bâtiments de guerre que César avait ordonné de construire dans les havres de Gaule, de Sicile et d'Italie, n'étaient pas encore prêts ou n'étaient pas disponibles : son escadre dans la mer Adriatique avait été anéantie l'année précédente à Curicta; Il ne trouva à Brundisium que douze vaisseaux de guerre, et à peine assez de vaisseaux de transport pour faire passer en une fois le tiers de son armée de douze légions et de 10,000 cavaliers. La belle flotte ennemie dominait exclusivement sur la mer Adriatique, et principalement sur les îles et les ports continentaux des côtes orientales. Dans de pareilles circonstances, on se demande pourquoi César ne prit pas, au lieu de la route de mer, celle qui traversait l'Illyrie, qui le faisait échapper à tous les dangers que la flotte lui faisait courir, et qui était plus courte que celle de Brundisium pour les troupes venant de Gaule. Les contrées illyriennes étaient incroyablement arides et pauvres, il est vrai, mais elles ont été traversées depuis par d'autres armées, et cet obstacle devait paraître médiocre au conquérant de la Gaule. Peut-être pensa-t-il qu'au milieu d'une marche pénible à travers l'Illyrie Pompée pouvait faire traverser l'Adriatique à toutes ses forces, ce qui aurait interverti les rôles, César se trouvant en Macédoine et Pompée en Italie; mais on ne pouvait guère attendre de son adversaire indécis une tentative aussi audacieuse. Peut-être César, en se décidant pour la route de mer, avait-il pensé que sa flotte serait mise sur un pied supérieur, et lorsqu'il put se convaincre, à son retour d'Espagne, du véritable état des choses, il devait

Digitized by Google

être trop tard pour qu'il pût changer son plan. Peut-être, avec sa nature prompte à la résolution, pensait-il avec vraisemblance que s'il se trouvait enfermé sur les côtes d'Épire encore inoccupées en ce moment, mais qui devaient être couvertes en peu de jours de troupes ennemies, il serait obligé encore une fois de traverser le plan de l'ennemi par une résolution désespérée. Quoi qu'il en soit, le 4 janvier 706, César avec dix légions affaiblies par les marches forcées et par les maladies, et 600 cavaliers, mit à la voile de Brundisium pour les côtes d'Épire. C'était une répétition de la hardie expédition de Bretagne. Cependant le début en fut heureux. Ce fut au milieu des rochers Accroceraunien s (Chimara) et dans le havre peu fréquenté de Paleassa (Paljassa) qu'il atteignit les côtes. On voyait les vaisseaux de transport tant du port du Orikon (Avlona), où il y avait une escadre pompéienne de dix-huit voiles, que du quartier général de la flotte ennemie à Corcyre; mais d'un côté on se trouvait trop faible, et de l'autre on n'était pas prêt à prendre la mer, en sorte que le premier transport aborda sans obstacle. Tandis que les vaisseaux retournaient pour en prendre un second, César passa le même soir les montagnes Acroceraunien nes. La milice épirote ne se défendit nulle part, les terrains importants d'Orikon et d'Apollonia, ainsi que diverses autres petites localités, furent emportés. Dyrrachium, dont les pompéiens avaient fait leur place d'armes, et qui était remplie d'approvisionnements de toutes sortes mais trop faiblement défendue, était dans le plus grand danger.

César débarque en Épire.

Mais la suite de la campagne ne répondit pas à ce brillant début. Bibulus répara un peu la négligence dont il avait été coupable, en redoublant d'efforts. Non seulement il captura plus de trente des transports qui retournaient en Italie, et les fit brûler avec tous les hommes qu'ils portaient, mais il établit aussi, le long du district entier de la côte occupée par César, depuis l'île de Sason (Saseno) jusqu'aux ports de Corcyre, une croisière active, bien que cette tâche eut été rendue difficile par la mauvaise

César coupé de l'Italie.

saison et par la nécessité de faire venir tous les approvisionnements pour la croisière, même l'eau et le bois de Corcyre; en fait, son successeur Libo, car il mourut bientôt de ses fatigues excessives, bloqua un moment le port de Brundisium jusqu'au moment où le manque d'eau l'obligea à quitter la petite île devant laquelle il s'était établi. Il n'était pas possible aux officiers de César de faire passer la seconde partie de l'armée. Il ne réussit pas mieux lui-même à prendre Dyrrachium. Pompée apprit, par un des messagers de paix de César, ses préparatifs de voyage pour la côte d'Épire, et, accélérant en conséquence sa marche, il se jeta à temps dans cet important arsenal. La situation de César était critique. Quoique ses lignes s'étendissent en Épire aussi loin que le permettait la faiblesse de son armée, la subsistance resta difficile et précaire, tandis que l'ennemi, en possession des magasins de Dyrrachium et maître de la mer, avait toutes choses en abondance. Avec son armée, forte d'environ 20,000 hommes, il ne pouvait offrir la bataille à celle de Pompée, qui en avait au moins le double, et devait s'estimer heureux que Pompée procédât méthodiquement, et au lieu de lui livrer immédiatement bataille, hivernât entre Dyrrachium et Apollonia, sur la rive droite de l'Apsus, regardant César à gauche, afin qu'après l'arrivée des légions de Pergame au printemps, il pût annihiler l'ennemi avec une force irrésistiblement supérieure. Les mois se passèrent ainsi. Si l'arrivée de la meilleure saison, qui apporta à l'ennemi un grand accroissement de force et le libre usage de sa flotte, trouvait César dans la même position, il était perdu, suivant toute apparence, avec sa faible armée dispersée sur les roches de l'Épire contre l'immense flotte et l'armée de l'ennemi trois fois aussi forte que la sienne : et déjà l'hiver approchait de sa fin. Sa seule espérance reposait encore sur sa flotte de transport : toute tentative de trouver le passage par force ou par ruse était plus qu'audacieuse, mais après le premier coup de hardiesse qu'il avait fait, celui-ci était devenu nécessaire. Combien désespérée apparut la situation

à César lui-même, on le voit par sa résolution : s'apercevant que la flotte n'arrivait pas, il voulut monter une barque de pêcheur, et traverser l'Adriatique jusqu'à Brundisium pour l'aller chercher : ce dessein ne fut abandonné que parce qu'il ne trouva pas de marin pour entreprendre le voyage.

Antoine se rend en Epire.

Mais il n'avait plus besoin de paraître pour décider son fidèle lieutenant qui commandait en Italie, Marcus Antonius, à faire les derniers efforts pour sauver son général. Une fois encore, la flotte de transport avec quatre légions et 800 chevaux quitta le port de Brundisium, et un bon vent la porta au delà de la croisière de Libo. Mais le même vent qui sauva la flotte rendit le débarquement impossible, comme on le devait, sur la côte d'Apollonia, et l'obligea à passer le camp de César et de Pompée, et à gouverner au nord de Dyrrachium vers Lessus, ville qui appartenait heureusement à César. Quand elle eut passé le port de Dyrrachium, les galères rhodiennes se mirent à sa poursuite, et à peine les vaisseaux d'Antoine étaient-ils entrés dans le port de Lissus, que l'escadre de l'ennemi parut devant le port. Mais juste à ce moment le vent changea subitement et poussa les galères qui le poursuivaient en pleine mer ou sur la côte rocheuse. Par suite de cette merveilleuse bonne fortune, le débarquement du second envoi put s'effectuer.

Jonction de l'armée de César.

Antoine et César étaient sans doute encore à quatre jours de marche l'un de l'autre, séparés par Dyrrachium et toute l'armée de l'ennemi ; mais Antoine effectua sa marche périlleuse autour de Dyrrachium par les passes de Graba Balkan, et fut reçu par César, qui était allé à sa rencontre sur la rive droite de l'Apsus. Pompée, après avoir vainement tenté d'empêcher la jonction des deux armées de l'ennemi, et de forcer le corps d'Antoine à combattre isolément, prit une nouvelle position à Asparagium, sur le le fleuve Genusos (Uschkomobin), qui coule parallèlement à l'Apsus, entre ce dernier et la ville de Dyrrachium, et il y resta immobile. César se trouva alors assez fort pour donner bataille,

mais Pompée la refusa. D'autre part, il réussit à tromper Pompée et à se jeter inaperçu avec ses meilleures troupes de marche, comme à Ilerda, entre le camp de l'ennemi et la forteresse de Dyrrachium qui lui servit de base. La chaîne de Graba Balkan, qui s'étendait de l'est à l'ouest vers l'Adriatique, sur la langue de terre étroite de Dyrrachium, détache, à environ six heures de Dyrrachium, vers le sud, un rameau latéral qui s'avance vers la mer en forme de croissant, et la chaîne principale et le rameau enferment entre eux une petite plaine qui entoure un rocher sur le rivage. Ce fut là que Pompée campa, et quoique l'armée de César tînt la route de Dyrrachium fermée, il demeura, à l'aide de sa flotte, constamment en communication avec la ville, et fut amplement et facilement approvisionné de tout ce qui lui était nécessaire, tandis que parmi les césariens, malgré de forts détachements dans la contrée avoisinante, et malgré tous les efforts du général pour organiser un système de transport et par là des approvisionnements réguliers, il y avait plus que de la gêne, et la viande, l'orge et même les racines devaient souvent prendre la place du froment auquel ils étaient accoutumés.

César investit le camp de Pompée.

Comme son flegmatique adversaire persévérait dans son inaction, César tenta d'occuper la crête des hauteurs qui enfermaient la plaine du rivage occupé par Pompée, dans l'intention d'arrêter les mouvements de la cavalerie plus nombreuse de l'ennemi, et d'opérer avec plus de liberté contre Dyrrachium, et s'il était possible, d'obliger son adversaire ou à se battre ou à s'embarquer. Près de la moitié des troupes de César était détachée vers l'intérieur : il semblait que ce fût une entreprise insensée de se proposer avec le reste d'assiéger une armée peut-être du double de force, dans une position concentrée, et appuyée sur la mer. Cependant les vétérans de César, par des efforts infinis, investirent le camp de Pompée avec une chaîne de postes longue de seize milles, et ajoutèrent bientôt à cette première ligne intérieure une seconde extérieure, pour se défendre contre les attaques de Dyr-

rachium et contre les tentatives de tourner leur position, qui auraient pu si facilement être exécutées avec l'aide de la flotte. Pompée attaqua plus d'une fois une partie de ces retranchements avec l'intention, si cela était possible, de briser la ligne de l'ennemi; mais il n'essaya pas d'empêcher l'envestissement par une bataille; il préféra construire à son tour un certain nombre de retranchements autour de son camp, et de les réunir par des lignes. Des deux côtés on s'efforça de pousser les tranchées aussi loin que possible, et les ouvrages en terre avancèrent lentement au milieu de conflits constants. Dans le même temps, les escarmouches continuaient de l'autre côté du camp de César avec la garnison de Dyrrachium; César espérait s'emparer de la forteresse au moyen d'intelligence avec quelques-uns de ses défenseurs; mais la flotte de l'ennemi l'en empêcha. Il y avait une lutte continuelle sur différents points, et en un seul jour, sur six points en même temps et généralement, la valeur éprouvée des césariens avait l'avantage dans ces escarmouches; une fois, par exemple, une simple cohorte se maintint dans ses retranchements contre quatre légions pendant plusieurs heures, jusqu'à ce qu'il lui vînt du renfort. Aucun succès important ne fut remporté de part ni d'autre : mais les effets de l'investissement se firent particulièrement sentir aux pompéiens. Le barrage des ruisseaux coulant des hauteurs dans la plaine les obligèrent à se contenter d'eau de puits rare et mauvaise. Ils sentirent plus cruellement encore le manque de fourrage pour les bêtes de somme et les chevaux, auquel la flotte était hors d'état de remédier : un grand nombre d'entre eux moururent, et il servit peu que les chevaux eussent été amenés par la flotte à Dyrrachium, attendu que là aussi ils ne trouvèrent pas un fourrage suffisant. Pompée ne pouvait tarder davantage à se délivrer de sa situation désagréable par un coup frappé sur l'ennemi. Il apprit par des déserteurs celtes que l'ennemi avait négligé de défendre la grève entre les deux chaînes de retranchements éloignés l'un de l'autre de

Les lignes de César rompues.

600 pieds par une ligne transversale, et il basa ses opérations sur cette faute. Il fit attaquer la ligne intérieure des retranchements de César par les légions du côté du camp, et la ligne extérieure par les troupes légères placées sur les vaisseaux et débarquées en dehors des retranchements de l'ennemi ; une troisième division débarqua dans l'espace laissé libre entre les deux lignes, et attaqua en arrière leurs défenseurs déjà suffisamment occupés. Le retranchement voisin de la mer fut pris, et la garnison s'enfuit dans une complète confusion ; ce fut avec difficulté que le commandant de la tranchée voisine, Marcus Antonius, réussit à la maintenir et à arrêter pour un moment la marche de Pompée; mais outre la perte considérable, le retranchement le plus extérieur le long de la mer demeura entre les mains des pompéiens, et la ligne fut rompue. César n'en saisit qu'avec plus d'empressement l'occasion qui s'offrit d'attaquer avec le gros de son infanterie une légion pompéienne, qui s'était imprudemment isolée. Mais les soldats attaqués résistèrent vaillamment, et comme le terrain sur lequel le combat avait eu lieu avait été employé plusieurs fois au campement de divisions plus ou moins grands, et était coupé de divers côtés par des buttes et des fossés, l'aile droite de César et la cavalerie se perdirent complétement : au lieu d'appuyer la gauche en attaquant la ligne de Pompée, ces troupes enfilèrent une tranchée étroite qui conduisait de l'ancien camp vers la rivière. Ainsi Pompée qui arrivait en toute hâte avec cinq légions au secours de ses troupes, trouva les deux ailes de l'ennemi séparées, et l'une d'elles dans une position désespérée. Lorsque les césariens le virent avancer, une panique les prit; et si l'engagement finit par la perte de 1,000 des meilleurs soldats, et si l'armée de César n'éprouva pas une complète défaite, ce fut simplement par suite de la circonstance que Pompée ne put déployer librement ses forces sur ce terrain découpé, et que, craignant un stratagème, il retint ses troupes.

César de nouveau défait.

Digitized by Google

Conséquences de la défaite de César.

Mais, quoi qu'il en soit, ces journées furent malheureuses pour César. Non-seulement il avait éprouvé les pertes les plus sensibles et perdu d'un seul coup ses retranchements, résultat d'un labeur gigantesque de quatre mois, mais il était, par les engagements récents, rejeté précisément au point où il était au début. Il était plus séparé que jamais de la mer, depuis que le fils aîné de Pompée, Cnæus, avait, par une attaque hardie, en partie brûlé, en partie enlevé le peu de vaisseaux de César qui étaient dans le port d'Oricum, et peu après mis le feu à la flotte de transport qui était à l'ancre en arrière du Lissus; toute possibilité de renforcer César, par mer, de Brundisium était ainsi supprimée. La nombreuse cavalerie de Pompée, maintenant dégagée, se répandit dans les contrées environnantes et menaça de rendre l'approvisionnement de l'armée de César, de tout temps difficile, désormais impossible. L'entreprise hardie par laquelle César avait voulu prendre l'offensive sans vaisseaux contre un ennemi qui dominait la mer, et qui s'appuyait sur une flotte, avait totalement échoué. Il se trouva sur le théâtre de la guerre, en présence d'une position défensive imprenable, et hors d'état de frapper un coup sérieux, soit contre Dyrrachium, soit contre l'armée romaine. Au contraire, il dépendait maintenant de Pompée d'attaquer dans les circonstances les plus favorables un antagoniste qui était très-inquiet sur la subsistance de son armée. La guerre était arrivée à une crise. Jusque-là Pompée avait, suivant toute apparence, joué le jeu de la guerre sans plan spécial et accommodé sa défense aux exigences de chaque attaque; on ne pouvait l'en blâmer, car la prolongation de la guerre lui permettait de rendre ses recrues capables de combattre, de constituer ses réserves, et d'assurer de plus en plus la supériorité à la flotte de l'Adriatique. Les défaites de Dyrrachium n'avaient pas eu, il est vrai, l'effet que Pompée en attendait avec raison : l'énergique esprit militaire des vétérans de César empêcha que les choses n'en arrivassent à une dissolution immédiate et totale de l'armée par la faim et la

Digitized by Google

mutinerie; mais César était complétement battu, non-seulement au point de vue de la tactique, mais à celui de la stratégie, et il semblait qu'il ne pouvait ni se maintenir dans sa position actuelle, ni la changer avec avantage.

Pompée avait vaincu : c'était à lui à prendre l'offensive; et il était résolu à le faire. Trois manières s'offraient à lui de rendre sa victoire utile. La première et la plus simple était d'attaquer l'armée vaincue, et si celle-ci s'éloignait, de la poursuivre. Secondement, Pompée pouvait laisser César lui-même et ses meilleures troupes en Grèce, et passer la mer en personne, comme il se préparait depuis longtemps à le faire, avec son armée principale, dans laquelle l'esprit était décidément antimonarchique, et dans ce cas, les forces de César, après qu'il aurait détaché en Grèce ses meilleures troupes et son brave et fidèle lieutenant, ne seraient pas d'une grande importance. Enfin le vainqueur pouvait se tourner vers le continent, effectuer sa jonction avec les légions de Metellus Scipion, et essayer de capturer les troupes de César stationnées dans l'intérieur. Ce dernier avait, aussitôt après l'arrivée du second convoi d'Italie, envoyé de forts détachements vers l'Étolie et la Thessalie, pour procurer à son armée des moyens de subsistance, et il avait fait avancer sur la voie Egnatia vers la Macédoine deux légions commandées par Cnæus Domitius Calvinus, dans le dessein d'intercepter, et, s'il était possible, de défaire en détail le corps de Scipion qui arrivait par la même route de Thessalonica. Calvinus et Scipion s'étaient déjà approchés à peu de milles l'un de l'autre, quand Scipion se tourna subitement vers le sud, et traversant rapidement l'Haliacmon (Jardsch Karasu) et y laissant son bagage sous Marcus Favonius, pénétra en Thessalie, pour attaquer avec des forces supérieures la légion de recrues qui était employée à la réduction du pays, sous les ordres de Lucius Cassius Longinus. Mais Longinus se retira par les montagnes vers Ambracie pour rejoindre le détachement envoyé par César, sous les ordres de Cnæus Calvisius Sabinus, en Étolie,

Perspectives de Pompée.

Scipion et Calvinus.

et Scipion ne put que le faire poursuivre par la cavalerie thrace ; car Calvinus menaçait sa réserve laissée sur l'Haliacmon, aux ordres de Favonius, du même sort qu'il avait lui-même destiné à Longinus. Ainsi Calvinus et Scipion se retrouvèrent sur l'Haliacmon et y campèrent l'un en face de l'autre pendant longtemps.

Retraite de César de Dyrrachium en Thessalie.

Pompée pouvait choisir entre ces trois plans; César n'avait aucun choix. Après cet engagement malheureux, il commença sa retraite vers Apollonia. Pompée le suivit. La marche de Dyrrachium à Apollonia le long d'une route difficile traversée par plusieurs rivières n'était pas une tâche facile pour une armée défaite poursuivie par l'ennemi ; mais la conduite habile du général et l'énergie indestructible déployée dans la marche par les soldats obligèrent Pompée, après trois jours de poursuite, à s'arrêter. Il avait maintenant à choisir entre une expédition en Italie et la marche à l'intérieur. Quelque raisonnable et engageante que pût lui paraître la première, et bien que plus d'une voix s'élevât en sa faveur, il préféra ne pas abandonner le corps de Scipion, d'autant plus qu'il espérait par cette marche voir le corps de Calvinus tomber entre ses mains. Calvinus était en ce moment sur la voie Egnatia, à Heraclia Lyncestis, entre Pompée et Scipion, et après que César eut effectué sa retraite sur Apollonia, plus éloigné de ce dernier que de la grande armée de Pompée. Il ne connaissait pas, en outre, les événements de Dyrrachium et sa position périlleuse, attendu que depuis les succès remportées à Dyrrachium toute la contrée inclinait vers Pompée, et que les messagers de César étaient partout saisis. Ce ne fut que lorsque la force principale des ennemis eut approché à quelques milles de lui, que Calvinus apprit, par les rapports des postes avancés de l'ennemi, le véritable état des choses. Un prompt départ dans une direction méridionale vers la Thessalie le sauva d'une imminente destruction. Pompée dut se contenter d'avoir délivré Scipion de sa situation périlleuse. César était pendant ce temps-là arrivé sans encombre à Apollonia. Immédiatement après le désastre de Dyr-

rachium, il avait résolu, si cela était possible, de transférer le combat de la côte à l'intérieur, avec l'intention de se mettre à l'abri de la flotte ennemie : cause finale de l'échec de ses premiers efforts. La marche sur Apollonia n'avait eu d'autre but que de placer les blessés en sûreté et de payer les soldats là où étaient stationnés les dépôts : des que cette opération fut terminée, il se dirigea vers la Thessalie, laissant des garnisons à Apollonia, Oricum et Lissus. Le corps de Calvinus s'était mis également en mouvement vers la Thessalie, et César put effectuer sa jonction avec les renforts venant d'Italie, cette fois par la route de terre d'Illyrie, deux légions commandées par Quintus Cornificius : cela était plus facile en Thessalie qu'en Épire. Montant par des sentiers difficiles dans la vallée de l'Aous, et traversant la chaîne de montagnes qui sépare l'Épire de la Thessalie, il arriva au Pénée : Calvinus fut également dirigé sur ce point, et la jonction des deux armées fut ainsi accomplie par la route la plus courte et celle qui était la moins exposée à l'ennemi. Elle eut lieu à Æginium, non loin de la source du Pénée. Gomphi, la première ville de Thessalie devant laquelle l'armée maintenant unie se présenta, lui ferma ses portes; elle fut bientôt prise d'assaut et livrée au pillage, et les autres villes de Thessalie, terrifiées par cet exemple, ouvrirent leurs portes dès que les légions de César parurent devant les murs. Au milieu de ces marches et de ces conflits, et avec l'aide de ressources plus abondantes que fournissait la région du Pénée, les traces et le souvenir des jours calamiteux qu'on avait passés s'évanouirent lentement.

Les victoires de Dyrrachium n'avaient pas donné des résultats bien immédiats pour les vainqueurs. Pompée avec son armée peu flexible et sa nombreuse cavalerie n'avait pu suivre son versatile ennemi dans les montagnes ; César, comme Calvinus, avait échappé aux poursuites, et tous deux étaient unis en pleine sécurité en Thessalie. Peut-être le meilleur système eût-il été pour Pompée de s'embarquer sans délai avec son corps principal pour l'Italie, où le succès était à peine douteux. Mais dans le même

temps, une division seulement de la flotte partit pour l'Italie et la Sicile. Dans le camp de la coalition, la lutte avec César paraissait complétement décidée par les batailles de Dyrrachium, au point qu'il ne restait qu'à recueillir les fruits de la victoire, en d'autres termes, à suivre et à capturer l'armée vaincue. Leur prudence excessive fut suivie d'une arrogance encore moins justifiée par les circonstances : ils ne s'inquiétèrent pas du fait qu'ils avaient en réalité manqué la poursuite, qu'ils n'avaient pas de réserve disponible pour rencontrer une armée complétement remise et réorganisée en Thessalie, et qu'il y avait grand péril à se retirer de la mer en renonçant à l'appui de la flotte, et en suivant leur antagoniste sur le champ de bataille choisi par lui-même. On était simplement revenu à l'idée de combattre à tout prix avec César, et par conséquent à l'atteindre aussitôt que possible et par la voie la plus commode. Caton prit le commandement de Dyrrachium, où on avait laissé une garnison de 18 cohortes; Pompée et Scipion s'occupèrent, le premier à suivre en apparence la voie Egnatia jusqu'à Pella, pour se diriger ensuite sur la grande route du sud, le second de Haliacmon, par les passes de l'Olympe, au Pénée inférieur. Ils devaient se rejoindre à Larissa.

Bataille à Pharsale.

César campa au sud de Larissa, dans la plaine qui s'étend de la contrée montagneuse de Cynoscéphales et la chaîne de l'Othrys, et qui est coupée par un affluent du Pénée, l'Enipée, sur la rive droite de ce dernier fleuve, près de la ville de Pharsale; Pompée campa en face de lui sur la rive droite de l'Enipée, le long des collines de Cynoscéphales (1). L'armée entière de Pompée était

(1) L'exacte détermination du champ de bataille est difficile. Appien (II, 75) la place positivement entre Nouvelle-Pharsale (aujourd'hui Fersala) et l'Enipée. Des deux fleuves qui ont seuls de l'importance dans la question, et qui sont indubitablement l'Apidanos et l'Enipeus des anciens, le Sofadhitiko et le Fersaliti; le premier a sa source dans les montagnes de Thaumaci (Dhomoko) et les hauteurs Dolopéiennes, le second au mont Othrys, et le Fersaliti seul coule plus loin que Pharsale. Or, comme, suivant Strabon, l'Enipeus coule du mont Othrys au delà de Pharsale, le Fersaliti a été désigné avec raison par

rassemblée; César attendait encore le corps de près de deux légions détaché vers l'Étolie et la Thessalie, alors stationné, sous Quintus Fufius Calenus en Grèce, et les deux légions de Cornificius qui arrivaient par terre d'Italie, et qui étaient déjà en Illyrie. L'armée de Pompée, comptant onze légions ou 47,000 hommes et 7,000 chevaux, était plus que double de celle de César en infanterie, et trois fois aussi nombreuse en cavalerie; la fatigue et les combats avaient tellement décimé les troupes de César, que les huit légions ne comprenaient pas plus de 22,000 hommes sous les armes, en conséquence à peine la moitié de leur contingent normal. L'armée victorieuse de Pompée, appuyée d'une innombrable cavalerie et de bons magasins, avait des approvisionnements en abondance, tandis que les troupes de César avaient de la difficulté à vivre, et n'attendaient de meilleurs approvisionnements que de la moisson de blé qui n'était pas éloignée. Les soldats de Pompée, qui avaient appris dans la dernière campagne à connaître la guerre, étaient dans la meilleure disposition.

Leake (*Grèce septentrionale*, IV, 320) comme étant l'Enipeus et l'hypothèse avancée par Göler que le Fersaliti est l'Apidanos est incontestable. Tous les témoignages des anciens corroborent ce point de vue. Nous devons seulement admettre avec Leake que la rivière de Vlokho, formée par l'union du Fersaliti et du Sofadhitiko, et qui se rendait au Pénée, était appelée par les anciens Apidanus aussi bien que Sofadhitiko; ce qui est d'autant plus vraisemblable que le Sofadhitiko a généralement de l'eau, tandis que le Fersaliti en a rarement (Leake, IV, 321). L'ancienne Pharsale, qui a donné son nom à la bataille, doit donc avoir été située entre Fersala et le Fersaliti. En conséquence, la bataille fut livrée sur la rive gauche du Fersaliti, et de manière que Pompée, étant en face de Pharsale, appuyait son aile droite à la rivière (César, *B. C.*, III, 83; Front., *Strat.*, II, 3, 22). Le camp des pompéiens cependant ne peut avoir été là, mais seulement sur le penchant des collines de Cynocéphales, sur la rive droite de l'Enipeus, soit parce qu'ils barraient ainsi la route de César à Scotussa, soit parce que leur ligne de retraite passait par les montagnes au dessus du camp, en allant vers Larissa; s'ils avaient, suivant l'hypothèse de Leake, campé à l'est de Pharsale, sur la rive gauche de l'Enipeus, ils n'auraient jamais pu se diriger vers le nord en traversant le fleuve, qui, sur ce point, a un lit profondément encaissé (Leake, IV, 469), et Pompée doit avoir fui vers Lamia au lieu

Toutes les raisons militaires du côté de Pompée devaient rendre une bataille décisive imminente, puisque ses troupes étaient en face de celles de César en Thessalie, et l'impatience des émigrés, des officiers nobles et des autres qui accompagnaient l'armée avait plus de poids encore que de semblables raisons dans le conseil de guerre. Depuis les événements de Dyrrachium, ces nobles regardaient le triomphe de leur parti comme un fait indiscutable; déjà il y avait une concurrence ardente pour le souverain pontificat de César, et on avait envoyé des instructions à Rome pour louer des maisons au forum pour les prochaines élections. Lorsque Pompée hésita à traverser le ruisseau qui séparait les deux armées, et que César, avec son armée beaucoup plus faible, ne se hasardait pas à passer, il excita une grande indignation ; Pompée, disait-on, ne retardait la bataille que pour gouverner plus longtemps tous les consulaires et les prétoriens, et pour jouer plus longtemps le rôle d'Agamemnon. Pompée céda, et César qui, convaincu que la bataille ne serait pas livrée, venait d'imaginer un moyen de tour-

de Larissa. Probablement, par conséquent, les pompéiens campaient sur la rive droite du Fersalitl, et le passèrent à la fois pour combattre et pour regagner après la bataille leur camp, d'où ils se dirigèrent vers les collines de Crannon et de Scotussa, qui se terminent aux hauteurs de Cynocéphales. Cela n'était pas impossible. L'Énipeus est un ruisseau au cours peu rapide, auquel Leake a trouvé deux pieds de profondeur en novembre, et la bataille fut livrée au plus fort de l'été. De plus, les armées, avant la bataille, étaient à un peu plus d'une lieue l'une de l'autre (Appien, *B. C.*, II, 65), en sorte que les pompéiens pouvaient faire tous les préparatifs, et assurer aussi leurs communications avec le camp par des ponts. Si la bataille s'était terminée par une déroute complète, la retraite sur la rivière et par la rivière n'aurait pu avoir lieu, et c'est sans doute pour cette raison que les pompéiens se montraient peu disposés à combattre en cet endroit. L'aile gauche des pompéiens, qui était la plus éloignée de la base de retraite, le sentait ; mais la retraite de leur centre et de leur aile droite ne fut pas accomplie assez hâtivement pour être impraticable dans de pareilles conditions. César et ses copistes ne parlent pas de la traversée de la rivière, parce que ce fait signalerait trop clairement le désir ardent que les pompéiens avaient de combattre, désir qui se voit du reste par tout le récit, et ils se taisent aussi sur les conditions de retraite favorables à ceux-ci.

ner l'armée de l'ennemi, et était, pour le mettre à exécution, sur le point de se diriger sur Scotussa, mit ses légions en bataille, lorsqu'il vit Pompée se préparer à la livrer sur la rive du fleuve qu'il occupait. Ce fut ainsi que la bataille de Pharsale fut livrée, le 9 août 706 (48), presque sur le même champ de bataille où, cinquante ans auparavant, les Romains avaient jeté les fondements de leur domination dans l'Orient; Pompée appuya sa droite sur l'Énipée, César en face de lui sur le terrain coupé qui s'étendait devant l'Énipée; les deux autres ailes étaient stationnées dans la plaine, couvertes des deux côtés par la cavalerie et les troupes légères. L'intention de Pompée était de tenir son infanterie sur la défensive et de disperser avec sa cavalerie les faibles bandes de cavaliers qui, mêlées, à la façon germaine, avec la cavalerie légère, étaient en face de lui, puis de prendre l'aile droite de César en queue. Son infanterie soutint courageusement la première charge de celle de l'ennemi, et l'engagement fut suspendu sur ce point. Labiénus en même temps dispersa la cavalerie de l'ennemi, après une courte mais valeureuse résistance, et déploya ses forces à la gauche dans l'intention de tourner l'infanterie. Mais César, prévoyant la défaite de sa cavalerie, l'avait appuyée, sur le flanc menacé de son aile gauche, de 2,000 de ses meilleurs légionnaires. Comme les cavaliers de l'ennemi, poussant devant eux ceux de César, galopaient sur le front et les côtés de la ligne, ils rencontrèrent subitement ce corps d'élite qui s'avançait intrépidement contre eux, et, mis en désordre par cette attaque imprévue et nouvelle d'infanterie (1), quittèrent à toute

(1) C'est là que se place l'ordre donné par César de frapper au visage les cavaliers ennemis. L'infanterie qui prit aussi irrégulièrement l'offensive contre la cavalerie, qu'on ne pouvait atteindre avec les sabres, ne devait pas jeter le pilum, mais s'en servir comme de pieux à main contre la cavalerie, et pour se défendre mieux contre elle, frapper les hommes au visage (Plutarque, *Pomp.*, 69, 71. *Cæs.*, 45; Appien, II, 76, 78; Flor., II, 13; Oros., VI, 15; erreur dans Frontin. IV, 7, 32). Le tour anecdotique donné à cet ordre, quand on a vu que les cava-

vitesse le champ de bataille. Les légionnaires victorieux taillèrent en pièces les archers de l'ennemi maintenant découverts, puis se précipitèrent sur l'aile gauche de l'ennemi et se préparèrent de leur côté à la tourner. En même temps, la troisième division de César, jusque-là tenue en réserve, avança sur toute la ligne pour attaquer. La défaite inattendue de la meilleure partie de l'armée de Pompée, en accroissant le courage des adversaires, brisa celui de son armée et surtout celui du général. Lorsque Pompée, qui, avant l'action, ne comptait pas sur son infanterie, vit ses cavaliers s'enfuir au galop, il quitta le champ de bataille, et se dirigea sur le camp, sans même attendre l'issue de l'attaque géuérale ordonnée par César. Ses légions commencèrent à plier et à repasser le fleuve, pour regagner le camp, non sans des pertes considérables. La journée fut ainsi perdue, et plus d'un bon soldat était tombé; mais l'armée était encore intacte dans l'ensemble, et la situation de Pompée était beaucoup moins périlleuse que celle de César après la défaite de Dyrrachium. Mais tandis que César, dans les vicissitudes de sa destinée, avait appris que la fortune se dérobait parfois à ses favoris et voulait être reconquise par la persévérance, Pompée ne l'avait connue jusque-là que comme une déesse favorable; aussi désespéra-t-il de lui et d'elle quand elle se retira de lui; et tandis que dans la grande nature de César le désespoir ne servait qu'à développer l'énergie, l'âme plus faible de Pompée, dans de semblables vicissitudes, tombait dans l'abime infini du désespoir. Comme autrefois dans la guerre de Sertorius, il avait été sur le point d'abandonner la mission qui lui avait été confiée en présence de son adversaire supérieur,

liers de Pompée devaient s'enfuir pour n'être pas frappés au visage, et qu'ils galopaient en tenant leurs mains devant leurs yeux, ne peut tenir un instant, car il ne repose que sur la supposition que la cavalerie pompéienne consistait principalement en jeunes nobles, « gracieux danseurs, » ce qui est faux. Tout au plus peut-on dire que les farceurs du camp donnèrent à cet ordre simple et judicieux ce tour très-irrationnel, mais certainement comique.

maintenant qu'il voyait ses légions repasser le fleuve, il jeta le bâton de commandement, et s'enfuit au plus court vers la mer pour s'y embarquer. Son armée découragée et sans chef (car Scipion, quoique reconnu par Pompée comme collègue dans le commandement supérieur, n'était général en chef que de nom) espérait se réfugier derrière les retranchements du camp; mais César ne la laissa pas respirer : la résistance désespérée de la garde du camp, composée de Romains et de Thraces, fut bientôt brisée, et la masse fut obligée de se retirer en désordre sur les hauteurs de Scotussa et de Crannon, au pied desquelles le camp était planté. Elle essaya de marcher le long de ces hauteurs pour gagner Larissa, mais les troupes de César, toutes fraîches et s'avançant par de meilleurs chemins dans la plaine, interceptèrent la route aux fugitifs; en fait, lorsque tard dans la soirée les pompéiens suspendirent leur marche, leurs vainqueurs firent encore creuser un fossé retranché qui empêchait les fugitifs d'arriver au seul ruisseau qu'on pût trouver dans la contrée. Ainsi finit la journée de Pharsale. L'armée de l'ennemi n'était pas seulement défaite, mais anéantie; 15,000 pompéiens étaient tués ou blessés sur le champ de bataille, tandis qu'il ne manquait aux césariens que 200 hommes : ce qu'on put rassembler encore, et qui s'élevait à 20,000 hommes, déposa les armes le lendemain qui suivit la bataille : il n'y eut que les troupes isolées, comprenant, il est vrai, les officiers les plus renommés, qui cherchèrent un refuge dans les montagnes; des onze aigles de l'ennemi, neuf furent présentées à César. César, qui le jour même de la bataille avait rappelé à ses soldats qu'il ne fallait pas méconnaître en l'ennemi le concitoyen, ne traita pas les captifs comme l'avait fait Bibulus et Labiénus; néanmoins il trouva nécessaire de montrer quelque sévérité. Les soldats furent incorporés dans l'armée; des amendes et des confiscations de propriétés furent infligées aux hommes du premier rang; les sénateurs et les chevaliers de marque qui furent pris furent mis à mort avec peu d'exceptions. Le temps de la

Digitized by Google

clémence était passé; plus la guerre civile durait, plus elle devenait implacable et sans remords.

Conséquences politiques de la bataille de Pharsale.

Quelque temps se passa avant que les conséquences du 9 août pussent être discernées. Ce dont on pouvait le moins douter, c'était de voir passer au parti de César tous ceux qui s'étaient attachés au parti vaincu à Pharsale comme étant le plus puissant; la défaite était tellement décisive, que le vainqueur vit venir à lui tous ceux qui ne voulurent pas lutter pour une cause perdue ou qui n'y furent pas obligés. Tous les rois, les peuples, les cités, qui jusque-là avaient été les clients de Pompée—l'Égypte, Cyrène, les Celtes de Syrie, de Phénicie, de Cilicie et d'Asie Mineure, Rhodes, Athènes, et généralement tout l'Orient—rappelèrent alors leurs contingents maritimes et militaires, et refusèrent de recevoir les réfugiés du parti vaincu. En fait, Pharnace, roi du Bosphore, poussa le zèle au point qu'à la nouvelle de la bataille de Pharsale, il prit possession non-seulement de la ville de Phanagoria, qui, plusieurs années auparavant, avait été déclarée libre par Pompée, et des domaines du prince de Colchide qui lui avaient été assurés par lui, mais même du royaume de la petite Arménie que Pompée avait conféré au roi Dejotarus. La seule exception presque à la soumission générale fut la petite ville de Megara, qui se laissa assiéger et prendre d'assaut par les césariens. Juba, roi de Numidie, qui avait différé longtemps, et qui, après la victoire sur Curion, n'attendait qu'avec une plus grande certitude que son royaume fût annexé par César, fut aussi obligé de se joindre comme pis aller au parti romain.

L'aristocratie après la bataille de Pharsale.

Le même jour où les cités clientes se soumirent au vainqueur de Pharsale, la queue du parti constitutionnel, tous ceux qui s'y étaient joints à regret ou qui, comme Marcus Cicéron et ses partisans, dansaient autour de l'aristocratie, comme les sorcières sur le Brocken, se présentèrent pour faire leur paix avec le nouveau monarque, paix que son indulgence dédaigneuse leur accorda gracieusement. Mais l'élite du parti vaincu ne fit pas de compro-

mis. C'en était fait de l'aristocratie; mais les aristocrates ne pouvaient être convertis à la monarchie. Les plus hautes révélations de l'humanité sont périssables; la religion qui a été vraie peut devenir un mensonge; la politique qui a été bonne peut être maudite plus tard; mais l'Évangile passé trouve encore des confesseurs, et si une pareille foi ne peut ébranler des montagnes, comme la foi et la vérité vivante, elle demeure constante jusqu'à la fin, et ne quitte pas le royaume des vivants, jusqu'à ce qu'elle ait emporté avec elle ses derniers prêtres et ses derniers partisans, et qu'une nouvelle génération, délivrée de ces ombres du passé, règne sur un monde régénéré et rajeuni. Il en fut ainsi à Rome. Dans quelque abîme de dégénération que fût tombée l'aristocratie, elle avait été autrefois un grand système politique; le feu sacré qui avait fait la conquête de l'Italie et la défaite d'Hannibal continua à briller, quoique un peu obscurci, dans la noblesse romaine tant qu'elle exista, et rendit impossible une entente cordiale entre les hommes de l'ancien régime et le nouveau monarque. Une large portion du parti constitutionnel se soumit, au moins extérieurement, et reconnut la monarchie, en ce sens qu'elle accepta le pardon de César, et se retira autant que possible de la vie politique. Cela n'eut pas lieu cependant sans une restriction mentale qui leur permettait de se réserver pour un temps meilleur. Ce système fut surtout suivi par les partisans de second ordre; l'habile Marcus Marcellus, le même qui avait amené la rupture avec César, se trouva parmi ces gens judicieux, et se bannit volontairement à Lesbos. Dans la majorité cependant de la vraie aristocratie, la passion fut plus puissante que la réflexion : il s'y joignait sans doute l'illusion de succès encore possibles et les appréhensions d'une vengeance sanglante du vainqueur.

Caton.

Personne probablement ne se formait un jugement aussi clair sur la situation des affaires et avec aussi peu d'illusions que Marcus Caton. Complétement convaincu qu'après les jours

Digitized by Google

d'Ilerda et de Pharsale la monarchie était inévitable, et assez ferme pour se rendre compte de cette amère vérité et pour agir en conséquence, il hésita un instant sur la question de savoir si le parti constitutionnel devait continuer une guerre qui demanderait nécessairement des sacrifices à une cause perdue de la part de bien des gens qui ne savaient pas pourquoi ils les feraient. Mais quand il se résolut à combattre la monarchie, non pour vaincre, mais pour tomber plus vite et plus honorablement, il chercha, autant que possible, à n'entrainer dans cette guerre personne qui voulût survivre à la chute de la république et se réconcilier avec la monarchie. Il pensait que, tant que la république avait été simplement menacée, c'était un droit et un devoir d'obliger les tièdes et les mauvais citoyens à prendre part à la lutte; mais maintenant il eût été absurde et cruel d'obliger ces individus à partager la ruine de la république. Non-seulement il congédia lui-même tous ceux qui désirèrent retourner en Italie, mais quand le plus ardent des ardents partisans, Cnéus Pompée le jeune, insista sur l'exécution de ces hommes, et de Cicéron en particulier, ce fut Catou seul qui, par son autorité morale, l'en empêcha.

Pompée.

Pompée ne désirait pas non plus la paix. S'il avait été un homme digne de la haute position qu'il occupait, nous pouvons supposer qu'il aurait compris qu'un homme qui aspire à la couronne ne peut pas retourner aux sentiers battus de la vie ordinaire, et qu'il n'y a plus de place sur la terre pour celui-ci. Mais Pompée avait tout juste l'âme assez élevée pour ne pas demander une faveur que le vainqueur aurait peut-être été assez magnanime pour lui accorder : il avait, d'autre part, l'esprit trop petit pour le faire. Soit qu'il n'ait pu prendre sur lui de se confier à César, ou qu'à sa manière vague et indécise, après la première impression du désastre de Pharsale, il eût recommencé à espérer, Pompée résolut de continuer la lutte et de chercher un autre champ de bataille que celui de Pharsale.

Digitized by Google

Ainsi, quoi que César eût fait, par sa prudence et sa modération, pour apaiser la fureur de ses adversaires et diminuer leur nombre, la lutte continua sans altération. Mais les chefs avaient presque tous pris part à la bataille de Pharsale, et, quoiqu'ils eussent tous échappé, à l'exception de Lucius Domitius Ahenobarbus, qui fut tué dans sa fuite, ils furent cependant dispersés dans toutes les directions, en sorte qu'ils ne purent concerter un plan commun d'opération pour la suite de la campagne. Le plus grand nombre d'entre eux s'enfuirent, soit par les montagnes dénudées de la Macédoine et de l'Illyrie, soit, avec l'aide de la flotte, vers Corcyre, où Marcus Caton commandait la réserve. Là il y eut une sorte de conseil de guerre sous la présidence de Caton, auquel assistèrent Métellus Scipion, Titus Labiénus, Lucius Afranius, Cnéus Pompée, et d'autres; mais l'absence du général en chef, et l'incertitude pénible qui planait sur son sort, ainsi que les dissensions intérieures du parti, empêchèrent l'adoption d'une résolution commune, et finalement chacun suivit la conduite qui lui paraissait la plus favorable à la cause commune. Il était, en fait, extrêmement difficile de dire quel était le radeau qui se soutiendrait le plus longtemps sur l'eau. La Macédoine et la Grèce étaient perdues par la bataille de Pharsale.

Conséquences militaires de la bataille. Les chefs dispersés.

Il est vrai que Caton, qui, aussitôt après avoir reçu la nouvelle de la défaite, avait évacué Dyrrachium, conserva encore quelque temps au parti constitutionnel Corcyre, et Rutilius Lupus le Péloponèse. Il sembla aussi pour un moment que Pompée se disposât à s'arrêter à Patras dans le Péloponèse, mais à la nouvelle de la marche en avant de Calenus, il s'enfuit précipitamment de ce lieu. On n'essaya pas davantage de se maintenir à Corcyre. Sur les côtes d'Italie et de Sicile, les escadres pompéiennes qui y avaient été envoyées après les victoires de Dyrrachium avaient remporté des succès importants contre les forts de Brundisium, Messana et Viho, et à Messana en particulier, on avait brûlé toute la flotte qu'on y équipait pour César; mais les vaisseaux occupés

Macédoine et Grèce.

Digitized by Google

à cette besogne, et qui appartenaient surtout à l'Asie Mineure et à la Syrie furent rappelés par leurs cités, à la suite de la bataille de Pharsale, en sorte que l'expédition tomba d'elle-même. En Asie Mineure et en Syrie, il n'y avait pour le moment aucune troupe de l'un ou l'autre parti, à l'exception de l'armée de Pharnace sur le Bosphore, qui avait pris possession, ostensiblement pour le compte de César, de différents pays appartenant à son adversaire. En Égypte, il y avait encore, il est vrai, une armée romaine considérable, formée de troupes qui y avaient été laissées par Gabinius, et qui s'était ensuite recrutée de vagabonds et de bandits de Syrie et de Cilicie; mais il était évident, et cela fut bientôt confirmé par le rappel des vaisseaux d'Égypte, que la cour d'Alexandrie n'avait nullement l'intention de s'attacher fermement au parti romain, ou même de mettre ses forces à sa disposition. Des perspectives un peu plus favorables se présentèrent aux Romains, en Occident. En Espagne, les sympathies pompéiennes étaient tellement fortes dans l'armée et dans la population, que les césariens durent renoncer à l'attaque qu'ils avaient méditée de ce côté contre l'Afrique, et une insurrection semblait inévitable, s'il se présentait un chef marquant dans la péninsule. En Afrique, la coalition, ou plutôt Juba, roi de Numidie, qui y était maître, avait armé sans obstacle depuis l'automne de 705 (49). Tandis que tout l'Orient était perdu pour la coalition par la bataille de Pharsale, elle pouvait honorablement continuer la guerre, probablement en Espagne et certainement en Afrique, car réclamer l'aide du roi de Numidie, qui avait été longtemps sujet de la république, contre les révolutionnaires de Rome, était une humiliation pénible, mais ne ressemblait en aucune façon à un acte de trahison. Ceux qui, dans ce conflit désespéré, ne pensaient ni au droit ni à l'honneur, pouvaient se déclarer hors de la juridiction de la loi et commencer les hostilités comme des brigands, ou ils pouvaient entrer en alliance avec des États voisins indépendants, et faire intervenir l'ennemi public dans cette

Digitized by Google

guerre civile, ou enfin ils pouvaient professer des lèvres la monarchie et poursuivre la restauration de la république légitime par le poignard des assassins.

Hostilités des brigands et des pirates.

Que le vaincu se retirât et renonçât à la nouvelle monarchie, ce n'était que la conséquence naturelle de sa situation désespérée. Les montagnes et surtout la mer avaient été, de mémoire d'homme, l'asile non-seulement du crime, mais de la misère intolérable et du droit opprimé; il était naturel pour les pompéiens et les républicains de déclarer une guerre implacable à la monarchie de César, qui les chassait dans les montagnes et sur les mers, et il était particulièrement naturel pour eux d'entreprendre la piraterie sur une grande échelle, avec une organisation plus complète et un but mieux déterminé. Même après le rappel des escadres de l'Orient, ils possédaient encore une flotte très-considérable, tandis que César était encore en fait sans vaisseaux de guerre, et leurs relations avec les Dalmates, qui s'étaient soulevés pour leur propre compte contre César, et leur domination sur les mers et sur les ports les plus considérables, leur ouvraient les perspectives les plus favorables pour une guerre navale entreprise surtout sur une petite échelle. De même qu'autrefois la poursuite des démocrates par Sylla avait fait éclater l'insurrection de Sertorius, qui fut d'abord une guerre de pirates et de brigands, et qui finit par devenir une guerre sérieuse, de même il était possible, s'il y avait dans l'aristocratie de Caton et parmi les partisans de Pompée autant d'ardeur et de flamme que dans la démocratie de Marius, et s'il se trouvait parmi eux un vrai roi de la mer, qu'il se formât, en dehors de la monarchie de César, une république indépendante et capable de rivaliser avec lui sur la mer encore soustraite à sa domination.

Alliance avec les Parthes

On doit, par contre, blâmer beaucoup plus sérieusement l'idée d'entraîner un État voisin dans la guerre civile de Rome, et d'amener par ce moyen une contre-révolution : la loi et la conscience condamnent un déserteur plus sévèrement qu'un brigand,

et une bande de brigands devient plus facilement un État régulier que des émigrés ramenés par l'ennemi public. En outre, il était peu probable que le parti vaincu pût parvenir à effectuer ainsi une restauration. Le seul État dont on pût attendre des secours était celui des Parthes, et pour celui-là il était au moins douteux qu'il fît cause commune avec eux, et très-improbable qu'il attaquât César. Le temps des conspirations républicaines n'était pas encore venu.

César poursuit Pompée en Egypte.

Tandis que les débris du parti vaincu se laissaient ainsi entraîner par la destinée, et que ceux mêmes qui avaient résolu de continuer la lutte ne savaient comment et où la poursuivre, César, toujours prompt dans ses résolutions comme dans ses actions, se préparait à poursuivre Pompée, le seul de ses adversaires qu'il respectât comme général, et celui dont la prise aurait probablement découragé la meilleure partie de ses adversaires. Avec quelques hommes il traversa l'Hellespont : sa barque rencontra une flotte ennemie destinée à la mer Noire et fit prisonniers tous les équipages frappés de terreur par la nouvelle de la bataille de Pharsale, et dès que les préparatifs les plus nécessaires furent terminés, il se mit à la poursuite de Pompée vers l'Orient. Pompée avait passé à Lesbos après la bataille, en avait ramené sa femme et son second fils Sextus, et après avoir côtoyé l'Asie Mineure, s'était rendu à Chypre. Il aurait pu rejoindre ses partisans à Corcyre ou en Afrique; mais la répugnance que lui inspirèrent les alliés aristocratiques et la pensée de l'accueil qui l'attendait après la journée de Pharsale, et surtout après sa fuite honteuse, le décidèrent à recourir à la protection du roi des Parthes plutôt qu'à celle de Caton. Tandis qu'il s'occupait de rassembler de l'argent et des esclaves par les fermiers des impôts et les marchands de Chypre, et d'armer une bande de 2,000 esclaves, il reçut la nouvelle qu'Antioche s'était déclarée pour César et que le chemin du pays des Parthes n'était plus ouvert. Il changea alors et fit voile vers l'Égypte, où un certain nombre de ses vieux

soldats servaient dans l'armée, et où la situation et les riches ressources du pays lui laissaient le temps et l'opportunité de réorganiser la guerre.

En Égypte, après la mort de Ptolémée Aulètes (mai 705 (51), ses enfants, Cléopâtre, âgée d'environ seize ans, et Ptolémée Denys, âgé d'environ dix ans, avaient conjointement hérité du trône, suivant le vœu de leur père; mais bientôt le frère, ou plutôt son tuteur Pothin, avait chassé sa sœur du royaume et l'avait contrainte de chercher un refuge en Syrie, d'où elle fit des préparatifs pour rentrer dans le royaume paternel. Ptolémée et Pothin étaient à Peluse avec toute l'armée égyptienne, pour protéger la frontière orientale contre elle, au moment même où Pompée jetait l'ancre au promontoire de Cassium et faisait demander au roi la permission de débarquer. La cour égyptienne, qui était depuis longtemps informée du désastre de Pharsale, était sur le point de repousser Pompée ; mais le tuteur du roi Théodotus fit remarquer que si on agissait ainsi, Pompée emploierait probablement ses relations avec l'armée d'Égypte à exciter une révolte, et qu'il vaudrait mieux, en ce qui regardait César, saisir cette occasion de se défaire de Pompée. Des raisonnements politiques de ce genre manquaient rarement leur effet parmi les hommes d'État du monde hellénique. Achillus, le général des troupes royales, et quelques-uns des anciens officiers de Pompée, se rendirent dans une barque au vaisseau de Pompée et l'invitèrent à se rendre auprès du roi, et, comme l'eau était basse, à entrer dans leur barque. Au moment où il touchait le rivage, le tribun militaire Lucius Septimius le frappa par derrière, sous les yeux de sa femme et de son fils, qui furent obligés d'assister au meurtre de Pompée du pont de leur vaisseau, sans pouvoir ni le défendre ni le venger (28 sept. 706 (48). Le même jour où, treize ans auparavant, il était entré en triomphateur dans la capitale après la défaite de Mithridate, l'homme qui, pendant toute une génération, avait été appelé le Grand et avait gouverné Rome, périt sur ces sables inhos-

Mort de Pompée.

Digitized by Google

pitaliers par la main d'un de ses soldats. Bon officier, mais médiocre d'intelligence et de cœur, la destinée l'avait, avec une constance prodigieuse, mis à même d'accomplir pendant trente ans les actions les plus brillantes et les plus faciles; elle lui avait permis de cueillir tous les lauriers plantés et cultivés par les autres; elle lui avait offert toutes les conditions exigées pour obtenir le pouvoir suprême, et uniquement pour montrer en sa personne un exemple de fausse grandeur, à laquelle l'histoire ne pouvait opposer rien de semblable. De tous les rôles déplorables, aucun ne l'est plus que de passer pour plus grand qu'on ne l'est réellement, et c'est le destin de la monarchie que d'être exposée inévitablement à ce malheur; car il se présente rarement dans l'espace de dix siècles un homme qui soit roi de fait, et pas seulement de nom. Si cette disproportion entre l'apparence et la réalité ne s'est jamais mieux signalée que dans Pompée, on ne peut s'empêcher de penser que ce fut précisément lui qui, dans un certain sens, ouvrit la série des monarques romains.

Lorsque César, suivant les traces de Pompée, arriva dans la rade d'Alexandrie, tout était fini. Il s'en retournait profondément agité, lorsque le meurtrier lui apporta à bord la tête de l'homme qui avait été son gendre et son collègue au pouvoir pendant tant d'années, et qu'il avait été chercher en Égypte pour le prendre vivant. Le poignard d'un assassin le dispensa de se demander ce qu'il aurait fait de Pompée captif; mais, tandis que la sympathie humaine, qui tenait encore sa place dans la grande âme de César à côté de l'ambition, lui ordonnait d'épargner son ancien ami, son intérêt demandait qu'il se débarrassât de Pompée autrement que par la main d'un assassin. Pompée avait été pendant vingt ans le maître reconnu de Rome; une domination si profondément enracinée ne périt pas avec celui qui l'a exercée. La mort de Pompée ne supprima pas le parti pompéien, et au lieu d'un chef âgé, incapable et fatigué, elle lui donna dans ses fils Cnéus et Sextus deux généraux également jeunes et actifs, et dont le second

était un homme d'une véritable capacité. A cette monarchie héréditaire nouvellement fondée, il s'attachait déjà des prétendants. comme une plante parasite, et il était douteux si César gagnait ou perdait par ce changement de personne.

César n'avait plus rien à faire en Égypte, et Romains et Égyptiens pensaient qu'il allait mettre immédiatement à la voile et s'occuper de subjuguer l'Afrique et d'entreprendre la grande œuvre d'organisation qui l'attendait après la victoire. Mais César, fidèle à la coutume d'organiser définitivement et immédiatement les choses en personne, et fermement convaincu qu'il n'avait à craindre de résistance ni de la garnison romaine ni de la cour, fort gêné d'argent, en outre, débarqua à Alexandrie avec deux légions fondues ensemble et dont l'effectif s'élevait à 3,200 hommes, plus 800 cavaliers celtes et germains. Il se logea au palais royal, et s'occupa de rassembler les sommes d'argent nécessaires et de régler la succession égyptienne, sans se laisser troubler par la remarque ironique de Pothin, qui disait que César ne devait pas s'occuper de ces bagatelles et négliger ses propres affaires si importantes. Dans ses rapports avec les Égyptiens, il était juste et même indulgent. Quoique l'aide qu'ils avaient donnée à Pompée justifiât l'imposition de guerre, la contrée épuisée fut épargnée, et tandis que l'arriéré de la somme stipulée en 605 (59) lui fut remis, après qu'elle en avait payé à peine la moitié, on ne demanda qu'un paiement final de 10,000,000 deniers (10,000,000 fr.). Le frère et la sœur reçurent l'ordre de suspendre immédiatement les hostilités, et on les invita à faire examiner leur différend en acceptant un arbitrage. Ils se soumirent; le royal enfant était déjà dans le palais, et Cléopâtre s'y présenta également. César adjugea le royaume d'Égypte, conformément au testament d'Aulètes, au frère et à la sœur mariés Cléopâtre et Ptolémée Denys, et il donna de plus le royaume de Chypre, annulant l'acte primitif d'annexion, comme l'apanage des princes d'Egypte, aux jeunes enfants d'Aulètes, Arsinoë et Ptolémée le jeune.

César organise l'Égypte.

Digitized by Google

Insurrection dans Alexandrie.

Mais il se préparait une tempête. Alexandrie était une cité cosmopolite comme Rome, à peine inférieure à la capitale d'Italie, et bien supérieure à elle pour son activité commerciale, en industrie, en goût pour la science et pour l'art : parmi les citoyens il y avait un sentiment d'orgueil national très-puissant, et s'il n'y avait pas de sentiment politique, il y avait un esprit turbulent qui les poussait à des émeutes de rues aussi régulièrement que les Parisiens d'aujourd'hui : on peut comprendre quelle fut leur agitation, quand ils virent le général romain régner dans le palais des Lagides et leurs rois acceptant les arrêts de son tribunal. Pothin et son roi enfant, tous deux, comme on peut le concevoir, très peu satisfaits de se voir réclamer de vieilles dettes, et intervenir dans les compétitions de trône qui devaient se terminer et se terminèrent en faveur de Cléopâtre, envoyèrent, pour se conformer aux demandes des Romains, les trésors des temples et l'argenterie royale, avec une ostentation intentionnelle, pour qu'ils fussent fondus à la monnaie : ce fut avec une indignation croissante que les Égyptiens, qui était dévots jusqu'à la superstition, et qui s'enorgueillissaient de la magnificence renommée de leur cour comme d'une possession personnelle, virent dépouiller les murs de leurs temples et la vaisselle de bois figurer sur la table de leur roi. L'armée romaine d'occupation, qui avait été essentiellement dénationalisée par son long séjour en Égypte et par les nombreux mariages qui avaient eu lieu entre les soldats et les femmes égyptiennes, et qui comptait en outre une multitude de vieux soldats de Pompée et de criminels italiens en fuite ainsi que d'esclaves, s'indignait de voir César suspendre son action sur la frontière de Syrie, et mener avec lui une poignée d'orgueilleux légionnaires. Le tumulte du débarquement, quand la multitude vit les faisceaux romains transportés dans le vieux palais, et les nombreux assassinats de soldats dans la ville, avaient montré à César l'immense danger que lui faisait courir l'exignité de son armée en présence de cette multitude exaspérée; mais il était

difficile de s'en retourner par suite des vents du nord-est qui régnaient à cette époque de l'année, et les tentatives d'embarquement pouvaient devenir aisément un signal d'insurrection : en outre, ce n'était pas l'ordinaire de César de s'en aller sans avoir accompli son œuvre. Il fit venir en même temps des renforts d'Asie, et jusqu'au moment où ils furent arrivés, il affecta le plus grand calme. Jamais il n'y eut plus de gaîté dans son camp que durant ce repos d'Alexandrie, et tandis que la belle et habile Cléopâtre prodiguait ses coquetteries à tous et surtout à son juge, César semblait mettre au nombre de ses plus belles victoires celles qu'il remportait sur les femmes. C'était un prélude joyeux à un drame sérieux. Sous le commandement d'Achillus, et, comme on le prouva plus tard, par les ordres secrets du roi et de son intime, l'armée romaine d'occupation parut inopinément à Alexandrie, et dès que les citoyens virent qu'elle était venue attaquer César, ils firent cause commune avec les soldats.

César à Alexandrie.

Avec une présence d'esprit qui, sous quelques rapports, justifie sa témérité antérieure, César rassembla à la hâte ses soldats dispersés, s'empara du roi et de son ministre, se retrancha dans la résidence royale et dans le théâtre qui y était attenant, et donna des ordres, attendu que le temps manquait pour mettre en sûreté la flotte de guerre stationnée dans le port principal, devant le théâtre, pour qu'on y mît le feu, et que Pharos, l'île avec la tour du phare, qui commandait le port, fût occupée par un corps embarqué sur des bateaux. Ainsi, du moins, on s'assura d'une position de défense restreinte, et on garda une voie ouverte pour recevoir des vivres et des renforts. Dans le même temps, César ordonna au commandant de l'Asie-Mineure ainsi que des contrées sujettes les plus rapprochées, les Syriens et les Nabatéens, les Cretois et les Rhodiens, d'envoyer des troupes et des vaisseaux en toute hâte en Égypte. L'insurrection, à la tête de laquelle la princesse Arsinoë et son confident l'eunuque Ganymède s'étaient placés, se répandait pendant ce temps-là sur toute l'Égypte et

dans la plus grande partie de la capitale. Il se livrait chaque jour dans les rues de cette ville des combats, mais sans donner l'avantage ni à César, qui n'arrivait pas au lac d'eau douce de Marea placé derrière la ville, et où il aurait pu trouver de l'eau et du fourrage, ni aux Alexandrins, qui ne conquéraient pas la supériorité sur les assiégés et ne parvenaient pas à les priver complétement d'eau douce; car lorsque les canaux du Nil, du côté de la ville qu'occupait César, eurent été rendus inutiles par l'introduction d'eau salée, on trouva inopinément de l'eau fraiche dans les puits creusés sur la plage. Comme César ne pouvait être vaincu du côté de la terre, les efforts des assiégeants se portèrent sur la destruction de la flotte, et ils essayèrent de le couper du côté de la mer qui lui apportait ses subsides. L'île avec le phare et le môle qui la reliait au continent divisaient le port en deux parties, l'une orientale et l'autre occidentale, qui communiquaient l'une avec l'autre par deux arches percées dans le môle. César dominait l'île et le port oriental, tandis que le môle et le port occidental étaient au pouvoir des citoyens, et, comme la flotte alexandrine était brûlée, ses vaisseaux entraient et sortaient sans difficulté. Les Alexandrins, après avoir vainement essayé d'introduire des brûlots du port occidental dans le port oriental, équipèrent avec ce qui restait dans leur arsenal, une petite escadre, et barrèrent le passage aux vaisseaux de César, tandis que ceux-ci remorquaient une flotte de transport avec une légion qui était arrivée d'Asie-Mineure; mais les excellents marins de Rhodes tinrent tête à l'ennemi. Peu de temps après, cependant, les citoyens s'emparèrent de l'île du phare (1), et de ce point fermèrent complétement

(1) La perte de l'île du phare doit, ainsi que la description d'un second engagement naval, dans lequel la flotte égyptienne battue à Chersonèse fut annihilée, avoir été racontée là où il y a maintenant une lacune (*B. A.*, 12); car l'île était d'abord au pouvoir de César (*B. C.*, III, 112; *B. A.*, 8). Le môle doit avoir toujours appartenu à l'ennemi, car César ne communiquait avec l'île que par des bateaux.

l'étroite et rocheuse embouchure du port oriental aux plus gros vaisseaux; en sorte que la flotte de César fut obligée de rester dans la rade foraine devant le port oriental, et ses communications avec la mer ne tenaient qu'à un fil. La flotte de César, attaquée à plusieurs reprises dans ce chenal étroit par les forces navales supérieures de l'ennemi, ne pouvait ni refuser une lutte inégale, depuis que la perte de l'île du phare fermait le port intérieur, ni s'éloigner, car la perte du chenal aurait complétement coupé les communications de César avec la mer. Quoique les braves légionnaires, aidés de la dextérité des marins rhodiens, eussent jusque-là décidé la lutte en faveur des Romains, les Alexandrins renouvelèrent et augmentèrent leurs armements maritimes avec une indomptable persévérance : les assiégés eurent à se battre, toutes les fois qu'il convint aux assiégeants, et si César eût été une seule fois vaincu, il aurait été complétement perdu. Il était absolument nécessaire d'essayer de reprendre l'île du phare. La double attaque qui fut faite par bateaux du côté de la mer mit non-seulement l'île, mais aussi la partie inférieure du môle au pouvoir de César; ce fut seulement à la seconde arche d'ouverture que César arrêta l'attaque, et fit fermer le môle du côté de la ville par un mur transversal. Mais tandis qu'un combat acharné se livrait autour des retranchements, les troupes romaines laissèrent la partie inférieure du môle qui touchait à l'île vide de défenseurs; une division d'Égyptiens y débarqua inopinément, attaqua en queue les soldats et les marins romains rassemblés sur le môle et sur le mur transversal, et jeta à la mer dans la plus grande confusion tout ce qui s'y trouvait. Les Romains en reçurent une partie sur les vaisseaux; le plus grand nombre se noya. Près de quatre cents soldats et encore plus de marins de la la flotte furent sacrifiés en ce jour; le général lui-même, qui avait partagé le sort de ses soldats, avait été obligé de chercher un refuge sur ses vaisseaux, et comme ce vaisseau sombra parce qu'il était trop chargé, il dut se sauver à la nage pour en gagner un

autre. Mais quelque grave que fût ce désordre, il fut complétement compensé par la reprise de l'île du phare, qui, ainsi que le môle jusqu'à la première arche, resta au pouvoir de César.

Armée de secours d'Asie Mineure.

Enfin, le secours longtemps attendu arriva. Mithridate de Pergame, habile général de l'école de Mithridate Eupator, dont il prétendait être le fils naturel, amena de Syrie une armée mélangée : les Ithyriens du prince de Liban, les Bédouins de Jamblique, fils de Sampsiceramus, les Juifs commandés par Antipater, et, en général, les contingents des petits chefs et des communautés de la Cilicie et de la Syrie. De Peluse, que Mithridate eut le bonheur d'occuper le jour de son arrivée, il prit le grand chemin de Memphis, dans le dessein d'éviter le terrain découpé du Delta et de passer le Nil avant le moment où il se divise ; pendant que ce mouvement s'exécutait, ses troupes furent aidées par les paysans juifs qui étaient établis en nombre dans cette partie de l'Égypte. Les Égyptiens, commandés par le jeune roi Ptolémée que César avait rendu à son peuple dans le vain espoir d'apaiser l'insurrection par ce moyen, envoyèrent une armée vers le Nil, pour arrêter Mithridate sur ses rivages. Cette armée en vint aux mains avec l'ennemi au delà de Memphis, au lieu qu'on appelait le camp des Juifs, entre Onion et Héliopolis ; néanmoins Mithridate, habitué à la manœuvre romaine et au système romain de campement, arriva, par une suite de combats heureux, sur l'autre rive du Nil à Memphis. César, d'autre part, dès qu'il eut la nouvelle de l'arrivée des troupes de secours, transporta une partie de ses troupes par eau au bout du lac Marea, à l'ouest d'Alexandrie, et marcha autour du lac et le long du Nil pour rencontrer Mithridate remontant la rivière. La jonction eut lieu, sans que l'ennemi tentât de l'empêcher. Alors César marcha sur le Delta, où le roi s'était retiré, renversa, au premier choc, malgré le canal profond qui la couvrait, l'avant-garde égyptienne et emporta le camp égyptien lui-même. Il était placé au pied d'une colline entre le Nil, dont il n'était séparé que par un étroit sentier, et des marais d'un accès

Bataille du Nil.

difficile. César fit attaquer le camp à la fois en front et en flanc sur le sentier qui longeait le Nil, et pendant cet assaut, il fit avancer un troisième détachement qui, sans être vu, escalada les hauteurs derrière le camp. La victoire était complète; le camp était pris, et ceux des Égyptiens qui ne furent pas passés au fil de l'épée furent noyés en essayant de rejoindre la flotte du Nil. Avec l'un des bateaux qui sombrèrent sous le poids des naufragés, périt aussi le jeune roi qui disparut dans les eaux du fleuve national. Immédiatement après la bataille, César s'avança à la tête de sa cavalerie du côté de la terre, vers la portion de la capitale occupée par les Égyptiens. Les ennemis, en vêtements de deuil, et portant dans leurs mains les images des dieux, vinrent au devant de lui, implorant la paix, et ses troupes, lorsqu'elles le virent revenir vainqueur par le côté opposé à celui par lequel il était sorti, l'accueillirent avec une joie enthousiaste. Le sort de la ville, qui avait osé contrecarrer les plans du maître du monde, et qui avait failli les renverser, était entre les mains de César; mais il était trop homme d'État pour en avoir du ressentiment, et il traita les Alexandrins comme les Massaliotes. César désignant leur cité horriblement dévastée et privée de ses greniers à grain, de sa bibliothèque célèbre et d'autres édifices importants, à la suite de l'incendie de la flotte, exhorta les habitants à cultiver à l'avenir les arts de la paix, et à guérir les blessures qu'ils s'étaient infligées à eux-mêmes; pour le reste, il se contenta d'accorder aux Juifs établis à Alexandrie les mêmes droits que ceux dont avaient joui les habitants grecs de la cité, et plaça à Alexandrie, au lieu de l'ancienne armée romaine d'occupation qui obéissait au moins nominalement au roi d'Égypte, une garnison romaine, deux des légions qui y avaient été assiégées, et une troisième qui arriva plus tard de la Syrie, sous un commandant nommé par lui-même. On choisit pour ce poste de confiance un homme que sa naissance devait empêcher d'en abuser, Rufio, habile soldat, mais fils d'un affranchi. Cléopâtre et son jeune frère Ptolémée

obtinrent la souveraineté de l'Égypte sous la suprématie de Rome : la princesse Arsinoë fut emmenée en Italie, afin qu'elle ne servît plus de prétexte d'insurrection aux Égyptiens qui, d'après les usages orientaux, étaient aussi dévoués à leur dynastie qu'indifférents aux prétentions particulières : Chypre devint de nouveau une portion de la province romaine de Cilicie.

Cours des événements pend. l'absence de César.

Cette insurrection d'Alexandrie, quoique insignifiante en elle-même, et détachée des événements importants de l'histoire du monde, qui se déroulait dans le même temps, eut cependant assez d'importance pour obliger l'homme tout-puissant, sans lequel rien ne pouvait s'accomplir et rien ne pouvait se résoudre, à négliger ses desseins ultérieurs, depuis le mois d'octobre 706 jusqu'à celui de mars 707, pour lutter, avec l'aide de Juifs et de Bédouins, contre la multitude d'une ville. Les conséquences du gouvernement personnel commençaient à se faire sentir. On avait la monarchie ; mais la plus extrême confusion régnait partout, et le monarque était absent. Les césariens étaient, pour le moment, comme les pompéiens, sans commandement ; l'habileté des officiers particuliers, et par dessus tout le hasard, décidaient partout des événements.

Insubordination de Pharnace.

En Asie-Mineure, il n'y avait, au moment où César quitta l'Égypte, aucun ennemi. Mais le lieutenant de César qui s'y trouvait, l'habile Cnéus Domitius Calvinus avait reçu l'ordre d'enlever au roi Pharnace ce que sans instructions il avait pris aux alliés de Pompée, et comme Pharnace, despote arrogant et obstiné comme son père, refusait avec persévérance d'évacuer la petite Arménie, il n'y avait plus qu'à marcher contre lui. Calvinus avait été obligé d'envoyer en Égypte deux des trois légions formées des prisonniers de guerre de Pharsale, qui avaient été laissés en arrière avec lui ; il remplit les vides au moyen d'une légion formée à la hâte des Romains établis dans le Pont et de deux légions de Dejotarus exercées à la guerre, et s'avança dans la petite Arménie. Mais l'armée du Bosphore, éprouvée par de nom-

breux combats avec les riverains de la mer Noire, se montra plus active que la sienne. Dans un engagement à Néopolis, la levée du Pont de Calvinus fut taillée en pièces, et les légions galates s'enfuirent; il n'y eut que la vieille légion romaine qui sut maintenir son terrain avec des pertes modérées. Au lieu de s'emparer de la petite Arménie, Calvinus ne put pas même empêcher Pharnace de reprendre possession de ses États héréditaires du Pont, et de laisser tomber tout le poids de ses caprices haineux de sultan sur leurs habitants, surtout l'infortuné Amisènes (hiver de 706-707). Lorsque César en personne arriva en Asie-Mineure, et lui annonça que le service que Pharnace lui avait rendu personnellement en n'aidant pas Pompée ne balançait pas l'injure infligée à l'empire, et qu'en conséquence, avant toute négociation, il devait évacuer la province de Pont et rendre les provinces dont il s'était emparé, il se déclara prêt à se soumettre; néanmoins, sachant bien quelle hâte César devait avoir de se rendre en Occident, il ne fit plus de préparatifs sérieux pour l'évacuation. Il ne savait pas que César finissait tout ce qu'il avait une fois entrepris. Sans négocier davantage, César prit avec lui la légion qu'il amenait d'Alexandrie et les troupes de Calvinus et de Dejotarus, et marcha contre le camp de Ziela. Lorsque les Bosphoriens le virent approcher, ils traversèrent hardiment le profond ravin qui couvrait leur front, et chargèrent les Romains sur la colline. Les soldats de César étaient encore occupés à planter leur camp, et les rangs fléchirent pour un moment, mais les vétérans accoutumés à la guerre se rallièrent promptement et donnèrent l'exemple d'une attaque générale qui fut suivie d'une complète victoire (2 août 707). En cinq jours, la campagne fut terminée : c'était un bonheur inespéré dans un temps où chaque heure était précieuse. César confia la poursuite du roi, qui s'était rendu par la voie de Sinope, au frère illégitime de Pharnace, le brave Mithridate de Pergame qui, comme récompense des services qu'il avait rendus en Égypte, reçut la cou-

Calvinus battu à Nicopolis.

Victoire de César à Ziela.

ronne du Bosphore à la place de Pharnace. Sous d'autres rapports, les affaires de Syrie et d'Asie-Mineure furent pacifiquement réglées; les propres alliés de César furent richement récompensés, ceux de Pompée furent renvoyés avec des amendes ou des réprimandes. Déjotarus seul, le plus puissant des clients de Pompée, fut de nouveau réduit à ses minces domaines héréditaires, le canton des Tolistoboiens. A sa place, Ariobarzane, roi de Cappadoce, fut investi de la petite Arménie, et la tétrarchie des Trocmes usurpée par Dejotarus fut conférée au nouveau roi du Bosphore, qui descendait, par le côté maternel, de l'une des maison princières des Galates, et, du côté paternel, de la famille royale du Pont.

Guerre par terre et par mer en Illyrie.

En Illyrie aussi, tandis que César était en Égypte, des incidents d'une nature grave s'étaient produits. La côte de Dalmatie avait été, pendant des siècles, un embarras pour la domination romaine, et ses habitants avaient été en hostilité déclarée avec César depuis le temps où il était gouverneur; l'intérieur était également envahi, depuis le temps de la guerre de Thessalie, par une foule de pompéiens. Quintus Cornificius avait cependant, avec les légions qui l'avaient suivi d'Italie, tenu en échec les habitants et les réfugiés, et il s'était tiré en même temps habilement de la tâche difficile d'approvisionner les troupes dans ces contrées sauvages. Même, lorsque l'habile Marcus Octavius, le vainqueur de Curicta apparut dans ces eaux pour y déclarer la guerre à César par terre et par mer, Cornificius sut non-seulement se maintenir en faisant reposer sa défense sur les vaisseaux et sur les ports des Iadertini (Zara), mais il soutint à son tour quelques engagements heureux avec la flotte de son antagoniste. Mais lorsque le nouveau gouverneur de Syrie, Aulus Gabinius, rappelé par César de l'exil, arriva par la route de terre en Illyrie, dans l'hiver de 706-707, avec quinze cohortes et trois cents chevaux, le système de guerre changea. Au lieu de se borner comme son prédécesseur à faire la guerre sur une échelle restreinte, cet homme hardi et actif entreprit d'un seul coup, en dépit des rigueurs de la saison,

une expédition vers les montagnes avec toutes ses forces. Mais le le temps peu favorable, la difficulté de trouver des vivres, et la courageuse résistance des Dalmates, décimèrent l'armée; Gabinius dut commencer la retraite, fut attaqué en chemin et honteusement battu par les Dalmates, et avec les faibles restes de sa belle armée, il eut de la peine à atteindre Salone, où il mourut peu de temps après. Le plus grand nombre des villes de la côte illyrienne se rendirent ensuite à la flotte d'Octavius; celles qui demeurèrent fidèles à César, telles que Salone et Épidaure (Ragusa Vecchia), furent tellement harcelées du côté de la mer par la flotte, et par les Barbares du côté de la terre, que la reddition et la capitulation des débris de l'armée enfermée à Salone semblaient prochaines. Alors le commandant du dépôt de Brundisium, l'énergique Publius Vatinius, privé de vaisseaux de guerre, fit armer de simples bateaux d'éperons et les fit monter par les soldats renvoyés des hôpitaux, et avec cette flotte de guerre improvisée il livra bataille à la flotte bien supérieure d'Octavius, à l'île de Tauris (Torcola entre Lesina et Curzola) : la bravoure du chef et des soldats suppléa à ce qui manquait comme vaisseaux, et les césariens remportèrent une éclatante victoire. Marcus Octavius abandonna ces eaux et se rendit en Afrique, au printemps de 707 (47); les Dalmates continuèrent sans doute leur résistance pendant des années avec une grande obstination, mais elle ne dépassa pas les limites d'une guerre de montagnes locale. Quand César revint d'Égypte, son hardi lieutenant était sorti heureusement du danger qui menaçait l'Illyrie.

Défaite de Gabinius.

Ces ennuis rendaient d'autant plus grave la situation en Afrique, où le parti constitutionnel avait dominé absolument depuis le commencement de la guerre, et où sa puissance s'était incessamment accrue. Jusqu'à la bataille de Pharsale, le roi Juba avait, à strictement parler, gouverné absolument dans ce pays : le gouverneur pompéien Varus avait joué à côté de lui un rôle tellement subordonné, qu'il eut à délivrer au roi les sol-

Réorganisation de la coalition en Afrique.

Digitized by Google

dats de Curion qui s'étaient rendus à lui, et qu'il dut supporter qu'ils fussent exécutés ou envoyés au fond de la Numidie. Après la bataille de Pharsale, un changement se produisit. A l'exception de Pompée lui-même, à peine un homme de valeur du parti défait songeait-il à s'enfuir auprès des Parthes. On tenta tout aussi peu de tenir la mer avec des forces réunies : la guerre poursuivie par Octavius dans les eaux illyriennes fut isolée, et ne donna lieu à aucun succès important. La grande majorité des républicains comme des pompéiens se rendit en Afrique, où on pouvait seulement poursuivre une guerre honorable et constitutionnelle contre l'usurpateur. C'est là que se rassemblèrent graduellement les débris de l'armée qui avait été dispersée à Pharsale, les troupes qui avaient occupé Dyrrachium, Corcyre et le Péloponèse, les restes de la flotte illyrienne. C'est là que se rencontrèrent aussi le second commandant en chef Metellus Scipion, les deux fils de Pompée, Cnéus et Sextus, le chef politique des républicains, Marcus Caton, les habiles officiers Labiénus, Afranius, Petreius, Octavius et d'autres. Si les ressources des émigrés avaient diminué, leur fanatisme avait augmenté. Non-seulement ils continuèrent à massacrer leurs prisonniers et même les officiers de César venus en parlementaires, mais le roi Juba, chez qui l'exaspération de l'homme de parti se mêlait avec la fureur de l'Africain demi barbare, établit la maxime que dans toute cité suspectée de sympathiser avec l'ennemi, les citoyens devaient être massacrés et la ville détruite, et il pratiqua ces maximes aux dépens de quelques villes, telles que la malheureuse Vaga, près d'Hadrumète. En fait, ce fut seulement grâce à l'énergique intervention de Caton que la capitale même de la province, la puissante Utique, qui, comme autrefois Carthage, avait été longtemps regardée d'un œil jaloux par le roi de Numidie, ne fut pas traitée de même par Juba, et que des mesures de précaution furent seulement adoptées contre les citoyens qui, certainement, n'avaient pas été injustement accusés d'incliner vers César.

Comme ni César ni aucun de ses lieutenants ne firent la moindre tentative contre l'Afrique, la coalition eut le temps d'y acquérir une complète organisation politique et militaire. D'abord il était nécessaire de remplir la place de commandant en chef laissée vide par la mort de Pompée. Le roi Juba avait assez l'intention de maintenir la situation qu'il avait eue en Afrique jusqu'à la bataille de Pharsale : il ne se conduisait plus comme un client des Romains, mais comme un allié et même comme un protecteur, et il prit sur lui, par exemple, de frapper de la monnaie romaine avec son nom et sa devise; il réclama même le droit de porter seul la pourpre, et il voulut persuader aux commandants romains de déposer leur manteau de pourpre. Metellus Scipion, de plus, demandait le commandement suprême pour lui-même, parce que Pompée l'avait autorisé pendant la campagne d'Italie, à se mettre avec lui sur le pied de l'égalité, plutôt en raison de sa qualité de gendre que pour des raisons militaires. La même prétention fut soutenue par Varus comme gouverneur d'Afrique, gouverneur de sa propre autorité, il est vrai, sous prétexte que la guerre se faisait dans sa province. Enfin l'armée désirait avoir pour son chef le propréteur Marcus Caton. En soi-même cela était naturel. Caton était le seul homme qui possédât le dévoûment, l'énergie et l'autorité suffisante pour cette charge difficile; s'il n'était pas un militaire, il était infiniment préférable de nommer comme commandant en chef un homme non militaire, qui savait obéir à la raison et obliger ses subordonnés à agir, qu'un officier d'une capacité douteuse, comme Varus, ou d'une incapacité notoire, tel que Metellus Scipion. Mais le choix tomba enfin sur ce même Scipion, et ce fut Caton lui-même qui provoqua cette décision. Il le fit, non parce qu'il se défiait de lui-même ou parce que sa vanité trouvait son compte à refuser plutôt qu'à accepter, encore moins parce qu'il aimait ou respectait Scipion, avec qui il était au contraire en froid, et qui, avec son incapacité notoire, avait atteint à une certaine importance,

Digitized by Google

en vertu de sa position comme beau-père de Pompée, mais simplement et surtout parce que son fanatisme légal obstiné préférait laisser la république périr que de la sauver par un procédé irrégulier. Lorsque, après la bataille de Pharsale, il rencontra Marcus Cicéron à Corcyre, il lui offrit de lui livrer le commandement de cette province, attendu que depuis qu'il avait été gouverneur de Cilicie, il avait encore le rang de général, comme officier de rang supérieur, et, par cette condescendance, il avait désespéré l'infortuné avocat, qui maudissait maintenant mille fois ses lauriers de l'Amanus; mais il avait en même temps désespéré tous les hommes d'un discernement raisonnable. Les mêmes principes étaient appliqués, maintenant qu'il y avait en jeu quelque chose de plus grave; Caton posa la question de savoir à qui appartenait la place de commandant en chef, comme si l'affaire avait pour objet un champ de Tusculum, et l'adjugea à Scipion. Par cette sentence, sa propre candidature et celle de Varus étaient écartées. Mais ce fut aussi lui, et lui seul, qui résista avec énergie aux réclamations du roi Juba, et qui lui fit sentir que la noblesse romaine venait à lui, non en suppliante, comme devant le grand roi des Parthes, dans le but de demander aide à un protecteur, mais comme ayant le droit de commander et de le requérir comme sujet. Dans la situation où étaient les forces romaines en Afrique, Juba ne pouvait se dispenser de baisser ses prétentions, quoiqu'il eût obtenu du faible Scipion que la paie de ses troupes serait faite par le trésor romain, et que la cession de la province d'Afrique lui serait assurée en cas de victoire.

Le sénat des « Trois cents » se montra de nouveau auprès du nouveau général en chef. Il établit son siége à Utique, et remplit ses rangs éclaircis par l'admission des hommes les plus estimés et les plus riches de l'ordre équestre.

Les préparatifs de guerre furent poussés, principalement par le zèle de Caton, avec la plus grande énergie, et tous les hommes en état de porter les armes, même les affranchis et les Lybiens, furent

enrôlés dans les légions. Cette mesure enleva tant de bras à l'agriculture, qu'une grande partie des champs resta en friche; mais on atteignit à un résultat imposant. L'infanterie de ligne comptait quatorze légions, dont deux étaient déjà levées par Varus, huit autres formées en partie par les réfugiés, en partie par les conscrits de la province, et quatre étaient des légions de Juba armées à la romaine. La grosse cavalerie, qui consistait en Celtes et en Germains qui arrivaient avec Labiénus, et d'autres incorporés dans leurs rangs, était, à l'exception des escadrons de Juba, équipée à la romaine, et s'élevait au nombre de 1,000 hommes. Les troupes légères consistaient en masses innombrables de Numides qui montaient à cheval sans bride et qui étaient armés de javelines; elles comptaient aussi de nombreux archers à cheval et à pied. Il faut encore y ajouter les 120 éléphants de Juba et la flotte de 55 voiles commandée par Publius Varus et Marcus Octavius. La pénurie d'argent fut compensée, jusqu'à un certain point, par une taxe volontaire que s'imposa le sénat; elle fut d'autant plus productive que les plus riches capitalistes africains avaient été engagés à y contribuer. Le blé et les autres approvisionnements étaient accumulés dans des forteresses susceptibles de défense; en même temps, les vivres étaient autant que possible éloignés des villes ouvertes. L'absence de César, l'agitation des légions, les mouvements d'Espagne et d'Italie avaient peu à peu exalté les esprits, et le souvenir de la défaite de Pharsale commençait à faire place à de nouvelles espérances de victoire.

Le temps perdu par César en Égypte ne fut payé nulle part plus durement qu'en Afrique. S'il s'y était rendu immédiatement après la défaite de Pompée, il y aurait trouvé une armée faible, désorganisée et effrayée, et une anarchie complète régnant parmi les chefs, tandis que maintenant il y avait en Afrique, surtout grâce à l'énergie de Caton, une armée égale en nombre à celle qui avait été défaite à Pharsale, sous des chefs distingués et sous une discipline régulière.

Digitized by Google

Mouvements en Espagne.

Cette expédition de César en Afrique semblait être entreprise sous une mauvaise étoile. César avait, même avant de s'embarquer pour l'Égypte, pris en Espagne et en Italie, diverses mesures préliminaires et préparatoires à la guerre d'Afrique; mais il n'en était sorti que du mal. D'Espagne, suivant les plans de César, le gouverneur de la province méridionale, Quintus Cassius Longinus, devait se rendre avec quatre légions en Afrique, pour y rejoindre Bogud, roi de la Mauritanie occidentale (1), et marcher avec lui sur la Numidie et l'Afrique. Mais cette année destinée pour l'Afrique renfermait en grand nombre des Espagnols et deux légions entières qui avaient été autrefois pompéiennes. Les sympathies pompéiennes prévalaient dans l'armée comme dans la province, et l'inhabile et tyrannique conduite du gouverneur césarien n'était pas propre à les détruire. Une révolte formelle se déclara; les troupes et les villes prirent parti, pour ou contre le gouverneur; déjà ceux qui s'étaient levés contre le lieutenant de César, étaient sur le point de s'enrôler ouvertement sous la bannière de Pompée; déjà le fils aîné de Pompée, Cnéus,

(1) La forme qu'avaient pris les États de l'Afrique du nord-ouest à cette époque est très-obscure. Après la guerre de Jugurtha, Bocchus, roi de Mauritanie, gouvernait probablement, de la mer occidentale au port de Salda, dans le pays qui est aujourd'hui Alger et le Maroc; les princes de Tangis (Tanger), qui étaient sans doute, au début, différents des souverains maures, qu'on rencontre déjà antérieurement (Plut., *Sert.*, 9), et auxquels on peut penser qu'appartenait le Leptasta de Salluste (*Hist.*, II, 31, Kritz) et le Mastanesosus de Cicéron (*In Vat.*, 5, 12), peuvent avoir été indépendants dans de certaines limites, ou peuvent avoir été leurs feudataires; comme Syphax qui gouvernait plusieurs chefs de tribus (Appien, *Pun.*, 10), et, dans le même temps, dans la Numidie voisine, Cirta qui était possédée, probablement cependant sous la suprématie de Juba, par le jeune Massinissa (Appien, *B. C.*, IV, 54). Vers 672, nous trouvons à la place de Bocchus un roi nommé Bocut ou Bogud, qui était probablement le fils de Bocchus. Depuis 705, le royaume apparaît divisé entre le roi Bogud, qui possède l'ouest, et le roi Bocchus l'est, et c'est à cette division que se rapporte celle de la Mauretanie en royaume de Bogud, ou État de Tingis et royaume de Bocchus en État de Jol (Cæsarea) (Pline, *H. N.*, V, 2, 19, comp. *Bell. Af.*, 23).

s'était embarqué en Afrique pour l'Espagne, pour profiter de ces circonstances favorables, lorsque, en désavouant le gouverneur, les césariens respectables, aidés de l'intervention du gouverneur de la province du Nord, étouffèrent en temps opportun l'insurrection. Cnéus Pompée, qui avait perdu du temps en chemin, en essayant vainement de s'établir en Mauritanie, arriva trop tard; Caius Tribonius, que César, après son retour de l'Orient, avait envoyé en Espagne pour soutenir Cassius (automne de 709 (47), trouva partout une obéissance absolue. Mais naturellement, au milieu de ces fautes, on ne fit rien d'Espagne pour troubler l'organisation que s'étaient donnée les républicains en Afrique : en conséquence des complications avec Longinus, Bogud, roi de la Mauritanie occidentale, qui était du parti de César et qui aurait pu au moins mettre quelques obstacles sur le chemin du roi Juba, avait été rappelé avec ses troupes en Espagne.

Révolte militaire en Campanie.

Il s'était passé des événements encore plus inquiétants parmi les troupes que César avait fait rassembler dans l'Italie méridionale, afin de les embarquer avec lui pour l'Afrique. C'étaient pour la plupart les vieilles légions qui avaient fondé la domination de César en Gaule, en Espagne et en Thessalie. L'esprit de ces troupes n'avait pas gagné à la victoire, et avait été complètement troublé par un long repos dans l'Italie méridionale. Le travail presque surhumain que le général avait exigé d'eux, et dont l'effet n'avait été que trop apparent par l'effrayante diminution de leur nombre, avait laissé même chez ces hommes de fer un levain de rancune secrète qui ne demandait que le temps et le repos pour fermenter dans les esprits. Le seul homme qui eût de l'influence sur eux avait été absent et presque oublié pendant un an; les officiers qui étaient à leur tête étaient beaucoup plus sous la terreur de leurs soldats que les soldats sous celle des officiers, et, à l'égard de ces conquérants du monde, ils passaient par dessus tous les outrages et toutes les violations de la discipline. Lorsque les ordres d'embarquement pour la Sicile arrivèrent, et que le

Digitized by Google

soldat dut échanger le bien-être luxueux de la Campanie pour une troisième campagne, qui devait être certainement égale à celles d'Espagne et d'Italie pour les fatigues, les rênes qui avaient été longtemps relâchées et qu'on voulut resserrer tout à coup, se brisèrent. Les légions refusèrent d'obéir jusqu'à ce que les présents qu'on leur avait promis leur fussent payés, repoussèrent avec mépris les officiers envoyés par César, et leur jetèrent même des pierres. Une tentative pour éteindre la révolte naissante en augmentant les sommes promises, non-seulement n'eut pas de succès, mais les soldats sortirent en masse pour réclamer l'exécution des promesses au général dans la capitale. Plusieurs officiers qui essayèrent d'arrêter en chemin les mutins furent massacrés. C'était un danger formidable. César fit occuper les postes par le peu de soldats qu'il y avait dans la ville, pour prévenir le pillage imminent, au moins au début, et parut subitement au milieu des bandes furieuses, en leur demandant ce qu'elles voulaient. Elles s'écrièrent qu'elles voulaient leur congé. En un moment on leur accorda ce qu'elles demandaient. Relativement aux présents qu'il avait promis à ses soldats à son triomphe, aussi bien qu'aux terres qu'il ne leur avait pas promises et qu'il leur destinait, César répondit qu'ils pourraient les demander le jour où lui et ses soldats triompheraient; ils ne pouvaient naturellement y participer, puisqu'ils avaient été congédiés auparavant. Les masses n'étaient pas préparées à voir les choses prendre ce tour; convaincues que César ne pourrait se passer d'eux pour la campagne d'Afrique, les soldats avaient demandé leur congé dans le seul but, si on le leur refusait, de mettre des conditions à leur service. A moitié ébranlés dans leur confiance qu'ils étaient indispensables, n'osant pas retourner à leur dessein primitif, et remettre dans le droit chemin leur négociation qui avait échoué, honteux, comme hommes, de la fidélité avec laquelle le général tenait sa promesse à des soldats qui avaient trahi leur devoir, et de sa générosité qui leur offrait aujourd'hui beaucoup plus qu'il n'avait promis, pro-

fondément émus, comme soldats, de la perspective qu'il leur offrait d'être des spectateurs civils du triomphe de leurs camarades, et de s'entendre appeler, non plus « camarades », mais « citoyens », appellation qui semblait si étrange dans sa bouche, et qui détruisait d'un seul coup tout l'orgueil de leur carrière militaire; enfin rentrant sous le charme d'un homme dont la présence avait une puissance irrésistible, les soldats restèrent muets pendant quelque temps; puis il s'éleva de toutes parts des cris qui demandaient au général de leur rendre sa faveur, et de leur permettre d'être appelés de nouveau les soldats de César. César, après s'être fait prier un moment, accorda ce qu'on lui demandait; mais les chefs de la sédition furent privés du tiers de leurs présents triomphaux. L'histoire ne connaît pas de plus grand chef-d'œuvre de psychologie, et qui ait plus complétement réussi.

César se rend en Afrique.

Cette sédition eut une influence fâcheuse sur la campagne d'Afrique, en ce sens au moins qu'elle en retarda l'ouverture. Lorsque César arriva au port de Lilybée où il devait s'embarquer, les dix légions destinées à l'Afrique étaient loin d'y être complétement rassemblées, et c'étaient les troupes les plus aguerries qui étaient restées en arrière. C'était à peine si ses légions, dont cinq avaient été récemment formées, y étaient arrivées, et si les vaisseaux de transport de guerre nécessaires étaient sous voile, lorsque César se mit en mer (25 déc. 707 du calendrier non corrigé, 8 oct. du calendrier Julien [47]), La flotte ennemie qui, en raison des vents de l'équinoxe, était tirée sur la grève à l'île d'Ægimurus, devant la baie de Carthage, ne s'opposa pas au passage; mais la même tempête dispersa les vaisseaux de César dans toutes les directions, et lorsqu'il profita de l'occasion pour débarquer non loin d'Hadrumète, il ne put pas débarquer plus de 3,000 hommes, qui étaient en grande partie des recrues, et 150 cavaliers. Sa tentative pour prendre Hadrumète, fortement occupée par l'ennemi, ne réussit pas, mais il s'empara des deux ports rapprochés l'un de l'autre, Ruspina (Sahalil, près de

Susa), et Petite-Leptis. Il s'y retrancha; mais sa situation était si peu sûre, qu'il garda sa cavalerie à bord et tint les vaisseaux prêts à prendre la mer et approvisionnés d'eau, afin de se réembarquer au premier moment, s'il était attaqué par une force supérieure. Cela ne fut pas nécessaire, car les vaisseaux dispersés par la tempête arrivèrent en temps opportun (3 janv. 708 (46). Le jour suivant, César, dont l'armée souffrait par suite des dispositions prises par les pompéiens, à cause du manque de grain, entreprit avec trois légions une expédition dans l'intérieur du pays, mais fut attaqué dans sa marche, non loin de Ruspina, par un corps que Labiénus avait amené pour repousser César de la côte. Comme Labiénus avait exclusivement de la cavalerie et des archers, et que César n'avait que de l'infanterie de ligne, les légions furent bientôt entourées et exposées aux projectiles de l'ennemi, sans pouvoir y répondre ou attaquer avec succès. Sans doute, le déploiement de la ligne tout entière soulagea les flancs, et des charges hardies sauvèrent l'honneur des armes; mais une retraite était inévitable, et si Ruspina n'avait pas été si près, les javelines des Maures auraient peut-être réussi comme les flèches des Parthes à Carrhes.

Conflit à Ruspina.

Situation de César à Ruspina.

César, que ce jour avait pleinement convaincu de la difficulté de la guerre dans laquelle il était engagé, ne voulut pas exposer de nouveau ses soldats inexpérimentés et découragés par cette nouvelle sorte de guerre, mais attendit l'arrivée des légions de vétérans. L'intervalle de temps fut employé à trouver une espèce de compensation contre l'écrasante supériorité de l'ennemi pour les armes de trait. L'incorporation des hommes choisis de la flotte comme cavaliers et comme archers de terre ne pouvait être d'un grand secours. Les diversions que César put effectuer furent plus utiles. Il réussit à soulever contre Juba les tribus pastorales gétuliennes qui erraient sur les contre-forts de l'Atlas vers le Sahara; les commotions des guerres de Marcus et de Sylla étaient arrivés jusque-là, et leur indignation contre Pompée, qui les avait, à cette époque, subordonnés au roi de Numidie, les

Digitized by Google

rendit dès le début favorables à l'héritier du puissant Marius, dont la campagne de Jugurtha faisait encore pour eux un vivant souvenir. Les rois de Mauritanie, Bogud de Tingis et Bocchus de Jol, étaient les rivaux naturels de Juba, et alliés depuis longtemps, en une certaine mesure, avec César. De plus, dans la région mitoyenne entre les royaumes de Juba et de Bocchus, errait encore le dernier des partisans de Catilina; ce Publius Sittius de Nuceria, qui, dix-huit ans auparavant, était devenu, de banqueroutier italien, chef de bandes maures, et qui, depuis ce temps, s'était fait une réputation et un parti dans la querelle des Libyens. Bocchus et Sittius tombèrent sur la Numidie, et s'emparèrent de l'importante ville de Cirta, et leur attaque, ainsi que celle des Gétuliens, obligea le roi Juba à envoyer une partie de ses troupes à ses frontières du sud et du midi. La situation de César était cependant encore bien critique. Son armée était rassemblée sur un espace de deux lieues et demie carrées; bien que la flotte apportât du blé, la cavalerie de César souffrait du manque de fourrage autant qu'en avait souffert celle de Pompée devant Dyrrachium. Les troupes légères de l'ennemi restèrent, malgré les efforts de César, si immensément supérieures aux siennes, qu'il semblait impossible de poursuivre des opérations militaires dans l'intérieur, même avec des vétérans. Si Scipion se fût retiré et eût abandonné les villes de la côte, il eût pu remporter une victoire semblable à celle que le vizir d'Orodes avait remportée sur Crassus, et Juba sur Curion, il eût pu au moins prolonger indéfiniment la guerre. Le plus simple examen conseillait ce plan de campagne; Caton lui-même, qui était loin d'être un stratégiste, conseilla de l'adopter, et offrit en même temps de passer avec un corps en Italie et d'appeler les républicains en armes, ce qui, au milieu de la confusion complète qui y régnait, pouvait parfaitement réussir. Mais Caton ne savait que conseiller et non commander. Scipion, le général en chef, décida que la guerre serait poursuivie dans les contrées de la côte. C'était une faute,

non-seulement parce qu'on renonçait ainsi à un plan de campagne qui promettait un résultat, mais aussi parce que la région dans laquelle on transportait la guerre était dans une agitation périlleuse, et qu'une bonne partie de l'armée qu'on opposait à César était dans un état d'insubordination. La levée excessive, l'enlèvement des approvisionnements, la dévastation des petites villes, le sentiment dominant chez leurs habitants qu'ils étaient sacrifiés pour une cause qui, dès l'abord, leur était étrangère, et qui était déjà perdue, avaient exaspéré la population indigène contre les républicains romains livrant leur dernier combat pour la liberté sur le sol africain ; de plus, les procédés de terreur employés contre les communautés qui étaient simplement soupçonnées d'indifférence avaient poussé l'exaspération jusqu'à la haine la plus intense. Les villes d'Afrique se déclarèrent pour César, partout où elles purent le faire ; la désertion se répandait parmi les Gétuliens et les Libyens qui servaient en nombre dans les troupes légères et même dans les légions. Mais Scipion, avec l'obstination qui caractérise la folie, persévéra dans son plan, partit avec toutes ses forces d'Utique pour paraître devant les villes de Ruspina et de Petite Leptis occupées par César, munit Hadrumete au nord et Thapsus au midi (sur le promontoire Ras el Demas) de fortes garnisons, et de concert avec Juba, qui parut également devant Ruspina avec toutes les troupes qui n'étaient pas nécessaires pour la défense de la frontière, offrit à plusieurs reprises la bataille à l'ennemi ; mais César avait résolu d'attendre ses légions de vétérans. Lorsqu'elles furent arrivées l'une après l'autre, et qu'elles parurent sur la scène du combat, Scipion et Juba perdirent le désir de risquer une bataille rangée, et César n'eut aucun moyen de les y obliger, à cause de la supériorité incontestable de leur cavalerie. Près de deux mois se passèrent en marches et en escarmouches, dans le voisinage de Ruspina et de Thapsus, et surtout pour découvrir les silos qui étaient répandus dans le pays, et multiplier les postes. César, obligé par la cavalerie ennemie

de se tenir le plus possible sur les hauteurs et de couvrir ses légions de lignes retranchées, accoutuma ses soldats, par ce système laborieux et interminable à la méthode étrangère de combattre. Amis et ennemis reconnaissaient à peine le général rapide dans le général d'embuscade qui faisait manœuvrer ses hommes soigneusement et souvent même en personne; et ils étaient surpris de l'habileté singulière qu'il montrait dans la temporisation aussi bien que dans la rapidité de l'action.

Bataille de Thapsus.

Enfin César, après avoir été rejoint par les derniers renforts, fit un mouvement latéral vers Thapsus. Scipion, comme nous l'avons dit, mit une forte garnison dans cette ville, et commit ainsi la faute de présenter à son adversaire un objet d'attaque facile à saisir; à cette erreur il joignit celle encore moins excusable, pour sauver Thapsus, de livrer la bataille que César avait désirée et que Scipion avait jusqu'alors refusée avec raison, sur un terrain qui en assurait la décision à l'infanterie de ligne. Tout à coup, le long du rivage de la mer, et en face du camp de César, on vit paraître les légions de Scipion et de Juba, les rangs de devant prêts pour la lutte, les rangs de derrière occupés à former un camp retranché, en même temps la garnison de Thapsus se prépara pour une sortie. La garde du camp de César suffit pour la repousser. Les légions accoutumées à la guerre, et qui se faisaient déjà une idée juste de la valeur de l'armée ennemie, en voyant son manque de précision dans leur ordre de bataille et leurs rangs mal formés, tandis que les retranchements continuaient encore à s'établir, et avant même que le général donnât le signal de l'attaque, s'avancèrent le long de la ligne commandée par César lui-même, qui, lorsqu'il vit ses hommes marcher sans attendre ses ordres, galopa pour aller se mettre à leur tête. L'aile droite, en avant des autres divisions, effraya la ligne d'éléphants qui lui était opposée — et ce fut la dernière bataille dans laquelle on en employa — en leur jetant des balles et des flèches, en sorte qu'ils se retournèrent sur leurs propres rangs. La force défensive fut brisée,

l'aile gauche de l'ennemi fut culbutée, et toute la ligne enfoncée. La défaite fut d'autant plus terrible que le nouveau camp des vaincus n'était pas prêt et que l'ancien était à une distance considérable; tous deux furent successivement capturés presque sans résistance. La masse de l'armée défaite jeta ses armes et demanda quartier; mais les soldats de César n'étaient plus ceux qui avaient consenti à ne pas combattre à Ilerda, et qui avaient honorablement épargné les vaincus. L'habitude de la guerre civile et la rancune créée par l'insurrection montrèrent leur puissance d'une manière terrible sur le champ de bataille de Thapsus. Si l'hydre qu'ils combattaient retrouvait toujours une nouvelle énergie, si l'armée était appelée d'Italie en Espagne, d'Espagne en Macédoine, de Macédoine en Afrique, et si le repos tant désiré ne venait pas, le soldat voyait, et non sans quelque raison, la cause de cet état de choses dans la clémence déplacée de César. Il avait juré de compenser la négligence du général, et resta sourd aux supplications de ses concitoyens désarmés, ainsi qu'aux ordres de César et des officiers supérieurs. Les cinquante mille cadavres qui couvraient les champ de bataille de Thapsus, et parmi lesquels se trouvaient plusieurs officiers de César connus comme adversaires secrets de la nouvelle monarchie et tués pour cette raison par leurs propres soldats, montrèrent comment le soldat se faisait justice à lui-même. L'armée victorieuse, d'autre part, ne comptait pas plus de cinquante morts (6 avril 708 (46).

Caton à Utique.

La lutte ne continua pas plus en Afrique, après la bataille de Thapsus, qu'elle n'avait continué en Orient après la bataille de Pharsale. Caton, comme gouverneur d'Utique, convoqua le sénat, montra quels étaient les moyens de défense, et soumit à la décision des sénateurs la question de savoir s'il fallait se rendre ou se défendre jusqu'au dernier homme, les adjurant seulement de se résoudre et de ne pas agir chacun de leur côté, mais tous ensemble. La résolution la plus courageuse trouva des défenseurs; on proposa d'affranchir, pour le service de l'État, les esclaves

capables de porter les armes, ce que Caton rejeta comme une disposition illégale de la propriété particulière, et il proposa un appel patriotique aux propriétaires d'esclaves. Mais cet accès de résolution ne dura pas longtemps dans une assemblée composée en grande partie de marchands africains, et ils consentirent à capituler. Aussi lorsque Faustus Sylla, fils du dictateur, et Lucius Afranius arrivèrent à Utique avec une forte division de cavalerie, Caton essaya encore de s'en servir pour défendre la ville; mais il repoussa avec indignation la demande que lui firent les soldats de les laisser mettre à mort les infidèles habitants d'Utique en masse, et aima mieux laisser tomber sans résistance entre les mains de ses adversaires le dernier boulevard des républicains que de souiller les derniers instants de la république par un pareil massacre. Après avoir, tant par son autorité que par ses largesses, réprimé autant qu'il le put la fureur de la soldatesque contre les infortunés habitants d'Utique, après avoir, avec une touchante sollicitude, fourni à ceux qui ne voulurent pas se confier à la clémence de César les moyens de s'enfuir, et à ceux qui voulurent rester, l'occasion de capituler à des conditions favorables, après s'être convaincu qu'il ne pouvait plus rendre à personne aucun service, il pensa qu'il pouvait se démettre de son commandement, se retira dans son appartement, et se perça de son épée.

Les chefs républicains mis à mort.

Quelques-uns seulement des chefs républicains fugitifs purent s'enfuir. La cavalerie, qui s'enfuit de Thapsus, rencontra les bandes de Sittius, et fut ou taillée en pièces ou prise par elles : ses chefs Afranius et Faustus furent livrés à César, et comme ce dernier ne se hâtait pas d'ordonner leur exécution immédiate, ils furent tués dans un tumulte par ses vétérans. Le commandant en chef, Métellus Scipion, avec la flotte du parti vaincu, tomba au pouvoir des croiseurs de Sittius, et au moment où ils allaient mettre la main sur lui, il se donna la mort. Le roi Juba, qui était préparé aux circonstances, s'était résolu à mourir de la façon qui lui paraissait convenir à un roi, et avait dressé un immense bû-

cher sur le marché de la ville de Zama, avec l'intention de s'y brûler avec tous les trésors et les cadavres de tous les habitants de Zama. Mais ceux-ci se montrèrent peu disposés à servir de décoration au service funéraire du Sardanapale africain, et fermèrent les portes devant le roi, lorsque, fuyant le champ de bataille, il parut accompagné de Marcus Petreius devant la ville. Ce souverain, qui était une de ces natures qui deviennent sauvages au milieu d'une vie d'éclat et de puissance insolente, et qui cherchait même dans la mort une fête enivrante, se rendit avec un compagnon à l'une de ses maisons de campagne, fit servir un copieux banquet, et à la fin de la fête défia Petreius à mort dans un combat singulier. Ce fut le vainqueur de Catilina qui reçut la mort de la main du roi; alors ce dernier se fit donner la mort par un de ses esclaves. Le peu d'hommes marquants qui avaient échappé, tels que Labiénus et Sextus Pompéius, suivirent le frère aîné de ce dernier en Espagne, et cherchèrent, comme Sertorius antérieurement, le dernier refuge des brigands et des pirates sur les eaux et dans les montagnes de cette terre encore à moitié indépendante.

Organisation de l'Afrique.

César put régler, sans résistance, les affaires de l'Afrique. Comme Curion l'avait déjà proposé, le royaume de Massinissa fut divisé. La partie la plus orientale ou région de Sitifis fut unie au royaume de Bocchus, roi de la Mauritanie orientale, et le fidèle roi Bogud de Tingis reçut des dons considérables. Cirta (Constantine) et le district environnant, qui avait été jusque-là, sous la suprématie de Juba, possédée par Massinissa et son fils Arabion, fut donnée au condottiere Publius Sittius, pour y établir ses bandes à moitié romaines (1); mais en même temps ce district, ainsi que la partie de beaucoup la plus vaste et la plus fertile de

(1) Les inscriptions du pays dont il est question portent la trace de cette colonisation. Le nom des Sittis s'y rencontre souvent. La ville africaine de Milev porte, comme romaine, le nom de *colonia Sarnensis* (Renier, *Inscr.*, 1254, 2323, 2324), évidemment par suite du dieu-rivière Sarnus (Suétone, *Rhet.*, 4).

l'ancien royaume de Numidie, furent unis, comme nouvelle Afrique, à l'ancienne province d'Afrique, et la défense du pays, le long de la côte, contre les tribus errantes du désert, que la république avait confiée à un roi client, fut imposée par le nouveau monarque à l'empire même.

La victoire de la monarchie.

La lutte que Pompée et les républicains avaient entreprise contre la monarchie de César se termina ainsi, après avoir duré quatre ans, par la victoire complète de la nouvelle monarchie. Sans doute, la monarchie ne commença pas sur le champ de bataille de Pharsale et de Thapsus; on aurait pu aisément la faire dater du moment où Pompée et César ligués avaient établi conjointement leur domination et renversé l'ancienne constitution aristocratique. Mais ce furent seulement les baptêmes de sang du 9 août 706 et du 6 avril 708 qui mirent fin à cette domination collective si opposée à la nature du pouvoir absolu, et donnèrent la fixité et une confirmation formelle à la nouvelle monarchie. Il pouvait naître encore des prétendants et des conspirations républicaines, il pouvait se produire de nouvelles commotions, et peut-être de nouvelles révolutions et restaurations; mais la tradition républicaine, qui durait sans interruption depuis cinq cents ans, était rompue, et la monarchie était établie dans toute l'étendue de l'empire romain par la légitimité du fait accompli.

La fin de la république.

C'en était fait du conflit constitutionnel, et le fait fut proclamé par Caton, quand il se donna la mort à Utique. Pendant bien des années, il avait été le champion de la légitimité républicaine contre ses oppresseurs; il avait continué ce rôle, alors même qu'il n'avait plus aucun espoir de succès. Mais, aujourd'hui, le conflit lui-même était devenu impossible; la république que Marcus Brutus avait fondée était morte et ne devait plus revivre; que restait-il aux républicains à faire sur cette terre? Le trésor était enlevé, les sentinelles étaient donc relevées de leur garde; qui pouvait les blâmer de partir? Il y eut plus de noblesse, et surtout plus de jugement dans la mort de Caton que dans sa vie. Caton

n'était rien moins qu'un grand homme; mais avec toute cette étroitesse de vues, cette dureté, cette sèche prolixité, et ces phrases plus ou moins authentiques, qui ont fait de lui, de son temps et pour les siècles, l'idéal du républicanisme irréfléchi et le favori de tous ceux dont il est le hochet, c'était cependant le seul homme qui défendit honorablement et courageusement dans la dernière lutte le grand système condamné à mort. Justement par la raison que le mensonge le plus habile s'annihile devant la simple vérité, et parce que toute la dignité et la gloire de la nature humaine dépendent, en dernière analyse, non de l'habileté mais de l'honnêteté, Caton a joué un plus grand rôle dans l'histoire que bien des hommes supérieurs à lui par l'intelligence. La signification profonde et tragique de sa mort est plutôt relevée qu'amoindrie, par le fait qu'il était un insensé : c'est précisément parce que don Quichotte est fou qu'il est une figure tragique. C'est un événement frappant que, dans ce drame de l'histoire du monde, où tant de sages et de héros avaient joué un rôle, l'épilogue dût être prononcé par un insensé. Lui aussi ne mourut pas en vain. Sa mort fut une terrible protestation de la république contre la monarchie : le dernier républicain fit place au premier monarque : protestation qui ôta d'elle-même toute apparence de sérieux au caractère soi-disant constitutionnel que César voulut donner à la monarchie, et exposa dans toute son hypocrite fausseté la fable de la réconciliation de tous les partis, sous l'égide de laquelle grandissait le despotisme. La guerre incessante que le fantôme de la république légitime fit pendant des siècles, depuis Brutus et Cassius jusqu'à Thraséas et Tacite, et même plus tard, à la monarchie césarienne, guerre de complots et de littérature, fut le legs que la mort de Caton fit à ses ennemis. Cette opposition républicaine emprunta à Caton son attitude majestueuse, transcendante dans sa rhétorique, raide, désespérée et fidèle jusqu'à la mort; aussi, immédiatement après sa mort, commença-t-il à être révéré comme un saint, après avoir été souvent dans sa vie

le point de mire des plaisanteries et des colères de ce parti. Mais la plus grande de ces marques de respect fut l'hommage involontaire que César lui rendit, lorsqu'il fit une exception à la clémence avec laquelle il traitait ses ennemis, pompéiens et républicains, pour Caton seul qu'il poursuivit de sa haine, même dans le tombeau, avec cette énergie que les hommes d'État pratiques témoignent à ceux de leurs antagonistes qui les combattent dans le domaine des idées, qui est aussi dangereux à leur point de vue que hors de leur portée.

CHAPITRE XI

L'ANCIENNE RÉPUBLIQUE ET LA NOUVELLE MONARCHIE

Caractère de César.

Le nouveau monarque de Rome, le premier chef de la civilisation romano-hellénique tout entière, Caius Julius César, avait cinquante-six ans (étant né le 12 juillet 652 (102) lorsque la bataille de Thapsus, le dernier anneau d'une longue chaîne d'importantes victoires, mit entre ses mains la destinée du monde. Peu d'hommes ont vu la souplesse de leur génie mise à plus d'épreuves que César, le seul génie créateur qu'ait produit Rome et le dernier qu'ait produit l'ancien monde, qui, naturellement, marcha dans le sillon qu'il avait ouvert jusqu'à ce que cet astre lumineux eût disparu. Sorti d'une des plus anciennes familles du Latium, qui faisait remonter son origine jusqu'aux héros de l'Illiade et aux rois de Rome, et même à Vénus-Aphrodite commune aux deux nations, il passa les années de son enfance et de son adolescence comme la jeunesse noble de cette époque avait l'habitude de le faire. Il avait goûté la douceur et l'amertume de la vie élégante, récité et déclamé, pratiqué la littérature et fait des vers dans ses moments perdus, s'était jeté dans des intrigues amoureuses de toutes sortes, et avait été initié à tous les mystères de la toilette du temps, ainsi qu'à l'art plus mystérieux

encore d'emprunter toujours et de ne jamais payer. Mais l'acier flexible de cette nature était à l'épreuve de ces pratiques dissipées et corrompues; César garda sa vigueur corporelle et son élasticité d'esprit et de cœur. Pour les armes et l'équitation, il était l'égal de tous ses soldats, et son habileté à la natation lui sauva la vie à Alexandrie; l'incroyable rapidité de ses voyages, qu'il faisait le plus souvent de nuit pour gagner du temps, contraste frappant avec la lenteur solennelle avec laquelle Pompée se transportait d'un endroit dans un autre, faisait l'étonnement de ses contemporains, et ne fut pas l'une des moindres causes de ses succès. L'esprit était comme le corps. Sa remarquable puissance d'intuition se révélait dans la précision et la forme pratique de ses combinaisons; il donnait ses ordres, même sans avoir vu de ses propres yeux. Sa mémoire était incomparable, et il lui était aisé de mener de front plusieurs occupations en même temps, en restant toujours maître de lui-même. Quoiqu'il fût un homme bien élevé, un homme de génie, et presque un monarque, il avait un cœur. Tant qu'il vécut, il entoura de la plus pure vénération sa digne mère Aurélia (son père était mort jeune); il eut pour ses femmes et surtout pour sa fille Julia une affection qui lui fit honneur, et qui ne fut pas sans influence sur sa conduite politique. Il conserva des relations avec les plus capables et les plus excellents hommes de son temps, qu'ils fussent de rang élevé ou humble, et leur garda une inviolable fidélité, les traitant chacun suivant leur caractère. Contrairement à Pompée, qui abandonna lâchement ses partisans, César, par un sentiment pur de toute coterie, resta fidèle à ses amis, dont un grand nombre d'entre eux, tels que Aulus Hirtius et Caius Matius, même après sa mort, donnèrent des preuves sensibles de leur attachement à sa personne. Si, dans une nature organisée avec une telle harmonie, on peut signaler un trait dominant, c'est qu'il avait horreur de toute idéologie et de toute fantaisie. Par sa nature, César était un homme passionné, car il n'y a pas de génie sans passion; mais

sa passion n'était jamais trop forte pour être dominée. Il avait eu son temps de jeunesse, et l'amour, les chansons et le vin, avaient tenu leur place dans son esprit; mais ces habitudes n'avaient pu pénétrer dans sa nature intime. La littérature l'occupa longtemps et sérieusement; mais tandis qu'Alexandre ne pouvait dormir en songeant à l'Achille d'Homère, César, dans ses insomnies, réfléchissait au déclinaisons et aux conjugaisons latines. Il faisait des vers, comme tout le monde en faisait alors, mais ils étaient faibles; d'autre part, il s'intéressait aux questions d'astronomie et d'histoire naturelle. Tandis que le vin demeurait pour Alexandre la consolation des soucis, le Romain sobre, lorsque les orgies de la jeunesse furent passées, y renonça complétement. Autour de lui, comme autour de ceux dont la jeunesse a été aveuglée par l'amour des femmes, il resta des traces de cette passion; même dans un âge avancé, il eut des aventures d'amour et des succès auprès des femmes, et il conserva une certaine nonchalance dans sa démarche, ou, pour mieux dire, le sentiment flatteur de sa mâle beauté. Il cachait avec soin la calvitie dont il était affligé avec une couronne de laurier qu'il portait en public, dans les dernières années, et il aurait donné plus d'une de ses victoires pour ravoir les belles boucles de sa jeunesse. Mais quelque plaisir qu'il trouvât, même étant monarque, dans la société des femmes, il ne cherchait avec elles que la distraction, et ne leur laissait prendre aucune influence sur lui : son intrigue tant blâmée avec Cléopâtre n'avait eu d'autre but que de marquer un point faible de sa situation politique. César était avant tout un homme pratique et un homme de sens : et quoi qu'il entreprit ou exécutât, il le faisait avec une froide présence d'esprit que ne troublaient ni le souvenir ni l'attente; c'est à cela qu'il dut la capacité d'agir toujours avec toutes ses forces et d'appliquer tout son génie aux plus minimes et aux moins importantes circonstances : c'est à cela qu'il dut cette puissance multiple, qui lui donnait de maîtriser tout ce que l'intelligence peut comprendre, et la volonté entraîner :

c'est à cela qu'il dut cette aisance et cette possession de lui-même, qui lui permettait de balancer les périodes oratoires et de projeter les campagnes; enfin, il lui dut cette sérénité merveilleuse qu'il conserva dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, et cette complète indépendance, qui n'admettait le contrôle ni d'un favori, ni d'une maîtresse, pas même d'un ami. De plus, cette netteté de jugement l'empêchait de se faire des illusions sur la puissance de la destinée et l'habileté de l'homme; il ne connaissait point ce voile qui cache à l'homme l'inanité de ses efforts. Avec quelque prudence qu'il combinât ses plans, il en prévoyait toutes les éventualités, et il n'oublia jamais qu'en toutes choses la fortune, c'est-à-dire le hasard, doit assurer le succès : c'est ce qui fit qu'il joua si souvent des parties si désespérées avec la destinée, et qu'en particulier il hasarda mille fois sa personne avec une audacieuse indifférence. Des hommes d'une sagacité supérieure se livrent quelquefois à un pur jeu de hasard; mais il y avait dans le rationalisme de César un point où il confinait au mysticisme.

César homme d'État.

Des dons pareils devaient produire un homme d'État. Aussi César le fut-il dès sa jeunesse dans le sens le plus profond du mot, et son but fut le plus élevé qu'un homme puisse se proposer: la régénération politique, militaire, intellectuelle et morale d'une nation en décadence, et du peuple hellénique, parent du sien, et encore plus en déclin. La rude école d'une expérience de trente ans changea ses vues quant aux moyens qui pouvaient l'aider à atteindre ce but; mais ce but lui-même ne varia jamais, dans des temps d'humiliation sans espoir comme dans ceux de puissance illimitée, dans les temps où, conspirateur et démagogue, il y marchait par des sentiers ténébreux et dans ceux où, maître du souverain pouvoir et véritable monarque, il travaillait à son œuvre à la pleine lumière du jour, devant les yeux du monde. Toutes les mesures d'un caractère permanent qui vinrent de lui en divers temps prirent leur place dans ce vaste édifice. Nous ne

pouvons donc parler d'actes isolés de César : il ne fit rien d'isolé. On loue avec justice en César l'orateur dont l'éloquence mâle, dédaignant tous les artifices de l'avocat, illuminait et réchauffait comme la flamme. On admire avec justice en César auteur l'immuable simplicité de composition, la pureté parfaite et la beauté du langage. C'est avec justice que les plus grands maîtres dans l'art de la guerre ont loué en César le général qui, dédaigneux à un suprême degré de la routine et de la tradition, savait trouver toujours le système de guerre qui, dans une circonstance donnée, assurait le triomphe de l'ennemi, et par conséquent était le bon, et qui, avec la sûreté de la divination, trouvait le moyen approprié à chaque but, et, comme Guillaume d'Orange, se relevait après chaque défaite et finissait la campagne invariablement avec la victoire. César ménageait les ressources militaires, ce qui distingue le génie militaire du simple talent d'officier, et faisait mouvoir les masses avec une perfection supérieure, et trouvait la garantie de la victoire, non dans la masse de ses forces, mais dans la rapidité de leurs mouvements, non par de longs préparatifs, mais dans une action rapide, même quand les moyens étaient insuffisants. Mais c'étaient là en César des qualités secondaires. Sans doute il était grand orateur, auteur, général, mais il devint tel parce qu'il était un homme d'État consommé. Le soldat ne jouait avec lui qu'un rôle accessoire; et l'une des principales particularités qui le distinguait d'Alexandre, d'Hannibal et de Napoléon, c'est qu'il entra dans l'activité politique non comme officier, mais comme démagogue. Suivant son plan primitif, il se proposait d'atteindre son but comme Périclès et Caius Gracchus, sans la force des armes, et pendant dix-huit ans, comme chef du parti du peuple, il avait vécu exclusivement dans les plans politiques et les intrigues, jusqu'au moment où, convaincu, à la longue, de la nécessité d'un appui militaire, il se mit, à quarante ans, à la tête d'une armée. Il était naturel qu'il demeurât plus homme d'État que général, comme Cromwell qui, de chef

d'opposition, devint un chef militaire et un roi démocratique, et qui, en général, quelque différence qu'il y ait entre le héros puritain et le Romain dissolu, est, de tous les hommes d'État, celui qui, par le but qu'il poursuivait comme par les résultats qu'il obtint, ressemble le plus à César. Même dans son système militaire, on reconnaît un chef improvisé; les entreprises de Napoléon contre l'Égypte et contre l'Angleterre montrent clairement le lieutenant d'artillerie qui s'était élevé des rangs subalternes au commandement, comme les entreprises semblables de César montrent le démagogue métamorphosé en général. Un officier formé dans les rangs aurait difficilement imaginé, pour des considérations politiques qui n'étaient pas de première importance, de soumettre les préjugés militaires les mieux fondés, comme César le fit en différentes occasions, comme par exemple pour le débarquement en Épire. Plusieurs de ses actes méritent d'être blâmés au point de vue militaire; mais ce que perd le général est regagné par l'homme d'État. La tâche de l'homme d'État est universelle de sa nature, comme le génie de César; s'il entreprenait les choses les plus variées et les plus étrangères les unes aux autres, elles avaient toutes quelque rapport au grand objet qu'avec une fidélité et une constance merveilleuses, il poursuivit sans relâche, et il ne laissa jamais dominer l'un par l'autre les aspects variés de sa grande autorité. Quoique maître en l'art de la guerre, il faisait de son mieux, par des considérations politiques, pour éloigner la lutte civile, et lorsqu'elle commença néanmoins, il tâcha de préserver ses lauriers du sang. Quoique fondateur d'une monarchie militaire, il persista, avec une énergie dont il y a peu d'exemples dans l'histoire, à ne vouloir ni hiérarchie de maréchaux, ni gouvernement de prétoriens. S'il avait une préférence pour quelque forme de service rendu à l'État, c'était pour les sciences et les arts de la paix plutôt que pour ceux de la guerre. La particularité la plus remarquable de son action comme homme d'État était la parfaite harmonie. En réalité toutes les

conditions de cette fonction la plus difficile d'ici-bas étaient réunies en César. Profondément pratique, il ne se laissait jamais troubler par les images du passé ni par aucune tradition vénérable; pour lui, rien n'avait de valeur en politique que le présent vivant et la loi de la raison, de même qu'en grammaire il méprisait toute recherche historique et antiquitaire, et ne reconnaissait d'une part que l'*usage habituel*, et d'autre part la règle de symétrie. Né maître, il gouvernait les esprits des hommes comme le vent dirige les nuages, et obligeait les natures les plus hétérogènes à se mettre à son service, le citoyen poli et le rude subalterne, les nobles matrones de Rome et les belles princesses d'Égypte et de Mauritanie, le brillant officier de cavalerie et le banquier calculateur. Son talent pour l'organisation était merveilleux; aucun homme d'État n'a jamais forcé les alliances, aucun général formé une armée avec les éléments les plus rebelles et les plus réfractaires, avec une décision et une fermeté comparables à celles de César, lorsqu'il organisait les coalitions et les légions : jamais gouvernant ne jugea ses instruments et ne sut mieux les approprier à leur véritable place avec un œil plus perçant. Il était monarque, mais il ne jouait jamais au roi. Même lorsqu'il devint maître absolu de Rome, il garda les dehors d'un chef de parti; parfaitement souple et flexible, aisé et doux dans la conversation, complaisant pour tous, il semblait ne vouloir être que le premier parmi ses pairs. César évita entièrement l'écueil de tant d'hommes qui sont, sous d'autres rapports, ses égaux, et qui ont apporté dans la politique le ton de commandement militaire; bien que ses relations différentes avec le sénat lui en donnassent souvent l'occasion, il n'eut jamais à accomplir des violences telles que le 18 brumaire. César était monarque; mais il n'eut jamais le vertige de la tyrannie. Il est peut-être le seul parmi les puissants de la terre qui, dans les grandes comme dans les petites circonstances, n'ait jamais agi suivant son inclination ou son caprice, mais toujours, sans exception, conformément à son devoir

comme chef, et qui, en repassant sa vie, tout en ayant à regretter plus d'un faux calcul, n'eut jamais à regretter un emportement déplacé de passion. Il n'y a rien dans l'histoire de la vie de César qui puisse être comparé, même sur une petite échelle (1), aux ébullitions poético-sensuelles, telles que le meurtre de Clitus ou l'incendie de Persepolis, qu'on trouve dans l'histoire de son grand prédécesseur en Orient. Il est, en somme, peut être le seul de ces hommes puissants qui ait gardé jusqu'à la fin de sa carrière le tact politique avec lequel on navigue entre le possible et l'impossible, et qui n'ait pas succombé devant la tâche la plus difficile pour les natures richement douées, celle de reconnaître, au comble du succès, la limite naturelle des choses. Il fit ce qui était possible, et ne laissa jamais une chose utile non faite pour en poursuivre une nouvelle impossible, il ne dédaigna jamais du moins de mitiger par des palliatifs les maux incurables. Mais là où il reconnaissait que la destinée avait parlé, il obéissait toujours. Alexandre sur l'Hyphase, Napoléon à Moscou, ont résisté parce qu'ils ne pouvaient faire autrement, et s'indignaient contre la destinée de ce qu'elle ne donnait à ses favoris que des succès limités; César recula volontairement sur la Tamise et sur le Rhin; sur le Danube et l'Euphrate, il ne rêva pas des plans de conquête illimités, mais simplement un règlement raisonnable de frontières.

Tel était cet homme unique qu'il semble si facile et qu'il est cependant si difficile de dépeindre. Sa nature tout entière est d'une clarté transparente, et la tradition nous a conservé sur lui des détails plus abondants et plus vivants que sur aucun des héros de l'ancien monde. L'idée que nous pouvons nous faire d'un pareil homme peut varier, peut être plus ou moins creuse ou pro-

(1) L'affaire avec Labérius, racontée dans le prologue bien connu, a été citée comme une preuve des caprices tyranniques de César; mais ceux qui l'ont fait n'ont nullement compris l'ironie de la situation, non plus que celle du poète, sans parler de la *naïveté* qu'il y a à plaindre un martyr qui empoche fort bien ses honoraires.

Digitized by Google

fonde, mais elle ne peut subir de différence sensible : pour tout homme dont l'esprit n'est pas absolument perverti, sa grande figure se présente avec les mêmes traits essentiels, et cependant personne n'a réussi à la rendre vivante. Le secret est précisément dans cette perfection. Par son caractère en tant qu'homme, ainsi que par sa place dans l'histoire, César occupe une position où les grands contrastes de l'existence se rencontrent et se balancent. Il avait en même temps la puissance créatrice la plus extraordinaire et le jugement le plus pénétrant; il n'était plus un jeune homme, et il n'était pas encore un vieillard; doué de la plus grande énergie de volonté et de la plus haute capacité d'exécution, plein de l'idéal républicain et en même temps né pour être roi, Romain dans l'essence la plus profonde de sa nature, et cependant appelé à réconcilier et à combiner en lui ainsi que dans le monde extérieur les types romain et grec de civilisation, César est l'homme entier et parfait. En conséquence, nous rencontrons en lui, moins qu'en tout autre personnage historique, ce qu'on appelle des traits caractéristiques, qui ne sont en réalité autre chose que des déviations du cours ordinaire du développement humain. Ce qui passe pour tel dans César, au premier coup d'œil, devient, après un examen plus attentif, la particularité non de l'individu, mais de l'époque de culture et de la nation. Ses aventures juvéniles, par exemple, lui étaient communes avec ses contemporains d'une position semblable, son tempérament peu poétique mais puissamment logique était le tempérament des Romains en général. C'était aussi un des caractères du génie profondément humain de César, qu'il subissait singulièrement l'influence des lieux et des circonstances; car il n'y a pas d'humanité abstraite; l'homme vivant ne peut pas ne pas occuper une place dans une nationalité donnée et dans un ordre défini de civilisation. César était l'homme parfait, précisément parce que, plus qu'un autre, il se plaçait au milieu des courants de son temps, et parce que, plus que tout autre, il possédait le caractère le plus particulier de

la nation romaine, l'aptitude pratique du citoyen, car son hellénisme était en fait un hellénisme qui avait été longtemps fondu avec la nationalité italique. Mais, dans cette circonstance même se trouve la difficulté, je dirais même l'impossibilité de faire un portrait d'après nature de César. Comme l'artiste peut peindre toute chose sauf la beauté consommée, l'historien, quand il rencontre une fois sur mille la perfection, ne peut que se taire devant elle. La régularité peut se peindre; mais elle ne donne que l'idée négative de l'absence du défaut; le secret de la nature, qui, dans ses manifestations les plus accomplies, combine la régularité et l'individualité, passe toute expression. Nous n'avons qu'à envier le sort de ceux qui ont contemplé cette perfection, et de nous en faire une idée affaiblie par l'éclat réfléchi qui demeure aux œuvres créées par cette grande nature. Ces œuvres portent aussi, il est vrai, le sceau du temps. Le héros romain est non-seulement l'égal de son prédécesseur grec, mais son supérieur; mais le monde avait vieilli, et il avait perdu le charme de la jeunesse. L'action de César n'était plus, comme celle d'Alexandre, une marche joyeuse en avant vers un but indéfiniment éloigné. Il avait à bâtir sur des ruines et avec des ruines, et se contentait de s'établir aussi sûrement et aussi favorablement que possible dans les vastes mais infranchissables limites qui lui étaient assignées. C'est avec raison, par conséquent, que le tact délicat et poétique des nations ne s'est pas épris du Romain peu poétique, et n'a attaché qu'au front du fils de Philippe cette auréole politique qui réfléchit toutes les nuances de la légende. Mais c'est avec autant de raison que la vie politique des nations s'est agitée pendant des siècles dans l'orbite tracée par César. Les peuples auxquels appartient l'empire du monde désignent encore par son nom les plus élevés de leurs monarques, et c'est là un symptôme assez significatif, et malheureusement peu à leur honneur.

Mise à l'écart des anciens partis.

Si l'ancien état de choses, qui, sous tous les rapports, était vicieux, devait être anéanti et la république refaite à neuf, il fallait

d'abord que le pays fût pacifié et que le sol fût débarrassé des débris qui, depuis la dernière catastrophe, y étaient encore amoncelés. Dans cette œuvre, César partit du principe de la réconciliation des partis qui avaient subsisté jusque-là, ou, pour parler plus correctement, car on ne peut parler de réconciliation entre des principes irréconciliables, du principe que l'arène sur laquelle la noblesse et la populace avaient lutté jusque-là devait être abandonnée des deux partis, qui devaient désormais se rencontrer sur le terrain de la nouvelle constitution monarchique. D'abord toutes les vieilles querelles du passé républicain furent regardées comme terminées pour toujours et irrévocablement. Tandis que César donnait des ordres pour que les statues de Sylla, qui avaient été renversées par la populace de la capitale à la nouvelle de la bataille de Pharsale, fussent relevées, et reconnaissait ainsi le fait qu'à l'histoire seule il convenait de juger ce grand homme, il annulait en même temps les derniers effets de ses lois exceptionnelles, rappelant de l'exil ceux qui avaient été bannis dans les temps des troubles de Cinna et de Sertorius, et rendait aux fils de ceux qui avaient été exilés par Sylla le droit à l'éligibilité qu'ils avaient perdu. De même, il rétablit tous ceux qui, au début de la récente catastrophe, avaient perdu leur siége au sénat et leurs droits civiques par sentence des censeurs ou procès politique, particulièrement par suite des poursuites exercées en vertu des lois exceptionnelles de 702. Ceux-là seuls qui avaient fait périr les proscrits pour de l'argent restèrent, ainsi que cela était raisonnable, sous le coup de la loi de trahison, et Milon, le condottiere le plus hardi du parti sénatorial, fut exclu du pardon général.

Mécontentement des démocrates.

Une chose plus difficile de beaucoup que le règlement de ces questions, qui appartiennent déjà, quant à leur objet, au passé, ce fut la conduite envers les partis qui existaient encore à ce moment : d'une part, les propres adhérents démocratiques de César, de l'autre, l'aristocratie détruite. Les premiers devaient être, si cela

est possible, encore moins satisfaits que la dernière de la conduite de César après la victoire et de l'intimation qu'il avait faite aux partis de changer de terrain d'attaque. César lui-même désirait sans doute en somme le même objet qu'avait poursuivi Caius Gracchus; mais les desseins des partisans de César n'étaient plus les mêmes que ceux des partisans des Gracques. Le parti populaire romain avait été graduellement amené de la réforme à la révolution, de la révolution à l'anarchie, de l'anarchie à une guerre contre la propriété; ils célébraient entre eux le souvenir du règne de la terreur, et ornaient aujourd'hui la tombe de Catilina, comme autrefois celle des Gracques, de fleurs et de guirlandes; ils s'étaient mis sous la bannière de César, parce qu'ils espéraient que celui-ci ferait pour eux ce que Catilina n'avait pu accomplir. Mais lorsqu'il devint évident que César était fort éloigné de devenir l'exécuteur testamentaire de Catilina, et que le plus que les débiteurs pouvaient attendre de lui était quelque allégement de paiement et des modifications de procédure, l'indignation se manifesta par cette question : Pour qui donc le parti populaire a-t-il vaincu, si ce n'est pas pour le peuple? Et la racaille de cette espèce, haute et basse, en voyant échouer ses saturnales politico-économiques, se mit à coqueter avec les pompéiens, et même pendant l'absence de deux ans que fit César hors de l'Italie, à pousser à une seconde guerre civile dans le sens de la première.

Cælius et Milon.

Le préteur Marcus Cælius Rufus, bon aristocrate et mauvais payeur, ayant quelque talent et beaucoup d'instruction, et qui, orateur véhément et disert, avait été jusque-là, au sénat et dans le forum, un des champions les plus zélés de César, proposa au peuple, sans avoir reçu d'instruction particulière pour le faire, une loi qui accordait aux débiteurs un répit de six années sans intérêts. Ayant trouvé de l'opposition à ce dessein, il proposa une seconde loi qui annulait toutes les réclamations venant d'emprunts et de loyers courants de maison : le sénat césarien le destitua alors de ses fonctions. C'était juste à la veille de la bataille

de Pharsale, et la balance, dans ce grand duel, semblait pencher du côté des pompéiens; Rufus entra en communication avec le vieux chef de bande Milon, et tous deux machinèrent une contre-révolution, qui inscrivit sur sa bannière la constitution républicaine, et de plus l'abolition des réclamations des créanciers, et la manumission des esclaves. Milon quitta Massalia, son lieu d'exil, et appela les pompéiens et les gardiens d'esclaves aux armes dans la région de Thurii; Rufus prit des arrangements pour faire saisir la ville de Capoue par des esclaves armés; mais ce plan fut découvert avant son exécution et pénétré par la milice de cette ville; Quintus Pedius, qui s'avança avec une légion dans le territoire de Thurii, dispersa la bande après un grand carnage, et la chute des deux chefs termina ce scandale, 706 (48). Néanmoins on trouva l'année suivante un second fou, le tribun du peuple Publius Dolabella qui, également insolvable, mais loin d'être aussi bien doué que son prédécesseur, présenta de nouveau sa loi relative aux réclamations de créanciers et au loyer des maisons, et avec son collègue Lucius Trébellius, recommença sur ce point (ce fut la dernière fois) la guerre démagogique; il y eut des engagements sérieux entre les bandes armées des deux partis et plus d'un combat de rues, jusqu'au moment où le commandant de l'Italie, Marcus Antonius, fit intervenir l'armée, et peu de temps après le retour de César de l'Orient, mit complétement fin à ces événements absurdes. César fit si peu d'attention à ces tristes tentatives de faire revivre les projets de Catilina, qu'il permit à Dolabella de rester en Italie, et peu de temps après lui rendit sa faveur. Contre la canaille de cette espèce, qui n'avait aucune idée politique, mais qui ne faisait la guerre qu'à la propriété, la simple existence d'un gouvernement vigoureux est, comme contre les bandes de brigands, suffisante, et César était trop grand et trop réfléchi pour se troubler des appréhensions que les alarmistes d'Italie ressentaient à l'égard des communistes de cette époque, et de procurer par là une fausse popularité à la monarchie.

Mesures contre les pompéiens et les républicains.

Tandis que César pouvait ainsi laisser et laissait en effet le parti démocratique marcher de plus en plus vers sa décomposition, qui était déjà parvenue presque à sa dernière limite, il avait, à l'égard de l'ancien parti aristocratique, qui possédait une bien plus grande vitalité, à préparer et à commencer sa dissolution, ce que le temps seul pouvait accomplir, par une habile combinaison de répression et de conciliation. Comme mesure de peu d'importance, César, par un sentiment naturel des convenances, évita d'exaspérer le parti vaincu par des sarcasmes inutiles. Il ne triompha pas après avoir vaincu ses concitoyens (1), il ne parla de Pompée qu'avec respect, et fit rétablir au sénat, à la place d'honneur qu'elle occupait antérieurement, sa statue qui avait été renversée par le peuple. La persécution politique qui suivit la victoire fut renfermée par César dans les plus étroites limites. On ne fit aucune investigation sur les différentes communications que le parti constitutionnel avait eues avec des césariens de nom : César fit jeter au feu, sans les lire, les papiers trouvés au quartier général de l'ennemi à Pharsale et à Thapsus, et s'épargna à lui-même et au pays les procès politiques de haute trahison. De plus, tous les simples soldats qui avaient suivi leurs officiers romains ou provinciaux dans la lutte contre César jouirent de l'impunité. La seule exception qui fut faite s'appliqua à ces citoyens romains qui avaient pris du service dans l'armée du roi de Numidie, Juba; leurs propriétés furent confisquées pour la peine de leur trahison. Aux officiers mêmes du parti vaincu, César avait accordé un pardon illimité, jusqu'à la campagne d'Espagne de 705 (49); mais il dut se convaincre qu'en cela il avait été trop loin, et qu'il fallait éloigner au moins les chefs de cette dernière guerre. La règle qui le guida dans la suite fut que toute personne

(1) Le triomphe qui suivit la bataille de Munda, dont nous parlerons plus tard, ne concernait que les Lusitaniens, qui servaient en grand nombre dans l'armée romaine.

qui, après la capitulation d'Ilerda, avait servi comme officier dans l'armée de l'ennemi, ou avait siégé dans le sénat d'opposition, s'il avait survécu à la fin de la lutte, perdait ses propriétés et ses droits de citoyen, et devait être banni de l'Italie à perpétuité; s'il n'avait pas survécu à la fin de la guerre, l'État confisquait ses propriétés; mais ceux qui avaient reçu autrefois le pardon de César et qui avaient été retrouvés dans les rangs ennemis devaient perdre la vie. Ces règles furent cependant modifiées dans l'exécution. La sentence de mort ne fut appliquée que contre un petit nombre de coupables. Dans la confiscation de la propriété, non-seulement les dettes qui frappaient certaines portions de la propriété, et les droits des veuves pour leur douaire furent payés, ce qui était raisonnable, mais on rendit même aux enfants de ceux qui étaient morts une portion des propriétés paternelles. Enfin un assez grand nombre de ceux qui, par suite de ces règlements, étaient passibles de châtiment et de la confiscation de leurs propriétés, reçurent leur pardon et s'en tirèrent avec une amende, comme les capitalistes africains, qui avaient été membres du sénat d'Utique. Les autres même, presque sans exception, conservèrent leur liberté et leurs biens, quand ils purent prendre sur eux-mêmes de les demander à César : pour d'autres qui avaient refusé de le faire, tels que le consulaire Marcus Marcellus, le pardon fut accordé même sans être demandé, et enfin en 710, une amnistie générale fut publiée pour tous ceux qui n'avaient pas encore été rappelés.

Amnistie. L'opposition républicaine se soumit, pour obtenir le pardon; mais elle ne fut pas réconciliée. Mécontente du nouvel ordre de choses, elle était exaspérée contre ce chef intrus. Il n'y avait pas de place pour une résistance politique ouverte, car on ne peut donner ce nom aux tentatives que firent quelques tribuns pour une question de titre : ils acquirent la couronne du martyre pour une intervention contre ceux qui avaient appelé César roi. Mais le républicanisme ne trouva que mieux son expression dans

l'opposition d'opinions, dans de secrètes agitations et dans des complots. Pas une main ne se leva, quand l'imperator parut en public. Il ne manqua pas de placards et de vers sarcastiques pleins d'une satire amère et populaire contre la nouvelle monarchie. Quand un comédien faisait une allusion républicaine, il était salué des plus vifs applaudissements. Le courage de Caton forma le thème élégant des pamphlétaires d'opposition, et leurs écrits trouvèrent un public d'autant plus reconnaissant que la littérature n'était plus libre. César combattit, il est vrai, les républicains sur leur propre terrain; lui-même et ses confidents les plus habiles répondirent à la littérature catonienne par des anti-Caton, et les scribes républicains et césariens luttèrent autour du héros d'Utique comme les Troyens et les Grecs autour du corps de Patrocle; mais naturellement dans ce conflit, où le public profondément républicain dans ses sentiments était le juge, les césariens avaient le désavantage. Il ne restait donc plus qu'à terroriser les auteurs; c'est pour cela que des hommes bien connus et dangereux au point de vue littéraire, tels que Publius Nigidius Figulus et Aulus Cæcina, eurent plus de difficulté à obtenir leur rentrée en Italie que d'autres exilés, et que les écrivains d'opposition tolérés en Italie, furent soumis à une censure de fait, dont les restrictions étaient d'autant plus desagréables que la mesure du châtiment à redouter était tout à fait arbitraire (1). Les machinations souterraines des partis renversés contre la nouvelle monarchie seront mieux exposées dans une autre section de cet ouvrage. Il suffit de dire ici que l'empire romain était plein de prétendants naissants et de républicains; que les flammes de la guerre civile, allumées tantôt par les pompéiens, tantôt par les républicains, renaissaient violemment dans différents endroits, et que dans la

(1) Ceux qui veulent comparer les nouvelles sévérités exercées contre les littérateurs aux anciennes peuvent consulter la lettre de Cæcina (Cicéron, *ad Fam.*, VI, 7).

capitale il y avait une conspiration perpétuelle contre la vie du monarque. Mais César ne pouvait, même en présence de ces complots, prendre sur lui de se faire entourer par une garde du corps permanente, et se contentait de faire dénoncer ces conspirations par des placards. Quoiqu'il eût l'habitude de traiter tout ce qui concernait sa personne avec une audacieuse indifférence, il ne pouvait se dissimuler le danger très-sérieux dont le menaçait cette masse de mécontents, danger qui menaçait également ses créations. Si, néanmoins, dédaignant tous les avertissements et les supplications de ses amis, il persévéra, sans se faire illusion sur l'implacabilité des adversaires même auxquels il pardonnait, dans son système de pardonner au plus grand nombre d'entre eux, il n'était mu ni par la magnanimité chevaleresque d'une nature orgueilleuse, ni par la clémence sentimentale d'une nature efféminée, mais par un calcul d'homme d'État, qui pense qu'on se débarrasse plus vite, et avec moins de danger pour le public, des partis vaincus en les absorbant qu'en essayant de les extirper par la proscription, ou en les rejetant hors de la république par le bannissement. César ne pouvait, pour le but élevé qu'il poursuivait, se passer du parti constitutionnel lui-même, qui embrassait en fait, non-seulement l'aristocratie, mais tout ce qu'il y avait d'esprits lettrés et nationaux parmi les citoyens italiens; car ses plans qui regardaient la rénovation de l'État vermoulu exigeaient la masse entière des talents, de la culture, de la distinction héréditaire ou personnelle que renfermait ce parti, et, en ce sens, il pouvait considérer le pardon accordé à ses adversaires comme la plus belle récompense de la victoire. En conséquence, les chefs les plus distingués des partis vaincus furent, il est vrai, éloignés; mais on n'épargna pas le pardon aux hommes de second et de troisième ordre, et particulièrement de la jeune génération : on ne leur permit pas, cependant, de s'user dans une opposition passive, mais on les obligea, avec plus ou moins de caresses, à prendre une part active dans la nouvelle administration, et d'ac-

cepter d'elle des honneurs ou des fonctions. Comme pour Henri IV et Guillaume d'Orange, les plus grandes difficultés naquirent pour César après la victoire. Tout conquérant révolutionnaire apprend par expérience que s'il ne veut pas, après avoir vaincu ses adversaires, rester un simple chef de parti, mais comme Henri IV et Guillaume d'Orange, substituer le bien de la république au programme nécessairement étroit de sa faction, tous les partis, le sien comme celui des vaincus, s'unissent contre le nouveau chef, avec d'autant plus d'ardeur que le nouveau chef a une idée plus pure et plus haute de sa création. Les amis de la constitution et les pompéiens, quoique rendant hommage des lèvres à César, gardaient au fond du cœur rancune à la monarchie ou au moins à la dynastie; la démocratie dégénérée était en rébellion ouverte contre César, depuis le moment où elle s'était aperçue que le but de César n'était nullement le sien : les adhérents personnels de César murmuraient eux-mêmes, quand ils voyaient que leur chef établissait, au lieu d'un État de *condottieri*, une monarchie équitable et juste pour tous, et que le gain qui leur en pouvait revenir à eux-mêmes était diminué par l'accession des vaincus. Ce règlement de la république n'était bien vu d'aucun parti, et dut être imposé à ses associés non moins qu'à ses adversaires. La position même de César était en un certain sens plus périlleuse qu'avant la victoire; mais ce qu'il perdait l'État le gagnait. En annihilant les partis et en épargnant les partisans, et même en permettant à tout homme de talent ou même de bonne famille d'arriver aux affaires, sans tenir compte de son passé politique, il réunissait pour sa grande entreprise toutes les forces vives de l'État, et non-seulement cela était vrai, mais la participation volontaire ou imposée d'hommes de tous les partis à la même œuvre conduisait impérieusement la nation aux nouvelles institutions. Les partis n'étaient réconciliés qu'en apparence, et plutôt par leur haine commune contre César que par adhésion au nouvel ordre de choses. César le savait bien; mais il n'ignorait pas que

l'antagonisme perd une partie de sa force dans son union extérieure, et que c'est ainsi seulement qu'un homme d'État peut devancer l'œuvre du temps, qui seul peut, à la longue, guérir ces maux, en faisant descendre l'ancienne génération au tombeau. Il s'informait encore moins de savoir qui le haïssait ou méditait de l'assassiner. Comme tout homme d'État réel, il n'attendait pas de récompense de ses services, il n'attendait même pas l'amour du peuple, mais il sacrifiait la faveur même de ses contemporains pour faire le bonheur de la postérité, et demandait la permission de sauver et de renouveler sa nation.

L'œuvre de César.

En essayant de donner un compte rendu détaillé du mode suivant lequel s'effectua la transition qui faisait passer la république de l'ancien au nouvel ordre de choses, il faut se rappeler d'abord que César vint, non pour commencer, mais pour compléter. Le plan de la nouvelle organisation adapté aux temps, depuis longtemps projeté par Caius Gracchus, avait été maintenu par ses adhérents et ses successeurs avec plus ou moins d'ardeur ou de science; mais sans hésiter, César, dès le début et comme par droit héréditaire, chef du parti populaire, avait pendant trente années porté sa bannière, sans changer et même sans cacher ses couleurs; il resta démocrate même étant monarque. En acceptant sans réserve, à part bien entendu les projets insensés de Catilina et de Clodius, l'héritage de son parti, en montrant la haine la plus amère, la plus personnelle à l'aristocratie et aux vrais aristocrates, en gardant, sans les modifier essentiellement, les idées de la démocratie romaine, c'est-à-dire l'allégement des dettes, la colonisation au delà des mers, le nivellement graduel des droits entre les classes diverses de l'État, l'émancipation du pouvoir politique à l'égard du sénat, sa monarchie différait si peu de la démocratie, que la démocratie au contraire n'atteignit son but qu'au moyen de cette monarchie. Cette monarchie, en effet, n'était pas le despotisme oriental de droit divin, mais une monarchie telle que Caius Gracchus désirait la former, telle que

Périclès et Cromwell la fondèrent, la représentation de la nation par l'homme en qui elle met sa confiance suprême et illimitée. Les idées qui étaient à la racine de l'œuvre de César n'étaient pas, par conséquent, entièrement neuves ; mais c'est à lui qu'en appartient la réalisation qui était, après tout, le principal ; c'est à lui qu'appartient la grandeur de l'exécution, qui aurait probablement surpris celui-là même qui l'avait préparée, s'il avait pu la voir, et qui laissera toujours à tout homme qui l'a vue dans sa réalité vivante ou dans le miroir de l'histoire, quelles que soient l'époque et l'opinion politique auxquelles il appartient, et suivant sa capacité de comprendre la grandeur humaine et historique, une expression de plus en plus profonde d'admiration.

Arrivés à ce point cependant, il est nécessaire que nous exigions ce que l'historien suppose partout comme accordé tacitement, et que nous protestions contre la coutume également commune à la simplicité et à la perfidie de distribuer la louange ou la censure historique, en l'isolant des circonstances, comme des phrases d'une application générale, et de prendre en cette circonstance notre jugement sur César pour un jugement sur ce qu'on appelle le césarianisme. Il est vrai que l'histoire des siècles passés devrait être l'institutrice du présent, mais non dans le sens vulgaire du mot, comme s'il suffisait d'en tourner les pages pour trouver les circonstances actuelles dans les annales du passé, et pour recueillir dans ces symptômes un diagnostic politique et les spécifiques à appliquer suivant les cas ; l'histoire n'est instructive qu'en tant que l'observation des formes antérieures de civilisation révèle les constitutions organiques de la civilisation en général, forces fondamentales identiques en tous lieux, mais dont les combinaisons varient à l'infini, et elle encourage les hommes, non à une imitation irréfléchie, mais à une reproduction indépendante. En ce sens, l'histoire de César et de l'impérialisme romain, avec toute la grandeur incomparable de son fondateur, avec toute la nécessité historique de son œuvre, est

une censure plus amère de l'aristocratie moderne que ne pourrait l'écrire la main des hommes. Conformément à la même loi de nature en vertu de laquelle le plus faible organisme surpasse infiniment la machine la plus artistique, toute constitution, quelque défectueuse qu'elle soit, qui donne libre jeu à la libre action de la majorité des citoyens, surpasse infiniment l'absolutisme le plus brillant et le plus humain ; car le premier est susceptible de développement, et, par conséquent, vivant, le second est ce qu'il est, et, par conséquent, mort. Cette loi de nature s'est vérifiée dans la monarchie absolue de Rome, et d'autant plus complétement que sous l'impulsion du génie de son créateur, et en l'absence de toute complication matérielle extérieure, cette monarchie s'est développée avec une régularité et une liberté exceptionnelles. Depuis le temps de César, comme le montreront les événements suivants, et comme Gibbon l'a montré depuis longtemps, le système romain n'eut qu'une cohésion extérieure, et ne reçut qu'une extension mécanique, tandis qu'intérieurement il devint, même sous César, aride, flétri et caduc. Si dans les premiers temps de l'aristocratie, et surtout dans l'âme de César, vivait encore l'espérance trompeuse d'une combinaison du libre développement dans la règle absolue, le gouvernement des remarquables empereurs de la maison Julia montra bientôt aux hommes combien il est impossible de faire tenir le feu et l'eau dans le même vase. L'œuvre de César était nécessaire et salutaire, non par ses bienfaits, mais parce que, avec l'organisation nationale de l'antiquité, qui était basée sur l'esclavage, et complétement étrangère à la représentation républicaine et constitutionnelle, et en présence de la constitution légitime qui, dans un fonctionnement de cinq siècles, avait abouti à un absolutisme oligarchique, la monarchie militaire absolue était la conséquence logique et le mal le moins grave. Lorsqu'une fois l'aristocratie esclavagiste de la Virginie et des Carolines aura poussé les choses aussi loin que ses congénères de la Rome de Sylla, le césarisme y sera également légitimé, au

point de vue de l'histoire; mais là où il apparaît dans d'autres conditions de développement, il est à la fois une caricature et une usurpation. Mais la véritable histoire ne peut priver le vrai César de l'honneur qui lui appartient, parce que son verdict peut égarer les âmes simples en présence de mauvais Césars, et justifier ainsi la scélératesse et la fraude. Elle aussi elle est une bible, et si comme la Bible elle ne peut empêcher l'insensé de la mal comprendre et le diable de la citer, elle est assez forte pour le supporter et pour les en punir.

Forme de la nouvelle monarchie.

La position du nouveau chef de l'État prit une forme en apparence singulière. César avait été investi de la dictature, temporairement d'abord après son retour d'Espagne, en 705 (49), puis après la bataille de Pharsale, de l'automne de 706 (48), pour un temps indéfini, enfin après la bataille de Thapsus, depuis le 1er janvier 709, comme charge annuelle à laquelle il fut élevé d'abord pour dix ans, et enfin en 710 pour la vie (1); il reçut également la censure sous le nouveau titre de *præfectus morum*, en 708, pour trois ans, et en 710 pour la vie; puis le consulat, d'abord en 706, suivant les formes ordinaires (ce fut là la cause immédiate de la guerre civile), et successivement pour cinq ans et pour dix ans, et une fois aussi sans collègue; de plus, non le tribunat du peuple, il est vrai, mais la puissance tribunitienne en 706 (48), pour la vie; on lui donna également la première place au sénat avec le droit de diriger le vote; enfin, en 708 (46), il reçut le titre d'*imperator* à vie (2). César n'avait pas besoin qu'on

(1) Il était quand il mourut, 710 (44), dictateur pour la quatrième fois, et désigné dictateur pour la vie; il est aussi nommé dans le document cité par Josèphe, *Antiq.*, XIV, 10, 7.

(2) Le nom d'*imperator* appartenait, dans la période républicaine, au général victorieux, et ne survivait pas, par conséquent, au commandement militaire. César le porta d'abord comme gouverneur de la Gaule de la façon accoutumée; mais le titre gardé après que ses fonctions étaient terminées et que son triomphe avait eu lieu était une chose nouvelle. Il y avait déjà là le germe d'une distinction, en ce qui concerne le titre d'*imperator*, entre le titre permanent, qui fut

lui confiât la surveillance du culte, attendu qu'il avait déjà la dignité de souverain pontife; il devint néanmoins membre du second grand collége sacerdotal des augures. A ce mélange hétéroclite de fonctions civiles et religieuses s'ajoute une quantité encore plus mélangée de lois et de décrets du sénat qui confiaient à César le droit de décider de la paix et de la guerre, sans consulter le sénat ou le peuple, la libre disposition des armées et des caisses, la nomination des gouverneurs de province, un droit obligatoire de proposition en ce qui concernait une portion des magistrats de la cité de Rome, la conduite des élections dans les comices par centuries, le droit de nommer des patriciens, et d'autres prérogatives extraordinaires du même genre, sans parler des vains honneurs et des décorations, du titre de père de la patrie, de la désignation du mois dans lequel il était né par le nom de Julius qu'il porte encore, et d'autres manifestations de la tendance ridicule à la flatterie, qui se transforma bientôt en stupide adoration. Évidemment, on essayait par là, par voie de compromis entre la nouvelle flatterie de cour et l'aversion des républicains pour appeler la monarchie par son vrai nom, de dissoudre l'autorité absolue du monarque dans ses différents éléments individuels, ce qui était, en fait, aussi superflu qu'illogique; car le pouvoir absolu échappe, par sa nature, à toute spécification. César lui-même voulait-il construire sa puissance royale sur cet échafaudage de nouvelles et de vieilles charges, et de commissions extraordinaires; ce serait là une conjecture plus naïve que spécieuse. Des hommes de jugement ne demanderont pas de preuve pour croire, soit que César voulut greffer sur la république son nouveau pouvoir, non-seulement pour

depuis cette époque mis avant le nom, et le titre temporaire, et par conséquent renouvelable, qui se plaçait après le nom; et nous trouvons aussi que César, quand il eut reçu le nom d'*imperator* dans le premier sens, fut cependant, après avoir gagné des victoires, salué sur le champ de bataille du nom d'*imperator* : il ne porta jamais cependant le titre avant le nom, mais s'appela toujours et se fit appeler *Cæsar imperator* (sans ajouter aucun signe de répétition).

quelques années et comme un pouvoir personnel pour une période indéfinie de sa vie, comme la régence de Sylla, mais comme un organe essentiel et permanent, en d'autres termes comme pouvoir héréditaire, ou qu'il choisit pour la nouvelle institution une désignation appropriée et simple; car c'est une faute politique de créer des noms sans signification substantielle, et c'est à peine une erreur moindre d'établir la substance du pouvoir absolu sans lui en donner le nom. Seulement, il n'est pas aisé de déterminer quelle fut la forme choisie par César, soit parce que, dans cette période de transition, les édifices éphémères ne se distinguent pas facilement de ceux qui doivent durer, soit parce que l'attachement de ses clients, qui devançaient la volonté du maître, le chargea d'une multitude, nuisible à lui-même, de décrets de confiance et de lois qui lui conféraient des honneurs. La puissance tribunitienne fournissait moins que toute autre une expression convenable pour désigner les fonctions du nouveau chef de l'État; car, constitutionnellement, le tribun du peuple ne pouvait pas commander, mais seulement empêcher les autres de commander. La nouvelle monarchie ne pouvait pas même se rattacher au consulat, à cause du caractère collégial qui en était inséparable; César lui-même essaya évidemment de réduire cette magistrature, jusque-là suprême, à un vain titre, et même quand il l'accepta, il ne la garda pas une année entière, mais la résigna bientôt entre les mains de personnages subordonnés. La dictature fut en pratique la principale, au point de vue de la durée et des attributions, des charges revêtues par César, évidemment parce que César lui donna le sens qu'elle avait dans l'organisme constitutionnel, celui d'une présidence extraordinaire pour surmonter les crises extraordinaires. D'autre part, elle était loin de se recommander comme expression de la nouvelle monarchie; car c'était une magistrature revêtue d'un caractère exceptionnel et impopulaire, et elle était beaucoup trop étroite pour définir la nouvelle monarchie, si César était investi, comme il semble l'avoir été, et par

une conséquence nécessaire de son ancienne situation, non de la dictature bizarre de Sylla, mais de la dictature républicaine ordinaire, sauf la limite de temps.

César imperator.

Le nouveau nom d'imperator, d'autre part, apparait sous tous les rapports la véritable expression qui convient à cette nouvelle monarchie, précisément parce qu'il est nouveau, et on ne voit pas qu'il ait été motivé par aucune circonstance extérieure. Le nouveau vin devait n'être pas placé dans de vieilles outres ; il y a un nom nouveau pour une chose nouvelle, et ce nom résume ce que le parti démocratique avait déjà exprimé dans la loi Gabinia, quoique avec moins de précision, comme la fonction de son chef, la concentration du pouvoir officiel (*imperium*) dans les mains d'un chef populaire indépendant du sénat. Nous trouvons sur les monnaies de César, particulièrement dans celles de la dernière période, avec le titre de dictateur, celui d'imperator, et dans les lois de César sur les crimes politiques, le monarque semble avoir été désigné sous ce nom ; et ce qui est tout à fait décisif, l'autorité d'imperator fut donnée à César non-seulement pour lui-même, mais pour sa postérité naturelle ou adoptive. C'est par suite de cela que les temps suivants associèrent à la nouvelle monarchie le titre d'imperator. Pour donner à cette nouvelle charge une sanction à la fois démocratique et religieuse, César tenta probablement d'y associer, d'une part, le pouvoir tribunitien, d'autre part le pontificat suprême, comme héréditaires, quoiqu'il n'ait témoigné expressément cette intention que pour la souveraine pontificature. Au point de vue du droit public, la nouvelle charge d'imperator était basée sur la position que les consuls et les proconsuls occupaient hors du *pomœrium*, de sorte que non-seulement le commandement militaire, mais le pouvoir suprême judiciaire et par conséquent administratif y était renfermé (1).

(1) C'est une opinion générale qui voit dans la charge impériale d'imperator un pouvoir essentiellement militaire, c'est-à-dire la dignité de général de l'empire

L'imperator était au consul ce que celui-ci était au préteur, en ce sens que leur autorité était semblable de nature ; mais, en cas de collision, comme le préteur cédait le pas au consul, le consul le cédait à l'imperator. Cette distinction était aussi extérieurement signalée par le siége impérial, plus élevé, placé entre les deux siéges officiels des consuls. L'autorité de l'imperator était, au point de vue de la qualité, supérieure à celle des consuls et des proconsuls, en ce sens qu'elle n'était pas limitée quant au temps ou à l'espace, mais était à vie, héréditaire, et s'exerçait même dans la ca-

pour la vie ; mais elle est entièrement erronée, et n'est justifiée ni par la signification du mot, ni par le témoignage des autorités anciennes. *Imperium* est le pouvoir du commandement, *imperator* est le possesseur de ce pouvoir ; dans ces mots comme dans les termes grecs correspondants, κράτος, αὐτοκράτωρ, il y a si peu de relation au pouvoir militaire, que c'est au contraire le caractère du pouvoir officiel romain, quand il apparaît dans sa pureté et sa plénitude, que de comprendre la guerre et le tribunal, c'est-à-dire le pouvoir civil et militaire, comme un tout inséparable. Dion dit avec raison (LIII, 17; cf. XLIII, 44; LII, 41) que le nom d'imperator fut pris par les empereurs pour indiquer la plénitude de leur pouvoir au lieu du titre de roi ou de dictateur (πρὸς δήλωσιν τῆς αὐτοτελοῦς σφῶν ἐξουσίας, ἀντὶ τῆς τοῦ βασιλέως τοῦ τε δικτάτωρος ἐπικλήσεως); ces anciens titres disparurent nominalement, mais en réalité celui d'imperator donne les mêmes prérogatives (τό δὲ δὴ ἔργον τῇ τοῦ αὐτοκράτορος προσηγορίᾳ βεβαιοῦνται), par exemple, le droit de lever des soldats, d'imposer des taxes, de déclarer la guerre et de conclure la paix, d'exercer l'autorité suprême sur les citoyens et les non-citoyens, dans la ville et hors de la ville, de punir tout homme du supplice capital ou de tout autre, et en général d'assumer les prérogatives officielles au souverain *imperium* des temps primitifs. On ne saurait dire plus clairement qu'*imperator* n'est qu'un synonyme de *rex*, comme *imperare* concorde avec *regere*.

Une chose semble contredire ce point de vue, et c'est la circonstance qui a donné naissance à la notion de la dignité impériale de l'imperator comme une charge militaire, c'est que Tibère se nommait le maître de ses esclaves, l'imperator de ses soldats, le prince (πρόκριτος, *princeps*) de ses concitoyens (Dion, LVII, 8). Mais ce fait même est la confirmation de ce que nous avançons ; car Tibère refusa en fait le nouvel *imperium* impérial (Suétone, *Tib.*, 26; Dion, LVII, 2; Eckhel, VI, 200), et ne fut empereur que dans le sens plus spécial où ce titre était certainement purement militaire et aussi un simple titre.

Digitized by Google

pitale; que l'imperator ne pouvait, comme le consul, être tenu en échec par ses collègues de pouvoir égal; et que toutes les restrictions imposées dans la suite des temps au pouvoir suprême originel, particulièrement le droit de *provocation* et l'obligation de demander l'avis du sénat, ne s'appliquaient pas à l'*imperator*.

Rétablissement du pouvoir royal.

En un mot, cette nouvelle charge d'imperator n'était autre chose que le rétablissement du pouvoir royal primitif; car c'étaient ces restrictions mêmes, c'est-à-dire ce qui concernait la limitation du pouvoir quant au lieu et au temps, la collégation, la coopération du sénat ou du peuple, nécessaire en certain cas, qui distinguaient les consuls des rois. Il y a peu de traits de la nouvelle monarchie qui ne se trouvent pas dans l'ancienne, l'union du pouvoir militaire suprême, judiciaire et administratif dans les mains du prince, une présidence religieuse de la république, le droit d'édicter des ordonnances ayant force de loi, la réduction du sénat au rôle d'un conseil d'État, le rétablissement du patriciat et de la préfecture de la cité, le caractère particulier et quasi-héréditaire; car la constitution de César, comme celle de Cromwell et de Napoléon, permettait au monarque de nommer son successeur sous la forme de l'adoption. Mais une circonstance encore plus frappante que ces analogies, c'est la ressemblance interne de la monarchie de Servius Tullius et de celle de César; si ces vieux rois de Rome, avec la plénitude de leur puissance, avaient été cependant les souverains d'un État libre, et eux-mêmes les protecteurs de la population contre la noblesse, César aussi était venu, non pour détruire la liberté, mais pour l'accomplir, et avant tout pour briser le joug intolérable de l'aristocratie. Nous ne devons plus nous étonner que César, qui n'était rien moins qu'un antiquaire politique, ait reculé de cinq siècles pour trouver le modèle d'un nouvel État; car, voyant que la magistrature suprême de la république romaine était toujours demeurée une royauté restreinte par une quantité de lois spéciales, il comprenait que l'idée du pouvoir royal lui-même ne s'était pas oblitérée.

Digitized by Google

A des périodes très-diverses et de côtés très-divers, sous la dictature républicaine, le pouvoir décemviral, la régence de Sylla, il y avait eu, même pendant la république, un retour effectif vers cette institution ; c'était là une sorte de nécessité logique, toutes les fois qu'un pouvoir exceptionnel semblait indispensable, qu'un *imperium* illimité, qui n'était, en fait, autre chose que le pouvoir royal, vînt s'élever en face de l'*imperium* ordinaire limité. Enfin, des considérations intérieures recommandaient également le retour à l'ancienne royauté. L'humanité a une difficulté infinie à atteindre de nouvelles créations, et elle chérit celles qui se sont développées comme un héritage sacré. En conséquence, César se rattacha très-judicieusement à Servius Tullius, de même que plus tard Charlemagne se rattacha à César et Napoléon tenta pour le moins de se rattacher à Charlemagne. Il le fit, non par des détours et secrètement, mais, comme ses successeurs, de la façon la plus déclarée. Ce fut même l'objet de ce rapprochement, que de trouver une expression claire, nationale et populaire pour le nouvel État. Dès les temps anciens, on voyait au Capitole les statues des sept rois, que l'histoire conventionnelle de Rome aimait à mettre en scène ; César fit élever la sienne à côté comme la huitième. Il parut publiquement dans le costume des anciens rois de Rome. Dans sa nouvelle loi relative aux offenses politiques, la principale différence qui la distinguât de celle de Sylla était qu'on y voyait, avec l'État national et au même niveau, l'imperator comme expression vivante et personnelle du peuple. Dans la formule employée pour les serments politiques, on ajouta au Jupiter et aux pénates du peuple romain le Génie de l'Imperator. Le type extérieur de la royauté était, selon la notion universellement acceptée dans l'antiquité, l'image du monarque sur les médailles ; depuis l'année 710 (44), la tête de César paraît sur celles de l'État romain. On ne pouvait, par conséquent, se plaindre que, sous ce rapport, César laissât planer des doutes sur l'opinion qu'il se faisait de sa situation ; avec une netteté et une rigueur parfaites, il

Digitized by Google

se présenta non-seulement comme un monarque, mais comme le roi de Rome. Il est possible même, quoiqu'on ne puisse prouver ce fait d'une moindre importance, qu'il avait en vue de désigner son pouvoir officiel, non par le nom nouveau d'imperator, mais par l'ancien nom de roi (1). Même pendant le cours de sa vie, un grand nombre de ses ennemis aussi bien que de ses amis étaient d'avis qu'il voulait se faire nommer expressément roi de Rome; plus d'un de ses véhéments adhérents lui conseillèrent de différentes manières et à différentes époques de prendre la couronne, et plus particulièrement Marc-Antoine, quand il lui offrit comme consul le diadème devant tout le peuple. Mais César rejeta toutes ces propositions sans exception. Si en même temps il prit des mesures contre ceux qui profitaient de ces incidents pour soulever l'opposition républicaine, il ne s'ensuit nullement qu'il ne fût pas sérieux en faisant ce refus, et l'on n'a non plus aucune preuve

(1) On peut différer d'opinion sur cette question; cependant l'hypothèse que l'intention de César était de gouverner les Romains comme imperator, les non Romains comme roi, ne peut être soutenue. Elle n'a d'autre fondement que l'histoire suivant laquelle, dans la séance du sénat où César fut assassiné, un oracle sibyllin fut apporté par un des oracles en fonctions, Lucius Cotta : cet oracle signifiait que les Parthes ne pouvaient être vaincus que par un roi, et par suite de cette communication on prit une décision pour confier à César le pouvoir royal sur les provinces romaines. Cette histoire circulait certainement immédiatement après la mort de César. Mais non seulement elle ne trouva nulle part une confirmation même indirecte, mais les contemporains la déclarent absolument fausse, et les historiens ultérieurs, particulièrement Suétone (79) et Dion (XLIV, 15) ne la mentionnent que comme une rumeur qu'ils sont loin de garantir : c'est en raison de pareilles circonstances qu'on ne saurait mieux accréditer le témoignage de Plutarque (*Cæs.*, 60, 64; *Brut.*, 10), et Appien (*B. C.*, II, 110), qui la rejettent loin d'eux à leur manière, le premier comme anecdote, le second méthodiquement. Mais non seulement l'histoire n'est pas attestée, mais elle est intrinsèquement impossible, même sans tenir compte que César avait trop d'intelligence et de tact politique pour décider de questions politiques importantes à la vieille manière aristocratique, en faisant intervenir les oracles, mais il n'aurait jamais pu se résigner à diviser ainsi l'État qu'il voulait au contraire niveler.

que ces invitations aient été suscitées par lui pour préparer la multitude au spectacle inaccoutumé du diadème romain. Ce fut peut-être le zèle maladroit de ses ardents partisans qui occasionna seul ces incidents; il se peut aussi que César ait simplement permis ou même arrangé la scène avec Antoine, pour mettre fin, d'une manière aussi nette que possible, aux bruits malveillants, en déclinant l'honneur qu'on voulait lui faire en présence des citoyens et en faisant expressément mentionner ce refus dans le calendrier du peuple. La probabilité est que César, qui appréciait également l'utilité d'une appellation normale et les antipathies de la multitude, qui s'attache plus au nom qu'à l'essence des choses, résolut d'éviter le nom de roi comme empreint d'une antique malédiction, et plus familier aux Romains de son temps pour désigner les despotes de l'Orient que leur propre Numa ou Servius, et de prendre toute la substance de la royauté avec le titre d'imperator.

La nouvelle cour.

Mais quelle qu'ait été l'appellation, il y avait là un souverain, et en conséquence la cour s'établit avec tout son cortége de pompe, d'insipidité et de vide. César paraissait en public, non sous le vêtement des consuls qui était bordé de pourpre, mais dans une robe toute de pourpre, ce qui constituait pour l'antiquité le vêtement royal, et il reçut, assis sur un trône d'or et sans se lever, la députation solennelle du sénat. Les fêtes commémoratives de sa naissance, de ses victoires et de ses vœux, remplissaient le calendrier. Lorsque César vint à la capitale, ses principaux serviteurs allèrent en troupe à sa rencontre à une grande distance pour le recevoir et l'escorter. Il devint tellement important d'être auprès de lui, que les loyers haussèrent dans le quartier de la ville qu'il habitait. Les entrevues personnelles avec lui devinrent si difficiles par suite de la multitude d'individus qui demandaient audience, que César se vit obligé dans des cas nombreux de communiquer, même avec ses amis, par écrit, et que des personnes même du plus haut rang durent attendre des heures dans l'antichambre. On sentait, plus claire-

Digitized by Google

ment qu'il n'était agréable à César, qu'on n'était plus à côté d'un simple citoyen. Il naquit une aristocratie monarchique qui était d'une manière remarquable à la fois nouvelle et ancienne, et suscitée par l'idée de faire rentrer dans l'ombre l'aristocratie oligarchique, et de remplacer la noblesse par le patriciat. Le corps des patriciens existait encore, quoique dépouillé de ses priviléges essentiels comme ordre, avec le caractère d'une étroite corporation aristocratique; mais comme il ne pouvait pas recevoir de nouvelles *gentes*, il s'était de plus en plus effacé dans le cours des siècles, et au temps de César il n'y avait pas plus de quinze ou seize *gentes* patriciennes subsistantes. César, sorti lui-même de l'une d'elles, eut le droit de créer de nouvelles *gentes* patriciennes, et établit, en contraste avec la noblesse républicaine, la nouvelle aristocratie du patriciat, qui apportait toutes les exigences d'une aristocratie monarchique, le charme de l'antiquité, l'entière dépendance du gouvernement, et une insignifiance complète de toutes parts : la nouvelle souveraineté se révélait.

Sous un monarque aussi absolu de fait que l'était César, il n'y avait guère de place pour une constitution, encore moins pour la continuation de la république existante, basée sur la coopération légale des citoyens, du sénat et des différents magistrats. César revint pleinement et délibérément à la tradition de la période royale; l'assemblée des citoyens redevint ce qu'elle avait été à cette époque, auprès et avec le roi, l'expression suprême et dernière de la volonté du peuple souverain; le sénat revint à sa destination originelle de donner des avis au roi quand il les demandait; et enfin le roi concentra de nouveau dans sa personne toute l'autorité supérieure, de sorte que, de même que sous les rois des premiers temps, il n'y avait pas de fonctionnaire indépendant à côté de lui.

Législation. Pour la législation, le monarque démocratique resta fidèle à la coutume primitive du droit public des Romains, que l'ensemble des citoyens, d'accord avec le roi qui les convoquait, avait seul le

Digitized by Google

pouvoir de faire des lois organiques pour la république, et il fit régulièrement sanctionner ses ordonnances par décret du peuple. La libre énergie et l'autorité moitié morale, moitié politique, que les antiques assemblées de guerriers apportaient dans leurs votes, ne ne pouvait pas s'infuser dans les soi-disant comices de cette époque : la coopération des citoyens à la législation, qui, dans l'ancienne constitution, avait été extrêmement limitée, mais qui était demeurée réelle et vivante, fut, dans la nouvelle, en pratique, une ombre sans substance. Il n'y avait donc pas besoin de mesures restrictives spéciales contre les comices; une longue expérience avait montré que tout gouvernement, oligarchie ou monarchie, pouvait vivre en bons termes avec le souverain de nom. Ces comices nouveaux étaient un élément important du système césarien et avaient indirectement une signification pratique, mais seulement en ce sens qu'ils servaient à maintenir le principe de la souveraineté du peuple et constituaient ainsi une protestation énergique contre le sultanisme.

Édits

Mais en même temps, comme cela allait de soi-même, mais fut cependant expressément établi, César fit revivre également l'autre maxime de l'ancien droit public, et ce ne fut pas l'œuvre seule de ses successeurs : c'est-à-dire que ce que commande le magistrat suprême ou plutôt unique est valide sans conditions, aussi longtemps qu'il demeure en charge, et que, tandis que la législation appartient sans contestation au roi et aux citoyens réunis, l'édit royal a force de loi, au moins tant que dure le pouvoir du roi.

Le Sénat, conseil d'État monarchique.

Tandis que le roi démocratique accordait ainsi à la communauté du peuple au moins une part formelle dans la souveraineté, ce n'était en aucune façon son intention de diviser son autorité avec le corps qui avait été jusque-là le souverain, le collége des sénateurs. Le sénat de César devait être, à la différence du futur sénat d'Auguste, un conseil d'État suprême dont il se servait pour préparer les lois, et pour édicter les ordonnances administratives

Digitized by Google

les plus importantes faites par lui, ou au moins sous son nom ; car il se présentait des circonstances où des senatus-consultes étaient rendus, sans qu'aucun des sénateurs qui y étaient désignés comme présents en eût eu la moindre connaissance. Il n'y eut pas de difficulté de forme à réduire le sénat à la position consultative qu'il avait eue originairement, et qu'il avait plutôt outrepassée *de facto* que *de jure;* mais il fallait dans cette circonstance se protéger contre la résistance pratique; car le sénat était autant le quartier général de l'opposition à César que l'aréopage d'Athènes était celui de l'opposition à Périclès. Principalement pour cette raison, le nombre des sénateurs, qui jusque-là montait tout au plus à six cents dans sa condition normale, et qui avait été considérablement réduit par les crises récentes, fut élevé, par un une fournée extraordinaire, à neuf cents, et, en même temps, pour le maintenir à ce chiffre, le nombre des questeurs qui devaient être nommés chaque année, c'est-à-dire de membres annuellement admis au sénat, fut élevé de 20 à 40 (1). Cette addition extraordinaire au sénat fut organisée par le monarque seul. Lorsque avaient lieu les additions extraordinaires, il s'assurait une influence permanente en obligeant les colléges électoraux à donner leurs voix aux vingt premiers candidats pour la questure, qui avaient des lettres de recommandation de lui ; en outre, la couronne pouvait accorder les droits honorifiques attachés à la questure ou à toute autre charge supérieure, et, par conséquent, un siége au sénat même à des personnes qui ne remplissaient pas les conditions requises. Le choix des membres extraordinaires qui devaient être ajoutés tomba naturellement en grande partie sur les adhérents au nouvel ordre de choses, et introduisit dans l'orgueilleuse corporation, avec des chevaliers d'une situation respectable, des plébéiens et des personnages douteux : par exemple, d'anciens sénateurs qui

(1) Suivant l'estimation antérieure probable (II, 347), on aurait un nombre total de 1,000 à 1,200 sénateurs.

avaient été rayés des rôles par le censeur, ou par suite d'une sentence judiciaire, les étrangers de la Gaule et de l'Espagne, qui avaient, jusqu'à un certain point, à apprendre leur latin dans le sénat, d'anciens officiers subalternes, qui n'avaient pas même reçu l'anneau de chevalier, des fils d'affranchis ou d'hommes ayant exercé des commerces déshonorants, et d'autres éléments de même sorte. Les cercles exclusifs de la noblesse, auxquels ce changement dans la composition des personnes au sénat était particulièrement pénible, y virent l'intention de diminuer l'importance même du sénat. Ils auraient pu y voir avec plus de raison l'intention du monarque d'enlever au sénat son caractère ancien de représentation exclusive d'une aristocratie oligarchique, pour en faire, ce qu'il avait été du temps des rois, un conseil d'État représentant toutes les classes de personnes appartenant à l'État par leurs meilleurs éléments, et n'excluant pas nécessairement l'homme d'humble naissance ou même l'étranger; de même que les premiers rois introduisirent des non-citoyens, César fit entrer des non-Italiens dans le sénat.

Gouvernement par César en personne.

Tandis que le gouvernement de la noblesse était ainsi écarté et son existence même minée, et que le sénat sous sa nouvelle forme n'était plus que l'instrument du monarque, l'autocratie était en même temps introduite dans l'administration, et le gouvernement de l'État, et tout le pouvoir exécutif fut concentré entre les mains du monarque. D'abord, l'imperator décidait naturellement en personne toutes les questions. César pouvait étendre le gouvernement personnel jusqu'à une limite que des hommes timides peuvent à peine concevoir, et qui ne s'explique pas uniquement par l'incomparable rapidité et la décision de son œuvre, mais dont la cause est plus sérieuse. Lorsque nous voyons César, Sylla, Caius Gracchus et les hommes d'État romains en général montrer une activité qui dépasse les notions que nous avons de la puissance humaine, la raison en est non dans aucun changement subi par la nature humaine, mais dans les modifications qui se sont pro-

duites dans notre vie publique. La maison romaine était une machine où la puissance intellectuelle elle-même des esclaves et des affranchis était un produit pour le maître : un maître, qui savait les gouverner, avait à son service une multitude d'intelligences. C'était le beau idéal de la centralisation burcaucratique; notre système de comptabilité essaie de l'imiter, mais il reste aussi loin de son prototype que la puissance du capital est inférieure à l'ancien système de l'esclavage. César savait tirer parti de cet avantage; lorsqu'un poste demandait une confiance spéciale, nous le voyons régulièrement le confier, autant que le permettaient des considérations d'un autre ordre, à ses esclaves, à ses affranchis ou à ses clients d'humble naissance. Ses œuvres montrent dans l'ensemble ce qu'un génie d'organisation comme le sien pouvait accomplir avec de pareils instruments. Mais nous ne saurions dire par quels procédés ces actions merveilleuses furent accomplies. La bureaucratie ressemble à une manufacture, en ce sens que l'œuvre ne semble pas être celle des individus qui y ont travaillé, mais de la manufacture dont elle porte l'enseigne. Ce qu'on peut dire avec certitude, c'est que César n'eut pas de second qui ait exercé une influence personnelle sur son œuvre, ou qui même ait été initié à l'ensemble du plan; il ne fut pas seulement le seul maître-ouvrier, mais il travailla sans associés habiles, avec des compagnons vulgaires.

En ce qui concerne les détails, César évitait naturellement, autant que cela était possible, de déléguer ses fonctions. Quand cela était inévitable, comme particulièrement durant ses fréquentes absences de Rome, et qu'il avait besoin d'un organe plus élevé, la personne destinée à cet emploi était, ce qui était bien significatif, non le député légal du monarque, le préfet de la cité, mais un confident qui n'avait pas de juridiction officiellement reconnue, ordinairement le banquier de César, l'habile et souple marchand phénicien Lucius Cornélius Balbus de Gadès. Dans l'administration, César était avant tout soigneux de reprendre les clefs du

Dans les matières financières.

trésor de l'État que le sénat s'était appropriées après la chute du pouvoir royal, et au moyen desquelles il s'était emparé du gouvernement, et de les confier aux serviteurs qui lui étaient absolument et exclusivement dévoués. Au point de vue de la propriété, les ressources du monarque restèrent naturellement strictement séparées de la propriété de l'État; mais César prit en mains le gouvernement de tout le système financier et de trésorerie, et le dirigea comme lui et les grands de Rome avaient l'habitude d'administrer leurs propres biens. Pour l'avenir, la levée des revenus provinciaux, et, dans l'ensemble, l'administration de la monnaie furent confiées aux esclaves et aux affranchis de l'imperator, à l'exclusion des hommes de l'ordre sénatorial : mesure considérable qui donna naissance avec le temps à la classe importante des *procuratores*, et de la maison impériale. En ce qui concerne les gouverneurs, lorsqu'ils eurent été dépouillés, en faveur des nouveaux receveurs de taxes impériaux, de leurs attributions financières, ils devinrent des chefs exclusivement militaires; celui de l'Égypte seul fut transféré aux compagnons du monarque. La contrée du Nil, qui, au point de vue géographique, était isolée et politiquement centralisée, était mieux appropriée qu'aucun autre district à se séparer, sous un gouverneur habile, du pouvoir central, et de nombreux chefs de parti romains avaient essayé pendant les dernières années de s'y établir. Ce fut probablement simplement cette considération qui engagea César à ne pas déclarer le pays formellement province romaine, mais à y tolérer les Lagides relativement inoffensifs, et ce fut certainement pour cette raison que les légions stationnées en Égypte ne furent pas confiées à un homme appartenant au sénat, ou, en d'autres termes, à l'ancien gouvernement mais que ce commandement fut, comme les postes des receveurs des taxes, traité comme un service de cour. En général César était désireux que les soldats de Rome ne fussent pas, comme ceux des rois d'Orient, commandés par des laquais. La règle fut comme auparavant que les gouverne-

Dans les gouvernements.

ments plus importants fussent confiés à ceux qui avaient été consuls, les moins importants à ceux qui avaient été préteurs; et de plus, au lieu des cinq années d'intervalle prescrites par la loi, le commencement du gouvernement fut, à l'ancienne façon, directement rattaché à la clôture des fonctions officielles dans la cité. D'autre part, la distribution des provinces parmi les candidats qualifiés, qui jusque-là avait été organisée quelquefois par décret du peuple ou du sénat, quelquefois de concert entre les magistrats ou par le sort, passa au monarque. Et comme les consuls étaient fréquemment poussés à abdiquer avant la fin de l'année, et à faire place aux consuls désignés (*consules suffecti*), que de plus, le nombre des préteurs annuellement nommés fut porté de huit à seize, que la nomination de la moitié d'entre eux fut confiée à l'imperator, de même que celle de la moitié des questeurs; et enfin, comme l'imperator s'était réservé le droit de nommer, sinon les consuls titulaires, du moins les préteurs et questeurs titulaires, César s'assura d'un nombre de candidats agréables pour les gouvernements. Leur rappel demeura naturellement à la discrétion du monarque aussi bien que leur nomination; comme règle, il fut convenu que le gouverneur consulaire ne resterait pas plus de deux ans, et le prétorien plus d'un an dans la province. Enfin, en ce qui concerne l'administration de la cité qui était sa capitale et sa résidence, l'imperator voulut évidemment pour un temps la confier à des magistrats également nommés par lui. Il fit revivre la vieille lieutenance de la cité de la période royale; en différentes occasions, il confia, pendant son absence, sans consulter le peuple et pour une période indéfinie, l'administration de la capitale à un ou plusieurs lieutenants nommés par lui, qui réunissaient en eux les fonctions de tous les magistrats administratifs, et qui avaient même le droit de battre monnaie à leur nom et à leur effigie. En 707 (47) et dans les neuf premiers mois de 709 (49), il n'y eut ni préteurs, ni édiles curules, ni questeurs; les consuls ne furent nommés que vers la fin de la

Digitized by Google

première de ces années, et, dans la dernière, César fut même consul sans collègue. Ceci semble une tentative pour faire revivre complétement la vieille autorité royale dans la cité de Rome, autant que le permettaient les limites tracées par le passé démocratique du nouveau monarque; en d'autres termes, en fait de magistrats adjoints au monarque, il ne voulait que le préfet de la cité en son absence, et les tribuns et édiles plébéiens chargés de défendre la liberté du peuple, et il voulait abolir le consulat, la censure, la préture, l'édilité curule et la questure (1). Mais César se départit plus tard de cette règle; il n'accepta pas lui-même le titre de roi, et il n'abolit pas les noms vénérables qui étaient inséparables de la glorieuse histoire de la république. Les consuls, les préteurs, les édiles, les tribuns et les questeurs gardèrent en substance leurs anciens pouvoirs pour la forme; néanmoins leur situation fut complétement modifié. L'idée politique fondamentale de la république était que l'empire romain était identifié avec la cité de Rome, et, conformément à cette idée, les magistrats municipaux de la capitale étaient traités comme des magistrats de l'empire. Dans la monarchie de César, cette organisation et les conséquences qui en résultaient tombèrent en décadence; les magistrats de Rome ne furent que les premiers parmi ceux de l'empire, et le consulat en particulier devint un poste purement nominal, qui ne garda une certaine importance pratique qu'en vertu du gouvernement de province auquel il donnait droit. La destinée que la cité romaine avait réservée aux vaincus, César la lui imposait à elle-même, sa souveraineté sur l'empire romain fut convertie en une liberté communale limitée dans l'État romain. Le nombre des préteurs et des questeurs fut en même temps doublé, comme

(1) De là vint, en conséquence, la réserve avec laquelle sont désignés les magistrats dans les lois de César : *cum censor aliusve quis magistratus Romæ populi censum aget* (*L. Jul. mun.*, II, 144); *prætor isve quei Romæ jure deicundo præerit* (*L. Rubr.*); *quæstor urbanus queive præerit ærario præerit* (*L. Jul. mun.* I, 37 etc.).

nous l'avons dit, et on en fit autant pour les édiles plébéiens, auxquels on ajouta deux nouveaux « édiles pour le blé (*ædiles cereales*) », pour surveiller les approvisionnements de la capitale. La nomination à ces charges resta à la cité, et ne fut soumise à aucune restriction en ce qui concerne les consuls, les tribuns du peuple et les édiles plébéiens : nous avons déjà fait remarquer que l'imperator se réserva le droit de présenter aux électeurs, qui devaient les accepter, la moitié des préteurs, des édiles curules et des questeurs qui devaient être nommés annuellement. En général, l'ancien et sacré palladium de la liberté populaire ne fut pas touché : ce qui n'empêcha pas le tribun réfractaire d'être sérieusement contrecarré, et, en fait, d'être déposé et rayé du rôle des sénateurs. Comme l'imperator était ainsi son propre maître pour toutes les questions plus générales et plus importantes, comme il contrôlait les finances par ses serviteurs et l'armée par ses adjudants, comme les vieilles magistratures républicaines étaient devenues des magistratures de la cité de Rome, et comme, en outre, il acquit le droit de désigner lui-même son successeur, l'autocratie était suffisamment établie.

La hiérarchie de l'Etat.

Pour la hiérarchie spirituelle, d'autre part, César, quoiqu'il eût publié une loi détaillée au sujet de cette portion du droit public, n'y fit pas de changement, excepté qu'il attacha le pontificat suprême et les fonctions d'augure au dictateur, et, comme complément partiel, il fut créé un nouveau siége dans chacun de ces trois colléges suprêmes, et trois nouveaux dans le quatrième collége des ordonnateurs de banquets. Si la hiérarchie publique de Rome avait jusque-là servi de soutien à l'oligarchie régnante, elle pouvait rendre précisément le même service à la nouvelle monarchie. La politique conservatrice et religieuse du sénat passa aux nouveaux rois de Rome; lorsque Varron, ce strict conservateur, publia vers ce temps ses *Antiquités religieuses*, le grand répertoire de la théologie publique de Rome, il put le dédier au *pontifex maximus Cæsar*. Le faible éclat que pouvait encore ré-

Digitized by Google

pandre le culte de Jupiter reluisit autour du trône nouvellement établi, et la vieille foi nationale devint, dans ces derniers temps, l'instrument de la papauté césarienne, qui cependant fut, dès le début, creuse et faible.

Dans les affaires judiciaires, on rétablit tout d'abord l'antique juridiction royale. Comme le roi avait été originairement juge dans les causes criminelles et civiles, sans être légalement obligé de respecter un appel adressé au droit de grâce du peuple, ou de confier la décision de la question controversée à des jurés, César réclama le droit d'appeler les causes capitales aussi bien que les procès privés en seul et dernier ressort à sa propre barre, et de les juger personnellement s'il était présent, ou par le lieutenant de la cité en cas d'absence. En fait, nous le voyons, à la manière des anciens rois, tantôt siégeant en justice publiquement au forum, pour juger des citoyens romains accusés de haute trahison, tantôt conduisant une enquête judiciaire dans sa maison, pour les princes clients accusés du même crime ; en sorte que le seul privilége qu'eussent les citoyens romains comparés aux autres sujets du roi semble avoir consisté dans la publicité de la procédure judiciaire. Mais cette juridiction suprême empruntée au temps des rois, quoique exercée par César avec soin et impartialité, ne pouvait, par la nature des circonstances, trouver place que dans des cas exceptionnels. Pour la procédure judiciaire usuelle dans les causes criminelles et civiles, César garda les anciennes institutions judiciaires ou conserva l'ancienne manière de rendre la justice. Les causes criminelles furent portées comme autrefois devant les différentes commissions de jurés chargées de juger les différents crimes, les causes civiles, soit devant la cour des héritages, ou, comme on l'appelait communément, des *centumvirs*, soit devant les juges isolés; la surintendance des affaires judiciaires était confiée, dans la capitale principalement aux préteurs, dans les provinces aux gouverneurs. Les crimes politiques continuèrent, même sous la monarchie, à

Juridiction royale.

Causes criminelles.

être rapportés à une commission de jurés : le nouveau décret que César rendit à ce sujet spécifiait les actes punissables avec précision et dans un esprit libéral qui excluait toute poursuite pour cause d'opinion, et fixait comme pénalité non la mort, mais le bannissement. En ce qui concerne le choix des jurés, que le parti sénatorial aurait voulu voir faire exclusivement dans le sénat, et les partisans stricts des Gracques dans l'ordre équestre, César, fidèle à sa promesse de reconcilier les partis, laissa les choses comme les avait disposées la loi de compromis de Cotta, mais avec cette modification, qui fut probablement préparée par la loi de Pompée de 699, que les *tribuni ærarii* qui sortaient des rangs inférieurs du peuple étaient écartés, et qu'on établissait pour le jury un cens d'au moins 400,000 sesterces (100,000 fr.); les sénateurs et les chevaliers partagèrent désormais les fonctions de jurés qui avaient été si longtemps une pomme de discorde entre eux.

Les rapports de la juridiction royale et républicaine furent coordonnés, en sorte que toute cause put être également portée devant la barre du roi ou devant le tribunal républicain compétent, le dernier cédant, en cas de collision; si, d'autre part, l'un ou l'autre tribunal avait prononcé la sentence, la cause était finalement jugée. Mais, sous d'autres rapports, le nouveau roi acquit le pouvoir de réviser, dans de certaines circonstances, une sentence populaire. Le tribun du peuple pouvait intervenir pour annuler, comme tout autre acte officiel, la sentence prononcée par les jurés sous la direction d'un magistrat, à moins que quelque loi exceptionnelle n'interdît l'intervention tribunitienne, ce qui était le cas pour les cours de jurés des centumvirs et des différentes commissions criminelles instituées par des lois récentes. A l'exception de ces sentences, l'imperator pouvait, en vertu de son pouvoir tribunitien, annuler tous jugements de jurés, et particulièrement toute décision dans les procès particuliers portés devant le jury civil, et, en vertu de sa prérogative judi-

ciaire suprême, faire juger la cause à nouveau devant lui. Ainsi César établit à côté de son tribunal royal de première et seule juridiction, qui se rattachait aux anciens tribunaux, une juridiction royale d'appel, et de là naquit la forme légale d'appel à une cour supérieure, que ne connaissait pas l'ancienne procédure, et qui devait devenir si importante dans les temps postérieurs et même modernes (1).

Décadence du système judiciaire.

Certainement ces innovations, dont les plus importantes, l'introduction du principe de l'appel, ne peuvent pas être considérées absolument comme un progrès, ne purent guérir les maux dont souffrait l'administration de la justice romaine. La procédure criminelle ne peut être bonne dans un État à esclaves, parce que la tâche d'instruire contre l'esclave incombe, sinon en droit, au moins en fait, au maître. Le maître romain, comme on le conçoit aisément, punissait le crime du serf non comme un crime, mais comme lui rendant l'esclave inutile ou désagréable : les criminels d'État étaient traités comme des bêtes de somme, et, de même que celles-ci étaient vendues au boucher, les esclaves étaient vendus aux entraîneurs de gladiateurs. Mais la procédure, même contre les hommes libres, qui avait été au début et continuait d'être une mesure politique, fut, au milieu du désordre des dernières générations, transformée, de poursuite sérieuse, en lutte de parti que soulevaient la faveur, l'argent et la violence. Le blâme en revient à tous ceux qui y prenaient part, magistrats, jury, parties, et même le public simple spectateur; mais les blessures les plus cruelles qui atteignirent la justice furent l'œuvre des avocats. A proportion que florissait la plante parasite de l'éloquence du barreau romain, toutes les idées positives de droit disparaissaient, et la distinction, si difficile à faire comprendre au public, entre

(1) On ne peut prouver que ces règles aient existé avant Auguste ; mais comme tous les éléments de ce remarquable système judiciaire sont impliqués dans la puissance de l'imperator telle que l'organise César, nous pouvons en rapporter l'origine à lui.

l'opinion et la preuve disparaissaient de la pratique romaine. « Un défendant, le premier venu, dit un avocat de grande expérience de cette époque, peut être accusé d'un crime qu'il a ou n'a pas commis, et il sera certainement condamné. » On nous a conservé de nombreuses plaidoiries au criminel de cette époque, il y en a bien peu où l'avocat ait essayé de définir le crime en question, et de présenter convenablement la preuve et la contre-preuve (1). La procédure civile contemporaine ne valait guère mieux sous bien des rapports, nous n'avons pas besoin de le dire : elle souffrait aussi de la politique de parti qui se mêlait de tout, comme dans le procès de Publius Quinctius, 671-673 (83-81), où les décisions les plus contraires étaient rendues suivant que Cinna ou Sylla avaient l'ascendant à Rome, et les avocats, qui souvent n'étaient nullement juristes, y jetaient intentionnellement ou non une complète confusion. Mais il ne pouvait, dans ce cas, arriver que par exception que l'esprit de parti se mêlât à ces affaires, et là les arguties des avocats obscurcissaient moins souvent et moins rapidement les notions du droit; en conséquence, les plaidoiries civiles de cette époque qui nous sont parvenues, quoiqu'elles ne soient pas, suivant nos idées strictes, des compositions qui aillent au but, sont bien moins diffamatoires et d'un caractère plus juridique que les discours contemporains dans des causes criminelles. Si César garda et doubla les entraves que Pompée avait mises à l'éloquence des avocats, on n'y perdit rien; on y gagna au contraire, quand des magistrats et des jurés bien choisis et mieux surveillés furent nommés, et qu'on mit un terme

(1) *Plura enim multo*, dit Cicéron dans son traité *de Oratore* (II, 42, 178), et en faisant surtout allusion aux procès criminels, *homines judicant odio aut amore aut cupiditate aut iracundia aut dolore aut lætitia, aut timore aut errore, aut aliqua aberratione mentis quam veritate aut præscripto aut juri norma aut judicti formula aut legibus.* C'est sur ces données que reposent les instructions qu'il donne ensuite aux avocats qui restaient dans leur profession.

Digitized by Google

à la corruption palpable et à l'intimidation des cours. Mais le sens sacré du droit et le respect de la loi, qu'il est difficile de détruire dans l'esprit de la multitude, sont encore plus difficiles à reproduire. Quoique le législateur supprimât plusieurs abus, il ne pouvait détruire la racine du mal, et il y a lieu de douter si le temps, qui guérit tout mal curable, aurait pu quelque chose en cette circonstance.

Décadence du système militaire romain

Le système militaire des Romains à cette époque était à peu près dans la même condition que celui des Carthaginois au temps d'Hannibal. Les classes gouvernantes ne fournissaient que les officiers; les sujets, plébéiens et provinciaux, formaient l'armée. Le général était, financièrement et militairement, tout à fait indépendant du gouvernement central, et dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, laissé à lui-même et aux ressources de la province. L'esprit civique et même national s'était évanoui dans l'armée, et il ne restait comme lien intérieur que l'esprit de corps. L'armée avait cessé d'être un instrument de la république; au point de vue politique, elle se transforma, sous des misérables chefs ordinaires, en une multitude inutile et désorganisée; mais sous de bons généraux, elle atteignit une perfection militaire que l'armée civique n'atteignit jamais. La classe des officiers était en particulier profondément dégénérée. Les rangs élevés, sénateurs et chevaliers, étaient de plus en plus déshabitués de la guerre. Tandis qu'autrefois on rivalisait avec ardeur pour obtenir les postes de l'état-major, aujourd'hui le moindre homme de l'ordre équestre, qui voulait servir était certain d'avoir le tribunat militaire, et un grand nombre de ces postes avait même été rempli par des hommes de rang inférieur : tout homme de qualité qui servait encore cherchait au moins à finir son temps de service en Sicile ou dans quelque autre province où il était sûr de ne pas rencontrer l'ennemi. Des officiers d'une bravoure ordinaire et d'une capacité moyenne étaient considérés comme des prodiges. Quant à Pompée, spécialement, ses contemporains

avaient pour lui une véritable idolâtrie qui le compromit sous tous les rapports. L'état-major donnait régulièrement l'exemple de la désertion et de la rébellion : en dépit de la coupable indulgence des commandants, on faisait chaque jour des propositions pour rayer des cadres des officiers de haut rang. Nous avons encore la peinture ironique faite par César de l'état des choses à son quartier général, quand on donna des ordres pour marcher contre Arioviste, des malédictions, des pleurs, des testaments, et des demandes de congé. Dans la soldatesque, on ne pouvait plus découvrir le moindre vestige des classes moyennes. Légalement, l'obligation générale de porter les armes subsistait encore; mais la levée se faisait de la façon la plus irrégulière et la plus injuste; on laissait de côté des personnes destinées au service, tandis que d'autres, une fois enrôlées, étaient gardées sous les drapeaux pendant trente ans et plus. La cavalerie civique des Romains était seulement comme une sorte de garde noble à cheval, dont les cavaliers parfumés et les chevaux de sang ne servaient qu'à parader dans les fêtes de la capitale; l'infanterie civique elle-même était une troupe de mercenaires ramassés dans les derniers rangs de la population; les sujets fournissaient la cavalerie et les troupes légères exclusivement, et commençaient à être de plus en plus employés dans l'infanterie. Les postes de centurions dans les légions, dont dépendait, dans la guerre de ce temps, l'effectif des divisions, et auxquels arrivait autrefois le simple soldat qui se conduisait bien, étaient maintenant toujours donnés à la faveur, et souvent offerts au plus fort enchérisseur. Par suite des mauvais arrangements financiers du gouvernement, de la vénalité et de la fraude de la majorité des magistrats, le paiement de la solde était très-défectueux et très-irrégulier.

La conséquence nécessaire était que, suivant le cours ordinaire des choses, les armées romaines pillaient les provinciaux, se révoltaient contre leurs officiers, et s'enfuyaient en présence de l'ennemi; il arrivait quelquefois que des armées, telles que l'ar-

mée macédonienne de Pison en 697, étaient, sans défaite proprement dite, ruinées simplement par cette mauvaise conduite. D'autre part, les chefs capables tels que Pompée, César, Gabinius, formaient, avec les matériaux existants, des armées capables, actives, et jusqu'à un certain point exemplaires; mais ces armées appartenaient plutôt à leur général qu'à la république. La décadence encore plus complète de la marine romaine, qui, au reste, avait toujours été antipathique aux Romains et n'avait jamais pu se nationaliser, n'a guère besoin d'être mentionnée. Là aussi, et en tous les sens, tout ce qui pouvait être ruiné, l'avait été par le gouvernement oligarchique.

Sa réorganisation par César.

La réorganisation du système militaire par César fut limitée à la discipline qu'il resserra et fortifia, car elle avait été relâchée sous le contrôle négligent et incapable qui avait précédé. Le système militaire des Romains ne lui sembla pas nécessiter une réforme radicale dont il n'était pas, au reste, susceptible : il accepta les éléments de l'armée comme Hannibal l'avait fait. Il édicta une ordonnance suivant laquelle, pour occuper une fonction municipale ou siéger dans le conseil municipal avant la trentième année, il fallait avoir servi trois ans dans la cavalerie comme officier, ou six ans dans l'infanterie; mais cela prouve qu'il voulait attirer les classes supérieures dans l'armée : cela prouve également qu'au milieu de la décadence universelle de l'esprit militaire, il ne croyait plus possible lui-même d'associer la nomination à des fonctions honoraires avec l'obligation du service tout entier et sans conditions. Cette circonstance même sert à expliquer pourquoi César n'essaya pas de rétablir la cavalerie civique des Romains. La levée fut mieux organisée : le temps du service fut régularisé et abrégé; sous d'autres rapports, l'infanterie continua à être levée dans les derniers rangs du peuple romain, la cavalerie et l'infanterie légère, parmi les autres sujets. — On s'étonne qu'il n'ait été rien fait pour la réorganisation de la flotte.— C'était une innovation dangereuse, sans doute, même aux

yeux de son auteur, et à laquelle l'obligea le peu de confiance qu'il avait dans la cavalerie fournie par les sujets, que celle par laquelle César dévia pour la première fois de l'ancien système de ne jamais employer de mercenaires, et incorpora dans la cavalerie des étrangers à gage, particulièrement des Germains. Une autre innovation fut la création d'adjudants de la légion avec pouvoir prétorien (*legati legionis pro prætore*). Jusque-là les tribuns militaires, nommés en partie par les citoyens, en partie par le gouverneur, avaient conduit les légions, en sorte que six étaient attachés à chaque légion, et la commandaient alternativement ; quand on nomma un seul commandant de la légion, c'était une mesure temporaire et extraordinaire. Dans les temps postérieurs, ces colonels ou adjudants de légions paraissent être devenus une institution permanente, et sont nommés, non plus par le gouverneur, mais par le pouvoir souverain de Rome : ces deux changements paraissent avoir eu pour origine les arrangements que prit César en exécution de la loi Gabinia. La raison pour l'introduction de cette innovation importante dans la hiérarchie doit être attribuée à la nécessité d'une centralisation plus énergique, ou à la rareté de bons officiers supérieurs, ou enfin et surtout au désir de trouver un contre-poids au gouverneur, en lui associant un ou plusieurs colonels nommés par l'imperator. Le changement le plus essentiel introduit dans le système militaire fut l'institution d'un chef militaire permanent dans la personne de l'imperator, qui dominait une corporation gouvernante non militaire et incapable sous tous les rapports, réunissait entre ses mains le contrôle complet de l'armée, et en fit, au lieu d'une direction en grande partie nominale, un commandement réel et suprême. Nous ne savons pas bien la position qu'occupait ce commandement suprême à l'égard des commandements spéciaux qui étaient restés jusque-là omnipotents dans leurs sphères respectives. Probablement l'analogie de la relation qui subsistait entre le préteur et le consul, ou entre le consul et le dictateur,

Mercenaires.

Le nouveau commandement en chef.

servit généralement de base, en sorte que, tandis que le gouverneur, en son propre nom, gardait l'autorité militaire suprême dans sa province, l'imperator était autorisé à la prendre pour lui ou ses délégués, et, tandis que l'autorité du gouverneur était limitée à la province, celle de l'imperator comme celle des rois, et l'autorité consulaire primitive, s'étendait sur tout l'empire. De plus, il est extrêmement probable que, à cette époque, la nomination des officiers, tribuns militaires et centurions, en tant qu'elle avait appartenu jusque-là au gouverneur (1), ainsi que celle des nouveaux adjudants de la légion, passa directement dans les mains de l'imperator, et, de même, l'organisation des levées, les congés, et les plus importants jugements au criminel, peuvent avoir été soumis au jugement du commandant en chef. Avec cette limitation du pouvoir des gouverneurs et le contrôle régulier de l'imperator, on n'avait guère à craindre pour l'avenir la désorganisation complète des armées, ou leur conversion en baudes personnellement dévouées à leurs officiers respectifs.

Plans militaires de César.

Mais quoique décidément et rapidement, les circonstances amenassent la monarchie militaire, et que César eût pris évidemment pour lui l'autorité exclusive, il n'était nullement disposé à établir cette autorité par le moyen de l'armée. Sans doute, il regardait l'armée permanente comme nécessaire à l'État, mais seulement parce que, par sa position géographique, l'État avait besoin d'un règlement intelligent des frontières et de garnisons permanentes sur ces frontières. Soit antérieurement, soit durant la guerre civile récente, il avait travaillé à la tranquillisation de l'Espagne, et établi de fortes garnisons pour la défense de la frontière d'Afrique, le long du grand désert, et au nord-ouest de l'empire, sur la ligne du Rhin. Il s'occupa de plans semblables pour les contrées de l'Euphrate et du Danube. Par dessus tout, il méditait une expédition contre les Parthes, pour venger la journée de

(1) César restant en ceci également un vrai démocrate, laissa aux citoyens la nomination d'un certain nombre de tribuns militaires.

Digitized by Google

Carrhæ. Il avait compté trois années pour cette guerre, et était résolu à en finir avec ces dangereux ennemis une fois pour toutes, et avec autant de précaution que de vigueur. Il avait également projeté d'attaquer Boerebistas, roi des Gètes, qui étendait considérablement son pouvoir des deux côtés du Danube, et de protéger l'Italie au nord-est par des districts-frontières semblables à ceux qu'il avait créés pour elle en Gaule. D'autre part, il n'y a aucune preuve que César méditât, comme Alexandre, une carrière indéfinie de victoire : on dit qu'il avait pensé à marcher de la Parthie à la mer Caspienne, et de la mer Caspienne à la mer Noire, et de là au Danube, à annexer à l'empire la Scythie et la Germanie jusqu'à l'océan du Nord, qui, selon les idées de ce temps, n'était pas très-éloigné de la Mauritanie, et de retourner à à Rome par la Gaule; mais aucune autorité digne de foi ne garantit l'existence de ces fabuleux projets. Pour un État qui, comme l'État romain au temps de César, renfermait déjà une masse d'éléments barbares difficiles à contrôler, et qui, pendant des siècles, devait avoir bien assez à faire de se les assimiler; des conquêtes semblables, même en les supposant militairement praticables, auraient été simplement des fautes beaucoup plus brillantes et beaucoup plus périlleuses que l'expédition d'Alexandre dans les Indes. Si on en juge par la conduite de César en Bretagne et en Germanie, et par la conduite de ceux qui devinrent les héritiers de ses idées politiques, il est hautement probable que César demandait aux dieux, comme Scipion Émilien, non pas d'accroître l'empire, mais de le préserver, et que ses projets de conquête étaient limités à un règlement de frontières, mesuré, il est vrai, à sa vaste échelle, qui assurerait la ligne de l'Euphrate, et qui, au lieu de la frontière variable et militairement inutile de l'Empire au nord est, établirait et rendrait défendable la ligne du Danube.

Mais, si c'est uniquement par probabilité qu'on ne peut considérer César comme un conquérant du monde, dans le même sens

qu'Alexandre et Napoléon, il est certain que son dessein était de ne pas faire reposer sa nouvelle monarchie principalement sur l'armée, ni de placer l'autorité militaire au dessus de l'autorité civile, mais de l'incorporer à la communauté civile, et, autant que possible, de l'y subordonner. Les piliers principaux de l'état militaire, ces vieilles et fameuses légions de Gaule furent honorablement dissoutes, par suite de l'incompatibilité de leur esprit de corps avec l'état civil, et leur nom glorieux ne fut perpétué que dans les communautés civiles nouvellement fondées. Les soldats reçurent de César des lots de terre; mais ils ne furent pas, comme ceux de Sylla, établis ensemble et militairement en colonies particulières, mais, surtout en Italie, isolés autant que possible et éparpillés dans toute la péninsule, excepté dans les parties de la Campanie qui restèrent à sa disposition et où une agrégation des soldats de César ne pouvait être évitée. César chercha à tourner la difficulté qui se présente quand on veut faire rentrer les soldats d'une armée permanente dans la vie privée, soit en se tenant à l'organisation antérieure, qui ne prescrivait que quelques années de service et non de service constant, c'est-à-dire non interrompu par des congés, soit en abrégeant, comme nous l'avons dit, le temps du service, soit enfin, en éloignant l'armée de l'Italie et généralement des lieux favorables à la guerre civile, et en dirigeant les soldats sur les points où, suivant l'opinion du grand roi, ils étaient le mieux à leur place, aux stations des forteresses, afin de tenir en respect l'ennemi extérieur. Le véritable criterium d'un État militaire, le développement et la position privilégiée donnée aux gardes du corps, ne se rencontre pas dans l'œuvre de César. Quoique, en ce qui concernait l'armée en service actif, l'institution d'une garde du corps spéciale existât depuis longtemps, elle resta, dans le plan de César, complétement au second rang; la cohorte prétorienne semble avoir essentiellement consisté en officiers d'état-major ou adjudants civils, et n'avoir jamais été un corps d'élite proprement dit,

Digitized by Google

ni, par conséquent, un objet de jalousie pour les troupes de la ligne. Tandis que César supprimait ainsi, comme général, la garde du corps, il tolérait encore moins une garde autour de lui. Quoique toujours entouré d'assassins et le sachant bien, il rejeta la proposition faite dans le sénat d'instituer une garde particulière; il congédia, dès que la tranquillité fut un peu rétablie, l'escorte espagnole dont il s'était d'abord entouré dans la capitale et se contenta d'une suite de licteurs sanctionnée par l'usage traditionnel pour les magistrats suprêmes de Rome. Il avait, en luttant avec la réalité, abandonné plus d'un rêve des desseins de sa jeunesse, la fondation du gouvernement de Périclès à Rome, non par la force de l'épée, mais en vertu de la confiance de la nation, mais il n'en conserva pas moins l'idée fondamentale d'instituer une monarchie non militaire, avec une énergie dont l'histoire n'offre guère de parallèle. Certainement, c'était également là un idéal impraticable, ce fut la seule illusion dans laquelle le désir ardent de ce puissant esprit l'emporta sur la justesse de son jugement. Un gouvernement, tel que celui que César avait en vue, n'était pas seulement et par nécessité basé sur son influence personnelle, et exposé par conséquent à périr avec son auteur, comme les créations analogues de Périclès et de Cromwell; mais au milieu de la désorganisation nationale, il était difficile de croire que le huitième roi de Rome réussirait, même durant sa vie, à gouverner comme ses sept prédécesseurs en vertu de la loi et de la justice. Il n'était guère plus probable qu'il réussirait à incorporer l'armée permanente, après qu'elle avait, pendant la dernière guerre civile, appris à connaître sa puissance, et désappris le respect, comme un élément régulièrement subordonné de la société. Pour tous ceux qui considéraient avec calme à quel point le respect pour la loi avait disparu des rangs les plus élevés comme les plus bas de la société, la première espérance semblait presque un songe; et si, par la réforme de Marius dans le système militaire, le soldat avait généralement cessé d'être citoyen, la

Digitized by Google

révolte de Campanie et le champ de bataille de Thapsus avaient montré avec une évidence fatale la nature de l'appui que l'armée devait désormais donner à la loi. Le grand démocrate lui-même ne pouvait tenir en respect les puissances qu'il avait déchaînées; des milliers d'épées sortaient du fourreau à son signal, mais elles n'y rentraient plus à un nouveau signal. La destinée est plus puissante que le génie. César voulait devenir le restaurateur de la république, et il devint le fondateur de la monarchie militaire qu'il abhorrait; il renversa le regime des aristocrates et des banquiers, pour y substituer le régime militaire, et la république continua comme auparavant à être tyrannisée et exploitée par une minorité privilégiée. C'est néanmoins le privilége des natures les plus hautes de s'égarer en créant. Les tentatives brillantes faites par de grands hommes pour réaliser l'idéal, même quand elles n'atteignent pas leur but, forment le trésor le plus sûr des nations. Ce fut grâce à l'œuvre de César que l'état militaire romain ne devint pas un gouvernement de police pendant bien siècles, et que les imperators romains, quelque peu de ressemblance qu'ils eussent sous d'autres rapports avec le grand fondateur de leur souveraineté, employèrent l'armée, cependant, non contre les citoyens, mais contre l'ennemi public, et estimèrent trop et la nation et l'armée pour faire de l'une la surveillante de l'autre.

Le règlement des affaires financières occasionna relativement peu de difficultés par suite des fondements solides que donnèrent l'immensité de l'empire et l'exclusion du système du crédit. Si l'État s'était toujours trouvé jusque-là embarrassé dans ses finances, la faute en devait être imputée à toute autre cause qu'à l'insuffisance des revenus publics : ceux-ci avaient pris au contraire, dans les derniers temps, un immense accroissement. Au revenu d'ensemble qui est estimé à 200,000,000 sest. (50 millions en nombres ronds) s'ajoutaient 85,000,000 sest. (21,250,000 fr.), par l'érection de la Bithynie et du Pont et de la Syrie en provin- Administration financière.

ces : cet accroissement, avec les nouvelles sources de revenus qui avaient été créées, particulièrement par le produit toujours croissant des taxes sur les objets de luxe, compensa largement la perte des revenus de la Campanie. En outre, des sommes immenses avaient été fournies par des moyens extraordinaires créés par Lucullus, Metellus, Pompée, Caton et d'autres. La cause des embarras financiers était plutôt soit dans l'accroissement de la dépense ordinaire et extraordinaire, soit dans le désordre de l'administration. D'une part, les distributions de blé à la multitude de la capitale demandaient des sommes exorbitantes; par l'extension que lui donna Caton en 691 (63), la dépense monta de ce chef à 30,000,000 sest. (7,500,000 francs), et après qu'on eut aboli en 696 la compensation qui avait été payée jusque-là, elle absorba à elle seule un cinquième des revenus de l'État. Le budget militaire s'était également accru, depuis que les garnisons de Cilicie, de Syrie et de Gaule avaient été ajoutées à celles d'Espagne, de Macédoine et d'autres provinces. Parmi les articles extraordinaires de dépense, il faut compter tout d'abord le prix énorme de l'équipement des flottes, pour lesquelles, par exemple, cinq ans après la grande razzia de 687, 34,000,000 sest. (8,500,000 fr.) furent dépensés d'un seul coup. Ajoutez à cela les sommes très-considérables qui furent dépensées en guerres et en préparatifs belliqueux, par exemple, 18,000,000 sesterces (4,500,000 francs) payés en une seule fois à Pison pour la formation de l'armée macédonienne, 24,000,000 de sesterces (6,000,000 de francs) par an pour l'entretien et la paie de l'armée d'Espagne, et des sommes semblables à César pour les légions gauloises. Mais quelque considérables que fussent ces imputations sur le budget de l'État, on aurait encore pu y faire face, si l'administration n'avait pas été affectée par le laisser-aller et les malversations de ce temps : les paiements du trésor étaient quelquefois suspendus simplement par suite de la négligence qu'on apportait à faire valoir ses droits. Les magistrats qui le gouver-

Digitized by Google

naient, deux des questeurs, qui étaient des jeunes gens renouvelés tous les ans, se contentaient d'être complétement inactifs; mais dans l'état-major d'employés qui avait eu autrefois une si grande réputation d'intégrité, on voyait se produire les plus graves abus, surtout depuis que ces charges étaient à l'encan.

Réformes financières de César.

Dès que les rênes de l'administration financière furent entre les mains de César et non plus des sénateurs, une vie nouvelle, un ordre plus sévère, et plus d'unité dans la direction, se firent sentir dans tous les rouages de cette vaste machine. Les deux institutions qui devaient leur origine à Caius Gracchus, et qui dévoraient, comme la gangrène, les finances de l'État, la ferme des revenus publics et les distributions de blé furent en partie réformées. César ne voulait pas comme son prédécesseur tenir tête à la noblesse par l'aristocratie financière et la populace de la capitale, mais s'en débarrasser et délivrer la république de tous les parasites de haut et de bas étage; sur ces deux grandes questions, il imita non Caius Gracchus mais l'oligarque Sylla. Le système des fermes fut autorisé à subsister pour les taxes indirectes : il existait, pour cette catégorie, depuis longtemps, et la règle de l'administration romaine, respectée par César, était que la levée des taxes devait demeurer facile et simple. Mais les impôts directs étaient à cette époque payés directement en nature à l'État, comme les contributions de la Sardaigne et de l'Afrique en blé et en huile, ou, convertis en paiements fixes d'argent, comme les revenus d'Asie-Mineure, auquel cas la levée des sommes à payer était confiée aux districts financiers eux-mêmes. Les distributions de blé dans la capitale avaient été considérées jusque-là comme des prérogatives de la communauté gouvernante, qui, en cette qualité, avait le droit d'être nourrie par les sujets. Ce principe infâme fut rejeté par César, mais on ne pouvait se dissimuler qu'une multitude de citoyens complétement indigents n'avaient été sauvés du dénûment que par cette institution. César la conserva sous ce rapport. Tandis

Réforme des distributions de blé.

que, suivant la loi Sempronia, renouvelée par Caton, tous les citoyens romains établis à Rome avaient possédé un droit aux distributions de blé sans payer, cette liste d'indigents, qui avait atteint le chiffre de 320,000, fut réduite, par l'exclusion de ceux qui avaient des moyens d'existence ou par d'autres raisons, à 150,000, et ce nombre fut fixé définitivement comme étant celui des hommes qui avaient droit aux distributions : en même temps on ordonna une révision de la liste, en sorte que les places devenues vacantes par la retraite ou la mort furent remplies par les plus nécessiteux des pétitionnaires. Par ce changement d'un privilége politique en une institution charitable, on vit naître à la vie un principe aussi remarquable au point de vue moral qu'au point de vue historique. La société civile n'atteint que graduellement à l'idée de solidarité des intérêts : dans l'antiquité primitive, l'État protégeait les citoyens contre l'ennemi public ; mais il n'était nullement tenu à protéger les citoyens nécessiteux contre un ennemi plus dangereux, la faim, en lui donnant des moyens d'existence. Ce fut la civilisation athénienne, qui, la première, développa, dans la législation de Solon et dans celles qui suivirent le principe que c'est le devoir de l'État de pourvoir au besoin de ses invalides et de ses pauvres, et ce fut César qui le premier fit de ce qui, dans le domaine restreint de la vie athénienne, était resté une affaire municipale, une institution organique de l'État, et transforma une organisation qui avait été un fardeau et une honte pour la république, en une institution, la première de celles qui, dans les temps modernes, ont reçu de tels développements, où la profondeur infinie de la compassion humaine le dispute à la profondeur de la misère humaine.

Le budget des recettes.

Outre ces réformes fondamentales, on procéda à une révision complète des dépenses et des ressources. Les articles ordinaires de recette étaient partout réglés et fixes. On conféra l'exemption de la taxe à un assez grand nombre de communautés et même à des districts tout entiers, soit indirectement en leur donnant la

franchise romaine ou latine, soit directement par un privilége particulier : toutes les cités de Sicile (1) l'obtinrent sous la première forme, la ville d'Ilion sous la seconde. Encore plus grand fut le nombre des cités qui obtinrent un dégrèvement d'impôts : celles de l'Espagne ultérieure, par exemple, dès le temps du gouvernement de César, avaient obtenu, sur la proposition du sénat, une réduction de tribut ; plus tard, la province écrasée de l'Asie, non-seulement vit faciliter la levée de ses impôts directs, mais un tiers de ces taxes lui fut remis. Les taxes nouvellement créées, telles que celles des communautés soumises en Illyrie, et surtout des communautés gauloises, qui payaient annuellement 40,000,000 de sesterces (10,000,000 de francs), furent fixées d'après un tarif réduit. Il est vrai que, d'autre part, les différentes villes, telles que Petite-Leptis, en Afrique, Sulci, en Sardaigne, et plusieurs communautés espagnoles, eurent un accroissement d'impôts, en punition de leur conduite pendant la dernière guerre. Les droits de douane si lucratifs de l'Italie, abolis dans les temps de l'anarchie, furent rétablis avec d'autant plus de hâte, que cette taxe tombait essentiellement sur les objets de luxe importés de l'Orient. A ces branches de revenus nouvelles ou rétablies s'ajoutaient les sommes que produisaient les ressources extraordinaires pour le vainqueur, surtout par suite de la guerre civile, le butin pris en Gaule, la caisse de Rome, les trésors arrachés aux temples d'Italie et d'Espagne, les sommes levées sous forme d'impôt forcé, de dons exigés, d'amendes sur les communautés soumises ou les dynastes, et les pénalités spéciales infligées par sentence judiciaire, ou enfin les simples ordres de payer envoyés aux riches romains, et surtout les revenus des adversaires vaincus. Ce que pouvaient

(1) Ceci fut la conséquence du droit de cité latine qu'obtint la Sicile, mais Varron atteste aussi la suppression des dîmes siciliennes, dans un traité publié après la mort de Cicéron (*de R. R.* 2 *præf.*), où il nomme, comme provinces à blé d'où Rome tire sa subsistance, l'Afrique seulement et la Sardaigne, et non plus la Sicile.

produire ces sources de revenus, c'est ce que nous apprend le fait que l'amende imposée aux capitalistes africains qui siégeaient dans le sénat de l'opposition s'élevait seule à 100,000,000 de sesterces (25,000,000 de francs). Ce système était nécessaire, parce que le pouvoir de la noblesse vaincue reposait en grande partie sur sa richesse colossale, et ne pouvait être efficacement brisée que par l'obligation de payer les frais de la guerre. Mais l'odieux de la confiscation fut, jusqu'à un certain point, mitigé par César qui n'en employa le produit qu'au profit de l'État, et au lieu de fermer les yeux, comme Sylla, sur les actes de fraude de ses favoris, il exigeait les prix d'achat avec rigueur, même de ses plus fidèles adhérents, tels que Marc-Antoine.

Le budget des dépenses.

Dans la dépense, on obtint tout d'abord une diminution par la restriction des distributions de grain. Celle qu'on faisait aux pauvres de la capitale, ainsi que la fourniture d'huile pour les bains romains nouvellement introduite par César, furent prises sur les contributions en nature de Sardaigne et surtout d'Afrique, et étaient par conséquent, en majeure partie, indépendantes du trésor. D'autre part, la dépense régulière occasionnée par le système militaire fut augmentée, tant par l'accroissement de l'armée permanente que par l'augmentation de la solde du légionnaire, qui fut portée de 480 sesterces (125 francs) à 900 (225 francs) par an. Ces deux mesures étaient, en fait, indispensables. La frontière avait besoin d'une défense réelle, et le préliminaire indispensable était un accroissement de l'armée, et le doublement de la paie, quoique imaginé par César pour lui attacher les soldats, ne fut pas introduit comme un changement permanent. L'ancienne solde de 1 1/3 sesterces (35 centimes) par jour avait été fixée très-anciennement, quand l'argent avait une valeur toute différente de celle qu'il avait dans la Rome de César : elle n'avait pu survivre jusqu'à une époque où le journalier de Rome gagnait une moyenne de 3 sesterces (75 centimes) par jour, que parce que, à cette époque, le soldat entrait dans l'armée, non pour la

paie journalière, mais pour les réquisitions militaires généralement illicites. La première condition d'une réforme militaire sérieuse, et le moyen de se débarrasser d'un gain irrégulier du soldat qui était un fardeau principalement pour les provinciaux, était d'augmenter, conformément aux exigences du temps, la solde journalière : la fixation de cette solde à 2 1/2 sesterces (65 centimes) peut être regardée comme équitable, tandis que le lourd fardeau qu'elle imposait à la trésorerie était une mesure nécessaire et même très-bienfaisante par ses résultats. Le montant des dépenses extraordinaires que dut faire César, ou qu'il fit volontairement, ne peut être évalué avec quelque précision. Les guerres elles-mêmes coûtèrent des sommes énormes, et des sommes peut-être aussi considérables furent nécessaires pour l'accomplissement des promesses que César avait été obligé de faire pendant la guerre civile. C'était un mauvais exemple, et qui fut malheureusement suivi plus tard, que de donner à chaque soldat qui avait pris part à la guerre civile 20,000 sesterces (5,000 francs), et à chaque citoyen de la ville qui n'y avait pas participé, 300 sesterces (75 francs) comme gratification; mais César, après avoir engagé sa parole sous la pression des circonstances, était trop roi pour la retirer. En outre, César répondit à une foule d'exigences de libéralité, et mit en circulation des sommes immenses, principalement pour les constructions, qui avaient été honteusement négligées pendant la détresse financière des derniers temps de la république. La dépense occasionnée par ces constructions, soit pendant les campagnes de Gaule, soit après, dans la capitale, était évaluée à 160,000,000 de sesterces (40 millions). Le résultat général de l'administration financière de César se montre dans ce fait que, tandis que par de prudentes et énergiques réformes, et par une une sage combinaison de l'économie et de la libéralité, il put répondre à toutes les exigences légitimes, il avait, en 710 (44), dans le trésor public, 700,000,000 sesterces, et dans le sien, 100,000,000 (ensemble 200,000,000 de fr.), somme qui dépassait

les fonds disponibles qui avaient jamais existé dans le trésor, dans les temps les plus florissants de la république.

Condition sociale de la nation.

Mais la tâche de briser les anciens partis et de donner à la nouvelle république une constitution appropriée à ses principes, une armée bien organisée et des finances en ordre, quelque difficile qu'elle fût, n'était pas la partie la plus difficile de l'œuvre de César. Si la nation italique devait être réellement régénérée, elle demandait une réorganisation qui transformerait toutes les parties du grand empire, Rome, l'Italie, les provinces. Essayons d'esquisser l'ancien état de choses, ainsi que les commencements des temps nouveaux et plus supportables.

La capitale.

La vielle race latine avait, depuis longtemps, entièrement disparu de Rome. Il est tout naturel qu'en cas semblable, une capitale perde son cachet municipal et même national plus rapidement qu'une cité subordonnée. Là les classes supérieures se retirent bientôt de la vie publique, pour trouver leur patrie plutôt dans l'ensemble de l'État que dans la capitale : on voit inévitablement affluer dans celle-ci les étrangers, la population flottante des étrangers voyageant pour leurs plaisirs ou pour leurs affaires, la masse des indolents, des fainéants, des criminels, des banqueroutiers financièrement et moralement, et la populace qui, par cette raison même, est cosmopolite. Tout ceci s'appliquait éminemment à Rome. Le Romain opulent regardait fréquemment la maison de ville comme un simple logement. Lorsque les offices municipaux de la ville furent convertis en magistratures impériales; quand les comices urbains deviurent l'assemblée des citoyens de l'empire, et quand les associations indépendantes ne furent plus tolérées dans la capitale, toute vie commerciale proprement dite cessa pour Rome. De tous les coins du vaste empire on vit affluer à Rome une foule de gens venus pour la spéculation, pour la débauche, pour l'intrigue, pour le crime, ou pour se dérober aux yeux de la loi. C'étaient là des maux inséparables d'une capitale; mais il y en avait de plus accidentels et qui étaient

peut être encore plus graves. Il n'y a peut-être jamais eu une grande cité plus incapable que Rome de se suffire à elle-même : l'importation d'une part, et de l'autre la manufacture domestique par les esclaves y rendit de bonne heure toute industrie libre impossible. Les conséquences dangereuses du mal dominant des gouvernements de l'antiquité en général, le système de l'esclavage, se faisaient sentir à Rome plus que partout ailleurs. Nulle part on n'a vu autant de masses d'esclaves accumulées que dans les palais des grandes familles et des riches parvenus. Nulle part on ne vit les nations des trois continents mêlées comme dans la population esclave de la capitale : les Syriens, les Phrygiens, et d'autres semi-Hellènes avec des Maures et des Libyens, des Gètes et des Ibères avec le flot toujours croissant des Celtes et des Germains. La démoralisation inséparable de l'absence de la liberté et le désaccord qu'il y avait entre le droit formel et le droit réel étaient bien plus apparents dans le cas de l'esclave cultivé à moitié ou tout à fait cultivé, et par conséquent bien élevé, que dans celui de l'esclave des champs qui travaillait la terre attelé comme un bœuf. Une situation plus triste encore que celle des esclaves était celle des gens qui avaient été, *de jure* ou même *de facto*, affranchis de la servitude, mélange de mendiants et de riches parvenus qui n'étaient plus des esclaves et qui n'étaient pas encore des citoyens, qui dépendaient encore légalement de leurs maîtres, et qui avaient cependant la prétention d'être libres; les affranchis étaient particulièrement attirés vers la capitale, où des gains de toutes sortes étaient assurés, et où le commerce de détail et les petites industries étaient entièrement entre leurs mains. Leur influence sur les élections est expressément attestée; ils prenaient une part proéminente dans les combats de la rue : on le voit par le signal ordinaire adopté en pareil cas par les démagogues, la fermeture des boutiques et des lieux de vente. De plus, le gouvernement non-seulement ne faisait rien pour diminuer cette corruption de la capitale, mais il l'encourageait au profit de sa poli-

Relations de l'oligarchie avec la populace.

tique égoïste. La règle judicieuse de la loi, qui défendait aux personnes condamnées pour un délit capital de demeurer à Rome, n'était pas exécutée par la police indolente. La surveillance des associations et des clubs de la populace, qui eût été cependant si nécessaire, fut d'abord négligée et plus tard même déclarée punissable comme une restriction incompatible avec la liberté du peuple. Les fêtes populaires avaient tellement augmenté de durée, que les sept fêtes ordinaires seules, la romaine, la plébéienne, celle de la mère des dieux, de Cérès, d'Apollon, de Flore et de la Victoire, duraient ensemble soixante-deux jours : à quoi il faut ajouter les combats de gladiateurs et bien d'autres amusements extraordinaires. Le devoir de fournir du grain à bas prix, qui était inévitablement nécessaire avec un prolétariat qui vivait au jour le jour, était accompli avec une extrême légèreté, et les fluctuations dans le prix du blé de pain étaient vraiment fabuleuses (1). Enfin, les distributions de grain invitaient officiellement tout le prolétariat qui mourait de faim, et ne voulait pas travailler, à demeurer dans la capitale. La semence était mauvaise, et la récolte s'en ressentait. Le système des clubs et des bandes dans la sphère de la politique, l'adoration d'Isis et autres pieuses extravagances de même nature avaient leurs racines dans cet état de choses. Les gens voyaient toujours devant eux la disette, et souvent la famine complète. Nulle part aucun homme n'était moins sûr de sa vie que dans la capitale : le meurtre professionnellement pratiqué par des bandits était le seul commerce qui lui fût particulier : avant l'assassinat, on attirait la victime à Rome; personne ne s'aventurait, sans être armé et suivi, dans le voisinage de la capitale. La condition intérieure correspondait à cette désorganisation extérieure, et semblait une amère satire du gouverne-

L'anarchie de la capitale.

(1) En Sicile, qui était un pays de production, le *modius*, en peu d'années, varia entre 2 et 20 sesterces; nous pouvons voir par là quelles ont dû être les fluctuations des prix à Rome, qui vivait de blé étranger et qui était le centre de la spéculation.

Digitized by Google

ment aristocratique. On ne fit rien pour la rectification du cours du Tibre; sauf qu'on fit construire en pierre, au moins jusqu'à l'île du Tibre, le seul pont dont on se servit encore. On ne fit pas davantage pour niveler la cité sur les sept collines, sauf peut-être là où l'accumulation des immondices avait corrigé le niveau. Les rues montaient et descendaient étroites et anguleuses, et étaient horriblement mal tenues : les trottoirs étaient étroits et mal pavés. Les maisons ordinaires étaient bâties en briques et sans soin, et atteignaient une hauteur extraordinaire, par le fait d'entrepreneurs qui travaillaient pour les petits propriétaires : les premiers devenaient ainsi prodigieusement riches, et les autres étaient réduits à la dernière misère. Comme des îles isolées au milieu de cette mer de masures on voyait s'élever les splendides palais des riches, qui mangeaient l'espace des petites maisons, comme leurs propriétaires dévoraient les droits des petits dans l'État : auprès de ces palais de marbre et de ces statues grecques, les temples en ruine, avec leurs images des dieux qui étaient en grande partie en bois, faisaient une mélancolique figure. La surveillance des rues, des quais et de la construction était absolument inconnue. Si le gouvernement s'occupait des inondations, des incendies et des chutes de maisons qui étaient journalières, c'était seulement pour demander aux théologiens de l'État leur rapport et leur avis relativement à la signification de ces signes et de ces prodiges. Si nous nous figurons Londres avec la population esclave de la Nouvelle-Orléans, avec la police de Constantinople, avec le caractère antiindustriel de la Rome moderne, et agitée par des politiques tels que ceux de Paris en 1848, nous nous ferons une idée approximative de la gloire républicaine, dont Cicéron et ses partisans déplorent la perte dans leurs lettres déraisonnables.

César ne se découragea pas, et chercha le remède autant qu'il était en lui. Rome demeura naturellement ce qu'elle était, une cité cosmopolite. Non-seulement toute tentative de lui donner

Organisation de la capitale par César.

Digitized by Google

un caractère plus spécialement italique eût été vaine, mais elle eût été contraire aux desseins de César. De même qu'Alexandre trouva une capitale pour son empire greco-hellénique dans Alexandria, hellénique, juive, égyptienne et surtout cosmopolite, de même la capitale du nouvel empire universel romano-hellénique, située au point de rencontre de l'Orient et de l'Occident, ne devait pas être une cité italique, mais la capitale dénationalisée d'un grand nombre de nations. Pour cette raison, César toléra l'adoration des dieux nouveaux de l'Égypte avec le père Jupiter, et accorda aux Juifs le libre exercice de leur rituel singulièrement étrange dans la capitale de l'empire. Quelque désagréable que fût le mélange confus de la population parasite, surtout l'helléno-orientale, de Rome, il ne s'opposa nulle part à son extension; il est significatif que, à ses fêtes populaires pour la capitale, il fit représenter des drames, non-seulement en latin et en grec, mais aussi en d'autres langages, probablement en phénicien, en hébreu, en syrien et en espagnol.

Domination du prolétariat.

Mais, tandis que César acceptait, avec la pleine conscience de ce qu'il faisait, le caractère fondamental de la capitale telle qu'il la trouvait, il travailla énergiquement à la réformation de ce lamentable et honteux état de choses. Malheureusement les maux les plus essentiels étaient les plus incurables. César ne pouvait pas abolir l'esclavage avec son cortége de calamités nationales: c'est encore une question ouverte, si dans le cours du temps il aurait au moins essayé de limiter la population esclave de la capitale, comme il l'essaya sur un autre terrain. César pouvait tout aussi peu créer l'industrie dans la capitale. Cependant les grandes constructions remédièrent jusqu'à un certain point à ce manque de point d'appui qu'il rencontra, et il ouvrit au prolétariat une source de gains limités mais honorables. D'autre part, César travailla énergiquement à délivrer la masse du prolétariat libre. L'affluence constante de personnes qu'amenaient à Rome les dis-

tributions de grain fut, sinon complétement suspendue (1), au moins singulièrement restreinte par la conversion de ces largesses en une institution charitable limitée. Les rangs du prolétariat existant furent, d'une part, éclaircis par les tribunaux qui poursuivaient avec une incessante vigueur la multitude, d'autre part, par une large colonisation transmarine; des 80,000 colons que César envoya au delà des mers, dans ces quelques années de son gouvernement, une grande portion doit avoir été empruntée aux rangs inférieurs de la population de la capitale; le plus grand nombre des émigrés corinthiens étaient des affranchis. Mais ceci dut être plus qu'un arrangement temporaire : César convaincu, comme tout homme de sens, que le seul remède contre la misère du prolétariat consistait dans le système bien réglé de la colonisation, et, placé par la condition de l'empire dans une situation qui lui permettait de le réaliser sans contrôle, voulait sans doute continuer ce mouvement et donner ainsi un moyen constant de corriger un mal qui se reproduisait continuellement. On prit de nouvelles mesures pour limiter l'incessante fluctuation du prix des denrées les plus essentielles sur les marchés de la capitale. Les finances nouvellement organisées et libéralement administrées de l'État fournirent le moyen nécessaire, et deux magistrats récemment institués, les édiles du blé, furent chargés de la surveillance spéciale des entreprises et du marché de la capitale. Le système des clubs fut réformé, plus effectivement qu'il n'eût été possible de le faire par des lois prohibitives, au moyen du changement de la constitution; il en fut de même de la corruption et de la violence, qui avaient prévalu dans les élections républi-

(1) C'est un fait qui n'est pas sans intérêt de voir un écrivain politique du temps postérieur, mais de beaucoup de jugement, auteur de lettres adressées au nom de Salluste à César, donner à ce dernier l'avis de transférer les distributions de blé de la capitale aux différents municipes. Le conseil est fort sensé; on voit ces mêmes idées se produire dans les belles institutions municipales d'orphelinats, qui eurent lieu sous Trajan.

caines et dans les tribunaux, et généralement des saturnales de la canaille, qui prirent fin d'elles-mêmes. De plus, les combinaisons créées par la loi Clodia furent supprimées, et tout le système de l'association fut placé sous le gouvernement des autorités. A l'exception des anciennes corporations et associations, des unions religieuses des Juifs, et d'autres catégories spécialement exceptées, pour lesquelles une simple déclaration au sénat paraît avoir suffi, la permission de constituer une société permanente avec des réunions à périodes fixes et des cotisations régulières fut subordonnée à une concession donnée par le sénat, avec l'approbation du souverain. A cela s'ajouta une administration plus stricte de la justice criminelle et une police énergique. Les lois, particulièrement en ce qui touchait le crime de violence, devinrent plus sévères, et la réglementation irrationnelle de la loi républicaine, qui permettait au criminel condamné d'échapper à une portion de la pénalité qu'il avait encourue, en s'exilant volontairement, fut avec raison supprimée. Les règlements détaillés que César rendit relativement à la police de la capitale existent encore pour la plupart, et on peut aisément se convaincre que l'empereur ne dédaigna pas d'obliger les propriétaires à réparer les routes et à paver le trottoir dans toute sa largeur, et publia également des ordonnances sur les porteurs de litières et les charretiers, qui, par suite de l'étroitesse des rues, n'avaient le droit de circuler librement dans la capitale que pendant la nuit. La surveillance de la police locale resta confiée comme antérieurement aux édiles, qui durent, dès cette époque, sinon avant, inspecter chacun un district distinct de la capitale. Enfin, la construction dans la capitale, et les institutions qui s'y rapportaient et qui avaient rapport au bien public, recevaient de César, qui combinait en lui même la passion romaine de la construction avec celle de l'organisation, un stimulant immédiat, qui non-seulement faisait honte à la mauvaise administration de l'anarchie récente, mais dépassait autant ce que l'aristocratie romaine avait

Construction.

fait dans ses meilleurs jours, que le génie de César dépassait les honnêtes intentions des Marius et des Æmilius. Ce n'était pas seulement par l'étendue des bâtiments en eux-mêmes et l'importance des sommes qui y furent dépensées que César l'emportait sur ses prédécesseurs; mais le vrai sentiment de ce qui était nécessaire au bien public distingue ce que fit César pour les institutions publiques de Rome. Il ne bâtit pas comme ses successeurs des temples et d'autres splendides constructions; au forum se tenaient les assemblées du peuple, les tribunaux, la bourse, le travail et l'oisiveté de tous les jours; il se débarrassa au moins des assemblées et des tribunaux, en construisant pour le peuple de nouveaux comices, les Septa Julia au Champ-de-Mars, et pour les tribunaux un lieu particulier de séance, le Forum Julium, entre le Capitole et le Palatin. Une organisation semblable fut celle qui fournit annuellement aux bains de la capitale 3 millions de livres d'huile, venue principalement d'Afrique; on put fournir ainsi gratuitement les baigneurs de l'huile nécessaire pour oindre le corps : mesure de propreté et de santé qui, conformément aux lois de l'hygiène antique basée sur le bain et les frictions d'huile, était hautement judicieuse. Mais ces remarquables arrangements n'étaient que les premiers pas vers une complète réformation de Rome. On avait déjà formé des projets pour un nouveau palais du sénat, pour un nouveau et magnifique bazar, pour un théâtre qui devait rivaliser avec celui de Pompée, pour une bibliothèque latine et grecque sur le modèle de celle qui avait été récemment détruite à Alexandrie, et qui eût été la première institution de cette nature à Rome, enfin pour un temple de Mars, qui devait surpasser tout ce qui avait existé jusqu'alors en richesse et en gloire. Une idée encore plus brillante était celle qui consistait à modifier le cours inférieur du Tibre et de le faire passer du Ponte Molle actuel, au lieu de le diriger entre le Campus Vaticanus et le Champ-de-Mars vers Ostie, en contournant le Campus Vaticanus et le Janicule

Digitized by Google

par les Marais Pontins vers le port de Terracine. Par ce plan gigantesque, on aurait atteint en même temps trois objets : les facilités extrêmement limitées qu'on avait pour construire dans la capitale auraient été augmentées, en substituant le Campus Vaticanus maintenant transféré sur la rive gauche du Tibre au Champ-de-Mars, et en destinant ce dernier espace plus spacieux à des édifices publics et privés : les Marais Pontins et la côte latine en général auraient été drainés; et la capitale aurait eu un port sûr, dont l'absence se faisait péniblement sentir. Il semblait que l'empereur voulût éloigner les montagnes et les rivières, et essayer de lutter avec la nature elle-même.

Quel que fût le bien qui résultât pour la cité de Rome du nouvel ordre de choses au point de vue de la commodité et de la magnificence, sa suprématie politique était, comme nous l'avons dit précédemment, perdue par ce changement même. L'idée que l'État romain ne serait que la cité de Rome était devenue, dans le cours du temps, de plus en plus irrationnelle. Mais cette maxime était tellement liée avec l'essence de la république romaine, qu'elle ne pouvait pas périr avant la république elle-même. Ce fut seulement dans le nouvel État de César qu'elle fut complétement oubliée, à l'exception peut-être de quelques fictions légales, et la cité capitale fut placée légalement au même niveau que les autres municipalités : César, pour essayer, là comme partout, non-seulement de régler la chose, mais de lui donner son vrai nom, publia son ordonnance municipale, sans doute à dessein, en même temps pour la capitale et pour les autres cités urbaines. Nous pouvons ajouter que Rome, précisément parce qu'elle était incapable de conserver un caractère communal, fut essentiellement inférieure aux autres municipalités de la période impériale. La Rome républicaine était un repaire de voleurs; mais elle était tout l'État; la Rome de la monarchie, quoiqu'elle commençât à s'embellir de toutes les gloires des trois continents, et de resplendir d'or et de marbre, ne fut dans l'État qu'une résidence

Digitized by Google

royale combinée avec un hôpital de pauvres, ou, en d'autres termes, une calamité nécessaire.

Tandis que, dans la capitale, le seul but que l'on recherchait fut de se débarrasser de maux nécessaires par des ordonnances de police sur la plus vaste échelle, c'était une tâche bien autrement difficile de remédier à la profonde désorganisation de la société italique. Les maux incurables étaient ceux que nous avons précédemment mentionnés en détail, la disparition de la population agricole et l'accroissement exagéré de la population mercantile, ce qui entraînait une série interminable d'autres maux. Le lecteur voudra bien se rappeler quel était l'état de l'agriculture en Italie. Malgré les tentatives les plus sérieuses pour annihiler les petites propriétés, le fermage n'était plus le caractère prédominant de l'agriculture à cette époque, à l'exception peut-être des vallées des Apennins et des Abruzzes. Quant à l'administration des propriétés, on ne voit aucune différence matérielle entre le système de Caton, tel que nous l'avons exposé, et celui que nous décrit Varron, si ce n'est que ce dernier nous montre les progrès en bien et en mal de la vie élégante à Rome : « Auparavant, dit Varron, la ferme était plus grande que la maison du maître, aujourd'hui c'est le contraire. » Dans les domaines de Tusculum et de Tibur, sur les rivages de Terracine et de Baia, là où les anciens fermiers latins avaient semé et récolté, on voyait s'élever maintenant dans une splendeur vide les villas des nobles romains, dont quelques-unes couvraient l'espace d'une ville de grandeur moyenne avec leurs dépendances de jardins, d'aqueducs, de viviers d'eau douce et d'eau salée pour la conservation et la multiplication du poisson de mer et du poisson d'eau douce, des garennes à lièvres, à lapins, à cerfs, à chevreuils, à sangliers, et des volières pour les faisans et pour les paons. Mais le luxe d'une grande cité enrichit aussi bien des mains industrieuses, et nourrit plus de pauvres que la philanthropie avec ses aumônes. Ces volières et ces viviers des grands étaient, dans les circonstances

L'Italie.

Agriculture d'Italie.

Digitized by Google

ordinaires, des objets de dépense considérable. Mais ce système fut poussé à un tel point et poursuivi avec tant d'ardeur que, par exemple, la garniture d'un pigeonnier était estimée 200,000 sesterces (25,000 francs); on avait imaginé un nouveau système d'engraissage, et le fermier des volières avait de l'importance en agriculture : un seul marchand d'oiseaux pouvait fournir jusqu'à cinq mille grives; car ils savaient aussi en élever à 3 deniers (2 fr. 50 c.) la pièce, et un simple propriétaire d'étang, deux mille murènes; les poissons que laissa Lucullus à sa mort rapportèrent 40,000 sesterces (10,000 francs). Comme on le conçoit aisément, dans de pareilles circonstances, tout homme qui se livrait à ces occupations avec soin et intelligence, pouvait réaliser de larges bénéfices avec une mise de fonds modérée. Un petit éleveur d'abeilles de cette époque vendait, avec un jardin de thym qui n'avait pas une acre, dans le voisinage de Falerii, du miel pour une valeur d'au moins 10,000 sesterces (2,500 francs). La rivalité des jardiniers de fruits était poussée si loin que, dans les villas élégantes, le fruitier était revêtu de marbre et arrangé comme une salle à manger, et qu'on y montrait quelquefois comme venus sur la propriété des fruits qu'on avait achetés. Ce fut à cette époque que les cerisiers d'Asie-Mineure et autres arbres à fruits exotiques furent plantés pour la première fois en Italie. Les jardins de légumes, les massifs de roses et de violettes en Latium et en Campanie, donnèrent de riches produits, et le marché des fantaisies (*forum cupidinis*), auprès de la via Sacra, où on exposait des fruits, du miel, des couronnes, jouait un rôle important dans la vie de la capitale. Généralement, l'administration des propriétés, exploitées suivant le système des planteurs, avait atteint, au point de vue économique, une perfection difficile à surpasser. La vallée de Rieti, les environs du lac Fucin, les districts du Liris et du Volturne, et l'Italie centrale en général, étaient, en ce qui concerne la culture, dans une condition florissante : il y avait même certaines branches d'industrie qui étaient

des auxiliaires favorables de l'agriculture, et, quand les circonstances s'y prêtaient, on bâtissait sur la propriété des auberges, des manufactures de drap, et surtout des briqueteries. Les propriétaires vinicoles d'Italie et les possesseurs d'oliviers, non-seulement approvisionnaient les marchés d'Italie, mais exportaient une grande quantité de leurs produits au delà des mers. Un simple traité sur les matières, composé à cette époque, compare l'Italie à un grand verger; et le tableau que fait un poète contemporain de sa magnifique patrie, où des prairies bien arrosées, des champs de blé luxuriants, de riants vignobles, sont bordés de la ligne sombre des oliviers, où de délicieux jardins, entourés d'une couronne d'arbres aux fruits savoureux, s'étalent sous mille formes souriantes et sont la parure de la terre; ce tableau, évidemment fidèle du paysage qui s'offrait journellement aux yeux du poète, nous transporte dans les districts les plus florissants de la Toscane et de la Terre de Labour. La culture pastorale, il est vrai, qui, pour des raisons précédemment expliquées, se répandait toujours de plus en plus, particulièrement dans le sud et le sud-est de l'Italie, était, sous tous les rapports, un mouvement rétrograde; mais elle participait aussi jusqu'à un certain point du progrès général de l'agriculture; on avait beaucoup fait pour améliorer les races; les ânes rapportèrent comme étalons jusqu'à 60,000 sesterces (15,000 francs), 100,000 (25,000), et même 400,000 (100,000). La solide culture d'Italie obtint à cette époque, où le développement général de l'intelligence et l'abondance des capitaux la rendait plus fructueuse, des résultats bien plus brillants que n'en rendit jamais le vieux système des petits cultivateurs : elle s'étendait hors de l'Italie; car les agriculteurs italiens tiraient grand parti de la terre des provinces, en y élevant des bestiaux et même en y récoltant du blé.

Pour montrer à quel point se développa le commerce de l'argent à côté de la culture qui prospérait sur les ruines des petits fermiers, et comment les marchands italiens, pour rivaliser avec L'argent.

les Juifs, se précipitèrent dans toutes les provinces et dans tous les pays clients de l'empire, comment enfin le capital affluait à Rome, il suffit, après tout ce qui a été dit, de noter ce simple fait que, sur le marché d'argent de la capitale, le taux régulier de l'intérêt à cette époque était 6 p. c., et conséquemment l'argent y était à moitié prix de ce qu'il était partout dans l'antiquité.

Disproportion sociale.

Par suite de ce système économique qui reposait, au point de vue agricole et mercantile, sur la masse des capitaux et sur la spéculation, on vit naître une terrible disproportion dans la distribution de la richesse. La phrase si rebattue d'une république composée de millionnaires et de mendiants ne fut jamais peut-être si bien appliquée qu'à la Rome des derniers temps de la république, et nulle part peut-être la maxime essentielle de l'esclavage, que le riche qui vit du travail de ses esclaves est nécessairement respectable, et que le pauvre qui vit de son travail est nécessairement vulgaire, n'a été reconnue avec plus de précision comme le principe qui régissait toutes les relations publiques et privées (1). Une véritable classe moyenne, dans le véritable sens du mot, il ne pouvait y en avoir, car une classe semblable ne peut exister dans un État à esclaves : ce qui peut ressembler et ressemble le

(1) Voici, dans *de Officiis* de Cicéron (I, 42), une description caractéristique : « Jam de artificiis et quæstibus, qui liberales habendi, qui sordidi sint, hæc « fere accepimus. Primum improbantur ii quæstus, qui in odia hominum in- « currunt ; ut portitorum, ut fœneratorum. Illiberales autem et sordidi quæs- « tus mercenariorum, omniumque, quorum operæ, non quorum artes emuntur : « est enim illis ipsa merces auctoramentum servitutis. Sordidi etiam putandi, « qui mercantur a mercatoribus, quod statim vendant : nihil enim proficiunt, « nisi admodum mentiantur ; nec vero quidquam est turpius vanitate. Opifi- « cesque omnes in sordida arte versantur ; nec enim quidquam ingenuum « potest habere officina. Minimeque artes hæ probandæ, quæ ministræ sunt « voluptatum :

« Cetarii, lanii, coqui, fartores, piscatores,

« ut ait Terentius. Adde huc, si placet, unguentarios, saltatores, totumque ludum « talarium. Quibus autem artibus aut prudentia major inest, aut non medio-

plus en effet à une bonne classe moyenne, c'est le mélange des hommes d'affaires riches et des propriétaires qui sont assez peu cultivés ou assez supérieurement cultivés pour se contenter de leur sphère d'activité et se tenir à part de la vie publique. Parmi les hommes d'affaires, cette classe dans laquelle des affranchis et d'autres parvenus voulaient jouer les hommes de qualité, il n'y en avait pas beaucoup qui fussent assez sensés pour le faire. Un modèle de cette sorte était Titus Pomponius Atticus, qui est fréquemment mentionné dans les récits de cette époque. Il acquit une immense fortune, tant par les vastes entreprises de fermage qu'il poursuivit en Italie et en Épire, que par ses affaires d'argent qui se ramifiaient à travers l'Italie, la Grèce, la Macédoine et l'Asie-Mineure; mais, en même temps, il continua à être un simple homme d'affaires, ne se laissa pas tenter par les honneurs, ni même par les transactions financières avec l'État; il se tenait également éloigné de l'avarice étroite et du luxe écrasant de son temps (car sa table ne coûtait par jour que 100 sesterces (25 francs), et se contentait d'une existence aisée qui combinait les charmes de la vie de la campagne et de celle de la ville, les plaisirs des relations avec la meilleure société de la Grèce et de Rome, et toutes les

« cris utilitas quæritur, ut medicina, ut architectura, ut doctrina rerum honestarum, hæ sunt iis, quorum ordini conveniunt, honestæ. Mercatura autem « si tenuis est, sordida putanda est; sin magna et copiosa, multa undique apportans, multisque sine vanitate impartiens, non est admodum vituperanda : « atque etiam, si satiata quæstu, vel contenta potius, ut sæpe ex alto in portum, sic ex ipso portu se in agros possessionesque contulerit, videtur jure « optimo posse laudari. Omnium autem rerum, ex quibus aliquid acquiritur, « nihil est agricultura melius, nihil uberius, nihil dulcius, nihil homine, nihil « libero dignius. « — Selon cet exposé, l'homme respectable doit être, à strictement parler, propriétaire; le commerce du marchand ne lui convient que jusqu'au point où il peut mener à cette fin; la science, en tant que profession, ne convient qu'à des Grecs et à des Romains qui n'appartiennent pas aux classes gouvernantes, et qui, par ce moyen, peuvent trouver accès dans les cercles du grand monde. C'est une aristocratie complète de planteurs, avec une forte infusion de spéculation mercantile, et une légère teinture d'instruction.

jouissances de la littérature et de l'art. Les propriétaires à l'ancienne mode étaient plus nombreux et plus solides. La littérature contemporaine a conservé, dans le portrait de Sextius Roscius, qui fut massacré au milieu des proscriptions de 673 (81), une peinture de ces gentilshommes campaguards (*paterfamilias rusticanus*); sa richesse, qui était estimée à 6,000,000 de sesterces (1,500,000 de francs), fut placée en treize propriétés; il les administrait en personne, systématiquement et avec enthousiasme; il allait rarement ou jamais dans la capitale, et quand il y allait, par ses manières rustiques, il ne contrastait pas moins avec le sénateur civilisé, que l'innombrable troupe de ses esclaves ruraux avec la suite élégante des grands de la capitale. Plus que les cercles de la noblesse avec leur culture cosmopolite et la classe mercantile, ces propriétaires, et les villes de province (*municipia rusticana*) auxquelles ils donnaient le ton, conservaient les habitudes de leurs pères, comme leur pur et noble langage. L'ordre des propriétaires était considéré comme la fleur de la nation; le spéculateur, qui a fait sa fortune et qui désire figurer parmi les notables du pays, achète une propriété et cherche, sinon à devenir un gentilhomme, au moins à élever son fils dans ces idées. Nous rencontrons les traces de cette classe de propriétaires partout où se manifeste un mouvement national dans la politique, et où la littérature fait quelque nouveau progrès : c'est chez eux que l'opposition patriotique à la nouvelle monarchie trouvait son plus ferme appui : c'est à cette classe qu'appartenaient Varron, Lucrèce, Catulle, et nulle part on ne voit se reproduire avec plus de netteté cette fraîcheur de la vie champêtre, que dans la gracieuse introduction du traité *de Legibus*, que Cicéron composa au milieu du paysage d'Arpinum, laquelle est comme verte oasis au milieu du désert stérile de ce volumineux et vide écrivain.

Les pauvres. Mais la classe cultivée des marchands et l'ordre vigoureux des propriétaires étaient vaincus par les deux classes qui donnaient le ton à la société, la masse des mendiants, et les gens de qua-

lité proprement dits. Nous n'avons pas de statistique qui indique les proportions relatives de la pauvreté et de la richesse à cette époque; nous pouvons cependant rappeler l'expression qu'un homme d'État romain employait cinquante années auparavant, en disant que le nombre de familles solidement riches parmi les citoyens romains ne s'élevait pas à plus de deux mille. Le corps des citoyens était devenu depuis ce temps bien différent; mais de claires indications attestent que la disproportion entre les pauvres et les riches était demeurée au moins aussi grande. L'appauvrissement croissant de la multitude se montre trop bien dans son empressement à profiter des distributions de blé et à s'enrôler dans l'armée; l'accroissement correspondant des riches est attesté expressément par un auteur de cette génération, lorsque, parlant des événements de l'époque de Marius, il cite une propriété de 2,000,000 de sesterces (500,000 francs) comme la richesse pour cette époque, et les renseignements que nous recueillons sur les propriétés des particuliers mènent à la même conclusion. Le richissime Lucius Domitius Ahénobarbus promit à vingt mille soldats quatre arpents de terre, pris sur ses propriétés : la terre de Pompée s'élevait à 70,000,000 de sesterces (17,500,000 francs); celle d'Ésope l'acteur à 20,000,000 (5,000,000); Marcus Crassus, le riche des riches, possédait au début de sa carrière 7,000,000 de sesterces (1,740,000 fr.), et en la terminant, après avoir donné au peuple des sommes énormes, il possédait encore 170,000,000 de sesterces (42,500,000 francs). L'effet d'une telle pauvreté et d'une telle richesse était de part et d'autre une désorganisation économique et morale extérieurement différente, mais au fond d'un semblable caractère. Si le pauvre ne pouvait être sauvé de la famine que par les secours de l'État, la conséquence nécessaire de cet état de choses, quoique, en réalité, il paraisse plutôt en être la cause, était qu'il se laissait aller ainsi à la paresse et à la bonne humeur de mendiant. Le plébéien romain aimait mieux le théâtre que l'ouvrage; les tavernes et les mauvais lieux étaient telle-

ment fréquentés que les démagogues trouvaient particulièrement leur compte en mettant dans leurs intérêts les propriétaires de ces établissements. Les jeux de gladiateurs, qui révélaient en l'aiguisant la pire démoralisation de l'ancien monde, étaient devenus si florissants qu'on retirait de grands bénéfices, rien qu'en vendant les programmes, et ce fut à cette époque que fut adoptée l'horrible innovation qui faisait dépendre la vie ou la mort du vaincu, non des lois du droit ou de la volonté du vainqueur, mais du caprice des spectateurs, et, suivant le signal donné, le vainqueur épargnait ou perçait son adversaire terrassé. Le commerce des lutteurs avait tellement gagné, et la liberté tellement perdu de valeur, que l'intrépidité et l'émulation qu'on ne trouvait plus sur le champ de bataille, ne manquaient jamais dans les armées des arènes, et quand la loi du duel l'exigeait, tout gladiateur se laissait massacrer sans rien dire et sans hésiter : enfin, souvent des gens se vendaient aux entrepreneurs pour être gladiateurs. Les plébéiens du cinquième siècle avaient aussi souffert de la faim, et n'avaient pas pour cela vendu leur liberté; et les jurisconsultes de cette période ne se seraient pas prêtés à déclarer légal et valable le contrat également illégal et immoral par lequel cet esclave gladiateur consentait à se laisser enchaîner, fouetter, brûler ou tuer sans résistance, si les lois de l'institution le demandaient ainsi.

Chez les gens de qualité, on ne voit pas se produire de pareils faits, mais au fond la situation n'était ni guère différente, ni guère meilleure. L'aristocrate luttait avec le plébéien pour ne rien faire, si l'un se couchait sur le pavé, l'autre restait au lit jusqu'au milieu du jour. L'extravagance, et une extravagance sans goût, prédominait. Elle se répandait dans la politique et dans le théâtre, et naturellement de manière à corrompre l'une et l'autre. La charge de consul était achetée à un prix énorme; dans l'été de 700 (54), on paya le vote au premier degré seulement 10,000,000 de sesterces (2,500,000 fr.), et tout le plaisir que l'homme d'éducation

trouve au théâtre était gâté par le goût désordonné de la décoration. Les loyers paraissent avoir été quatre fois aussi chers que dans les villes de province : une maison y fut vendue 15,000,000 de sesterces (3,750,000 fr.) La maison de Marius Lepidus, consul en 676 (78), qui était, à l'époque de la mort de Sylla, la plus belle maison de Rome, n'était pas, une génération après, la centième sur la liste des palais de Rome. Nous avons déjà mentionné l'extravagance qu'on déployait dans les maisons de campagne; nous voyons qu'on payait 4,000,000 de sesterces (1,000,000 fr.) pour une de ces maisons qui était remarquable par ses viviers; et les grands tout à fait fashionables devaient avoir au moins deux villas, l'une sur les montagnes de Sabine ou les monts Albains près de la capitale, et une seconde dans le voisinage des bains de mer de Campanie, et, en outre, quand on le pouvait, un jardin immédiatement aux portes de Rome. Ce qui était encore plus irrationnel que ces palais de la campagne, c'était les palais des sépulcres, dont plusieurs, qui ont subsisté jusqu'à nos jours, attestent quelle massive maçonnerie il fallait aux Romains pour mourir suivant son rang. Les amateurs de chevaux et de chiens étaient nombreux; 24,000 sesterces (6,000 fr.) étaient un prix ordinaire pour un bon cheval. On aimait aussi les mobiliers de luxe, une table de cyprès d'Afrique coûtait 1,000,000 de sesterces (250,000 fr.); les vêtements de pourpre ou de gaze transparente, accompagnés d'assortiments élégants préparés devant le miroir : l'orateur Hortensius fit, dit on, un procès en dommages-intérêts contre un collègue, parce qu'il avait frippé son vêtement dans la foule. On avait la passion des pierres précieuses et des perles qui prirent, pour la première fois alors, la place des parures d'or bien plus belles et bien plus artistiques. C'était déjà la pleine barbarie que de voir, au triomphe de Pompée sur Mithridate, le buste du vainqueur tissé en perles, et les sofas, et les bahuts et même les ustensiles de cuisine montés en argent. C'est dans un esprit semblable que les collectionneurs du temps arra-

chaient les médaillons artistiques des anciennes coupes d'argent pour les faire monter sur des coupes d'or. On voyageait aussi avec un luxe extrême. « Quand le gouverneur voyageait, dit Cicéron d'un de ces fonctionnaires pour la Sicile, ce qui n'était pas, bien entendu, en hiver, mais seulement au commencement du printemps et encore non le printemps du calendrier, mais la saison des roses, il se faisait porter, comme les rois de Bithynie, dans une litière à huit porteurs, reposant sur un coussin de dentelles de Malte, couvert de feuilles de roses, avec une couronne sur la tête et une autre au cou; il portait à son nez un sachet de linge fin, rempli de roses, et il se faisait porter ainsi jusqu'à sa chambre. »

Luxe de table. Mais aucun luxe n'était plus répandu que le plus grossier de tous, le luxe de la table. Tous les arrangements des villas et toute la vie de campagne étaient subordonnés au dîner; non-seulement on avait des salles à manger différentes pour l'été et l'hiver, mais on servait à dîner dans la galerie de peinture, dans le fruitier, dans la volière, ou sur une plate-forme élevée dans le parc aux daims, et autour de laquelle, lorsque l'orphée du lieu paraissait en costume théâtral et faisait entendre ses accents, venaient se grouper les chevreuils et les sangliers bien dressés. Tel était le soin qu'on donnait à la décoration; mais on n'oubliait pas pour cela les réalités : non-seulement le cuisinier était un savant en gastronomie, mais le maître lui-même se faisait souvent le professeur de son cuisinier. Le rôti avait depuis longtemps fait place aux poissons de mer et aux huîtres; le poisson de rivière d'Italie ne paraissait plus à cette époque sur les bonnes tables, et les friandises ainsi que les vins d'Italie passaient pour un régal vulgaire. A cette époque même, dans les festivals populaires, on distribuait outre le falerne d'Italie, trois sortes de vins étrangers celui de Sicile, celui de Lesbos, et celui de Chios; tandis que du temps de la génération précédente, on se contentait de faire passer, même aux grands banquets, une fois du vin de Crète; dans le cellier de l'orateur Hortensius, on trouva une provision de 10,000 jarres de vins étrangers.

Digitized by Google

Il ne fallait pas s'étonner si les vignerons d'Italie commencèrent à se plaindre de la rivalité des vins des îles grecques. Aucun naturaliste n'a jamais scruté la terre et les mers avec plus de zèle pour y trouver de nouveaux animaux et de nouvelles plantes que les épicuriens de cette époque pour y trouver des raretés culinaires (1). On ne s'étonnait plus de voir un invité prendre de l'émétique après un banquet, pour éviter les conséquences d'une trop grande variété de mets placés devant lui. La débauche sous toutes les formes devint tellement systématique et savante qu'elle trouva des professeurs, qui vivaient des leçons qu'ils donnaient aux jeunes gens de qualité sur la théorie et la pratique du vice. Il est inutile de s'appesantir sur cette partie confuse, si monotone dans sa variété, d'autant moins que les Romains étaient loin d'être originaux sous ce rapport, et se contentaient de copier le luxe helléno-asiatique, en se montrant plus exagérés et plus stupides encore que leur modèle. Plutus dévore ses enfants aussi bien que Saturne; la rivalité pour toutes les superfluités de la vie élégante faisait tellement monter les prix, que ceux qui naviguaient avec le courant voyaient fondre les propriétés les plus considérables, et ceux qui, pour commencer leur réputation, ne prenaient part qu'aux divertissements nécessaires voyaient leur richesse solide et héréditaire rapidement ruinée. Les menées pour le consulat, par exemple, étaient la grande route ordinaire de la ruine pour les personnages de distinction, et on peut en dire autant du genre de construction et de tous les autres goûts agréables mais incontestablement ruineux. Les fortunes princières Dettes.

(1) Nous avons encore (Macrob. III, 13) le menu d'un banquet que Lucius Lentulus Niger donna, avant 691, en inaugurant son pontificat, et auquel prirent part les pontifes, y compris César, les vestales, et quelques autres prêtres et dames de leur parenté. Avant le dîner, on servit des colimaçons de mer, des huîtres à discrétion, et une profusion énorme de plats de toutes sortes. Varron dit que ces repas de corps faisaient monter le prix de toutes les friandises (*de R. R.*, III, 2, 16). Varron, dans une de ses satires, donne l'énumération des plats recherchés qu'on tirait de l'étranger.

de cette époque n'avaient déjà eu que des dettes également princières : César, vers 692 (62), déduction faite de son actif, devait 25,000,000 de sesterces (6,250,000 fr.); Marc-Antoine, à vingt-quatre ans, 6,000,000 de sesterces (1,500,000 fr.), quatorze ans après, 40,000,000 de sesterces (10 millions francs); Curion, 60,000,000 de sesterces (15 millions fr.); Milon, 70,000,000 de sesterces (17,500,000 francs). Ces habitudes extravagantes du monde romain reposaient principalement sur le crédit; ce qui le montre, c'est que le taux de l'intérêt fut subitement élevé de 4 à 8 p. c., lorsque les compétiteurs au consulat empruntèrent pour la compétition. L'insolvabilité, au lieu d'amener, à un moment donné, une assemblée de créanciers ou au moins une liquidation qui devait remettre les choses dans une situation nette, était généralement retardée autant que possible; au lieu de vendre ses propriétés et surtout ses propriétés foncières, on continuait à emprunter et à montrer l'apparence de la richesse jusqu'au moment où la catastrophe était plus terrible et où la liquidation donnait un résultat pareil à celui de Milon, où les créanciers eurent un peu plus de 4 p. c. des sommes qu'ils avaient prêtées. Au milieu de cette transition rapide de la richesse à la banqueroute et de cette filouterie systématique, personne ne gagnait autant que le banquier, calme et froid, qui savait donner ou refuser le crédit. Les relations de débiteur à créancier revenaient ainsi au même point où elles en avaient été dans les plus mauvais temps des crises sociales du cinquième siècle; les propriétaires romains ne gouvernaient leur terre que par la tolérance de leurs créanciers. Le créancier était tout puissant : les plus humbles d'entre les débiteurs paraissaient à sa suite comme des affranchis et ceux du plus haut rang ne parlaient et ne votaient dans le sénat que d'après son signal, ou bien ils étaient prêts à faire la guerre à la propriété elle-même, ou à intimider leurs créanciers par des menaces, ou à se débarrasser d'eux par les conspirations de la guerre civile. C'était sur ces relations qu'était basée la puissance de Crassus;

elles donnaient naissance aux insurrections de Cinna et surtout de Catilina, de Cælius, de Dolabella, qui ressemblaient entièrement à des batailles entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas et qui, un siècle auparavant, avaient agité le monde hellénique. Qu'au milieu d'une condition économique aussi vermoulue, toute crise politique ou financière occasionnât la confusion la plus épouvantable, c'est ce qu'on devait attendre des circonstances; nous avons à peine besoin de mentionner que les phénomènes ordinaires, la disparition du capital, la dépréciation subite des propriétés apparurent au milieu de la guerre civile, comme au milieu de la guerre sociale et de la guerre de Mithridate.

Dans de pareilles circonstances, la moralité et la vie de famille étaient traitées comme de vieux préjugés dans toutes les classes de la société. Être pauvre n'était pas seulement le plus grand malheur et le pire des crimes, mais le seul malheur et le seul crime; pour de l'argent, l'homme d'État vendait son pays et le citoyen sa liberté; le grade d'officier et le vote du juré s'achetaient à prix d'argent; les femmes de qualité se vendaient comme des courtisanes; les falsifications de titres et les parjures étaient devenus si communs que, dans un poète populaire de ce temps, le serment est appelé un remède contre les dettes. On avait oublié ce que c'était que l'honnêteté : une personne incorruptible était regardée non comme un honnête homme, mais comme un ennemi personnel. La statistique criminelle de tous les temps et de tous les âges fournirait difficilement un parallèle à l'horrible peinture de crimes, à la fois si rares, si horribles et si extraordinaires que nous dévoile le procès d'Aulus Cluentius, dans l'une des familles les plus respectables de sa province. Immoralité.

Mais, tandis qu'au fond de la vie nationale, la gangrène gagnait de plus en plus, la surface était d'autant plus claire et plus brillante et revêtue d'un vernis de manières polies et d'une bienveillance universelle. Le monde entier échangeait des visites, en sorte que dans les maisons de qualité, il était nécessaire d'admettre les

Digitized by Google

personnes qui se présentaient au lever dans un ordre fixé par le maître ou parfois par le valet de service, et de donner audience aux plus notables, l'un après l'autre, tandis que le reste était admis par groupes ou en bloc, distinction que Caïus Gracchus, qui fut aussi en cela le fondateur de la nouvelle monarchie, introduisit, dit-on. L'échange de lettres de politesse était répandu comme les visites; des messages d'amitié traversaient les continents et les mers entre des personnes qui avaient peu de relations et d'affaires entre elles, tandis que les véritables lettres d'affaires étaient fort rares, excepté lorsque la lettre était adressée à une corporation. De même les invitations à dîner, les présents de jour de l'an, les fêtes domestiques avaient perdu leur véritable caractère et étaient devenues de véritables cérémonies publiques : la mort elle-même ne dispensait point le Romain de ces attentions envers ses innombrables voisins : pour mourir d'une manière tout à fait respectable, il fallait donner à chacun un souvenir. De même que dans certains cercles de notre monde mercantile, l'intimité des liens de famille et les amitiés avaient complétement disparu de Rome à cette époque; les relations d'affaires et de monde s'en étaient approprié les formes, devenues vides, et l'amitié réelle avait fait place à son ombre. Ce n'était pas là un des moindres maux qui surnageaient aux proscriptions et aux guerres civiles de cette époque.

Les femmes. Un trait également caractéristique de la brillante décadence de cette période était l'émancipation des femmes. Au point de vue économique, les femmes s'étaient rendues depuis longtemps indépendantes. A l'époque actuelle, nous rencontrons des avocats spéciaux pour les femmes, qui prêtaient officieusement leur aide à de riches dames seules dans l'administration de leurs affaires et la poursuite de leur procès, afin de les dominer par leur connaissance des affaires et des lois, et s'assurer ainsi des gages et des legs plus importants que les autres hommes d'affaires. Mais ce n'était pas seulement de la tutelle des pères et des maris que les femmes

se trouvaient émancipées. Les intrigues d'amour faisaient chaque jour de nouveaux progrès. Les danseurs (*mimæ*) pouvaient rivaliser avec ceux d'aujourd'hui pour leurs succès; leurs primadonnas, les Cythéris et autres semblables souillaient jusqu'aux pages de l'histoire; mais leur commerce, pour ainsi dire autorisé, était fort déprécié par le commerce libre des cercles aristocratiques. Les liaisons dans les plus illustres familles étaient devenues si fréquentes qu'il fallait un scandale exceptionnel pour faire le sujet des conversations publiques, le recours à la justice paraissant ridicule. Un scandale inouï, comme celui que produisit Publius Clodius en 693 (61), à la fête des femmes dans la maison du souverain pontife, quoique mille fois plus grave par ses circonstances que celui qui avait amené, cinquante ans auparavant, une série de sentences capitales, put avoir lieu presque sans enquête et sans punition capitale. La saison des eaux, en avril, lorsque les affaires étaient suspendues et que le monde de qualité se réunissait à Baia et à Putéoli, présentait comme agréments principaux les relations licites ou illicites qui, avec la musique, le chant et les déjenners élégants sur mer ou sur le rivage, animaient les voyages en gondole. Là, les femmes dominaient absolument, mais elles ne se contentaient pas de ce domaine qui leur appartenait légitimement; elles faisaient aussi de la politique, paraissaient dans les conférences de parti et prenaient part avec leur argent et leurs intrigues aux coteries du temps. Tous ceux qui voyaient ces hommes d'État femelles sur la scène de Scipion et de Caton et, à leurs côtés, les jeunes élégants, à la peau fine, à la voix délicate, à l'allure molle, avec des parures et des cravates, des robes plissées et des sandales de femme qui les faisaient ressembler à des courtisanes, auraient pris en horreur ce monde contre nature, où les sexes semblaient avoir changé de rôle. On peut juger des idées qui régnaient sur le divorce dans les cercles aristocratiques, par la conduite de leur meilleur et de leur plus moral héros, Marcus Caton, qui n'hésita

pas à se séparer de sa femme, à la requête d'un ami qui désirait l'épouser et à la reprendre lorsque son ami fut mort. Le célibat et les ménages sans enfants étaient devenus de plus en plus communs, surtout parmi les classes supérieures. Là, le mariage était regardé depuis longtemps comme un fardeau que les gens prenaient comme une charge commandée tout au plus par l'intérêt public, et nous voyons même chez Caton et chez ceux qui partageaient ses sentiments régner la maxime à laquelle Polybe, un siècle auparavant, attribuait la décadence de la Grèce : que le devoir d'un citoyen est de ne pas éparpiller sa fortune et de ne pas avoir d'enfants. Qu'était devenu le temps où la désignation de « faiseur d'enfants » (*proletarius*) était un terme d'honneur pour le Romain.

Dépopulation de l'Italie.

En conséquence d'une telle condition sociale, la race latine avait subi en Italie une diminution alarmante, et ses belles provinces étaient en proie soit à des émigrés parasites, soit à une complète désolation. Une portion considérable de la population de l'Italie se réfugiait dans les contrées étrangères. Déjà l'ensemble de talent et de puissance laborieuse qu'exigeait la nécessité de pourvoir de magistrats et de garnisons tout le domaine de la Méditerranée, dépassait les ressources de la péninsule, d'autant plus que les éléments ainsi dispersés étaient en grande partie perdus pour la nation. Plus la république romaine devenait un empire qui embrassait une masse de nations, plus l'aristocratie gouvernante perdait l'habitude de regarder l'Italie comme sa patrie exclusive, tandis que des hommes levés ou enrôlés pour le service, une portion considérable avait péri dans des guerres nombreuses, particulièrement dans la sanglante guerre civile, et qu'une autre partie s'était complétement rendue étrangère à la patrie par la longue durée du service qui se prolongeait quelquefois pendant toute une génération. De même que le service public, la spéculation entraînait un grand nombre de propriétaires et presque tous les marchands hors de leur patrie, toute leur vie

ou du moins une grande partie, et les habitudes démoralisantes du voyage les rendaient étrangers à l'existence civile dans cette même patrie et aux divers engagements de la vie de famille. Comme compensation, l'Italie obtint, d'une part, le prolétariat des esclaves et des affranchis, d'autre part, les industriels et les commerçants qui s'y rendaient de l'Asie-Mineure, de la Syrie et de l'Égypte, qui florissaient principalement dans la capitale, et surtout dans les ports de mer d'Ostie, de Puteoli et de Brundisium. Dans la partie la plus grande et la plus importante de l'Italie, il n'y avait pas même cette substitution de mauvais éléments aux bons; mais la population déclinait visiblement. Cela était particulièrement vrai des districts pastoraux, tels que l'Apulie, la terre promise de l'élevage des bestiaux que les contemporains appellent la partie la plus déserte de l'Italie, et de la région autour de Rome où la campagne devenait de plus en plus désolée sous l'action réciproque constante d'une agriculture rétrograde et d'une maladie croissante. Labici, Gabii, Bovillæ, autrefois petites villes de province florissantes, étaient dans une telle décadence qu'il était difficile d'y trouver des représentants pour la cérémonie du festival latin. Tusculum, quoiquelle fût encore une des cités les plus importantes du Latium, était peuplée presque exclusivement par quelques familles de haut rang qui vivaient dans la capitale, mais qui gardaient leur droit de cité tusculane; elle était très-inférieure pour le nombre de ses citoyens ayant droit au vote, même aux plus faibles cités de l'intérieur de l'Italie. Le nombre d'hommes en état de porter les armes de ce district, sur lequel avait reposé la force défensive de Rome, avait si énormément diminué qu'on lisait avec étonnement et peut-être avec horreur les récits des guerres des Èques et des Volsques, qui semblaient fabuleuses en comparaison de l'état actuel. Les choses n'étaient pas partout en si triste état surtout dans les autres portions de l'Italie centrale et de la Campanie : néanmoins, suivant la plainte de Varron, les cités autrefois populeuses de l'Italie étaient désolées.

L'Italie sous l'oligarchie

C'est une peinture mélancolique que celle de l'Italie sous la domination de l'oligarchie. Il n'y avait rien pour pallier ou pour adoucir le contraste fatal entre le monde des mendiants et le monde des riches. Plus le contraste était évident, et plus on le sentait des deux parts, plus la richesse augmentait, plus se creusait l'abîme de la misère, et au milieu de ce monde mobile de jeu et de spéculation, on voyait des individus monter au pinacle et redescendre dans l'abîme avec une grande rapidité. Plus s'élargissait le fossé qui séparait ces deux mondes intérieurement, plus ils se rapprochaient dans l'annihilation de la vie de famille, qui est encore le germe et le noyau de toute nationalité, dans le goût de la paresse et du luxe, dans l'économie sans substance, l'indépendance sans vigueur, la corruption qui ne différait qu'en degré, la démoralisation des criminels, le même désir de livrer bataille à la propriété. La richesse et la misère, étroitement alliées, chassaient les Italiens de l'Italie, et remplissaient la péninsule de bandes d'esclaves ou d'un silence effrayant. C'est une peinture terrible, mais qui n'est pas particulière à l'Italie; partout où le gouvernement des capitalistes dans un État à esclaves s'est développé, il a désolé le monde de la même manière. Comme les rivières se colorent de nuances différentes, tandis qu'un égout a toujours la même couleur, l'Italie de l'époque cicéronienne ressemble substantiellement à la Grèce de Polybe, et encore plus à la Carthage du temps d'Hannibal, où de même la toute-puissance du capital ruinait la classe moyenne, élevait le commerce et la grande propriété à la plus haute prospérité, et enfin menait à une corruption morale et politique revêtue d'un vernis d'hypocrisie. Tous les crimes dont le capital s'est rendu coupable envers les nations et les civilisations dans le monde moderne, restent inférieurs aux abominations des anciens États à esclaves, autant que l'homme libre, quelque libre qu'il soit, reste supérieur à l'esclave; ce n'est que lorsque la semence de dragon de l'Amérique du nord mûrira que le monde aura des fruits semblables à recueillir.

Digitized by Google

Réformes de de César.

Ces maux, qui écrasaient l'économie nationale de l'Italie, étaient dans leur essence irremédiables, et ceux qui pouvaient être guéris ne pouvaient l'être que par le peuple et par le temps; car le plus sage gouvernement est aussi incapable, que le plus habile médecin, de donner de la fraîcheur à l'organisme, et, pour des maux enracinés, de faire plus que de détourner les accidents qui empêchent la nature d'exercer son action bienfaisante. La paisible énergie du nouveau gouvernement fournissait d'elle-même un semblable préventif; car il aida à enlever les pires excroissances, telles que l'habitude de nourrir le prolétariat, l'impunité des crimes, la vénalité des charges et divers autres maux. Mais le gouvernement pouvait faire quelque chose de plus que d'empêcher le mal. César n'était pas un de ces hommes ultra prudents qui refusent de faire une digue à la mer, parce que peut-être aucune jetée ne peut empêcher quelque soudaine irruption de la marée. Il vaut mieux qu'une nation et son économie suivent spontanément le sentier prescrit par la nature; mais voyant que Rome était sortie de ce sentier, César appliqua toute son énergie à ramener, par une intervention spéciale, la nation à son foyer et à la vie de famille, et à réformer l'économie nationale par loi et par décret. En vue d'empêcher l'émigration continuelle des Italiens, et de décider les gens de qualité et les marchands à s'établir dans leur patrie, non-seulement on abrégea le temps du service, mais des hommes de rang sénatorial n'eurent plus la permission de sortir de l'Italie, excepté pour le service public, tandis que les autres Italiens qui avaient atteint l'âge de mariage de vingt à quarante ans, durent ne pas s'absenter de l'Italie pendant près de trois années consécutives. Ce fut dans le même esprit que César, dans son premier consulat, fonda la colonie de Capoue spécialement destinée aux pères qui avaient plusieurs enfants. Maintenant, comme empereur, il proposa des récompenses extraordinaires pour les pères de nombreuses familles, tandis que, comme juge suprême de la nation, il traitait le divorce et l'adultère avec

Mesures contre ceux qui avaient quitté l'Italie.

une sévérité sans précédents dans l'histoire romaine. Il ne pensa pas qu'il fût au dessous de sa dignité de faire une loi détaillée sur le luxe qui, entre autres prescriptions, entravait l'extravagance des constructions, au moins dans une de ses formes les plus irrationnelles, celle des monuments funéraires; il restreignit l'usage des robes de pourpre et des perles à certains temps, à certains âges, et à certaines classes, et les prohiba totalement pour les hommes faits; il fixa un maximum pour la dépense de la table, et défendit directement plusieurs plats de luxe. De pareilles ordonnances n'étaient sans doute pas nouvelles; mais ce qui était nouveau, c'était que le « maître de la morale » les fit strictement observer, fit surveiller les marchés de provisions par des inspecteurs salariés, et fit examiner les tables des grands par ses officiers, ordonnant de confisquer les mets défendus. Il est vrai que par ces instructions théoriques et pratiques de modération que la nouvelle police monarchique donnait au monde fortuné, on n'arrivait guère qu'à empêcher le luxe de se montrer aussi ouvertement; mais si l'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu dans de semblables circonstances, un simple semblant de décence appuyé par des mesures de police était un commencement de progrès qui n'était pas à mépriser. Les mesures de César pour une réglementation meilleure des relations monétaires et agricoles de l'Italie étaient d'un caractère plus sérieux et promettaient de plus grands résultats. La première question avait rapport à des ordonnances temporaires qui concernaient la rareté de l'argent et la crise de la dette en général. La loi demandée à grands cris sur le capital accumulé, et qui stipulait qu'on ne devait jamais avoir en mains plus de 60,000 sesterces (15,000 fr.) en espèces d'or et d'argent, ne fut probablement édictée que pour calmer l'indignation du public acharné contre les usuriers; la forme de publication, qui s'appuyait sur la fiction d'une loi antérieure tombée en oubli, montre que César était honteux de cette ordonnance, et elle dut être difficilement appliquée. Une

La crise de la dette.

question beaucoup plus sérieuse fut la décision relative aux réclamations de dettes, dont l'abolition complète était demandée à César par le parti qui portait son nom. Nous avons déjà dit qu'il n'accorda pas ce qu'on lui demandait; mais on fit dès 705 (49) deux concessions importantes. D'abord, l'intérêt en retard fut supprimé (1), et ce qui avait été payé fut déduit du capital. Secondement, le créancier fut obligé d'accepter la propriété mobilière et immobilière du débiteur au lieu du paiement de la valeur estimée avant la guerre civile, et la dépréciation générale qu'elle avait occasionnée. La dernière disposition n'était pas déraisonnable : si le créancier devait être considéré de fait comme le maître de la propriété du débiteur pour la somme qui lui était due, il était sans doute convenable qu'il payât sa part de la dépréciation générale de la propriété. D'autre part, l'annulation des paiements d'intérêt faits et à faire, qui avait pour conséquence que les créanciers perdaient, outre l'intérêt, en moyenne 25 p. c. de ce qu'ils pouvaient réclamer comme capital au moment où la loi fut édictée, n'était en réalité autre chose qu'une concession partielle de l'abolition des dettes occasionnées par l'emprunt, abolition réclamée avec tant de véhémence par les démocrates; et quelque mauvaise qu'ait pu être la conduite des usuriers, elle ne peut justifier l'abolition universelle et rétrospective de toutes les dettes sans distinction. Pour la comprendre, nous devons nous rappeler dans quelle situation se trouvait le parti démocratique relativement à la question d'intérêt. La prohibition légale du prêt à intérêt, extorquée par l'ancienne opposition plébéienne en 412, avait été dédaignée par la noblesse, qui contrôlait la procédure civile au moyen de la préture, mais elle était restée depuis ce temps-là valide pour la forme, et les démo-

(1) Nous ne trouvons pas cela dans nos autorités, mais c'est une conséquence nécessaire de la permission donnée de déduire l'intérêt payé en espèces ou assignations (*si quid usura nomine numeratum aut perscriptum fuisset*, Suétone, *Cæs.*, 42) comme payé contrairement à la loi sur le capital.

erates du septième siècle, qui se regardaient comme les continuateurs de cette ancienne agitation relative au privilége et à la position sociale, maintinrent l'illégalité des prêts à intérêt, de tout temps, et la firent valoir, au moins temporairement, dans la confusion de la période de Marius. Il n'est pas croyable que César partageât les vues arrêtées de son parti sur la question d'intérêt; le fait que, dans son récit de l'affaire de la liquidation, il mentionne l'ordonnance qui donnait la propriété du débiteur au créancier, mais se tait sur l'abolition de l'intérêt, est peut-être un aveu tacite de sa faute. Mais il était, comme tout chef de parti, l'esclave de son parti, et ne pouvait pas répudier directement les maximes traditionnelles de la démocratie dans la question d'intérêt : d'autant plus qu'il avait à décider cette question, non comme le conquérant tout-puissant de Pharsale, mais même avant son départ pour l'Épire. Mais, tandis qu'il permettait plus qu'il ne conseillait cette violation de l'ordre légal et de la propriété, il faut le féliciter d'avoir résisté à cette demande d'annulation, et dire à son honneur que les débiteurs furent bien plus indignés de la concession, selon eux insuffisante, qui leur était accordée, que les créanciers n'en furent lésés, et qu'ils firent sous Cælius et Dolabella ces folles tentatives déjà mentionnées, et complétement inutiles, pour extorquer, par l'émeute et la guerre civile, ce qui leur avait été refusé.

Nouveaux règlements sur la banqueroute.

Mais César ne se contenta pas de soulager le débiteur un moment, il fit ce qu'il pouvait comme législateur pour abaisser l'effrayante omnipotence du capital. Avant tout, on proclama la grande maxime légale, que la liberté n'est pas un bien qui peut se mesurer avec la propriété, mais un droit éternel de l'homme, dont l'État ne peut priver que le criminel et non le débiteur. Ce fut César qui, peut-être stimulé dans ce cas par la législation plus humaine de l'Égypte et de la Crète, particulièrement celle de Solon (1), introduisit dans la loi commune, où il a depuis

(1) La loi royale de l'Égypte (Diodore, I, 79) ainsi que la législation de Solon

gardé sa place, le principe diamétralement opposé aux maximes de l'ancienne législation sur les dettes. Suivant la loi romaine, le débiteur qui ne pouvait payer devenait l'esclave de son créancier. La loi Poetelia avait autorisé le débiteur, qui était devenu incapable de payer par suite d'embarras temporaires et non par une gêne foncière, à sauver sa liberté personnelle en cédant sa propriété ; néanmoins, pour l'homme réellement insolvable, ce principe de la loi, quoique sans doute modifié dans les points secondaires, était demeuré en substance sans changement pendant cinq cents ans; la saisie des biens du créancier n'avait lieu qu'exceptionnellement, quand le débiteur était mort ou avait perdu ses droits de citoyen ou ne pouvait pas être trouvé. Ce fut César qui donna le premier au débiteur insolvable ce droit sur lequel reposent nos règlements modernes sur la banqueroute, de céder sa propriété au créancier, qu'elle suffit ou non à le satisfaire, de manière à sauver dans tous les cas sa liberté personnelle, quoique avec une diminution de droits politiques, et de commencer une nouvelle existence financière, dans laquelle il ne pouvait être poursuivi pour des réclamations remontant à une époque antérieure et qui n'avaient pas été comprises dans la liquidation, s'il pouvait les payer sans ruine financière. Tandis que ce grand démocrate peut réclamer l'impérissable honneur d'avoir émancipé l'homme du capital, il tenta de plus d'imposer une limite de police au pouvoir excessif du capital par des lois sur l'usure, il n'essaya pas de désavouer l'antipathie démocratique pour les stipulations d'intérêts. Pour le commerce de l'argent en Italie, on fixa un montant maximum des prêts à intérêt pour chaque capitaliste ; ce maximum paraît avoir été proportionné à la valeur de la propriété foncière en Italie appartenant à chacun, d'eux et il

(Plutarque, *Sol.*, XIII, 15) défendaient les obligations dans lesquelles la perte de la liberté personnelle du débiteur était la pénalité attachée au non-paiement; et la dernière du moins n'imposait au débiteur, en cas de banqueroute, que la cession de tout son actif.

Digitized by Google

se montait peut-être à la moitié de sa valeur. Les transgressions contre ce règlement furent, conformément à la procédure prescrite dans les lois républicaines sur l'usure, traitées comme des affaires criminelles et envoyées devant une commission spéciale du jury. Si ces règles étaient successivement appliquées, tout homme d'affaires italien serait obligé de devenir en même temps un propriétaire italien, et la classe des capitalistes, ne subsistant que par l'intérêt, devait disparaître complétement de l'Italie. Indirectement aussi, la catégorie non moins nuisible des propriétaires insolvables qui, en fait, n'exploitaient leurs biens que pour leurs créanciers, fut par ce moyen matériellement diminué, attendu que les créanciers, pour continuer à prêter, étaient obligés d'acheter pour leur compte. Ce fait même prouve que César ne désirait en aucune façon renouveler simplement cette naïve prohibition d'intérêt que demandait le parti populaire, mais au contraire permettre l'intérêt dans de certaines limites. Il est très-probable cependant qu'il ne se borna pas à l'obligation, qui s'appliquait seulement à l'Italie, d'un maximum d'argent à prêter, mais qu'il établit également des maximum d'intérêt. L'ordonnance, qui défendait de prendre plus de 1 p. c. par mois, ou de faire payer les intérêts des intérêts, ou enfin de réclamer judiciairement des arriérés d'intérêt pour une somme d'intérêt supérieure au capital, fut probablement introduite d'après le modèle greco-égyptien (1), par Lucius Lucullus, pour l'Asie-Mineure, et y fut maintenue par ses meilleurs successeurs; bientôt après, elle fut transférée à d'autres provinces par les édits des gouverneurs, et enfin une partie de ces décisions prit force de loi dans toutes les provinces, par un décret du sénat romain de 704 (50). Le fait, que ces ordonnances de Lucullus devinrent plus tard des lois impériales et la base de la législation romaine et moderne

(1) On rencontre au moins ce dernier règlement dans les anciennes lois égyptiennes (Diodore, 1, 79). D'autre part, la législation de Sylla ne connaît pas de restrictions à l'intérêt, mais, au contraire, donne à cet égard toute liberté.

sur l'intérêt, peut sans doute être attribué à une ordonnance de César.

Concurremment avec ces tentatives pour réfréner l'ascendant du capital venaient celles qui tendaient à ramener l'agriculture dans le sentier qui était le plus avantageux pour la république. Dans ce but, l'amélioration de la justice et de la police était très-essentielle. Jusque-là, personne en Italie n'avait été sûr de sa vie ou de sa propriété mobilière ou immobilière; les condottieri romains, par exemple, quand leurs bandes n'aidaient pas à la politique de la capitale, volaient dans les forêts de l'Étrurie ou arrondissaient les propriétés de ceux qui les payaient par de nouvelles acquisitions; mais César mit un terme à ces excès et, en particulier, la population agricole de toutes les classes dut éprouver le bienfait de ce changement. Les plans de César pour de grands travaux, qui n'étaient pas limités à la capitale, étaient un témoignage suffisant de ses intentions; la construction, par exemple, d'une bonne grande route par les passes des Apennins vers l'Adriatique était destinée à stimuler le trafic intérieur de l'Italie, et l'abaissement du niveau du lac Fucin devait être avantageux aux fermiers marses. Mais César chercha aussi par des mesures plus directes à influencer l'état de l'agriculture de l'Italie. Les éleveurs d'Italie furent obligés de prendre au moins un tiers de leurs pasteurs parmi les adultes libres, ce qui refréna le brigandage et devint en même temps une source de gain pour le prolétariat libre. Dans la question agraire, César qui déjà, dans son premier consulat, avait été en situation de la régler, fut plus judicieux que Tibérius Gracchus et ne chercha pas à rétablir le système des fermiers à tout prix, même au prix d'une révolution dirigée contre la propriété; en véritable homme d'État, il considérait la sécurité de la propriété ou de ce qui était regardé comme tel par le public comme la première et la plus inviolable de toutes les maximes politiques, et c'était seulement dans les limites tracées par cette maxime qu'il chercha à élever le prix des petits

Amélioration de l'agriculture.

Distribution de terres.

Digitized by Google

fermages italiens, qui lui apparaissaient comme une question vitale pour la nation. Dans les circonstances où on se trouvait, il y avait à faire encore beaucoup pour lui. D'autre part, César, après avoir, à sa manière strictement économique, qui ne tolérait ni profusion ni négligence, même sur une petite échelle, institué une commission de vingt membres pour la révision générale des titres de propriété de l'Italie, destina toute la terre domaniale de l'Italie (renfermant une portion considérable des terres qui étaient dans les mains des corporations spirituelles, mais qui appartenaient légalement à l'État) à être distribuée à la façon des Gracques, en tant qu'elle était propre à l'agriculture. Les pâturages d'été en Apulie et d'hiver chez les Samnites, appartenant à l'État, restèrent sa propriété, et ce fut au moins le dessein de l'empereur, si ces domaines ne suffisaient pas, de se procurer la terre dont on avait besoin, par l'achat de propriétés en Italie sur les fonds publics. Dans le choix des nouveaux fermiers, on s'occupa surtout des vétérans, et le fardeau qu'imposait la levée à la mère patrie fut, jusqu'à un certain point, changé en bienfait, lorsque César rendit au prolétaire, qui en faisait partie comme recrue, ce qui lui revenait, quand il était devenu vétéran; il est remarquable aussi que les communautés latines ravagées, telles que Véies et Capène, paraissent avoir été spécialement pourvues de nouveaux colons. En décidant que les nouveaux propriétaires n'auraient pas le droit d'aliéner pendant vingt ans les terres qu'ils avaient reçues, César trouvait un milieu heureux entre la concession complète du droit d'aliénation qui aurait bientôt remis une grande partie des terres aliénées entre les mains des capitalistes, et les restrictions permanentes à la liberté du commerce des terres que Tibérius Gracchus et Sylla avaient établies, tous deux également en vain.

Amélioration du système municipal.

Enfin, tandis que le gouvernement s'appliquait ainsi énergiquement à éloigner les éléments morbides et à raffermir les éléments sains de la vie nationale de l'Italie, les nouveaux règlements

relatifs au système municipal, lequel s'était récemment développé en sortant de la crise de la guerre sociale, à côté de l'économie sociale, devaient communiquer à la nouvelle monarchie absolue la vie communale qui était compatible avec ce système, et donnaient une action plus vive à la lente circulation des plus nobles éléments de la vie publique. Les principes dominants des deux ordonnances municipales publiées en 705 pour la Gaule cisalpine, et en 709 ponr l'Italie, et dont la dernière amena la loi fondamentale, sont probablement d'abord la stricte purification des corporations urbaines de tous les éléments immoraux, tandis qu'on ne trouve encore aucune trace de police politique; secondement, la restriction la plus complète de la centralisation et la plus grande liberté de mouvement dans les communautés auxquelles on réserva dès lors l'élection des magistrats et une juridiction civile et criminelle limitée. Les ordonnances générales de police, telles que les restrictions au droit d'association, vinrent, il est vrai, se joindre à celles-là.

Telles furent les ordonnances par lesquelles César essaya de réformer l'économie nationale de l'Italie. Il est aisé à la fois de montrer leur insuffisance, en voyant qu'elles laissèrent subsister un grand nombre de maux, et de prouver même qu'elles eurent un effet fâcheux en imposant des restrictions, dont plusieurs furent vivement ressenties, à la liberté du commerce. Il est encore plus aisé de montrer que les maux de l'économie nationale italique étaient généralement incurables. Mais en dépit de ces erreurs, l'homme d'État pratique admirera le chef-d'œuvre et le maître. Ce n'était pas une œuvre médiocre, dans des circonstances où un homme comme Sylla, désespérant du remède, s'était contenté d'une réorganisation extérieure, de saisir le mal à sa source et de lutter avec lui, et nous pouvons aisément conclure que César, avec ses réformes, arriva aussi près du but qu'il était possible à un homme d'État romain d'y arriver. Il ne pouvait attendre et n'attendait pas de ces réformes la régénération de

l'Italie, mais il chercha au contraire à y atteindre d'une manière toute différente, pour l'intelligence de laquelle il est nécessaire d'examiner la condition des provinces telles que César les trouva.

Provinces

Les provinces que César trouva existantes étaient au nombre de 14 : sept européennes, l'Espagne ultérieure et citérieure, la Gaule transalpine, la Gaule italique avec l'Illyrie, la Macédoine avec la Grèce, la Sicile, la Sardaigne avec la Corse; cinq asiatiques : l'Asie, la Bithynie et le Pont, la Cilicie avec Chypre, la Syrie, la Crète; et deux africaines, la Cyrénaïque et l'Afrique. A ces provinces César en ajouta trois nouvelles par l'érection des nouveaux gouvernements de la Gaule lyonnaise et de la Belgique et en constituant l'Italie en une province séparée (1).

Dans l'administration de ces provinces, le désordre oligarchique atteignit un point qui, malgré bien de notables exemples en ce genre, dépasse tout ce qu'on a jamais vu, au moins dans l'Occident, et qu'il semble impossible, d'après nos idées, de pouvoir surpasser. Certainement la responsabilité n'en incombe pas aux Romains seuls. Presque partout avant leur époque, les Grecs, les Phéniciens et les Asiatiques avaient vu le despotisme enlever aux nations le sens du droit et de la liberté qui avaient prévalu dans d'autres temps. Il était certainement regrettable que tout provincial accusé fût obligé, quand on l'exigeait, de paraître personnellement à Rome pour répondre en son nom; que le gouverneur romain intervînt à plaisir dans l'administration de la justice et le gouvernement des communautés dépendantes, prononçât des sentences capitales et annulât les actes du conseil municipal; que dans le cas de guerre, il traitât la milice comme il lui plaisait, et souvent d'une manière infâme, comme, par exemple, lorsque

(1) Comme, suivant l'ordonnance de César, il y avait annuellement six propréteurs et deux proconsuls qui partageaient les gouvernements entre eux, nous devons conclure qu'il avait l'intention de porter le nombre des provinces à vingt. Il est néanmoins difficile d'en avoir la certitude, attendu que César institua peut-être moins de charges que de candidatures.

Digitized by Google

Cotta, au siége d'Héracléa Pontica assigna à la milice tous les postes de danger pour sauver les Italiens, et, voyant que le siége ne marchait pas à son gré, fit trancher la tête aux ingénieurs. Il était certainement regrettable qu'aucune règle de moralité ou de justice pénale ne fût plus obligatoire pour les administrateurs romains et pour leur suite, et que des injures violentes, des rapts et des assassinats fussent prodigués dans les provinces avec ou sans le prétexte de la loi. Mais ce n'était pas chose nouvelle au moins; partout on s'était accoutumé à être traité comme des esclaves, et, dans la suite du temps, on s'occupait peu de savoir si on avait pour tyran cruel un surveillant carthaginois, un satrape syrien ou un proconsul romain. Le bien-être matériel, la seule chose à peu près dont se souciassent les provinciaux, était bien moins troublé par de pareils événements qui, quoique nombreux en proportion du nombre des tyrans, n'affectaient que des individus isolés, que par des exactions financières qui frappaient sur tous et qui n'avaient jamais été poursuivies avec une pareille énergie. Les Romains donnaient une preuve effrayante de leur habileté financière dans ces circonstances. Nous avons déjà essayé de décrire le système romain d'oppression provinciale dans ses fondements modestes et normaux aussi bien que dans sa croissance et sa corruption qui, naturellement, ne faisait que s'accroître. Les taxes ordinaires devenaient beaucoup plus oppressives par la manière inégale dont elles étaient distribuées et par le système absurde qui présidait à la levée, que par leur importance. Quant au fardeau des garnisons, les hommes d'État romains étaient eux-mêmes d'avis qu'une ville souffrait presque autant quand une armée romaine y prenait ses quartiers d'hiver, que lorsqu'un ennemi la prenait d'assaut. Tandis que la taxation dans son caractère originel avait été une indemnisation du fardeau de la dépense militaire entreprise par Rome, et que la communauté payant tribut avait ainsi le droit de demeurer exempte du service ordinaire, le service de garnison, comme on le voit pour la Sardaigne, pesait en

majeure partie sur les provinciaux, et même dans les armées ordinaires, outre d'autres devoirs, tout le fardeau du service de la cavalerie retombait sur eux. Les contributions extraordinaires demandaient des sacrifices sans ou presque sans compensations pour profiter au prolétariat de la capitale : les coûteux et fréquents armements maritimes et les défenses des côtes pour refréner les pirateries; la tâche de contribuer aux œuvres d'art, aux combats de bêtes ou à d'autres exigences du luxe absurde des Romains pour le théâtre et la chasse, étaient presque aussi fréquents qu'oppressifs et incalculables. Une seule circonstance peut montrer à quel point les choses étaient poussées. Pendant les trois années de l'administration de Caius Verres en Sicile, le nombre des fermiers de Leontini était tombé de 84 à 32, à Motya de 187 à 86, à Herbita de 252 à 120, à Argyrium de 250 à 80; en sorte que dans quatre des districts les plus fertiles de Sicile, 59 p. c. des propriétaires préféraient laisser leurs champs en friche que de les cultiver sous ce régime. Ces propriétaires, comme le prouve leur petit nombre, n'étaient pas du tout des petits fermiers mais des planteurs respectables et en majeure partie des citoyens romains.

Dans les États clients, les formes de la taxation étaient un peu différentes, mais le fardeau étaient encore pire, s'il était possible, depuis qu'outre les exactions des Romains venaient celles des cours du pays. En Cappadoce et en Égypte, le fermier aussi bien que le roi étaient banqueroutiers : le premier ne pouvait satisfaire le collecteur des taxes, l'autre, le créancier romain. Ajoutez à cela les exactions proprement dites, non-seulement du gouverneur lui-même mais aussi de ses amis, dont chacun se figurait qu'il avait pour ainsi dire un mandat sur le gouverneur et le droit de revenir de sa province un homme enrichi. L'oligarchie romaine ressemblait sous ce rapport à une bande de voleurs et accomplissait le pillage des provinciaux selon le système des affaires; les membres habiles de la bande ne faisaient pas les délicats, car ils

Digitized by Google

avaient, en fait, à partager les dépouilles avec les avocats et les jurés, et plus ils volaient, plus ils le faisaient impunément. La notion de l'honneur dans le vol était développée; le grand voleur regardait le petit avec mépris et celui-ci en faisait de même pour le simple voleur; ceux qui, par hasard, avaient été condamnés, étaient fiers du chiffre des sommes qu'ils étaient accusés d'avoir extorquées. Telle était la conduite, dans les provinces, des successeurs des hommes qui avaient été accoutumés à ne rapporter de leur administration que les remerciments de leurs sujets et l'approbation de leurs concitoyens.

Les capitalistes romains dans les provinces.

Mais ce qui était encore pire, s'il est possible, et encore moins sujet au contrôle, c'était le mal commis par les hommes d'affaires d'Italie au milieu des malheureux provinciaux. Les portions les plus lucratives de la propriété foncière et toutes les affaires commerciales et monétaires étaient concentrées dans leurs mains. Les propriétés des régions transmarines, qui appartenaient aux grands d'Italie, étaient exposées, de la part des régisseurs, à toutes les misères de l'administration, et ne voyaient jamais leurs propriétaires; excepté peut-être les parcs de chasse, qu'on trouvait à cette époque dans la Gaule transalpine avec des superficies de près de huit lieues carrées. L'usure florissait plus que jamais. Les petits propriétaires d'Illyrie, d'Asie et d'Égypte administraient leurs propriétés, même au temps de Varron, presque comme esclaves débiteurs de leurs créanciers romains ou non romains, tout comme les plébéiens des anciens temps pour les patriciens. Il se présentait des cas où le capital était prêté même aux communautés urbaines à 4 p. c. par mois. Il n'était pas rare de voir un homme d'affaires, énergique et influent, obtenir du sénat le titre d'envoyé (1) ou celui d'officier, nommé par le gouverneur, et, s'il était possible, obtenir des hommes à son service pour veiller aux soins

(1) C'est ce qu'on appelait une libre ambassade (*libera legatio*), c'est-à-dire une ambassade sans but public déterminé.

Digitized by Google

de ses affaires ; un témoin honorable raconte un cas où l'un de ces honorables banquiers, ayant à faire valoir une réclamation pressante contre la ville de Salamis, dans l'île de Chypre, séquestra tout le conseil municipal dans la maison de ville, jusqu'à ce cinq d'entre eux fussent morts de faim.

A ces deux modes d'oppression, dont chacun était par lui-même intolérable et qui se complétaient l'un l'autre, s'ajoutaient les calamités générales, dont le gouvernement romain était aussi, en grande partie, au moins indirectement responsable. Dans les différentes guerres, une grande masse de capitaux était enlevée au pays, et une masse plus considérable encore était détruite par les barbares et quelquefois par les armées romaines. Grâce au peu de valeur de la propriété romaine et à l'absence de police maritime, les brigands et les pirates pullulaient partout. En Sardaigne et dans l'intérieur de l'Asie-Mineure, le brigandage était endémique ; en Afrique et dans l'Espagne ultérieure, il devint nécessaire de fortifier tous les bâtiments construits en dehors des limites des villes. Le mal terrible de la piraterie a déjà été décrit sous d'autres points de vue. Les panacées du système prohibitif, qu'employait le gouverneur romain quand la rareté de l'argent ou la famine arrivait, n'atteignaient pas ce danger. Les affaires communales étaient partout embarrassées, outre le mal général, par des désordres et par les fraudes des officiers publics.

La condition des provinces en général.

Quand de pareilles souffrances affligeaient les communautés et les individus, non temporairement, mais pour des générations entières, d'une oppression inévitable, certaine et toujours croissante, la meilleure économie publique ou privée ne pouvait que céder, et la plus incroyable misère ne pouvait manquer de s'étendre sur toute la nation, du Tage à l'Euphrate : « Toutes les cités, dit un traité publié en 684 (70), sont ruinées ; » la même vérité est spécialement attestée en ce qui concerne l'Espagne et la Gaule narbonnaise, les provinces qui étaient, économiquement parlant, dans la même situation. Dans l'Asie-Mineure, les villes comme Samos

et Halicarnasse étaient presque vides; l'esclavage leur semblait un paradis, comparé avec ces tourments auxquels les provinciaux libres succombaient, et même les patients Asiatiques étaient devenus, suivant les descriptions des hommes d'État romains, fatigués de la vie. » Quand on veut approfondir les abimes où l'homme peut tomber, en infligeant des maux cruels comme en les subissant, on peut faire l'énumération des exactions que pouvaient se permettre les grands de Rome et que pouvaient supporter les Grecs, les Syriens et les Phéniciens. Les hommes d'État romains convenaient publiquement et franchement que le nom romain était incroyablement odieux dans toute la Grèce et l'Asie; et quand les citoyens d'Héracléa Pontica, dans une occasion, mirent à mort tous les collecteurs des taxes romains, on ne pouvait regretter qu'une chose, c'étaient que de pareilles exécutions n'arrivassent pas plus souvent.

César et les provinces.

Les grands riaient du nouveau maître qui allait en personne inspecter ses « fermes » l'une après l'autre; en réalité, la condition des différentes provinces demandait toute la gravité et toute la sagesse de l'un de ces hommes rares qui rachètent le nom de roi du reproche d'être regardé par les nations comme un exemple remarquable d'insuffisance humaine. Les blessures reçues ne pouvaient être guéries que par le temps; César eut soin de les guérir et d'en prévenir les effets. Le système de l'administration fut complétement remanié. Les proconsuls de Sylla et les proprêteurs avaient été dans leurs provinces essentiellement souverains et n'étaient en pratique sujets à aucun contrôle; ceux de César étaient les partisans disciplinés d'un maître grave qui, du centre de son pouvoir, avait avec ses sujets des relations plus naturelles et plus tolérables que tous ces petits tyrans qui changeaient tous les ans. Les gouvernements étaient encore sans doute distribués entre les consuls qui se retiraient annuellement et seize préteurs; mais comme l'imperator en nommait huit directement, et que la distribution des provinces dépendait entière-

Digitized by Google

ment de lui, elles étaient, en réalité, distribuées par l'imperator. Les fonctions des gouverneurs furent aussi restreintes en pratique. La surintendance de l'administration de la justice et le contrôle administratif des communautés resta entre ses mains; mais leur commandement fut paralysé par le nouveau commandement suprême de Rome, et la levée des taxes fut dorénavant confiée, même dans les provinces, à des officiers impériaux; en sorte que le gouverneur fut entouré d'un état-major auxiliaire qui dépendait absolument de l'imperator, en vertu soit des lois de la biérarchie militaire, soit des lois plus strictes encore de la discipline domestique. Tandis que jusque-là proconsul et questeur avaient paru comme les membres d'une bande de brigands envoyée pour lever des contributions, les magistrats de César étaient là pour protéger le faible contre le fort, et au lieu de l'ancien contrôle moins qu'inutile des tribunaux équestres ou sénatoriaux, ils devaient répondre, pour leur propre compte, à la barre d'un monarque juste et sévère. La loi sur les exactions, dont César, dans son premier consulat, avait déjà rendu les dispositions plus sévères, fut appliquée par lui contre les principaux gouverneurs de provinces avec une rigueur inexorable qui dépassait même parfois la lettre de la loi; et les officiers des taxes, s'ils se permettaient une injustice, devaient la payer à leur maître, comme les esclaves et les affranchis, suivant la cruauté de la loi domestique. Les charges publiques extraordinaires furent réduites à une proportion raisonnable et aux nécessités actuelles; les charges ordinaires furent naturellement réduites. Nous avons déjà mentionné l'intelligente réglementation des taxes : l'extension des exemptions de tribut, l'abaissement général des taxes directes, la limitation du système des dîmes à l'Afrique et à la Sardaigne, l'abolition complète des intermédiaires étaient des réformes bienfaisantes pour les provinciaux. César, dit-on, d'après l'exemple d'un de ses plus grands prédécesseurs démocratiques, Sertorius, désirait délivrer les sujets du fardeau des garnisons et

obliger les soldats à élever des campements permanents ressemblant à des villes; mais cette assertion ne peut être prouvée; mais il était au moins, après avoir échangé le rôle d'un prétendant pour celui d'un roi, homme à ne pas abandonner le sujet au soldat, et ce fut en persévérant dans cet esprit que ses successeurs créèrent des camps militaires et les convertirent en villes qui formèrent des points de ralliement pour la civilisation de l'Italie au milieu des districts barbares de la frontière.

Influence sur le système des capitalistes.

Il y avait une tâche beaucoup plus difficile que celle de corriger les irrégularités officielles, c'était de délivrer les provinciaux de l'ascendant oppressif du capital romain, dont le pouvoir ne pouvait être directement brisé sans l'emploi de moyens qui étaient encore plus dangereux que le mal. Le gouvernement ne pouvait pour le moment qu'abolir des abus isolés, comme lorsque César défendit de donner le titre d'envoyé d'État pour un but financier et punit les actes de violence manifestes et l'usure palpable par une rigoureuse application des lois pénales générales et des lois sur l'usure, qui s'étendaient aussi aux provinces; mais on ne pouvait attendre une cure plus radicale du mal que par la prospérité renaissante des provinciaux, sous une meilleure administration. Des dispositions temporaires pour soulager les embarras des provinces particulières avaient été publiées dans plusieurs occasions récentes. César lui-même avait en 694, étant gouverneur de l'Espagne ultérieure, assigné aux créanciers deux tiers du revenu de leurs débiteurs, sur lesquels ils devaient ainsi se payer eux-mêmes. Lucius Lucullus, lorsqu'il était gouverneur d'Asie-Mineure, avait directement annulé une portion de l'arriéré de l'intérêt qui avait augmenté outre mesure, et, pour le reste; il avait assigné aux créanciers un quart du produit des terres de leurs débiteurs, ainsi qu'une proportion équitable des bénéfices produits par la location des maisons et le travail esclave. Nous ne savons pas expressément si César, après la guerre civile, institua aussi des liquidations générales de dettes dans les provinces;

cependant, d'après ce que nous avons fait remarquer et ce qu'on fit pour l'Italie, il est difficile de douter que César n'ait également dirigé ses efforts en ce sens ou au moins que cette réforme n'ait fait partie de ses plans.

Tandis qu'ainsi l'imperator, autant qu'il le pouvait, soulageait les provinciaux de l'oppression que faisaient peser sur eux les magistrats et les capitalistes de Rome, on pouvait s'attendre avec la même certitude à voir le gouvernement, auquel il donnait une vigueur nouvelle, contenir les barbares des frontières et disperser les flibustiers sur terre et sur mer comme le soleil levant disperse les nuages. Quoique les vieilles blessures saignassent encore, on vit naître avec César l'aurore d'une époque plus tolérable, le premier gouvernement intelligent et humain qui eût paru depuis des siècles, et une politique de paix qui ne reposait pas sur la lâcheté, mais sur la force. Les sujets eurent au moins autant de raison que les meilleurs Romains de pleurer sur le cercueil de leur grand libérateur.

Les commencements de l'Etat helléno-italique.

Mais cette abolition des abus existants n'était pas le but principal de la réforme provinciale de César. Dans la république romaine, suivant les vues de l'aristocratie et de la démocratie, les provinces n'avaient été, ainsi qu'on les appelait, que des propriétés de campagne du peuple romain, et elles étaient exploitées et travaillées en conséquence. Les provinces devaient disparaître en tant que provinces, afin de préparer pour la nation helléno-italique renouvelée une patrie nouvelle et plus spacieuse, dont les parties constitutives ne devaient plus être, comme elles avaient été jusqu'alors, indépendantes les unes des autres; la nouvelle existence de cette patrie renouvelée, cette vie plus franche, plus large, plus grande, pouvait contre-balancer les douleurs et les chagrins d'une nation pour laquelle il n'y avait plus de ressources dans la vieille Italie. Ces idées, comme on le sait, n'étaient pas nouvelles. L'émigration de l'Italie dans les provinces, qui avait continué depuis des siècles, avait préparé, à l'insu des émigrants eux-mêmes, la voie

pour une semblable extension de l'Italie. Le premier qui décida systématiquement les Italiens à s'établir au delà des limites de l'Italie fut Caius Gracchus, le créateur de la monarchie romaine démocratique, l'auteur des conquêtes transalpines, le fondateur des colonies de Carthage et de Narbo. Le second homme de génie produit par la démocratie romaine, Quintus Sertorius, commença à initier les barbares occidentaux à la civilisation latine ; il donna à la jeunesse noble d'Espagne le vêtement romain, l'obligea à parler latin et à recevoir la culture italienne dans l'institution fondée par lui à Osca. Lorsque César prit le gouvernement, une nombreuse population italienne, qui manquait cependant de stabilité et de concentration, existait déjà dans toutes les provinces et les États clients. Pour ne rien dire des villes italiennes, en Espagne et dans la Gaule méridionale, nous n'avons qu'à rappeler les nombreuses bandes de citoyens levés par Sertorius et Pompée en Espagne, par César en Gaule, par Juba en Numidie, par le parti constitutionnel en Afrique, en Macédoine, en Grèce, en Asie-Mineure et en Crète ; la lyre latine, mal accordée sans doute, sur laquelle, dès le temps de la guerre de Sertorius, les bandes de Corduba chantaient les louanges des généraux romains, et les traductions de la poésie grecque, estimées surtout pour l'élégance du langage, furent publiées, peu après la mort de César, par le Transalpin Publius Terentius Varron, qui fut le premier poète romain de talent né hors de l'Italie.

D'autre part, la fusion réciproque du caractère latin et du caractère hellénique était, on peut le dire, aussi ancienne que Rome. A l'occasion de l'union de l'Italie, la nation latine conquérante s'était assimilé toutes les autres nationalités conquises, si ce n'est l'élément grec, qui avait été reçu dans son intégrité et tel qu'il se trouvait. Partout où se rendait le légionnaire romain, le maître d'école grec, conquérant, lui aussi, à sa manière, le suivait : nous voyons de bonne heure des maîtres grecs distingués établis sur le Guadalquivir, et le grec enseigné en même temps

que le latin à l'institut d'Osca. La culture romaine la plus élevée n'était, en fait, que la proclamation du grand Évangile des mœurs et de l'art grec dans l'idiome latin ; le Grec ne pouvait guère protester contre la modeste prétention des vainqueurs qui proclamaient leur civilisation aux barbares de l'Orient, dans le langage même des grecs. Déjà partout le Grec, et là précisément où le sentiment national était le plus pur, aux frontières menacées par la dénationalisation barbare, à Marseille par exemple, sur la côte septentrionale de la mer Noire, sur l'Euphrate et sur le Tigre, on en appelait à Rome comme protectrice et vengeresse de l'hellénisme; et, en fait, la fondation de villes par Pompée dans l'extrême Orient reprenait, après une interruption de plusieurs siècles, l'œuvre bienfaisante d'Alexandre.

L'idée de l'empire helléno-italique avec deux langues et une seule nationalité n'était pas nouvelle : autrement elle n'aurait été qu'une erreur; mais la faire passer de l'état de projet flottant à une conception suivie, d'efforts primitifs à une conception sûre et définitive, telle fut l'œuvre du troisième et du plus grand des hommes d'État démocrates de Rome.

Les nations gouvernantes.

La première et la plus essentielle condition pour le nivellement politique de l'empire était la préservation et l'extension des deux nations destinées à une domination collective, et l'absorption aussi rapide que possible des races barbares, ou qu'on appelait barbares, qui existaient à côté d'elles. Dans un certain sens, nous pourrions sans doute nommer, avec les Grecs et les Romains, une troisième nationalité, qui rivalisait avec elles d'ubiquité dans le monde de cette époque, et qui n'était pas destinée à jouer un rôle insignifiant dans le nouvel État de César. Nous parlons des Juifs. Ce peuple remarquable, flexible et pourtant tenace, était, autrefois comme aujourd'hui, partout et jamais chez lui, et il était partout et nulle part puissant. Les successeurs de David et de Salomon n'avaient guère plus de signification pour les Juifs de cet âge que Jérusalem pour ceux de notre temps; la nation trouvait

Digitized by Google

sans doute pour son unité religieuse et intellectuelle un point de ralliement dans le petit royaume de Jérusalem; mais la nation elle-même consistait non-seulement en sujets des Hasmonéens, mais en une foule innombrable de Juifs dispersés dans tout l'empire parthe et l'empire romain. Dans l'intérieur des cités d'Alexandrie spécialement et de Cyrène, les Juifs formaient des communautés administrativement et même localement distinctes, à peu près semblables aux « quartiers des Juifs » de nos villes, mais avec une position plus libre et surveillés par un « maître du peuple » comme juge supérieur et administrateur. La population juive était nombreuse à Rome avant l'époque de César, et les Juifs vivaient en confraternité : on voit par la remarque d'un auteur de cette époque, qu'il était dangereux pour un gouverneur d'offenser les Juifs dans sa province, parce qu'il pouvait être sûr d'être sifflé après son retour par la populace de la capitale. Même à cette époque, l'affaire prédominante des Juifs était le commerce : le commerçant juif allait partout avec le marchand conquérant, de même qu'il accompagna plus tard le Génois et le Vénitien, et le capital affluait partout entre les mains du marchand juif et du marchand romain. A cette époque, nous rencontrons aussi l'antipathie particulière des Occidentaux pour cette race si profondément orientale et ses coutumes et opinions exotiques. Le judaïsme, quoiqu'il ne fût pas le trait le plus riant dans cette peinture peu agréable du mélange des nations, n'en était pas moins un développement historique dans la suite naturelle des temps, et l'homme d'État ne pouvait ni l'ignorer ni le combattre; César, au contraire, comme son prédécesseur Alexandre, le favorisait autant qu'il le pouvait, avec une juste appréciation des circonstances. Tandis qu'Alexandre, en posant les fondements du judaïsme alexandrin, avait fait presque autant pour cette nation que David lui-même en construisant le temple de Jérusalem, César, lui, favorisa les intérêts des Juifs d'Alexandrie et de Rome par des faveurs spéciales et des priviléges, et protégea en

particulier leur culte spécial contre les prêtres grecs et romains. Les deux grands hommes n'avaient pas naturellement l'intention de placer la nationalité juive sur le même pied que celle des Italiens et des Italo-Hellènes. Mais le Juif, qui n'a pas, comme l'Occidental, reçu la boîte de Pandore de l'organisation politique, et qui est, en définitive, indifférent pour l'État, qui, de plus, répugne autant à renoncer à l'essence de sa nationalité qu'il est prêt à la concilier avec toute autre, et à se faire, dans une certaine mesure, aux habitudes étrangères, le Juif semblait fait tout exprès pour un État qui devait s'élever sur les ruines de cent cités vivantes, et s'animer de l'esprit d'une nationalité abstraite et dès l'origine affaiblie. Dans l'ancien monde aussi, le judaïsme était un utile levain de cosmopolitisme et de décomposition nationale, et devait devenir, en cette qualité, un membre privilégié dans l'État césarien, dont la politique n'était autre chose que la cité du monde, et dont la nationalité était l'humanité.

Hellénisme. Mais les nationalités latines et belléniques continuèrent à être exclusivement les éléments positifs de la nouvelle cité. L'état spécialement italique de la république était désormais fini; mais quand on disait que César ruinait l'Italie et Rome pour transférer le centre de l'empire vers l'Orient grec, et faire d'Ilion ou d'Alexandrie sa capitale, c'était un bavardage, assez concevable mais absurde, de la noblesse frondeuse. Au contraire, dans les organisations de César, la nationalité latine retenait toujours l'ascendant; on le voit dans ce fait même, qu'il fit toutes ses ordonnances en latin, quoique celles qui étaient destinées aux nations qui parlaient grec fussent, en même temps, publiées en grec. En général, il détermina les relations des deux grandes nations dans sa monarchie, comme ses prédécesseurs républicains les avaient arrangées dans l'Italie unie : la nationalité hellénique était protégée partout où elle existait, l'italique fut étendue autant que les circonstances le permettaient, et l'héritage des deux races qui

devaient être absorbées lui fut destiné; cela était nécessaire, parce qu'une entière égalisation des éléments grecs et latins dans l'État aurait, suivant toute probabilité, occasionné, en peu de temps, la catastrophe que le Bysantisme amena quelques siècles plus tard; l'élément grec était supérieur à l'élément latin, non-seulement au point de vue intellectuel, mais encore par sa force numérique, et il avait, au sein de l'Italie elle-même, dans les multitudes d'Hellènes ou de demi-Hellènes, qui émigraient de force ou volontairement, un nombre infini d'apôtres, insignifiants en apparence, mais dont l'influence ne pouvait être estimée trop haut. Pour ne parler que du plus remarquable de ces phénomènes, la domination exercée par les domestiques grecs sur leurs maîtres est aussi ancienne que la monarchie. Le premier, dans cette liste longue et peu attrayante, est le domestique confidentiel de Pompée, Théophane de Mytilène, qui, par son pouvoir sur son faible maître, contribua probablement plus qu'aucun autre à faire éclater la guerre entre Pompée et César. Ce ne fut pas tout à fait sans raison qu'il fut, après sa mort, traité par ses concitoyens avec les honneurs divins; il commença peut-être le gouvernement des valets de chambre de la période impériale, qui était, en fait, une domination des Grecs sur les Romains. Le gouvernement avait, en conséquence, toute raison de ne pas encourager par son action directe l'extension de l'hellénisme, au moins dans l'Occident, mais l'élément grec, partout où il existait, fut préservé et protégé. Quoique, les crises politiques pusseut suggérer à l'imperator l'idée de démolir les fortes colonnes de l'hellénisme dans l'Occident et dans l'Égypte, Massalia et Alexandrie ne furent ni détruites, ni dénationalisées. Si la Sicile ne fut pas simplement débarrassée des dîmes, mais vit ses cités investies du droit de cité latine, lequel devait plus tard se transformer en une égalisation complète de l'Italie, le dessein de César n'était pas sans doute de la latiniser, mais d'attacher cette île glorieuse, que la nature avait destinée moins à être une contrée

voisine de l'Italie que la plus belle de ses provinces, à l'association des cités italiques, qui recherchaient leur nationalité italique, comme Naples et Rhegium.

Latinisme. D'autre part, le gouvernement favorisa l'élément latin par la colonisation et la latinisation vigoureuse de plusieurs points du royaume. Le principe, — résultat sans doute d'une mauvaise combinaison de la loi formelle et de la force brutale, mais qui était inévitablement nécessaire pour qu'on pût traiter librement les nations destinées à être détruites, — que le sol de toutes les provinces qui n'était pas cédé par un acte spécial du gouvernement à des cités ou à des particuliers était la propriété de l'État, et que le détenteur actuel n'avait qu'une propriété aléatoire et révocable, ce principe fut maintenu par César, et, d'une théorie de parti, il devint le principe fondamental de la loi monarchique. La Gaule devait attirer naturellement, la première, l'attention dans l'extension de la nationalité romaine. La Gaule cisalpine obtint complétement, ce qui était déjà le privilége d'une grande partie de ses habitants, l'égalisation politique avec la contrée dominante, par l'admission des cités transpadanes dans l'union civique de Rome, que la démocratie regardait comme accomplie depuis longtemps, et à laquelle César mit la dernière main. En pratique, cette province s'était complétement latinisée pendant les quarante années qui s'étaient écoulées depuis la concession des droits de cité latine. Les exclusifs pouvaient tourner en ridicule l'accent traînant des Celtes latins, et trouver qu'il manquait quelque chose des grâces de la capitale à l'Insubrien et au Vénitien qui, comme le légionnaire de César, s'était fait avec son épée une place au forum et même au sénat. Néanmoins, la Gaule cisalpine, avec sa population agricole serrée, était même, au temps de César, une contrée italique et demeura pendant des siècles le véritable asile des manières et de la civilisation italiques; les maîtres de la littérature italique ne trouvaient, il est vrai, nulle part autant d'encouragement et d'approbation. Tandis que la

Gaule cisalpine se noyait ainsi dans l'Italie, la place qu'elle avait occupée jusque-là fut prise par la vieille province transalpine, qui était devenue, par suite des conquêtes de César, au lieu d'une province frontière, une province intérieure, et qui, par son voisinage ainsi que par son climat, était plus propre qu'aucune autre région à devenir en temps utile une terre italique. Là, principalement, suivant la vieille tendance des établissements transmarins de la démocratie romaine, se dirigea le courant de l'émigration italienne. Ce fut là que l'ancienne colonie de Narbo fut renforcée par de nouveaux colons et que quatre nouvelles colonies de citoyens furent instituées à Biterrae (Béziers), non loin de Narbo, à Arelate (Arles) et Arausio (Orange) sur le Rhône, et au nouveau port de mer Forum Julii (Fréjus), tandis que les nouveaux noms qui leur étaient assignés conservaient la mémoire des braves légions qui avaient annexé la Gaule septentrionale à l'empire (1). Les cités qui n'avaient pas de colons paraissaient avoir été romanisées, comme la Gaule transpadane antérieurement, par la concession des droits latins : Nemausus (Nîmes) en particulier, comme centre du territoire pris aux Massaliotes par suite de leur révolte contre César, devint, de village massaliote, une cité urbaine latine, et reçut un territoire considé-

(1) Narbo fut appelée la colonie des Décimains, Biterræ celle des Septimains, Forum Julii celle des Octavains, Arelate (et, en outre, la colonie latine de Ruscino) des Sextains, Arausio des Secundains. La neuvième légion manque, parce qu'elle déshonora son drapeau par la sédition de Placentia. Que les colons de ces colonies appartinssent aux légions auxquelles ils avaient emprunté leur nom, on ne le dit pas, et cela est peu croyable. Les vétérans eux-mêmes, ou du moins la grande majorité d'entre eux, s'établirent en Italie. Cicéron se plaint de ce que César avait confisqué des provinces et des districts tout entiers d'un seul coup (*de Off.*, II, 7, 27 ; cf. *Philipp.*, XIII, 15, 31, 32); cela se rapporte sans doute, comme le prouve le blâme qu'il jeta sur le triomphe aux dépens des Massaliotes, aux confiscations de terres faites pour le compte de ces colonies dans la province narbonnaise, et en premier lieu aux pertes de territoire imposées à Massalia.

Digitized by Google

rable et même le droit de battre monnaie (1). Tandis que la Gaule cisalpine passait ainsi de la période préparatoire à la complète égalité avec l'Italie, la province narbonnaise arrivait à la période préparatoire; de même qu'auparavant, dans la Gaule cisalpine, les cités les plus considérables avaient la franchise complète et le reste des droits latins.

Dans les autres régions non grecques et non latines de l'empire, qui étaient encore plus éloignées de l'influence de l'Italie et et de l'atelier de la civilisation, César se borna à l'établissement de plusieurs centres pour la civilisation italique, comme Narbo avait été jusque-là en Gaule, afin, par ce moyen, de préparer les voies à une complète égalisation. Ces fondations préliminaires eurent lieu dans toutes les provinces de l'empire, à l'exception de la plus pauvre et de la moins importante de toutes, la Sardaigne. Nous avons déjà dit comment César procéda dans la Gaule septentrionale : la langue latine y fut généralement reconnue, quoiqu'elle ne fût pas encore employée dans toutes les relations publiques, et la colonie de Noviodunum (Nyon) s'éleva sur le lac Léman et fut la ville la plus septentrionale possédant une constitution latine.

En Espagne, qui était probablement à cette époque la contrée la plus peuplée de l'empire romain, les colons césariens, autant que nous en pouvons juger, n'étaient établis que dans l'important port de mer d'Emporiæ, à côté de l'ancienne population. D'autre

(1) Nous ne savons pas précisément qui accorda les droits latins de cité non colonisée à cette région, et surtout à Nemausus. Mais comme César lui-même (*B. C.*) dit positivement que jusqu'en 705 (49) Nemausus était un village massaliote, comme Tite-Live raconte (Dion, XLI, 25; Flor., II, 13; Oros., VI, 15) que cette portion même de territoire fut prise aux Massaliotes par César, et enfin comme sur les monnaies d'avant Auguste, et dans Strabon, cette ville apparaît comme une cité de droit latin, il n'y a que César qui peut lui avoir accordé ce droit. Quant à Ruscino (Roussillon près de Perpignan) et aux autres cités de la Gaule narbonnaise, qui avait de bonne heure une constitution latine, nous devons croire qu'ils la reçurent en même temps que Nemausus.

Digitized by Google

part, l'ancienne et riche cité mercantile de Gadès, dont le système municipal avait été remodelé par César, lorsqu'il était préteur, conformément aux circonstances, obtint maintenant de l'imperator le droit complet des municipes italiques et devint, ce que Tusculum avait été en Italie, la première cité extra-italique, non fondée par Rome, qui fut admise dans l'union civique de Rome. Quelques années après, des droits semblables furent conférés à d'autres cités espagnoles, et les droits de cité latine, sans doute, à un plus grand nombre encore.

Carthage.

En Afrique, le projet que n'avait pu réaliser Caius Gracchus fut mis à exécution, et au lieu où s'était élevée la cité des ennemis héréditaires de Rome, 3,000 colons italiens et un grand nombre de fermiers résidant sur le territoire carthaginois furent établis : la nouvelle colonie de Vénus, la Carthage romaine, s'éleva avec une grande rapidité, grâce aux circonstances favorables que présentait sa situation. Utique, qui avait été jusque-là la capitale et la première ville latine de la province, avait, dans une certaine mesure, reçu, dans la concession des droits latins, une compensation à la restauration de son antique rivale. Dans le territoire numide nouvellement annexé à l'empire, l'importante Cirta et les autres cités assignées au condottiere romain Publius Sittius pour lui-même et ses troupes, obtinrent les droits des colonies militaires romaines. Les majestueuses cités provinciales que la folie absurde de Juba et des survivants du parti constitutionnel avait changées en ruines ne se relevèrent pas aussi rapidement qu'elles avaient été réduites en cendres, et plus d'un site désolé rappela, longtemps après, cette époque fatale; mais les deux nouvelles colonies juliennes, Carthage et Cirta, devinrent et continuèrent à être les centres de la civilisation africano-romaine.

Corinthe.

Dans la contrée désolée de la Grèce, César, outre d'autres plans tels que l'institution d'une colonie romaine à Buthrotum (en face de Corfou), s'occupa surtout de la restauration de Co-

rinthe. Non-seulement on y conduisit une nombreuse colonie de citoyens, mais on fit un plan pour traverser l'isthme, de manière à éviter la dangereuse circumnavigation du Péloponèse et faire passer tout le trafic entre l'Italie et l'Asie par le golfe Corinthien-Saronique. Enfin, dans l'extrême Orient grec, le monarque fonda des établissements italiques : sur la mer Noire, par exemple, à Héraclée et à Sinope, que les colons d'Italie se partageaient, comme à Emporiæ, avec les anciens habitants; sur la côte de Syrie, dans la ville importante de Berytos, qui, comme Sinope, obtint une constitution italique, et même en Égypte, où une station romaine fut établie sur l'île du phare qui dominait la rade d'Alexandrie.

Par ces dispositions, la liberté municipale d'Italie se répandit dans les provinces d'une manière bien plus étendue qu'antérieurement. Les cités complètes, c'est-à-dire toutes les villes de la province cisalpine et les cités de citoyens, et les municipes épars dans la Gaule transalpine et ailleurs, furent sur un pied égal avec celles de l'Italie, en ce sens qu'elles administraient leurs propres affaires et exerçaient une juridiction limitée; tandis que d'autre part les procès plus importants venaient devant les autorités romaines compétentes, régulièrement au gouverneur de la province (1). Les cités latines autonomes pour la forme et les

(1) Aucune cité possédant le droit complet n'avait une juridiction autrement que limitée, cela est certain. Mais nous voyons dans l'ordonnance municipale de la Gaule cisalpine que les procès qui dépassaient la compétence municipale n'allaient pas devant le gouverneur, mais devant le préteur romain ; car, dans d'autres cas, le gouverneur est aussi bien dans la province le représentant du préteur qui administre la justice entre les citoyens, que du préteur qui administre la justice entre les citoyens et les non citoyens, et qui est complétement compétent pour déterminer tous les procès. Sans doute, ceci est un reste de l'organisation antérieure à Sylla, suivant laquelle, dans tout le territoire continental jusqu'aux Alpes, les magistrats urbains étaient seuls compétents, et ainsi tous les procès, quand ils dépassaient la compétence municipale, venaient nécessairement devant les préteurs de Rome. A Narbonne aussi, à Gadès, à

autres cités émancipées, y compris celles de la Gaule narbonnaise, toutes celles de Sicile, en tant qu'elles n'étaient pas de cités de citoyens, et un nombre considérable de villes dans les autres provinces, non-seulement eurent une administration libre, mais probablement aussi une juridiction illimitée; en sorte que le gouverneur ne pouvait intervenir qu'en vertu de son contrôle administratif, qui était, il est vrai, fort arbitraire. Sans doute, même avant cette époque, il y avait eu des cités de droit complet dans les provinces des gouverneurs, telles que Aquileia, Ravenne, Narbonne, et des provinces de gouverneurs, telles que la Gaule cisalpine, avaient consisté en cités de constitution italique; mais c'était sinon au point de vue légal, au moins au point de vue politique, une innovation singulièrement importante que celle qui faisait une province exclusivement peuplée de citoyens romains (1), et d'autres qui promettaient d'être telles.

Ainsi disparut la première grande distinction politique qui séparait l'Italie des provinces, et la seconde, suivant laquelle ordinairement il n'y avait pas de troupes italiennes en Italie, tandis qu'elles étaient stationnées dans les provinces, était également sur le point de disparaître; des troupes étaient maintenant stationnées là où il y avait une frontière à défendre, et les commandants des provinces où cela ne se passait pas ainsi, telles que

Carthage, à Corinthe, les procès en pareil cas allaient certainement devant le gouverneur qu'ils concernaient : par suite de considérations pratiques, on ne pouvait guère songer à porter un procès à Rome.

(1) Il est difficile de voir pourquoi la concession du droit de franchise faite collectivement à une province, et la continuation de son administration provinciale, pouvaient être conçues comme des contrastes qui devaient s'exclure. En outre, la Gaule cisalpine obtint notoirement le droit de cité, au plus tard en 705 (49), tandis qu'elle demeura une province aussi longtemps que César vécut, et ne fut unie avec l'Italie qu'après sa mort (Dion, XLVIII); les gouverneurs purent également être désignés jusqu'en 711 (43). L'ordonnance de César ne désigne jamais la contrée comme Italie, mais comme Gaule cisalpine, et cela aurait dû éclairer les historiens.

Digitized by Google

Narbonne et la Sicile, n'étaient officiers que de nom. Le contraste formel entre l'Italie et les provinces, qui avait en tout temps dépendu d'autres distinctions, continua certainement à subsister; l'Italie était la sphère de la juridiction civile et des consuls et des préteurs, tandis que les provinces étaient des districts sous la juridiction de la loi martiale, et sujets aux proconsuls et aux propréteurs; mais la procédure conforme à la loi civile et à la loi martiale avait été longtemps pareille, et les différents titres de magistrats avaient peu de signification, depuis que l'imperator était au dessus de tout.

Dans toutes ces différentes fondations et ordonnances municipales, qu'on peut attribuer pour le plan, sinon pour l'exécution, à César, on voit apparaître un système défini. L'Italie fut convertie, de maîtresse des peuples sujets, en mère de la nation italo-hellénique renouvelée. La province cisalpine, complétement assimilée à la mère patrie, était une promesse et une garantie que, dans la monarchie de César, comme dans les temps meilleurs de la république, tout district latinisé pouvait espérer être placé sur le pied d'égalité avec ses aînés et avec la mère patrie elle-même. Les terres avoisinantes, la Sicile grecque et le midi de la Gaule, qui devenaient rapidement latins, étaient sur le seuil de l'égalisation politique et nationale avec l'Italie. A un degré moins avancé de préparation se trouvaient les autres provinces de l'empire, dans lesquelles, de même que dans la Gaule méridionale Narbo était une colonie romaine, les grandes cités maritimes, Emporiæ, Gadès, Carthage, Corinthe, Héraclia Pontica, Sinope, Béryte, Alexandrie, étaient devenuès des cités italiques ou helléno-italiques, centres de civilisation romaine, dans l'Orient grec, piliers fondamentaux de l'égalité future de toutes les parties de l'empire. Le gouvernement de la cité de Rome sur les rivages de la Méditerranée était fini : à sa place se formait le nouvel État méditerranéen, et son premier acte fut de payer les deux grands outrages que cette cité avait commis envers

la civilisation. Tandis que la destruction des deux plus grands marchés du commerce dans les domaines de Rome marquait le point saillant auquel le protectorat de la cité romaine dégénéra en tyrannisation politique sur les terres sujettes et en exaction financière, la prompte et brillante restauration de Carthage ou de Corinthe marqua la fondation de la nouvelle grande république, qui devait préparer les régions de la Méditerranée à l'égalité nationale et politique, à l'union dans un État homogène. César pouvait avec raison ajouter au nom illustre de la cité de Corinthe celui de : honneur à César (Laus Juli).

Organisation du nouvel empire.

Tandis que le nouvel empire uni prenait un caractère national, qui manquait d'individualité et qui était plutôt un produit inanimé de l'art qu'une création de la nature, il avait besoin d'unité dans ces institutions qui expriment la vie générale des nations, dans la constitution et l'administration, dans la religion et la jurisprudence, la monnaie, les poids et mesures : les diversités locales s'associaient parfaitement à l'union essentielle. Sous tous ces rapports, nous ne pouvons parler que du point de départ, car la formation définitive de la monarchie de César en unité politique fut l'œuvre de l'avenir, et tout ce qu'il fit fut de poser les fondements d'une œuvre qui devait durer des siècles. Mais on peut reconnaître encore les lignes que ce grand homme traça, et il est plus agréable de le suivre sur ce terrain que dans sa tâche de reconstruire l'édifice sur les ruines des nationalités.

Cens de l'empire.

Quant à la constitution et à l'administration, nous avons déjà fait remarquer ailleurs les éléments les plus importants de la nouvelle unité, la transition de la souveraineté du conseil municipal de Rome à la domination exclusive de la monarchie méditerranéenne; la conversion de ce conseil municipal en conseil suprême impérial représentant l'Italie et les provinces, et surtout le transfert, maintenant commencé, de l'organisation municipale italienne aux cités provinciales. Ce dernier travail, la concession des droits latins, puis romains, aux cités mêmes pour l'admission à

l'État uni, amena nécessairement une organisation municipale commune. Sous ce rapport seulement, ce travail ne pouvait être retardé. Le nouvel empire avait absolument besoin qu'il pût placer entre les mains du gouvernement, en un instant, les bases principales de l'administration, les proportions de la population et de la propriété dans les différentes cités, en d'autres termes, le cens corrigé. D'abord, on réforma le cens de l'Italie. Jusque-là, chose étrange à dire, il avait toujours eu lieu dans la capitale au grand ennui des citoyens et à la plus grande difficulté des affaires. Suivant l'organisation de César, pour l'avenir, quand il y avait un cens dans la communauté romaine, on devait faire enregistrer en même temps, par la plus haute autorité des communautés laïques, le nom de tout citoyen municipal, celui de son père ou de celui qui l'avait affranchi, son district, son âge, sa propriété, et ces listes devaient être fournies aux censeurs romains assez tôt pour les mettre en état de compléter en même temps la liste générale des citoyens romains et de la propriété romaine. C'était l'intention de César d'introduire de semblables institutions dans les provinces; cela est attesté en partie par la mesure et le cadastre de tout l'empire ordonnés par César, en partie par la nature même de l'organisation; car elle fournissait réellement les moyens nécessaires pour se procurer, dans les communautés italiques comme dans les communautés non italiques de l'État, les renseignements nécessaires pour l'administration centrale. Évidemment même en ce cas, l'intention de César était, de revenir aux traditions des premiers temps républicains et de rétablir le cens de l'empire qui avait été établi par l'ancienne république, comme il l'avait fait pour l'Italie, en étendant d'une manière analogue l'institution de la censure urbaine, avec les termes fixes et les autres règles essentielles, aux communautés sujettes d'Italie et de Sicile. Cette institution avait été une des premières que l'aristocratie avait laissé tomber, et, de cette manière, elle avait enlevé à l'autorité suprême toute donnée générale quant aux

Digitized by Google

hommes et aux taxes qu'elle avait à sa disposition et, par conséquent, toute possibilité d'un contrôle effectif. Les indications encore existantes et les rapports des choses prouvent irréfragablement que César faisait des préparatifs pour recommencer le cens général qui avait été oublié pendant des siècles.

Religion de l'empire.

Nous avons à peine besoin de dire que dans la religion et la jurisprudence, on ne pouvait songer au nivellement; cependant, avec toute la tolérance possible pour les croyances locales et les statuts municipaux, le nouvel État avait besoin d'un culte commun qui fût d'accord avec la pensée italo-hellénique et un code général de lois supérieur aux statuts municipaux. Il en avait besoin et, en fait, ces choses existaient déjà. Dans le champ de la religion, les hommes avaient passé des siècles à fusionner ensemble le culte italique et hellénique, soit en adoptant extérieurement, soit en arrangeant intérieurement les différentes conceptions de dieux; et, grâce à ce caractère flexible des dieux d'Italie, il y avait peu de difficulté à transformer Jupiter en Zeus, Vénus en Aphrodite, et de même toutes les idées essentielles de la foi latine en leur contre-partie hellénique. La religion italo-hellénique était faite de toutes pièces dans ses traits principaux; même sous ce rapport, on sentait qu'on avait dépassé le point de vue exclusivement romain, et qu'on avait marché vers la quasi-nationalité italo-hellénique; cela est prouvé par la distinction faite dans la théologie, déjà mentionnée, de Varron entre les « dieux » ordinaires, c'est-à-dire ceux reconnus par les Romains et les Grecs et les dieux spéciaux de la cité romaine.

Loi de l'empire.

En ce qui concerne le domaine de la loi criminelle et de la loi de police, où le gouvernement intervient plus directement et où les nécessités sont atteintes par une législation judicieuse, il n'y avait pas de difficulté à effectuer par la voie de l'action législative ce degré d'uniformité matérielle qui était certainement, dans cet ordre d'idées, nécessaire à l'unité de l'empire. De même dans la loi civile, où l'initiative appartient aux relations commerciales et

la forme intérieure seule au législateur, le code de l'empire uni, que le législateur n'aurait certainement pas pu créer, s'était naturellement développé par les relations commerciales. La loi urbaine des Romains était encore légalement basée sur l'incorporation de la loi nationale contenue dans les Douze Tables. Des lois postérieures avaient apporté diverses améliorations de détail appropriées aux temps, parmi lesquelles la plus importante était probablement l'abolition de la vieille coutume qui faisait commencer un procès par la déclaration uniforme des deux parties et qui fut remplacée par l'instruction faite par le magistrat présidant à chaque jury (*formula*); mais, en somme, la législation populaire n'avait fait qu'entasser sur ces fondements vénérables un chaos interminable de lois spéciales depuis longtemps tombées en désuétude et qui ne pouvaient être comparées qu'à la législation anglaise. Les tentatives faites pour leur donner une forme scientifique avaient certainement contribué à dégager les sentiers tortueux de la loi civile, et avaient jeté quelques lumières sur le chemin; mais il n'y avait pas de Blackstone romain qui pût remédier à un défaut fondamental, c'est-à-dire qu'un code urbain composé quatre siècles auparavant et augmenté de ses suppléments sans ordre dut servir de loi à un grand État. Les relations commerciales s'étaient créé un remède. Le commerce continuel entre Romains et non-Romains était devenu depuis longtemps à Rome une loi internationale particulière (*jus gentium*), c'est-à-dire un corps de maximes spécialement relatives aux affaires commerciales, et suivant lesquelles des juges romains prononçaient un jugement quand la cause ne pouvait être décidée ni par la loi romaine, ni par la loi locale, et ils avaient été obligés, laissant de côté les particularités de la loi romaine, phénicienne, hellénique, et les autres, de revenir aux idées communes de droit qui sont à la racine de toutes les relations commerciales. La formation de la loi nouvelle eut lieu sur cette base. Tout d'abord comme règle des rapports légaux des citoyens romains entre eux,

elle substituait en fait à la vieille loi urbaine, qui était devenue inutile en pratique, un nouveau code basé en substance sur un compromis entre la loi nationale des Douze Tables et le droit des gens. On resta fidèle à la première, quoique naturellement avec les modifications adaptées au temps, pour les lois du mariage, de la famille, de l'héritage; tandis que dans tous les règlements qui concernaient les rapports de propriété, par conséquent pour le droit de propriété et les contrats, la loi internationale était la règle; dans ces affaires, on avait emprunté diverses réglementations à la loi provinciale locale, telle que la législation sur l'usure et l'institution des hypothèques. Par qui et comment cette innovation intelligente fut introduite, si elle le fut tout d'un coup ou graduellement, par un ou par plusieurs auteurs, ce sont des questions auxquelles nous ne pouvons donner une solution satisfaisante; nous savons seulement que cette réforme, comme cela était naturel, vint d'abord du tribunal de Rome, qu'elle fut comprise dans les instructions publiées chaque année par le *prætor urbanus*, relativement aux maximes les plus importantes de la loi qui devaient être observées dans le cours de l'année qui commençait alors (*edictum annuum perpetuum prætoris urbani*), et que, quoique diverses mesures préparatives puissent avoir été prises avant cette époque, ce fut seulement alors qu'elles atteignirent leur but. Le nouveau code fut théorique et abstrait, en tant que le point de vue légal romain avait perdu ses particularités nationales dont on avait conscience : mais elle était en même temps pratique et positive, en tant qu'elle ne tombait pas dans le clair-obscur de l'équité générale ou même dans le pur néant de la soi-disant loi de nature, mais était appliquée par des fonctionnaires particuliers pour des cas prévus et suivant des règles fixes, et avait reçu non-seulement en théorie, mais encore en pratique, une réalisation dans l'édit urbain. Ce code correspondait en substance aux besoins du temps, en tant qu'il donnait des formes plus appropriées à l'accroissement du commerce et pour la procédure légale, pour

Digitized by Google

l'acquisition de la propriété et la conclusion des contrats. Enfin, il était devenu la loi complémentaire dans toute l'étendue de l'empire romain, et, tandis que les statuts locaux restaient en vigueur pour les relations légales qui n'étaient pas directement commerciales, ainsi que pour les transactions locales entre des membres du même district légal, les relations qui avaient trait à la propriété entre les sujets de l'empire, appartenant à des districts différents, furent réglées sur la marche de l'édit romain, quoiqu'il ne fût pas applicable *de jure* en ces cas, soit en Italie, soit dans les provinces. La loi de l'édit urbain avait aussi, à cette époque, la même situation qu'occupe la loi romaine dans notre développement politique, elle est comme celle-ci, autant que les contrastes peuvent être combinés, en même temps, abstraite et positive; elle se recommandait également, en comparaison avec le code primitif, par des formes flexibles pour les relations, et prit sa place auprès des statuts locaux comme loi universelle auxiliaire. Mais le développement du droit romain avait un avantage essentiel sur le nôtre en ce que la législation déuationalisée apparaissait, non comme chez nous, prématurée et artificielle, mais en temps utile et en conformité avec les lois de la nature.

Projet de codification par César.

Tel était l'état de la loi, telle que César la trouva. Quand il proposa le plan d'un nouveau code, il est facile de deviner quelles furent ses intentions. Ce code ne pouvait comprendre que la loi de citoyens romains et ne pouvait être un code général pour l'empire, que comme un code d'une nation dominante peut devenir de lui-même la loi urbaine dans toute l'étendue de l'empire. Dans la loi criminelle, si le plan y touchait, il n'y avait besoin que d'une révision et d'une appropriation des ordonnances de Sylla. Dans la loi civile, pour un État dont la nationalité était à proprement dire l'humanité tout entière, la forme normale et la seule possible était de donner à l'édit urbain, qui avait déjà été intronisé par le commerce légal, la sécurité et la précision de la loi écrite. Le premier pas vers ce progrès avait été la loi Cornelia

Digitized by Google

en 687, lorsqu'elle enjoignait au juge de s'en tenir aux maximes qu'il avait posées au commencement de sa magistrature et de ne pas introduire arbitrairement une autre loi ; réglementation qui peut être comparée avec celle de la loi des Douze Tables, et qui devint aussi significative pour la fixation de la loi urbaine que celle-ci pour fixer la loi primitive. Mais, quoique après la loi Cornelia, l'édit ne fût plus subordonné au juge, mais le juge légalement subordonné à l'édit, et quoique le nouveau code eût politiquement dépossédé l'ancienne loi urbaine dans l'usage judiciaire comme dans l'instruction légale, tout juge urbain était encore libre, en entrant en charge, d'altérer absolument et arbitrairement l'édit, et la loi des Douze Tables, avec ses additions, l'emportait encore pour la forme sur l'édit urbain, en sorte que dans chaque cas individuel de collision, la règle, devenue caduque, devait être mise de côté par l'interférence arbitraire du magistrat et par conséquent, à strictement parler, par la violation de la loi. L'application subsidiaire de l'édit urbain à la cour du *prætor peregrinus* de Rome et dans les différentes judicatures provinciales était entièrement soumise au caprice du magistrat qui présidait. Il était évidemment nécessaire d'exécuter définitivement la vieille loi urbaine dans tout ce qui n'était pas entré dans la nouvelle et de mettre des bornes aux altérations arbitraires que lui faisait subir chaque juge, peut-être aussi de régler les applications subsidiaires à côté de la loi locale. C'était le dessein de César, lorsqu'il fit le plan de ce code, car il n'aurait pu en être autrement. Le plan ne fut pas exécuté, et ainsi ce fâcheux état de transition dans la jurisprudence romaine se perpétua jusqu'à ce que cette réforme nécessaire fût accomplie six siècles après, et alors imparfaitement, par l'un des successeurs de César, l'empereur Justinien.

Enfin, pour la monnaie et les poids et mesures, l'égalité entre les systèmes latin et bellénique était depuis longtemps en progrès. Elle était très ancienne en ce qui concernait la définition des

poids et mesures de capacité et de longueur, indispensables pour le trafic et le commerce, et, pour le système monétaire, elle avait succédé de près à l'introduction de la monnaie d'argent. Mais ces anciennes égalisations n'étaient pas suffisantes, parce que, dans le monde hellénique lui-même, les systèmes métriques et monétaires subsistaient côte à côte; il était nécessaire et conforme sans doute au plan de César d'introduire partout dans l'empire uni, autant que cela était possible, l'argent romain, les mesures romaines et les poids romains, de manière à ce qu'ils fussent seuls employés dans les relations officielles et que les systèmes non romains fussent réservés pour les relations locales ou assimilées au système romain. L'action de César ne se reconnait cependant que dans deux parties, les plus importantes de cette œuvre, le système monétaire et le calendrier.

Le système monétaire romain était basé sur les deux métaux précieux et en rapport direct pour tous deux, l'or étant donné et reçu au poids et l'argent sous forme de monnaie (1); mais, en pratique, par suite des relations commerciales transmarines, l'or l'emportait de beaucoup sur l'argent. Si l'acceptation de l'argent n'était pas, à une époque antérieure, obligatoire dans l'empire, cela est incertain; dans tous les cas, l'or non frappé prit la place de la monnaie impériale dans tout le territoire romain, d'autant plus que les Romains avaient prohibé la fabrication de la monnaie d'or dans toutes les provinces et les États clients et que le denarius s'était naturalisé, en dehors de l'Italie, dans la Gaule cisalpine, l'Espagne, la Sicile et diverses autres contrées, particulièrement dans l'Occident. Mais la fabrication impériale com-

(1) Les pièces d'or que Sylla (III, 412), et dans le même temps Pompée firent frapper, tous deux en faible quantité, ne contredisent pas cette proposition, car elles furent probablement prises au poids comme les philippes qui étaient encore en circulation du temps de César. Elles sont remarquables, en ce sens qu'elles annoncent l'or impérial des Césars, comme la dictature de Sylla annonce la nouvelle monarchie.

mence avec César. De même qu'Alexandre, César signala la fondation de la nouvelle monarchie, embrassant le monde civilisé, en faisant que le seul métal qui pût former un étalon universel obtînt le premier rang dans la fabrication. L'étendue qui fut donnée à la fabrication de la nouvelle pièce d'or césarienne (25.70), suivant la présente valeur de l'argent, est montrée par ce fait que, dans un seul trésor, enseveli sept ans après la mort de César, on trouva 80,000 de ces pièces. Il est vrai que les spéculations financières peuvent avoir exercé une influence collatérale sous ce rapport (1). Quant à la monnaie d'argent, la domination exclusive du denarius romain dans tout l'Occident, qui avait été déjà préparée, fut définitivement établie par César, lorsqu'il ferma à jamais la seule monnaie occidentale qui rivalisât avec celle de Rome pour la circulation de l'argent, celle de Marseille. La fabrication de la monnaie d'argent ou de cuivre fut encore permise à un certain nombre de communautés occidentales : des trois quarts de denier furent frappés par quelques communautés latines de la Gaule méridionale, des demi-deniers par quelques communautés latines de la Gaule septentrionale, de petites monnaies de cuivre en différentes circonstances, même après l'époque de César, par des communes de l'Occident ; mais cette petite monnaie fut partout frappée suivant le type romain et l'acceptation n'en fut probablement obligatoire que dans les relations locales. César ne paraît pas s'être préoccupé plus que l'ancien gouvernement de ramener à l'unité le système monétaire de l'Orient; or, de grandes masses d'argent brut qu'on laissait facilement se perdre et tomber hors d'usage, et même jusqu'à un

(1) Il paraît, par exemple, que dans les temps primitifs les réclamations des créanciers de l'État payables en argent ne pouvaient être payées, contre leur gré, en or, suivant le cours où l'or était à l'égard de l'argent; tandis qu'il n'y a pas de doute que depuis le temps de César la pièce d'or devait être prise sans opposition pour 100 sesterces d'argent. C'est ce qu'il y avait à cette époque de plus important attendu, que par suite des grandes quantités d'or mises en circulation par César, il fut pour un certain temps à 25 p. c. au dessous du cours légal.

Digitized by Google

certain point, en Égypte, une monnaie de cuivre qui équivalait à notre papier-monnaie, étaient en circulation, et les cités commerciales de la Lysie auraient beaucoup souffert du manque de leur ancienne monnaie nationale correspondant à la circulation mésopotamienne. Nous voyons s'établir là une organisation suivant laquelle le denarius avait partout un cours légal et était le seul intermédiaire de la comptabilité officielle (1), tandis que les monnaies locales ont un cours légal dans leur ordre limité, mais suivant un tarif qui leur était défavorable, comparé au denarius (2). Ceci ne fut sans doute pas établi en une fois et peut même avoir précédé César; mais c'était, dans tous les cas, le complément essentiel de l'organisation de César, relativement à la fabrication de la monnaie dont la nouvelle pièce d'or trouva son modèle immédiat dans la pièce également lourde d'Alexandre et fut probablement spécialement destinée à la circulation de l'Orient.

La forme du calendrier.

A cela se joignit la réforme du calendrier. Le calendrier républicain qui, par un étrange anachronisme, était le vieux calendrier décemviral, était, par une combinaison mathématique vicieuse et par la mauvaise administration, arrivé à devancer le temps vrai de soixante-sept jours entiers; en sorte, par exemple, que le festival de Flore était célébré le 11 juillet au lieu du 28 avril. César mit fin pour toujours à cet abus et, avec l'aide du mathématicien grec Sosiginès, il introduisit l'année du fermier d'Italie, réglée suivant le calendrier égyptien d'Eudoxus, ainsi qu'un système rationnel

(1) Il n'y a probablement pas d'inscription de la période impériale qui spécifie les sommes d'argent autrement qu'en monnaie romaine.

(2) Ainsi la drachme attique, quoique sensiblement plus lourde que le denarius, était comptée de même : le tétradrachme d'Antioche, qui faisait en moyenne 15 grammes d'argent, devint égal à 3 deniers romains, qui ne pèsent qu'environ 12 grammes; le cistophore d'Asie-Mineure était, suivant la valeur de l'argent, de 3, et, suivant le tarif légal, de 2 1/2 deniers; la demi-drachme rhodienne était, suivant la valeur de l'argent, égale à 3/4 de denier, et suivant le taux légal, à 5/8 de denier, et ainsi de suite.

d'intercalation pour l'usage religieux et officiel; tandis que, dans le même temps, le commencement de l'année au 1er mai de l'ancien calendrier fut aboli et que la date du 1er janvier, fixée comme le terme pour le changement des magistrats suprêmes et qui, par suite, avait depuis longtemps prévalu dans la vie civile, devint la période du calendrier pour le commencement de l'année. Les deux changements furent intronisés le 1er janvier 709 de Rome, 45 av. J.-C., et par là, s'établit l'usage du calendrier césarien, ainsi nommé d'après son auteur, et qui, longtemps après la chute de la monarchie de César, demeura la loi du monde civilisé et l'est même encore dans l'ensemble. Comme commentaire, on ajouta, dans un édit détaillé, un calendrier stellaire, emprunté aux observations astronomiques des Égyptiens, et transféré avec peu d'adresse, il est vrai, à l'Italie, et qui fixa le lever et le coucher des astres nommés, suivant les jours du calendrier (1). Dans ce domaine, les Grecs et les Romains devaient donc se rencontrer aussi sur le pied d'égalité.

César et ses œuvres.

Tels furent les fondements de la nouvelle monarchie de César. Pour la seconde fois, à Rome, la question sociale était arrivée à une crise, où l'antagonisme semblait être et était en effet inévitable et irréconciliable. Dans la première occasion, Rome avait été sauvée par le fait que l'Italie s'était noyée dans Rome, et Rome dans l'Italie, et, dans la nouvelle, Rome demeure agrandie changée; le vieil antagonisme, s'il n'avait pas été réconcilié, s'était du moins fort affaibli. Cette fois Rome fut encore sauvée,

(1) L'identité de l'édit publié peut-être par Marcus Flavius (Macrob., *Sat.*, I, 14, 2), et du prétendu traité de César, *de Stellis*, est prouvé par la plaisanterie de Cicéron (Plut., *Cæs.*, 59) « que maintenant la lyre se lève au commandement. »

De plus, on savait, même avant César, que l'année solaire de 365 jours 6 heures, qui était la base du calendrier égyptien, et dont il fit la base du sien, était un peu trop longue. Le calcul le plus exact de l'année tropicale qu'ait connu l'ancien monde, celui d'Hipparque, la comptait de 365 jours, 5 heures 52′ 12″; la vraie durée est de 365 jours, 5 heures, 48′ 48″.

parce que les contrées de la Méditerranée se noyèrent dans Rome ou se préparèrent à s'y noyer; la guerre entre les Italiens pauvres et riches, qui, dans la vieille Italie, ne pouvait se terminer que par la destruction de la nation, n'avait plus de champ de bataille ni de sens dans l'Italie des trois continents. Les colonies latines comblèrent l'abîme qui menaçait d'engloutir la cité romaine au cinquième siècle : l'abîme plus large encore du septième siècle fut comblé par les colonisations transmarines de Caius Gracchus et de César. Pour Rome seule, l'histoire non-seulement accomplit des miracles, mais elle les renouvela et guérit deux fois la crise intérieure, qui, dans l'État lui-même, était incurable, en régénérant l'État. Il y avait sans doute beaucoup de corruption dans cette régénération; comme l'union de l'Italie fut accomplie sur les ruines des nations samnite et étrusque, la monarchie méditerranéenne se construisit sur la ruine des États innombrables et des tribus jadis vivantes et vigoureuses; mais ce fut une corruption qui engendra une renaissance, dont une part a survécu jusqu'à nos jours. Ce qu'on renversa pour construire, c'étaient des nationalités secondaires qui avaient été depuis longtemps désignées pour la destruction par la main niveleuse de la civilisation. César, partout où il détruisit, ne fit que prononcer le verdict de l'histoire ; mais il défendit les germes de civilisation tels qu'il les trouva, dans son propre pays comme au milieu de la nation choisie des Hellènes. Il sauva et renouvela l'élément romain; et, non-seulement il épargna l'élément grec, mais, avec le même génie indépendant qu'il appliqua à la rénovation de Rome, il entreprit la régénération des Grecs, et reprit l'œuvre interrompue du grand Alexandre, dont l'image, comme nous pouvons le penser, n'était jamais absente de l'âme de César. Il résolut les deux grandes tâches, non-seulement côte à côte, mais l'une par le moyen de l'autre. Les deux grands traits essentiels de l'humanité, le développement général et individuel, l'État et la civilisation, autrefois réunis en embryon chez ces anciens

Grecs-Italiens qui faisaient paître leurs troupeaux au sein d'une simplicité primitive, loin des côtes et des îles de la Méditerranée, s'étaient séparés, lorsque se fit la division des Italiotes et des Hellènes, et restèrent isolés pendant des siècles. Maintenant le descendant du prince troyen et de la fille du roi du Latium créa, avec un État qui n'avait pas de civilisation distincte et une culture cosmopolite, un nouvel ensemble, dans lequel l'État et la culture se rejoignaient pour produire une moisson riche et bénie dans une sphère appropriée à leur union.

Nous avons esquissé l'œuvre que conçut César et que la postérité, retenue pendant des siècles dans les sentiers tracés par ce grand homme, essaya de poursuivre, sinon avec intelligence et énergie, du moins d'accord avec les intentions du maître illustre. Il n'y avait rien de fini, et beaucoup de traits étaient à peine ébauchés. Il faudrait rivaliser de génie avec un pareil homme, pour dire si le plan était complet ; mais nous ne voyons pas de défaut essentiel dans ce que nous avons sous les yeux, chaque pierre de l'édifice suffirait à rendre un homme immortel, et cependant toutes contribuent à former un tout harmonieux. César gouverna comme roi de Rome pendant cinq ans et demi, à peine la moitié du règne d'Alexandre : dans l'intervalle de sept grandes campagnes qui ne lui permirent pas de rester plus de quinze mois en tout à Rome (1), il régla les destinées du monde pour le présent et l'avenir, depuis l'établissement d'une frontière entre la civilisation et la barbarie jusqu'à la suppression des mares d'eau de la capitale, et il garda assez de temps et de possession de lui-même pour suivre au théâtre les pièces couronnées et pour décerner la couronne au vainqueur avec des vers improvisés. La rapidité et la précision avec lesquelles le plan fut exécuté prouvent

(1) César se trouva à Rome en avril et en décembre 705 (49), et seulement pour quelques jours ; de septembre à décembre 707 (47); quatre mois environ dans l'automne de l'année de quinze mois 708 (46), et d'octobre 709 (45) à mars 710 (44).

Digitized by Google

qu'il avait été médité de longue main et étudié dans toutes ses parties, ce qui ne les empêche pas d'être aussi merveilleuses que le plan lui-même. Les traits principaux furent esquissés, et le nouvel État fut défini pour la suite du temps qui pouvait seul le compléter. César pouvait dire que son œuvre était complète; c'est ce qu'il entendait sans doute, quand il disait qu'il avait vécu assez longtemps. Mais précisément parce que l'édifice était immense, le maître y ajouta pendant sa vie, pierre sur pierre, avec la même habileté et la même élasticité laborieuse, comme s'il ne devait pas avoir de lendemain. Il travailla, et créa, comme jamais mortel ne le fit, et comme ouvrier et créateur, après vingt siècles, il est resté dans l'imagination des peuples comme le premier, le seul, l'empereur César.

Digitized by Google

CHAPITRE XII

RELIGION, CIVILISATION, LITTÉRATURE ET ART

Dans le développement de la religion et de la philosophie, on ne voit apparaître, à cette époque, aucun élément nouveau. La religion d'État romano-hellénique et la philosophie d'État des stoïciens, qui y était étroitement unie, n'étaient pas seulement un instrument commode pour tout gouvernement, oligarchie, démocratie ou monarchie, mais indispensable, parce qu'il était aussi impossible de réédifier l'État sans éléments religieux que de découvrir une nouvelle religion d'État, propre à être substituée à l'autre. Le souffle de la révolution venait parfois remuer désagréablement les toiles d'araignée de la vieille science augurale, néanmoins la machine vermoulue, qui craquait dans toutes ses parties, survécut à l'ouragan qui engloutit la république elle-même, et conserva son intrépidité et son arrogance tout entières dans la nouvelle monarchie. Naturellement, elle tomba de plus en plus en défaveur aux yeux de tous ceux qui avaient un peu de liberté de jugement. L'opinion publique garda une attitude essentiellement indifférente envers la religion d'État; elle était de toutes parts reconnue comme une institution publique, et personne ne s'en occupait, sauf les lettrés et les antiquaires. Mais le public de

Religion d'État.

Digitized by Google

bonne foi conçut bientôt contre sa sœur, la philosophie stoïcienne, une hostilité que ne manque jamais d'exciter l'hypocrisie vide et perfide des phrases de convention. Un pressentiment de sa décadence sembla s'emparer du Portique lui-même, comme le prouve la tentative qu'il fit de s'infuser un esprit nouveau sous la forme du synerétisme. Antiochus d'Ascalon, qui florissait vers 675 (79), professait un système qui mêlait ensemble le Portique et la philosophie aristotelo-platonicienne et en faisait un tout organique; il réussit à faire, de sa doctrine boiteuse, la philosophie à la mode des conservateurs de son temps et fut consciencieusement étudié par les dilettanti élégants et les lettrés de Rome. Tout homme qui avait quelque vigueur intellectuelle discutait le Portique ou l'ignorait. C'était principalement l'antipathie envers les pharisiens orgueilleux et ennuyeux de Rome et la disposition toujours croissante à se refugier de la vie pratique dans une apathie indolente ou une ironie vive qui occasionnèrent, à cette époque, l'extension du système d'Épicure et la naturalisation de la philosophie cynique de Diogène à Rome. Quelque pauvre et nue que fût la première, une philosophie qui ne cherchait pas la voie vers la sagesse par une altération des termes traditionnels, mais qui se contentait de ceux qui existaient, et qui ne reconnaissait comme vraies que les perceptions des sens, valait toujours mieux que le jargon terminologique et les conceptions creuses du Portique; et la philosophie cynique était la meilleure des philosophies de cette époque, en ce sens que son système était de n'avoir pas de système et de rire de tous les systèmes et des systématiseurs. Des deux côtés, on attaquait le Portique avec zèle et succès, car les hommes sérieux, tels que Lucrèce l'Épicurien, prêchaient avec conviction et un zèle pieux contre la foi des stoïciens en Dieu et en la Providence et la doctrine stoïcienne de l'immortalité de l'âme; pour le grand public, toujours prêt à rire, le cynique Varron touchait le but plus nettement encore avec ses satires acerbes, répandues partout. Tandis qu'ainsi les hommes les plus distingués de l'an-

cienne génération faisaient la guerre au Portique, la jeune génération, Catulle, par exemple, ne s'en occupait pas et en faisait, par son silence, une critique bien plus acerbe.

Les religions orientales.

Mais si, dans ces circonstances, on maintenait, par convenance politique, une foi en laquelle on ne croyait plus, on se dédommageait sous d'autres rapports. L'incrédulité et la superstition, couleurs différentes d'un phénomène identique, se donnaient la main dans le monde romain de cette époque, et il ne manquait pas d'individus qui combinaient en eux l'une et l'autre, qui niaient les dieux avec Épicure et qui, cependant, priaient et sacrifiaient devant tous les autels. Naturellement les dieux de l'Orient étaient seuls en vogue, et de même qu'on continuait à émigrer de Grèce en Italie, les dieux de l'Orient arrivaient en foule en Occident. L'importance du culte phrygien à Rome, à cette époque, se voit dans le ton polémique des hommes du passé, Varron et Lucrèce, et par la glorification poétique qu'en fait l'élégant Catulle qui conclut par la requête caractéristique que la déesse daignât tourner la tête des autres et non la sienne. Une adoration nouvelle fut le culte perse, qui arriva, dit-on, aux Occidentaux par l'intermédiaire des pirates qui se rencontraient sur la Méditerranée : le siége le plus ancien de ce culte dans l'Occident était, dit-on, le mont Olympe, en Lycie. Mais, dans l'adoption des cultes orientaux, on laissait généralement de côté les éléments élevés, spéculatifs et moraux, comme on le voit par Ahuramazda, le dieu suprême de la pure doctrine de Zoroastre, qui demeura naturellement inconnu en Occident; l'adoration se porta sur le dieu qui avait occupé la première place dans la vieille religion nationale des Persans et qui avait été transporté par Zoroastre, à la seconde, le dieu soleil Mithra. Mais la plus brillante et la plus douce forme céleste de la religion perse ne gagna pas pied si facilement à Rome que l'ennuyeuse conception mystique des divinités grotesques de l'Égypte : Isis, la mère de la nature, Osiris toujours mourant et toujours renaissant, le sombre Sérapis, le

Digitized by Google

taciturne et grave Harpocrate et le dieu chien Anubis. Dans l'année où Clodius émancipa les clubs et les réunions 696 (58), et sans doute par suite de cette émancipation même de la populace, cette foule de dieux se prépara à pénétrer même dans la vieille citadelle du Jupiter romain, au Capitole, et ce fut avec difficulté que l'invasion fut empêchée et que les temples qu'on ne pouvait éviter furent au moins bannis dans les faubourgs de Rome. Aucun culte n'était également populaire parmi les petites gens de la capitale; quand le sénat fit démolir les temples d'Isis, renfermés dans la capitale, aucun ouvrier ne voulut donner le premier coup, et le consul Lucius Paullus fut obligé lui-même de mettre la main à la hache; plus une femme était relâchée de mœurs, plus elle adorait pieusement Isis. Les sorts jetés, l'interprétation des songes et autres sciences libérales faisaient vivre ceux qui en faisaient profession. Les horoscopes étaient une étude scientifique; Lucius Taruius de Firmum, un homme respectable et savant à sa manière, ami de Varron et de Cicéron, établissait avec une gravité parfaite la date de la naissance de Romulus et de Numa et de la fondation de Rome, et, pour l'édification des gens crédules, il confirmait par les décisions de la sagesse égyptienne et chaldéenne les récits des annales romaines.

Le nouveau pythagorisme.

Mais le phénomène de beaucoup le plus remarquable de ce domaine fut la première tentative faite pour réconcilier la foi simple avec la spéculation, première apparition des tendances que nous sommes habitués à considérer comme neo-platoniciennes.

Nigidius Figulus

Leur plus ancien apôtre était Nigidius Figulus, un Romain de haut rang, appartenant à la section la plus stricte de l'aristocratie, qui occupa la préture en 696 (58) et mourut en 709 (45), exilé politique, loin de l'Italie. Avec une abondance de science merveilleuse et encore plus de foi, il tira des éléments les plus hétérogènes un système philosophico-religieux, dont l'esquisse singulière fut probablement développée dans ses discours moraux plus encore que dans ses écrits théologiques et physiques. En

philosophie, cherchant à se délivrer des fantômes des systèmes courants et des abstractions, il recourut à la source oubliée de la philosophie anté-Socratique, qui avait réveillé les sensations les plus vives de la pensée. Les sciences physiques qui, traitées d'une certaine manière, peuvent encore aujourd'hui servir aux artifices des charlatans et qui, dans l'antiquité, avec des vues moins étendues, se prêtaient encore plus facilement à de pareils objets, jouaient, sous ce rapport, un rôle considérable. Sa théologie était basée essentiellement sur cet étrange éclectisme, dans lequel des Grecs, d'un esprit analogue, avaient amalgamé la sagesse orphique et une autre sagesse très-ancienne et plus indigène avec les doctrines secrètes des Persans, des Chaldéens et des Égyptiens et auxquelles Figulus avait incorporé les quasi-résultats des recherches toscanes et de la science locale, relativement au vol des oiseaux, de manière à produire une confusion harmonique. Le système tout entier fut consacré politiquement, religieusement et nationalement par le nom de Pythagore, l'homme d'État ultra-conservateur, dont le principe suprême était de soutenir l'ordre et de réprimer le désordre, le faiseur de miracles et le nécromancier, le sage primitif né en Italie, qui se mêlait à l'histoire légendaire de Rome et dont la statue était au forum romain. Comme la naissance et la mort étaient sœurs, Pythagore devait, disait-on, figurer auprès du berceau de la république comme l'ami de Numa, et auprès de sa tombe, comme le dernier protecteur de la divination. Mais le nouveau système n'était pas seulement merveilleux; il enfantait aussi des merveilles; Nigidius annonçait au père du futur empereur Auguste, le jour même où celui-ci naissait, la grandeur future de son fils : les prophètes conjuraient même les esprits, pour les gens crédules, et ce qui était plus important, ils leur indiquaient l'endroit où ils devaient retrouver leur argent perdu. Cette nouvelle et ancienne sagesse faisait une profonde impression sur les contemporains : des hommes du plus haut rang, de la plus grande science, de la plus solide habileté,

appartenant à des partis très-différents, le consul de 700, Appius Claudius, le savant Marcus Varron, le brave officier Publius Vatinius, prenaient part à cette excitation des esprits, et il parait même qu'une intervention de la police fut jugée nécessaire dans les actes de ces sociétés. Ces dernières tentatives pour sauver la théologie romaine, comme les efforts semblables de Caton dans le domaine politique, produisent à la fois une impression comique et mélancolique; nous pouvons sourire de cette foi et de ses propagateurs, mais c'est une chose grave quand des hommes sérieux se livrent à l'absurdité.

Éducation. L'éducation de la jeunesse était, comme on peut naturellement le supposer, basée sur la double culture littéraire de la période précédente et sur la culture générale du monde romain, de plus en plus accommodée aux habitudes établies par les Grecs. Les exercices corporels eux-mêmes, le jeu de balle, la course, les armes, cédèrent aux luttes plus savantes de la gymnastique grecque : quoiqu'il n'y eût pas encore d'établissements publics pour la gymnastique, dans les grandes villas la *palestre* était près de la salle des bains. On voit par la comparaison de l'encyclopédie de Caton avec le traité de Varron sur le même sujet, le changement qui s'était opéré, dans le monde romain, pendant le cours d'un siècle dans la culture générale. Comme éléments essentiels de la culture non professionnelle, on voit paraître dans Caton l'art oratoire, les sciences de l'agriculture, de la loi, de la guerre, de la médecine; dans Varron, suivant les conjectures probables, on y voyait figurer la grammaire, la logique ou la dialectique, la rhétorique, la géométrie, l'arithmétique, l'astronomie, la musique, la médecine et l'architecture. En conséquence, dans le cours du septième siècle, les sciences de la guerre, de la jurisprudence et de l'agriculture étaient devenues des études professionnelles. D'autre part, dans Varron, l'éducation hellénique parait déjà toute complète : à côté de ces cours de grammaire, de rhétorique et de philosophie qui avaient été introduits à une époque antérieure

en Italie, nous trouvons les cours qui étaient pendant si longtemps demeurés exclusivement grecs, la géométrie, l'arithmétique, l'astronomie et la musique (1). L'astronomie qui flattait, par la nomenclature des étoiles, le dilettantisme érudit de cet âge, et qui, dans ses relations avec l'astrologie, flattait les illusions religieuses dominantes, était régulièrement et soigneusement étudiée par la jeunesse d'Italie : les poèmes didactiques d'Aratus, parmi d'autres œuvres de la littérature alexandrine, furent admis de bonne heure dans l'éducation de la jeunesse romaine. A cette instruction grecque s'ajoutait l'étude de la médecine qui survécut, et enfin celle de l'architecture, si nécessaire aux Romains de distinction à cette époque, eux qui, au lieu de cultiver la terre, la couvraient de maisons et de villas.

Instruction grecque.

En comparaison avec l'époque antérieure, l'éducation grecque et latine gagna en étendue et en vigueur scolastique autant qu'elle perdit en pureté et en délicatesse. Le désir croissant de science grecque donna à l'instruction par elle-même un caractère érudit. Pour expliquer Homère et Euripide, il ne fallait pas après tout un grand art : les maîtres et les élèves étaient plus flattés de traiter les poèmes alexandrins qui, en outre, étaient dans leur esprit bien plus sympathiques au monde romain de cette époque, que la poésie grecque nationale, et qui, s'ils n'étaient pas tout à fait aussi vénérables que l'Illiade, possédaient au moins un âge assez respectable pour passer pour des classiques auprès des maîtres d'école. Les poèmes érotiques d'Euphorion, les *Causes* de Callimaque et son *Ibis*, l'*Alexandra* comiquement obscène de Lycophron, contenaient un nombre considérable d'expressions rares, bonnes à être extraites et interprétées, des sentences laborieusement compliquées et difficiles à analyser, des digressions prolixes pleines de combinaisons mystiques sur les mythes vieillis,

(1) C'est ce qu'on appelle les sept arts libéraux qui, avec la distinction entre les trois genres naturalisés de bonne heure en Italie et les quatre qui y furent postérieurement introduits, gardèrent leur position pendant tout le moyen âge.

en un mot, tout un arsenal d'indigeste érudition de toute sorte. L'éducation exigeait des exercices de plus en plus difficiles; ces productions, qui étaient en grande partie des efforts de professeurs, étaient merveilleusement adaptées à des élèves modèles. Ainsi, les poèmes alexandrins prirent une place durable dans l'éducation scolastique des Romains, surtout comme exercices poétiques, et ils contribuèrent certainement à répandre l'instruction, mais aux dépens du goût et de la mesure. Le même goût désordonné pour la civilisation poussa de plus les jeunes gens romains à emprunter autant que possible leur hellénisme à la source. Les cours des maîtres grecs à Rome suffisaient, à la rigueur, pour les premiers besoins de l'instruction; toute personne qui désirait devenir capable de converser suivait les leçons sur la philosophie grecque à Athènes, et sur la rhétorique à Rhodes, et faisait une tournée artistique en Asie-Mineure, où les anciens trésors de l'art des Hellènes se trouvent encore sur les lieux, et où la culture des beaux-arts avait continué, quoique un peu mécaniquement; tandis qu'Alexandrie, plus éloignée et spécialement célèbre comme siége des sciences exactes, était beaucoup plus rarement le point où les jeunes gens désireux d'instruction dirigeaient leurs pas.

Instruction latine.

Le progrès de l'instruction latine était semblable à celui des Grecs. Il en dérivait directement, et lui empruntait ses méthodes et ses stimulants. De plus, l'état de la politique et le goût de monter à la tribune du forum, que l'agitation démocratique communiquait chaque jour à un cercle de plus en plus large, contribuaient puissamment à la diffusion et à l'extension des exercices oratoires: « Partout où on dirige ses pas, disait Cicéron, on ne voit que des rhétoriciens. » En outre, les écrits du sixième siècle, à mesure qu'ils entraient dans le passé, étaient regardés de plus en plus comme les textes classiques de l'âge d'or de la littérature latine, et ils assuraient la prépondérance à l'éducation qui se fondait sur eux. Enfin, l'introduction et la diffusion d'éléments

barbares, et l'introduction de la civilisation romaine dans un grand nombre de districts celtes et espagnols, donnaient naturellement à la grammaire et à l'éducation latine une plus grande importance que celle qu'elles auraient obtenue, quand le Latium seul parlait latin; le professeur de littérature latine eut dès l'origine une situation différente, à Come et à Narbonne, que celle qu'il avait eue à Preneste et à Ardée. Néanmoins le résultat d'ensemble était une décadence plutôt qu'un progrès de l'instruction. La ruine des villes de province de l'Italie, l'introduction croissante d'éléments étrangers, la détérioration politique, économique et morale de la nation, surtout les discordes civiles, firent au langage un tort que tous les grammairiens du monde n'auraient pu réparer. Le contact plus étroit avec la civilisation hellénique de cette époque, l'influence plus décidée de la loquace sagesse athénienne et de la rhétorique de Rhodes et de l'Asie-Mineure, donnaient à la jeunesse romaine les éléments mêmes qui étaient les plus pernicieux dans l'hellénisme. La mission propagandiste qu'entreprit le Latium parmi les Celtes, les Ibériens et les Lybiens, quel que fût l'orgueil d'une telle entreprise, ne pouvait pas avoir la même importance pour la langue latine que l'hellénisation de l'Orient avait eue pour le monde hellénique. Le public romain de cette époque applaudissait les périodes bien arrangées et balancées avec rhythme de l'orateur, et l'acteur qui violait la règle du langage, le payait cher; cela prouve que le sens de la langue maternelle, qui était la conséquence d'une éducation scolastique, était l'apanage d'un cercle de plus en plus étendu. Mais, en même temps, les contemporains, capables de juger, se plaignaient de ce que la civilisation hellénique, en Italie, vers 690, était à un niveau très-inférieur à ce qu'elle avait été dans la génération précédente, que l'occasion d'entendre du bon et pur latin devenait de plus en plus rare, et encore de la bouche seulement des vieilles matrones bien élevées; que la tradition d'une éducation nationale, que le vieil esprit latin, du goût de Lucilius, s'en allait; que le

cercle cultivé de lecteurs, de l'âge des Scipions, disparaissait de jour en jour. Le terme *urbanitas*, et l'idée d'une culture raffinée qu'il impliquait, naquit, à cette époque, et prouve qu'elle était, non pas en progrès, mais en décadence, et que les gens de ce temps s'apercevaient fort bien de l'absence de cette *urbanitas* dans le langage et les manières des barbares latinisés ou des Latins barbarisés. Là où nous rencontrons encore le ton de la conversation élégante, comme dans les satires de Varron et les lettres de Cicéron, c'est un écho des vieilles manières qui n'étaient pas autant tombées en désuétude à Reate et à Arpinum qu'à Rome.

Germes d'une éducation par l'État.

Ainsi, l'éducation de la jeunesse subit peu de modifications; seulement, moins par suite de sa décadence que par suite de l'abaissement général des esprits, elle produisit moins de bien et plus de mal qu'à l'époque précédente. César commença aussi une révolution sous ce rapport. Tandis que le sénat romain avait d'abord combattu, puis peu à peu toléré l'éducation, le gouvernement du nouvel empire italo-hellénique, dont le caractère essentiel était précisément l'*humanitas*, ne pouvait faire autrement que d'adopter des mesures propres à le stimuler à la façon hellénique. Si César conféra la cité romaine à tous les professeurs d'arts libéraux et à tous les médecins de la capitale, nous pouvons discerner dans cette démarche un pas vers ces institutions dans lesquelles, par la suite, on pourvut à l'instruction de la jeunesse dans les deux langues, et qui furent l'expression la plus significative du nouvel état de l'*humanitas;* et si César résolut plus tard d'établir une bibliothèque grecque et latine dans la capitale et nomma l'homme le plus savant de l'époque, Marcus Varron, principal bibliothécaire, cela impliquait évidemment le dessein d'ouvrir la monarchie cosmopolite à une littérature cosmopolite.

Langage.

Le développement du langage, dans le cours de cette période, prit le tour de la distinction entre le latin classique de la littérature cultivée et le langage vulgaire de la vie commune. Le premier était le résultat d'une culture exclusivement latine; même dans

le cercle des Scipions « le pur latin » était devenu chose rare, et la langue mère était parlée, non pas dans sa complète naïveté, mais en opposition avec le langage de la multitude. Cette époque commence par une remarquable réaction contre le classicisme qui avait été jusque-là exclusivement employé dans le langage élevé de la conversation et, par conséquent, aussi dans la littérature, réaction qui avait intrinsèquement et extrinsèquement une relation étroite avec la réaction semblable en Grèce. Précisément vers cette époque, le rhéteur et romancier Hégésias de Magnésie et les nombreux rhéteurs et lettrés d'Asie-Mineure, qui s'attachèrent à lui, commencèrent à se révolter contre l'atticisme orthodoxe. Ils demandaient le libre cours du langage vulgaire, sans distinction, soit que le mot ou la phrase fût originaire d'Attique ou de la Carie et de la Phrygie; ils parlaient et écrivaient eux-mêmes, non pour la clique savante, mais pour le grand public. Il ne pouvait y avoir de discussion raisonnable quant au principe, mais, certainement, le résultat ne pouvait être meilleur que n'était le public d'Asie-Mineure à cette époque, qui avait totalement perdu le goût du châtié et de la pureté, et ne cherchait que le brillant. Pour ne rien dire de l'art bâtard qui fut le résultat de cette décadence, particulièrement dans le roman et dans l'histoire qui prit la forme du roman, le style de ces Asiatiques fut, comme on peut aisément le comprendre, abrupte et sans grâce, efféminé, plein de rédondance et de clinquant, foncièrement vulgaire et affecté : « Tout homme qui connaît Hégésias, dit Cicéron, sait ce que c'est que le vide. »

Vulgarisme humain.

Cependant, ce nouveau style fit son chemin dans le monde romain. Quand la rhétorique élégante des Grecs, après avoir pénétré, à la fin de l'époque antérieure, dans l'éducation latine, fit un pas de plus au commencement de l'époque présente et monta aux rostres en la personne de Quintus Hortensius 640-704 (114-50), le plus célèbre avocat de l'âge de Sylla, elle resta fidèle, même dans l'idiome latin, au nouveau goût qui dominait dans la Grèce;

le public romain, qui ne connaissait plus la pure et chaste culture de l'âge des Scipions, applaudissait naturellement avec zèle l'innovateur qui savait donner au vulgarisme l'apparence d'une œuvre artistique. C'était un fait de grande importance. Comme en Grèce les batailles du langage étaient toujours livrées d'abord dans les écoles des rhétoriciens, à Rome, le discours du barreau donnait, jusqu'à un certain point et même plus que la littérature, le type du style, et, en conséquence, on vit se combiner, comme de raison, avec la conduite du barreau, la prérogative de donner le ton à la manière fashionable de parler et d'écrire. Le vulgarisme asiatique d'Hortensius chassa ainsi le classicisme de la tribune romaine et en partie de la littérature; mais la mode changea bientôt de nouveau en Grèce et à Rome. En Grèce, c'était l'école rhodienne de rhétorique qui, sans revenir à la chaste sévérité du style attique, essayait un compromis entre ce style et la mode moderne; si les maîtres romains n'étaient pas trop difficiles pour la correction de détail dans le langage et la pensée, ils insistaient au moins sur la pureté du langage et du style, sur le choix des tours et des mots, et la modulation des périodes.

L'école rhodienne.

Cicéromanisme. En Italie, ce fut Marcus Tullius Cicéron 648-711 (106-43) qui, après avoir suivi, dans sa première jeunesse, la manière d'Hortensius, revint à une méthode plus pure, après avoir entendu les maîtres rhodiens et par la portée naturelle de son génie, et se voua, dès lors, à la recherche de la pureté dans le langage, de l'arrangement périodique et des modulations dans les discours. Les modèles qu'il suivit sous ce rapport, il les trouva surtout dans les cercles de la haute société romaine qui avaient été peu ou point atteints par le vulgarisme; et, comme nous l'avons dit, il y en avait encore, quoiqu'ils commençassent à disparaître. Le latin primitif et la bonne littérature grecque, quelque considérable que fût l'influence de la dernière, surtout dans le rhythme oratoire, étaient, sous ce rapport, de peu d'importance : la pureté du langage n'était nullement une réaction de la langue du livre contre

celle de la conversation, mais une réaction de la langue des classes cultivées contre la confusion et la vulgarité. César qui, même sous le rapport du langage, fut le plus grand maître de ce temps, exprima l'idée fondamentale du classicisme romain, lorsqu'il prescrivit que, dans le discours et le style, tout mot étranger fût évité, comme les rochers sont évités par le marinier; le terme poétique ou oublié de l'ancienne littérature fut rejeté aussi bien que le terme vulgaire ou celui qu'on empruntait au langage de la vie commune, et particulièrement les mots grecs et les phrases qui, comme le prouvent les lettres de cette période, avaient, à un degré très-étendu, pénétré dans le langage de la conversation. Néanmoins, le classicisme scolastique et artificiel de la période cicéronienne était, auprès du goût des Scipions, ce que le repentir est à l'innocence, ou le français des classiques de Napoléon au français modèle de Molière et de Boileau; tandis que l'ancien classique était né de la fraîcheur primesautière de la vie, le second recueillit pour ainsi dire le dernier soupir d'une race expirante. Il ne s'en répandit pas moins rapidement. Avec la domination du barreau, la dictature du langage et du goût passa d'Hortensius à Cicéron, et les œuvres nombreuses et variées de celui-ci donnèrent à ce classicisme ce qui lui avait manqué jusque-là, des textes de prose innombrables. Cicéron devint ainsi le créateur de la prose classique moderne des Latins, et le classique romain reconnut en lui son maître exclusif; ce fut au style et non à l'auteur et encore moins à l'homme d'État, que ces panégyriques extravagants, mais qui n'étaient pas purement un verbiage, s'adressaient; et les représentants les mieux doués du classicisme, tels que César et Catulle, l'en accablèrent.

La nouvelle poésie romaine.

On alla bientôt plus loin. Ce que Cicéron faisait en prose fut accompli dans la poésie, vers la fin de cette époque, par la nouvelle école romaine de poètes, qui se modela sur la poésie grecque à la mode, et dans laquelle l'homme le mieux doué fut Catulle. Là aussi le langage élevé de la conversation chassa les réminis-

cences archaïques qui jusque-là avaient prévalu dans ce domaine, et comme la prose latine se soumit au rhythme attique, la poésie latine se soumit graduellement aux pénibles lois du mètre alexandrin : aussi, depuis Catulle, il n'est plus permis de commencer un vers et de terminer une phrase commencée dans le vers précédent par un mot monosyllabique ou dissylabique qui n'ait pas un poids particulier. A la longue, la science fit son chemin, fixa la loi du langage et développa sa règle qui ne fut plus déterminée par l'expérience, mais qui réclama le droit de déterminer l'expérience. Les terminaisons de déclinaison qui, jusque-là, avaient été en partie variables, furent maintenant fixées à jamais : ainsi les formes du génitif et du datif, qui, jusque-là, avaient marché côte à côte dans la quatrième déclinaison (*senatuis* et *senatus*, *senatui* et *senatu*) furent fixées par César comme formes contractées (*us* et *u*). Dans l'orthographe, divers changements furent effectués, pour mettre le langage écrit plus d'accord avec le langage parlé; ainsi, l'*u* au milieu des mots, comme *maxumus*, fut remplacé, suivant le précédent de César, par l'*i*, et des deux lettres qui étaient devenues superflues, *k* et *q*, la première fut supprimée, et on proposa également la suppression de la seconde. Le langage fut, sinon stéréotypé, du moins en train de le devenir; il ne fut pas encore, il est vrai, passivement dominé par la règle; mais il sentit bientôt son influence. Que cette action, en ce qui concernait la grammaire latine, dérivât principalement, pour l'esprit et la méthode, du grec, que même le langage latin fût directement rectifié en conformité avec le grec, cela est prouvé par le son de la finale *s*, qui, vers la fin de cette époque, avait reçu *ad libitum* quelquefois la valeur d'une voyelle, quelquefois celle d'une consonne, mais qui devint à cette époque une terminaison de consonne. Cette détermination du langage est le domaine propre du classicisme latin; de cent manières différentes, et par cela même, d'autant plus significatives, on critiqua la règle, et la violation en fut vigoureusement réprimée par les coryphées du classicisme, par

Science grammaticale.

Cicéron, par César, et même dans les poèmes de Catulle; tandis que la génération plus ancienne s'exprimait avec vivacité contre la révolution accomplie dans le domaine du langage aussi bien que dans le domaine politique (1). Mais, tandis que le nouveau classicisme, c'est-à-dire le latin modèle gouverné par la règle et assimilé autant que possible au grec classique, et qui naquit d'une réaction volontaire contre la vulgarité qui envahissait la haute société et même la littérature, acquit une fixité littéraire et une forme systématique, le vieux latin ne quitta pas le champ de bataille. Non-seulement nous le trouvons naïvement employé dans les œuvres d'écrivains secondaires qui n'ont pénétré que par hasard dans les rangs des auteurs, comme pour le récit de la seconde campagne de César en Espagne, mais nous le retrouvons plus ou moins accusé dans la littérature proprement dite, dans les mimes, dans les demi-romans, dans les écrits esthétiques de Varron; et une circonstance significative, c'est qu'il se montrait dans le domaine le plus national de la littérature, et que des hommes vraiment conservateurs, tels que Varron, le prirent sous leur protection. Le classicisme était fondé sur la mort du langage italique, comme la monarchie sur la mort de la nationalité italique; on comprend donc que les hommes en qui la république vivait encore continuassent à maintenir au langage vivant ses droits, et consentissent, en faveur de son caractère national, à oublier ses défauts. Aussi, on voit diverger en tous sens les tendances linguistiques de cette époque; à côté de la poésie antique de Lucrèce apparaît la poésie essentiellement moderne de Catulle; à côté des périodes habilement modulées de Cicéron vient la phrase de Varron, qui dédaigne systématiquement toute subdivision. Le domaine du langage représente fidèlement les divisions de cet âge.

Dans la littérature de cette époque, nous sommes frappés avant Littérature.

(1) Ainsi Varron dit (*de R. R.*, I, 2) : *Ab æditimo, ut dicere didicimus a patribus nostris; ut corrigimur ab recentibus urbanis, ab æditiuo.*

tout par l'accroissement extérieur, en comparaison de l'époque précédente, de l'effort littéraire à Rome. Il y avait déjà longtemps qu'avait cessé de fleurir dans l'atmosphère libre de l'indépendance civique l'activité littéraire des Grecs; mais elle dominait encore dans les institutions scientifiques des grandes villes et particulièrement des cours. Désormais dépendants de la faveur et de la protection des grands, et chassés des anciennes demeures des muses (1), par l'extinction des dynasties de Pergame, de Cyrène, de Bithynie et de Syrie, et par la splendeur déclinante des Lagides, enfin devenus nécessairement, depuis la mort d'Alexandre, cosmopolites, et aussi étrangers parmi les Égyptiens et les Syriens que parmi les Latins, les lettrés grecs tournèrent de plus en plus leurs yeux du côté de Rome. Parmi l'armée de serviteurs grecs dont s'entouraient à cette époque les Romains de qualité, le philosophe, le poète, l'auteur de mémoires jouèrent le principal rôle à côté du cuisinier, du page et du bouffon. Nous rencontrons des lettrés connus dans cette situation : l'Épicurien Philodemos, par

(1) La dédicace de la description poétique de la terre, attribuée à Scymnus, est remarquable sous ce rapport. Après que le poète a déclaré son intention de donner dans le mètre favori de Ménandre une esquisse géographique intelligible aux écoliers, et facile à apprendre par cœur, il fait sa dédicace, comme Apollodore à Attale, roi de Pergame :

Ἀθάνατον ἀπονεμόντα δόξαν Ἀτταλῳ
Τῆς πραγματείας ἐπιγραφὴν εἰληφότι

à Nicomède III, roi de Bithynie :

Ἐγὼ δ' ἀκούων διότι τῶν νῦν βασιλέων
Μόνος βασιλικὴν χρηστότητα προσφέρεις
Πεῖραν ἐπεθύμης σ' αὐτὸς ἐπ ἐμαυτοῦ λάβεῖν
Καὶ παραγενεσθαι καὶ τί βασιλεὺς ἐστ' ἰδεῖν.
Διὸ τῇ προθέσει σύμβουλον εξελεξάμην
. . . . . Τὸν Απόλλωνα τὸν Διδυμῆ . . . .
Οὐ δὴ σχεδὸν μάλιστα καὶ πεπεισμένος
Πρὸς σὴν κατα λόγον ἦνα 'κοινῆν γὰρ σχεδὸν
Τοῖς φιλομαθοῦσιν ἀναδεδειχας ἑστίαν.

exemple, était philosophe domestique chez Lucius Pison, consul en 696 (58), et amusait les intimes avec de fines épigrammes sur le rude épicuréisme de son patron. De tous côtés les représentants les plus notables de l'art et de la science grecque émigrèrent en nombre toujours croissant à Rome, où le labeur littéraire était mieux rétribué que partout ailleurs. Parmi ceux qui sont ainsi mentionnés comme établis à Rome, nous trouvons le médecin Asclépiade, que le roi Mithridate essaya en vain d'attirer dans son service; l'universaliste scientifique, Alexandre de Milet, surnommé Polyhistor; le poète Parthénius de Nicée en Bythynie; Posidonius d'Apamée en Syrie, également célèbre comme voyageur, comme professeur, comme auteur, qui, à un grand âge, émigra en 703 de Rhodes à Rome, et d'autres. Une maison comme celle de Lucius Lucullus était un siége de culture hellénique et un rendez-vous pour les lettrés helléniques, comme le musée alexandrin; les ressources romaines et les curiosités helléniques s'étaient concentrées dans cette riche demeure, ainsi que d'incomparables collections de statues et de peintures par les premiers maîtres et les artistes contemporains, et on y trouvait une bibliothèque aussi considérable que magnifiquement arrangée, et où était accueilli tout homme cultivé, particulièrement les Grecs; le maître de la maison se promenait souvent au milieu de ces magnifiques colonnades en causant sur la philologie ou la philosophie avec quelqu'un de ses savants hôtes. Sans doute, ces Grecs apportaient avec eux leurs riches trésors de civilisation, mais aussi leurs travers et leur servilité : l'un de ces savants errants, l'auteur de *l'Art de la flatterie*, Aristodemus de Nysa (vers 700 (54), essaya de plaire à ses maîtres en soutenant qu'Homère était né à Rome. Autant prospérait à Rome l'art des lettrés grecs, autant l'activité littéraire et l'intérêt pour les choses de l'esprit croissait parmi les Romains eux-mêmes. La composition grecque elle-même, que le goût sévère de l'âge des Scipions avait totalement proscrit, reprit vigueur. La langue grecque se parlait partout, et les traités grecs

trouvaient un tout autre public que les latins : aussi des Romains de haut rang tels que Lucius Lucullus, Marcus Cicéron, Titus Atticus, Quintus Scévola (tribun du peuple en 700 (54), comme les rois d'Arménie et de Mauritanie, écrivaient à l'occasion en prose et en vers grecs. Ces compositions grecques par des Romains restèrent cependant une production de second ordre et presque un amusement : les lettrés aussi bien que les partis politiques de l'Italie étaient tous d'accord pour tenir strictement à la nationalité italique, en la laissant pénétrer plus ou moins par l'hellénisme. On ne pouvait se plaindre, au reste, de la stérilité nationale, au point de vue de la littérature. Il y avait un déluge de livres et de pamphlets de toute sorte, et surtout de poèmes. Les poètes y pullulaient comme à Tarse et à Alexandrie : les productions poétiques étaient devenues le péché de jeunesse des natures un peu riches, et on comptait comme heureux l'écrivain dont les vers de jeunesse pouvaient passer dans un miséricordieux oubli. Ceux qui entendaient cet art écrivaient sans difficulté en une séance leurs cinq cents hexamètres, et les grammairiens n'avaient rien à y reprendre, non plus que les lecteurs rien à y admirer. Le monde féminin prenait une part considérable à ces exercices littéraires : les dames ne se bornaient pas à la danse et à la musique, mais par leur entrain et leur esprit, elles gouvernaient la conversation, et parlaient excellemment sur la littérature grecque et latine; et, quand la poésie faisait le siége d'un cœur de jeune fille, la forteresse capitulait fréquemment en vers gracieux. Les bouts-rimés devenaient de plus en plus le jeu à la mode des grands enfants des deux sexes : des épîtres en vers, des exercices poétiques collectifs et des joutes entre amis étaient des divertissements de tous les jours, et vers la fin de cette époque, il s'ouvrit dans la capitale des institutions où on pouvait apprendre à faire des vers pour de l'argent. Par suite d'une large consommation de livres, l'organisation des manufactures de copies fut perfectionnée, et la publication put être entreprise avec

une rapidité et un bon marché relatifs : la librairie devint un commerce respectable et lucratif, et les boutiques de libraire étaient fréquemment le rendez-vous des lettrés. La lecture était devenue une mode, une manie même ; à table où les passe-temps plus grossiers n'avaient pas encore été introduits, on lisait régulièrement, et toute personne qui méditait un voyage oubliait rarement d'emporter un petite bibliothèque. L'officier supérieur vivait sous la tente avec quelque obscène roman grec, l'homme d'État dans le sénat avec un traité de philosophie. Les choses en étaient chez les Romains au point où elles ont été et seront dans tout État où les citoyens lisent « depuis l'antichambre jusqu'au cabinet. » Le vizir parthe ne se trompait pas de beaucoup, quand il montrait aux citoyens de Seleucie les romans trouvés dans le camp de Crassus, et demandait s'ils regarderaient encore des gens qui lisaient de tels livres comme des adversaires formidables.

Les classiques et les modernes.

La tendance littéraire de cet âge était variée, et il ne pouvait en être autrement, car le temps lui-même était partagé entre l'ancienne mode et la nouvelle. Les mêmes tendances qui luttaient dans le domaine politique, la tendance nationale italique des conservateurs et la tendance helléno-italique ou cosmopolite de la nouvelle monarchie, se rencontraient aussi dans le domaine littéraire. La première s'attachait à la vieille littérature latine qui, au théâtre, dans l'école et dans l'érudition, prenait de plus en plus le caractère classique. Avec moins de goût et des tendances de parti plus prononcées que l'époque des Scipions, Ennius, Pacuvius, et spécialement Plaute, étaient maintenant portés aux nues. Les feuilles de la Sybille haussaient de plus en plus, à mesure qu'elles devenaient plus rares; plus la nationalité devenait grande, plus grandissait la productivité des poètes du sixième siècle, et on la sentait vivement dans cette époque d'Épigonisme raffiné qui, en littérature comme en politique, regardait le siècle des guerriers d'Hannibal comme l'âge d'or qui était maintenant passé sans retour. Sans doute, il y avait dans l'admiration des vieux classiques une por-

tion sérieuse de ce convenu et de cette hypocrisie qui caractérisaient le conservatisme de cet âge, et, sur ce terrain, il y avait aussi des temporiseurs. Cicéron, par exemple, quoique l'un des principaux représentants de la prose moderne, révérait néanmoins la vieille poésie nationale avec presque autant de respect d'antiquaire qu'il en montrait pour la constitution aristocratique et la discipline augurale : « Le patriotisme exige, le voyons-nous dire, que nous aimions mieux lire une mauvaise traduction de Sophocle que l'original ». Tandis qu'ainsi les tendances littéraires modernes, asservies à la monarchie démocratique, comptaient de nombreux adhérents secrets, même parmi les admirateurs orthodoxes d'Ennius, il ne manquait pas non plus de juges hardis qui traitaient la littérature nationale avec aussi peu de respect que la politique sénatoriale. Non-seulement ils ravivaient la critique de l'âge des Scipions et ne louaient Térence que pour rabaisser Ennius et surtout l'école d'Ennius, mais les hommes plus jeunes et plus hardis allaient beaucoup plus loin et se hasardaient déjà, quoique leur révolte ne s'adressât qu'à l'orthodoxie littéraire, à appeler Plaute un grossier bouffon et Lucilius un mauvais forgeron de vers. Cette tendance moderne s'attacha non à la production littéraire nationale, mais à la littérature grecque, plus récente, ou à ce qu'on appelait l'alexandrisme.

L'alexandrisme grec.

Nous ne pouvons éviter de parler aussi de cette restauration remarquable de la langue grecque et de l'art hellénique : cela est nécessaire pour l'intelligence de la littérature romaine de cette époque et des époques ultérieures. La littérature alexandrine était basée sur la décadence du pur idiome grec qui, depuis le temps d'Alexandre le Grand, était remplacé par un jargon inférieur qui tenait son origine du contact du dialecte macédonien avec les différentes tribus grecques et barbares; ou, pour parler plus exactement, la littérature alexandrine sortit de la ruine de la nation grecque en général; elle devait périr et périt dans son individualité nationale pour établir la monarchie universelle

d'Alexandre et l'empire de l'hellénisme. Si l'empire universel d'Alexandre avait continué à subsister, l'ancienne littérature nationale et populaire aurait été remplacée par une littérature hellénique cosmopolite, essentiellement dénationalisée et appelée à la vie jusqu'à un certain point par le patronage royal, mais, en tout cas, gouvernant le monde; mais comme l'Etat d'Alexandre fut morcelé après lui, les germes de littérature, qui y correspondaient, périrent rapidement. Néanmoins, la nation grecque, avec tout ce qu'elle avait possédé, sa nationalité, son langage, son art, appartenaient au passé. C'était dans un cercle comparativement étroit non d'hommes lettrés (car ce cercle, à proprement parler, n'existait plus) mais d'hommes érudits, que la littérature grecque était aimée, même depuis qu'elle ne vivait plus, que le riche héritage qu'elle avait laissé était inventorié avec un plaisir mélancolique ou un avide raffinement de recherche, et que le sens vivant de sympathie, ou une érudition morte, reprenait un semblant de vigueur. Cette productivité posthume constitue ce qu'on appelle l'alexandrisme. Elle ressemble exactement à cette littérature de savants qui, se tenant à part des nationalités romanes vivantes et de leur idiome vulgaire, vécut au quinzième et au seizième siècle, dans un cercle cosmopolite de philologues érudits : rejeton artificiel de l'antiquité évanouie; le contraste entre le grec classique et vulgaire de la période alexandrine est moins fortement marqué, mais n'est pas essentiellement différent de celui qui sépare le latin de Manutius de l'italien de Machiavel.

L'alexandrisme romain.

L'Italie avait eu jusque-là peu de goût pour l'alexandrisme. Son époque d'éclat comparatif était la période qui précéda et qui suivit de près la première guerre punique; cependant, Nævius, Ennius, Pacuvius, et généralement tout le corps des auteurs romains nationaux jusqu'à Varron et Lucrèce, dans toutes les branches de la production poétique, sans en excepter le poème didactique, s'attachaient non aux contemporains grecs et à leurs prédécesseurs immédiats, mais, sans exception, à Homère, Euri-

pide, Ménandre et les autres maîtres de la littérature nationale de la Grèce. La littérature romaine n'avait jamais été originale et nationale, mais tant qu'il y eut un peuple romain, ses auteurs recherchèrent des modèles vivants et nationaux et copièrent, sinon les meilleurs auteurs, au moins des auteurs originaux. La littérature grecque, qui naquit après Alexandre, trouva ses premiers imitateurs romains, — car il faut à peine parler des tentatives du temps de Marius,—parmi les contemporains de Cicéron et de César, et alors l'alexandrisme se répandit avec une étrange rapidité. Des causes extérieures y contribuèrent. Le contact plus fréquent avec les Grecs, particulièrement les nombreux séjours des Romains dans les provinces helléniques et la réunion des lettrés grecs à Rome, formèrent naturellement un public, en Italie, pour la littérature grecque du jour, pour la poésie épique et élégiaque, les épigrammes et les contes milésiens. De plus, comme nous l'avons déjà fait remarquer, la poésie alexandrine avait sa place dans l'instruction de la jeunesse italienne et réagissait d'autant plus sur la littérature latine que celle-ci avait toujours pour base une éducation hellénique. Nous trouvons même, sous ce rapport, une connexion directe entre la nouvelle littérature des Romains et celle des Grecs : Parthenius déjà mentionné, l'un des mieux connus parmi les élégiaques alexandrins, ouvrit vers 700 (54) une école de littérature et de poésie à Rome, et on a encore les morceaux choisis qu'il faisait lire à un de ses plus nobles élèves pour lui apprendre à faire des élégies latines, et qui sont d'une nature érotique et mythologique, selon les formules alexandrines bien connues. Mais ce ne furent pas uniquement des occasions accidentelles qui appelèrent à la vie l'alexandrisme romain ; ce fut, au contraire, un produit peut-être peu savoureux mais inévitable du développement politique et national de Rome. D'une part, de même que la Grèce finit par l'hellénisme, le Latium finit par le romanisme : le développement national fut dépassé et englouti dans l'empire méditerranéen de César, de même que le développement helléni-

que dans l'empire oriental d'Alexandre. D'autre part, comme le nouvel empire reposait sur le fait, que les ruisseaux puissants de la nationalité grecque et latine, après avoir coulé parallèlement, étaient venus se confondre, la littérature de l'Italie n'eut plus seulement à chercher ses modèles en Grèce, mais dut se mettre au niveau de la littérature grecque du temps, ou en d'autres termes, de l'alexandrisme. Avec le latin scolastique, avec le nombre restreint de classiques, avec le cercle étroit des *urbani* qui lisaient les classiques, la littérature nationale des Latins était morte et finie; on vit naître à sa place une littérature impériale complétement dégénérée, nourrie artificiellement, qui ne sortait d'aucune nationalité distincte, mais qui proclamait en deux langages l'évangile universel de l'humanité, et dépendait, au point de vue de l'esprit, complétement et sciemment, du vieil hellénisme, et au point de vue du langage, en partie de la Grèce, en partie de la vieille littérature romaine populaire. Cela n'était pas un progrès. La monarchie méditerranéenne de César était sans doute une grande, et, ce qui vaut mieux, une nécessaire création, mais elle avait été créée par une volonté arbitraire, et ne pouvait rien montrer naturellement de cette fraîcheur de vie populaire, de cette vigueur nationale exubérante, qui caractérisent les gouvernements plus naturels, et que l'État italien du sixième siècle avait encore possédée. La ruine de la nationalité italique, causée par la création de César, impliquait la ruine de la littérature.

Tout homme qui a la moindre idée de l'affinité étroite qui existe entre l'art et la nationalité laissera toujours Cicéron et Horace pour Caton et Lucrèce, et il n'y a qu'un point de vue de maître d'école en histoire et en littérature, puissant il est vrai, qui ait pu donner à l'époque de l'art qui commence avec la nouvelle monarchie, le nom d'âge d'or. Mais, tandis que l'alexandrisme romano-hellénique de l'âge de César et d'Auguste doit être considéré comme inférieur à la vieille littérature nationale, quelque imparfaite qu'elle fût, il n'en est pas moins aussi supérieur à

l'alexandrisme grec, que l'œuvre durable de César à la création éphémère d'Alexandre. Nous aurons plus tard à montrer que la littérature du temps d'Auguste, comparée a celle de la période de l'alexandrisme grec, était bien moins une littérature de philologues qu'une littérature de tout l'empire, et, par conséquent, elle avait une influence générale bien plus permanente et plus générale dans les cercles élevés que l'alexandrisme grec.

Littérature dramatique. La comédie et la tragédie disparaissent.

Nulle part la perspective n'était plus lamentable que dans la littérature dramatique. La tragédie et la comédie s'étaient déjà, avant la présente époque, éteintes dans la littérature romaine nationale. On ne jouait plus de nouvelles pièces. Le public de l'époque de Sylla s'attendait à en voir; car on sait qu'on reproduisit alors des comédies de Plaute, en changeant les titres et les noms des personnages, et les directeurs disaient qu'il valait mieux voir une bonne pièce vieille qu'une mauvaise pièce nouvelle. Il n'y avait pas loin de là à cet abandon complet de la scène aux auteurs morts, tel que nous le voyons à l'époque de Cicéron, et auquel l'alexandrisme ne fit aucune opposition. Sa productivité dans cet ordre d'idées était moins que rien. La composition dramatique réelle fut toujours inconnue de la littérature alexandrine; le drame bâtard qui avait été écrit d'abord pour être lu et non joué fut introduit en Italie, et, par suite, on vit bientôt naître l'école dramatique, qui domina à Rome comme à Alexandrie : la tragédie devint une maladie chronique de la jeunesse. Nous pouvons nous former une idée juste de la qualité de ces productions, en voyant que Quintus Cicéron, pour conjurer l'ennui des quartiers d'hiver en Gaule, composa quatre tragédies en seize jours.

Les mimes.

Les *mimes*, cette dernière production encore vivante de la littérature nationale, virent la farce atellane subir l'influence des moralités de la comédie grecque, que l'alexandrisme cultiva avec une plus grande vigueur poétique et plus de succès qu'aucune autre branche de la poésie. Les mimes tiraient leur origine de danses

de caractère au son de la flûte, qui avaient été longtemps en usage, et qui étaient exécutées en d'autres occasions, par exemple pour recevoir des hôtes à dîner, mais plus spécialement au théâtre, dans les intervalles qui séparaient les actes. Il n'était pas difficile de transformer ces danses, où le discours avait tenu une certaine place, par l'introduction d'une action mieux conduite, et d'un dialogue régulier, en petites comédies qui n'étaient pas essentiellement distinctes de la comédie originaire et de la farce : la danse et les poses lascives inséparables de ce genre d'exercice continuèrent à y jouer un grand rôle, et les mimes, qui étaient plutôt destinés au parterre qu'aux loges, laissèrent de côté tous les effets scéniques qui avaient un peu d'idéal, tels que les masques et les costumes, et, ce qui était plus important, permirent aux femmes de représenter les personnages féminins. Ces nouvelles pièces, qui semblent avoir paru sur la scène de Rome, vers 672, firent bientôt disparaître l'arlequinade nationale à laquelle elles ressemblaient sous les rapports les plus essentiels, et furent employées comme intermède usuel et spécialement comme pièce finale après les autres exécutions dramatiques (1). L'intrigue était encore plus médiocre, plus relâchée et plus absurde que dans l'arlequinade : si elle était bien conduite et bien mêlée, en sorte que le mendiant devînt à un moment donné un Crésus, et ainsi

(1) Cicéron atteste que les mimes avaient pris de son temps la place des Atellanes (*ad Fam.*, IX, 16) : ce qui est d'accord avec ce fait que les *mimi* et *mimæ* parurent pour la première fois vers l'époque de Sylla (*ad Her.*, I, 14, 24; II, 13, 19; Atta, *Fr.* I *Ribbeck ;* Pline, *H. N.* VII, 48, 158 ; Plut., *Sull.*, 2, 36). La désignation de mimes cependant s'appliquait sans raison au comédien en général. Ainsi le *mimus* qui parut au festival d'Apollon en 542-543 (212-211) (*Festus*, cf. Cicéron, *de Orat.*, II, 59, 242), n'était pas autre chose qu'un acteur de *palliata*, car il y avait à cette époque peu de place dans le développement du théâtre romain pour les mimes réels dans le dernier sens du mot.

Le mime romain avait peu de rapport avec le mime de la période grecque classique, qui était un dialogue en prose, sorte de tableau de genre à tournure rurale.

de suite, on ne cherchait pas querelle au poète qui, au lieu de délier le nœud, le coupait en morceaux. Les sujets étaient généralement des histoires d'amour, et dans le genre luxurieux : par exemple, le poète et le public sans exception prenaient parti contre le mari, et la justice poétique consistait à tourner la morale en ridicule. Le charme artistique dépendait complétement, comme dans les atellanes, de la peinture plus ou moins exacte des mœurs de la vie commune de tous les jours : les tableaux rustiques cédaient le pas sur ceux des mœurs de la capitale, et la charmante multitude de Rome, comme celle d'Alexandrie, dans la farce du même genre, était appelée à saluer son propre portrait. Beaucoup de sujets sont empruntés à la vie des commerçants; on voit paraître inévitablement : le *Foulon*, le *Cordier*, le *Teinturier*, le *Saunier*, les *Tisseurs*, le *Bandit;* il y a aussi des genres de caractère : l'*Étourdi*, le *Dissolu*, l'*Homme aux* 100,000 *sesterces* (1), ou bien des peintures de la vie étrangère, la *Femme étrusque*, les *Gaulois*, le *Crétois*, *Alexandre*, ou des descriptions des festivals populaires, les *Compitalia*, les *Saturnalia*, *Anna Perenna*, les *Bains chauds*, enfin des parodies mythologiques, telles que *le Voyage aux enfers* ou *le Lac de l'Arverne*. Des surnoms appropriés et de courts lieux communs qu'on retenait aisément étaient fort bien venus; mais les choses les plus absurdes étaient les mieux reçues : dans ce monde extravagant, on demande de l'eau à Bacchus et du vin à la nymphe des fontaines. Des exemples isolés d'allusions politiques, qui étaient auparavant si rigoureusement prohibées, se trouvent parfois dans ces mimes (2). En ce qui regarde la forme métrique, ces poètes se

(1) La possession de cette somme qui donnait la qualification électorale de première classe, et soumettait l'héritage à la loi Voconia, traçait la ligne de démarcation entre les classes inférieures et les gens respectables. Ainsi le pauvre client de Catulle (XXIII) implore des dieux la possession de cette somme.

(2) Dans la *Descente aux enfers* de Laberius, on voit toutes sortes de gens qui ont aperçu des signes et des miracles : à l'un est apparu un mari avec deux

donnaient, comme ils le disent eux-mêmes, peu de peine pour la versification; le langage abondait, même dans les pièces destinées à la publication, en expressions vulgaires et en figures basses. Les mimes n'étaient en réalité que l'ancienne farce, avec cette différence, que les masques de caractère et la représentation permanente, ainsi que la vie rustique de l'*Atella*, disparaissent et qu'on les voit remplacer par la vie de la capitale dans sa liberté sans limites et sa licence. Plus d'une pièce de ce genre était sans doute d'une nature fugitive et n'avait pas de prétention littéraire; mais les mimes de Laberius, pleins de peintures piquantes de caractère, et qui, au point de vue du mètre et du langage, révélaient la main d'un artiste, maintinrent leur terrain, et l'historien lui-même doit regretter de ne pouvoir plus comparer le drame de la république romaine expirante avec la comédie athénienne.

Spectacle dramatique

En face de la décadence dramatique, le goût des grands spectacles et des pompes de la scène allaient de pair. Les représentations dramatiques avaient une place régulière dans la vie publique, non-seulement de la capitale, mais même des villes de province : Pompée fit construire à Rome un théâtre permanent, et la coutume campanienne de mettre une tente sur le théâtre pour protéger acteurs et spectateurs pendant la représentation, qui autrefois avait lieu en plein air, fut, à cette époque, introduite à Rome. Comme à cette époque, en Grèce, ce n'était pas la pléiade plus que pâle des dramatiques alexandrins, mais le drame classique, et surtout la tragédie d'Euripide, qui se maintenaient au théâtre malgré les progrès du jour pour les exhibitions théâtrales : à Rome, au temps de Cicéron, les tragédies d'Ennius, de Pacuvius,

femmes, ce qui fait dire au voisin que c'est une vision plus fâcheuse que celle qui est récemment apparue à un devin, celle de six édiles. César désira, s'il faut en croire les récits du temps, introduire la polygamie à Rome (Suétone, *Cæs.*, 83), et il nomma effectivement six édiles au lieu de quatre. On voit d'après cela que Laberius savait exercer le privilége du bouffon, et César le tolérer.

Digitized by Google

et d'Accius, et les comédies de Plaute étaient les représentations les plus recherchées; tandis que les premières avaient été antérieurement remplacées par les comédies plus délicates, mais inférieures au point de vue du goût, de Térence, Roscius et Varron, ou, en d'autres termes, l'art dramatique et l'érudition d'antiquaire contribuèrent à lui assurer une sorte de résurrection semblable à celle que Shakespeare reçut de Garrick et de Johnson; mais Plaute lui-même eut à souffrir de la susceptibilité dégénérée et et de l'impatience d'un auditoire gâté par des farces courtes et grossières, en sorte que les directeurs de théâtre se trouvaient obligés d'excuser la longueur des comédies de Plaute et même de faire des coupures et des changements. Plus la provision de pièces était limitée, plus l'activité de la direction et de la troupe ainsi que l'intérêt du public se préoccupaient de la représentation scénique des pièces. Il n'y avait guère à Rome de profession plus lucrative que celle de l'acteur et de la danseuse de premier ordre. La propriété princière de l'acteur tragique Ésope a déjà été mentionnée : son contemporain plus célèbre encore, Roscius, évaluait son revenu annuel à 600,000 sesterces (150,000 francs) (1), et la danseuse Dyonisia estimait le sien à 200,000 sest. (50,000 fr.). A la même époque, on dépensait des sommes énormes en décorations et en costumes : parfois, on voyait des convois de six cents mules traverser la scène, et l'armée du théâtre était employée à représenter devant le public un tableau des nations vaincues par Pompée en Asie. La musique qui accompagnait le chant des chœurs avait une importance plus grande : « Comme le vent soulève les vagues, dit Varron, le joueur de flûte habile soulève les esprits des auditeurs par les mille modulations de la mélodie. » La musique s'habitua à une

(1) Il obtint de l'État, pour chaque représentation dans laquelle il figurait, 1,000 deniers (1,000 francs), et en outre le paiement de sa compagnie. Plus tard, il déclina les honoraires pour lui-même.

mesure plus rapide, et obligea par là le musicien à une action plus vive. Le dilettantisme musical et dramatique se développa : l'habitué reconnaissait tous les airs à la première note, et connaissait les textes par cœur : toute faute de musique ou de récitation était sévèrement censurée par l'auditoire. L'état de la scène romaine nous rappelle le théâtre français moderne, comme le mime romain correspond aux tableaux légers des pièces du jour; rien n'étant trop beau ni trop laid pour l'un ou pour l'autre, nous voyons fleurir également la tragédie et la comédie classique, que l'homme cultivé est obligé d'admirer ou au moins d'applaudir. La multitude est satisfaite, quand elle rencontre sa propre image dans la farce; elle admire la pompe décorative et reçoit l'impression générale d'un monde idéal dans le drame; l'homme d'une culture plus distinguée s'occupe au théâtre non de la pièce, mais de la représentation dramatique. De plus, l'art du comédien oscillait, comme en France, entre la chaumière et le salon. Il n'était pas extraordinaire de voir les danseuses romaines rejeter, au finale, leur robe de dessus et danser toutes nues pour plaire au public; mais, d'autre part, aux yeux du Talma romain, la perfection de l'art était, non la vérité, mais la symétrie.

Dans la poésie récitative, on continuait à avoir des annales en vers, à la façon d'Ennius; mais nous en trouvons une critique assez vraie dans le vœu qu'il met dans la bouche de sa maîtresse : d'offrir à Vénus le plus mauvais des poèmes héroïques en sacrifice, si elle consent à arracher son amant à la poésie politique, pour le ramener dans ses bras. En vérité, dans le domaine entier de la poésie récitative, à cette époque, la vieille tendance nationale n'est représentée que par une seule œuvre remarquable qui, cependant, est en même temps un des produits poétiques les plus imposants de la littérature romaine. C'est le poème didactique de Titus Lucretius Carus 655-699 (99-55) « de Natura rerum », dont l'auteur appartenant à la meilleure société de Rome, mais ne

Annales en vers.

prenant aucune part à la vie publique, soit à cause de la faiblesse de sa santé ou par dégoût, mourut à la fleur de son âge, peu avant que la guerre civile éclatât. Comme poète, il se rattacha à Ennius et, par conséquent, à la littérature grecque classique. Il se détourne avec indignation de « l'hellénisme creux » de son temps, et fait profession, de tout son cœur et de toute son âme, d'être un élève des maîtres grecs, et la gravité religieuse de Thucydide trouva un écho dans une des parties les mieux connues de ce poème romain. Comme Ennius emprunte la sagesse à Épicharme et Évhémère, Lucrèce emprunte la forme de son poème à Empédocle « le trésor le plus glorieux de l'île fortunée de Sicile. » et quant au fond, il le tire de toutes les paroles d'or que renferment les écrits d'Épicure qui « éclipse autant tous les autres sages que le soleil éclipse les étoiles. » Comme Ennius, Lucrèce dédaigne la mythologie dont l'alexandrisme écrasait la poésie, et ne demande à son lecteur que la connaissance des légendes courantes (1). En dépit du purisme moderne qui repoussait de la poésie les mots étrangers, Lucrèce préfère se servir, comme l'avait fait Ennius, d'un mot grec expressif que d'un mot latin faible et obscur. La vieille allitération, l'absence d'un ordre régulier entre les parties du vers et celles du discours, et généralement les anciens modes d'expression et de composition, se trouvent encore fréquemment dans les rhythmes de Lucrèce, et quoiqu'il traite le vers avec plus de mélodie qu'Ennius, ses hexamètres ne se scandent pas, comme ceux de l'école poétique moderne, avec une grâce semblable au murmure d'un ruisseau, mais avec une grave lenteur, semblable à celle de l'or en fusion. Au point de vue philosophique et pratique, Lucrèce s'appuie complétement sur

(1) Une apparente exception isolée, telle que Panchæa, la terre de l'encens (II, 417), s'explique par cette circonstance que cette légende avait déjà passé du roman des voyages d'Évhémère dans la poésie d'Ennius, et, dans tous les cas, dans les poésies de Lucius Manilius, et était, par conséquent, bien connue du public pour lequel Lucrèce écrivait.

Ennius, le seul poète indigène qu'il célèbre. La confession de foi du chantre de Rudies :

> Ego Deum genus esse semper dixi et dicam cœlitum
> Sed eos non curare opinor, quid aget humanum genus!

est le programme même de Lucrèce, et il n'a pas tort, par conséquent, de donner son poème comme la continuation de celui d'Ennius.

> Ennius ut noster cecinit, qui primus amœno,
> Detulit ex Helicone perenni fronde coronam
> Per gentes Italas hominum quæ clara clueret.

Pour la dernière fois, le poème de Lucrèce est plein de cet orgueil, de cette gravité poétique du sixième siècle, dans lequel, au milieu des images du redoutable Carthaginois et du glorieux Scipion, le poète se trouvait plus à l'aise que dans son siècle dégénéré (1). Sa propre poésie « coulant avec grâce de la source abondante de sa pensée » lui paraît, comparée aux autres poèmes, « comme le chant rapide du cygne, comparé au cri du corbeau. » Son cœur se gonfle, au son de ses mélodies, de l'espoir d'une gloire immortelle, comme Ennius défend aux hommes à qui il a donné, du fond de son âme, un avant-goût des chants enflammés, « de gémir sur sa tombe, qui recouvre un barde immortel ».

C'est une fatalité remarquable que cet homme de talent extraordinaire, très-supérieur, pour l'originalité des dons poétiques, à presque tous, sinon à tous ses contemporains, soit venu à une époque où il se sentait étranger et isolé, et se soit trompé si singulièrement dans le choix de son sujet. Le système d'Épicure, qui fait de l'univers un grand concours d'atomes, et qui tente d'expliquer

(1) Ceci apparaît naïvement dans les descriptions de guerre, où les tempêtes qui détruisent les armées, et les troupes d'éléphants qui écrasent ceux qui les mènent, peintures des guerres puniques, sont transportées dans l'âge présent. II, 41, V, 1226, 1303, 1339.-

l'origine et la fin du monde ainsi que les problèmes de la nature et de la vie, par un système purement mécanique, était, sans doute, moins absurde que la transformation historique des mythes, essayée par Évhémère et, après lui, par Ennius; mais ce n'était pas un système ingénieux et nouveau, et la tâche de développer en poésie cette mécanique du monde était de telle nature, qu'un poète ne pouvait dépenser son art et sa vie sur un sujet plus ingrat. Le lecteur philosophique censure, dans le poème de Lucrèce, l'omission des plus beaux points du système, la manière superficielle dont les controverses sont présentées, la division défectueuse, les répétitions fréquentes, de même que le lecteur poétique se plaint de voir les mathématiques, mises en vers, et rendant ainsi une portion du poème absolument illisible. En dépit de ces incroyables défauts, devant lesquels tout homme de médiocre talent aurait inévitablement succombé, ce poète put se flatter d'avoir cueilli dans ce désert une couronne telle que les muses n'en avaient jamais donnée, et ce n'était en aucune façon de simples comparaisons occasionnelles, les descriptions de puissants phénomènes naturels et de passions plus puissantes encore, qui valurent au poète cette couronne. Le génie qui éclate dans la peinture de la vie, comme dans la poésie de Lucrèce, se rattache à son incrédulité, qui se présentait comme la victoire de la vérité et, par conséquent, avec la pleine vigueur de sa poésie, en opposition avec la foi dominante de l'hypocrisie ou de la superstition.

Humana ante oculos fœde cum vita jacerel
In terris oppressa gravi sub religione,
Quæ caput a cœli regionibus ostendebat
Horribili super aspectu mortalibus instans
Primum Graius homo mortalis tendere contra.
Est oculos ausus primusque obsistere contra.
Ergo vivida vis animi pervicit, et extra
Processit longe flammantia mœnia mundi
Atque omne immensum peragravit mente animoque.

Digitized by Google

Le poète s'étudiait donc à renverser les dieux, comme Brutus avait renversé les rois, et d'arracher la nature à « ses maîtres rigoureux ». Mais ce n'était pas contre le trône depuis longtemps renversé de Jupiter qu'étaient dirigées ces paroles de flamme; comme Ennius, Lucrèce combat principalement les religions étrangères et les superstitions de la multitude, l'adoration de la grande déesse et la divination enfantine des Étrusques. L'horreur et l'antipathie de ce monde terrible, dans lequel et pour lequel écrivait ce poète, ont suggéré ce poème. Il a été composé à cette triste époqne où le gouvernement de l'oligarchie avait été renversé et où celui de César n'était pas encore établi, dans ces années mélancoliques pendant lesquelles on attendait avec angoisse la guerre civile. Si nous croyons discerner dans son allure brusque et inégale l'attente d'une révolution imminente, nous ne devons pas oublier, en considérant le point de vue sous lequel il examinait les hommes et les choses, au milieu de quels hommes et en vue de quels événements se plaçait ce point de vue. En Grèce, à l'époque d'Alexandre le Grand, c'était un dicton courant, et qui répondait au sentiment réel des plns honnêtes gens, que le plus grand bonheur était de ne pas naître et, à défaut de celui-là, de mourir. De toutes les pensées possibles pour une âme délicate et poétique à l'époque de César, la plus noble, la plus élevée était que c'était pour l'homme un bienfait que d'être délivré de le croyance de l'immortalité de l'âme et, par suite, de la crainte de la mort et des dieux, croyance qui s'empare des hommes comme celle de l'obscurité s'empare des enfants dans une chambre sombre; comme le sommeil de la mort est plus salutaire que le tumulte du jour, la mort, le repos éternel de toute espérance et de toute crainte, est préférable à la vie, car les dieux du poète eux-mêmes ne sont rien et n'ont rien qu'un éternel et bienheureux repos; les châtiments de l'enfer tourmentent l'homme, non après sa vie, mais pendant son cours, par les passions du cœur soulevé; la tâche de l'homme est d'élever son âme

à l'indifférence, de ne pas estimer la pourpre plus que le chaud vêtement porté à la maison, de rester dans les rangs de ceux qui obéissent, plutôt que dans la foule confuse des candidats au gouvernement, de s'asseoir sur les gazons auprès des ruisseaux plutôt que de prendre part, sous les lambris dorés du riche, à de somptueux repas. Cette tendance philosophico-pratique est la véritable essence idéale du poème de Lucrèce, et la sécheresse de son exposition physique n'est qu'une broderie sur le fond qu'elle n'écrase pas. C'est essentiellement sur cette donnée que repose la sagesse comparative et la vérité de ce poème. L'homme qui, par respect pour ses prédécesseurs et un zèle réellement sans parallèle dans ce siècle, prêchait une pareille doctrine et l'embellissait des séductions de l'art, peut être appelé à la fois un grand citoyen et un grand poète. Le poème didactique *de Natura rerum*, tout en provoquant la censure, est demeuré une des étoiles les plus plus brillantes dans le ciel un peu pauvre de la littérature latine, et c'est avec raison que le plus grand des philosophes allemands s'imposa comme dernier et suprême travail de rendre lisible le poème de Lucrèce.

La poésie élégante en Grèce.

Lucrèce, quoique sa vigueur poétique aussi bien que son art aient été admirés par ses contemporains, demeura cependant, quoiqu'il fût venu dans les temps nouveaux, un maître sans élèves. Dans la poésie élégante des Grecs, d'autre part, il ne manquait pas d'élèves qui travaillaient à rivaliser avec les maîtres alexandrins. Avec un grand tact, les mieux doués des poètes alexandrins évitaient les grandes œuvres et les œuvres de pure poésie, le drame, l'épopée, la poésie lyrique; leurs œuvres les plus agréables étaient, comme chez les poètes latins, des travaux de courte haleine, et particulièrement ceux qui confinaient aux formes de l'art pur; plus spécialement encore leur domaine était entre la poésie récitative et la chanson. On écrivait de nombreux poèmes didactiques. Les petits poèmes semi-héroïques, semi-érotiques, étaient fort en faveur, particulièrement une sorte d'élégie amou-

reuse et érudite qui prévalut dans cet automne de la poésie grecque, et qui est caractéristique de ses origines philologiques; le poète entremêlait plus ou moins arbitrairement la description de ses propres sentiments principalement amoureux avec des effusions épiques, empruntées à la légende grecque. Les chants de de fête étaient manufacturés avec beaucoup de talent et de rapidité; en général, grâce au défaut de sentiment poétique spontané, le poème d'occasion dominait et spécialement l'épigramme, dont les alexandrins produisaient d'excellents spécimens. La pauvreté des matériaux, et le défaut de fraîcheur dans le langage et dans le rhythme, ces vices inévitables d'une littérature qui n'est pas nationale, on cherchait à les dissimuler sous la bizarrerie des sujets, la prétention des phrases, le fini et l'artifice de la versification, et généralement sous un appareil d'érudition et de dextérité techniques.

Tel était l'Évangile qui était prêché aux enfants romains de cette époque, et ils venaient en foule l'écouter et le pratiquer; déjà, vers 700, les poèmes d'amour d'Euphorion et la poésie alexandrine de même nature formaient la lecture ordinaire et le texte de déclamation de la jeunesse cultivée (1). Il se produisit une révolution littéraire, mais elle ne donna d'abord que des fruits prématurés et sans saveur. Le nombre des poètes à la nouvelle mode s'appelait légion; mais la poésie était rare, et Apollon était obligé, lorsque tant de gens gravissaient le Parnasse, d'abréger la besogne. Les longs poèmes ne valaient jamais rien, et les courts peu de chose. Même dans cet âge de littérature, la

(1) « Sans doute, dit Cicéron (*Tusc.*, III, 19, 45), en parlant d'Ennius, le glorieux poète, est méprisé par vos récitateurs d'Euphorion. » « Je suis arrivé sain et sauf, écrit-il à Atticus (VII, 2), un vent favorable nous ayant poussé d'Épire en Italie. Tu peux, si tu le veux, vendre ce vers spondaïque à un de nos poètes à la mode, comme étant de toi (*ita belle nobis flavit ab Epiro lenissumus Onchesmites. Hunc σπονδειάζοντα si cui voles* τῶν νεωτέρων *pro tuo vendito*).

poésie du jour était devenue une incommodité publique; il arrivait quelquefois qu'un ami envoyait à son ami, comme plaisanterie, un monceau de mauvais vers qui sortaient de la boutique d'un libraire, et dont la valeur était trahie par l'élégante reliure et par la beauté du papier. Un public réel, dans le sens où une littérature nationale a un public, manquait aux alexandrins romains, comme à ceux de Grèce; c'était tout à fait une poésie de coterie ou plutôt des coteries, dont les membres étaient étroitement unis, se moquaient des intrus, lisaient et critiquaient entre eux les nouveaux poèmes, et parfois, à la manière alexandrine célébraient les productions heureuses en vers, cherchant à se procurer, par des compliments de coterie, une renommée de mauvais aloi. Un maître distingué de littérature latine, fort actif lui-même dans cette direction nouvelle, Valérius Caton, paraît avoir exercé une sorte de patronage scolastique sur les hommes les plus distingués de ce cercle et avoir prononcé la décision finale sur la valeur relative des poèmes. Comparés avec les modèles grecs, ces poètes montrent un manque de liberté et, quelquefois même, une docilité d'enfant; un grand nombre de leurs productions doivent avoir été simplement les fruits austères d'une poésie d'école encore occupée d'apprendre et qui n'est pas encore arrivée à maturité. Au point de vue de la langue et de la mesure, ils demeurerent attachés aux modèles grecs avec bien plus de servilité que la poésie latine nationale, et ils atteignirent certainement une plus grande correction et une plus grande netteté dans le langage et dans la mesure, mais ce fut aux dépens de la flexibilité et de l'ampleur de l'idiome national. En ce qui concerne les sujets, sous l'influence soit de modèles efféminés, soit d'un âge immoral, les thèmes d'amour prédominèrent; mais les abrégés favoris des Grecs furent aussi fréquemment traduits, tels que le traité d'astronomie d'Aratus par Cicéron, et soit à la fin de cette période, soit plutôt au commencement de la suivante, le manuel géographique d'Ératosthène par Publius Varron et le manuel physico-médical de

Nicander par Émilius Macer. Il ne faut pas s'étonner, ni regretter que de cette armée de poètes peu de noms aient survécu, et même ces noms sont-ils plutôt mentionnés comme curiosité et comme ayant été grands autrefois : ainsi l'orateur Quintus Hortensius, avec ses « cinq cent mille lignes » d'une ennuyeuse obscurité, et un poète plus souvent mentionné, Lævius, dont l'*Érotopœgnia* produisit un certain effet par ses mètres compliqués et sa phraséologie affectée. Le petit poème épique de Smyrna par Caius Helvius Cinna, quoiqu'il ait été fort loué de son temps par la coterie, peint, tant dans son sujet — l'amour incestueux d'une fille pour son père — que dans les neuf années qu'il coûta à son auteur, les pires caractères de ce temps.

On ne trouve d'exception agréable que parmi les poètes de l'école qui sut combiner avec l'élégance et la souplesse des formes les éléments nationaux qui existaient encore dans la vie républicaine, particulièrement dans celle des villes de province. Pour ne rien dire de Labérius et de Varron, cette description s'applique spécialement aux trois poètes, déjà mentionnés, de l'opposition républicaine, Marcus Furius Bibaculus, Caius Licinus Calvus et Quintus Valérius Catullus. Des deux premiers, dont les écrits ont péri, nous ne pouvons former que des conjectures; pour les poèmes de Catulle, nous pouvons encore nous former un jugement. Quant à la nature du sujet, elle est empruntée aux Alexandrins. Nous trouvons dans sa collection des traductions de pièces de Callimachus, et ce sont non les meilleures, mais les plus difficiles. Parmi les pièces originales, nous rencontrons des poèmes élégants bien tournés, tels que les Galli-ïambiques, ultra-artificiels, à la louange de la déesse phrygienne; et le poème même, au reste si magnifique, des noces de Thétis, a été artificiellement gâté par l'insertion, digne des Alexandrins, de la complainte d'Ariane, dans le poème principal. Mais, à côté de ces morceaux d'école, nous rencontrons les mélodieuses lamentations de l'élégie véritable, le poème festal dans la pleine pompe de l'exécution

individuelle et presque dramatique, surtout les délicates descriptions de la vie sociale élégante, les agréables et fort peu chastes aventures d'amour, dont le charme consiste en partie dans les jeux et les mystères de l'amour, la joyeuse vie de la jeunesse avec les coupes pleines et la bourse vide, les plaisirs du voyage et de la poésie, l'anecdote de ville à la mode de Rome ou plutôt de Vérone et la plaisanterie humoristique dans le cercle familier des amis. Mais non-seulement Apollon touche la lyre du poète, il en a aussi l'arc et les flèches. La pointe ailée du sarcasme n'épargne ni le faiseur de vers, ni le provincial qui corrompt le langage; mais il ne frappe personne plus fréquemment et plus rudement que les potentats, par lesquels la liberté du peuple est mise en danger. Les mètres courts et joyeux, souvent animés par un refrain gracieux, sont d'un art accompli et, cependant, dégagés de cette douceur constante qui sent la manufacture. Ces poèmes nous conduisent alternativement aux vallées du Nil et du Pô; mais le poète est incomparablement plus chez lui, en Italie. Ils reposent sur la donnée alexandrine, mais on y discerne les sentiments distinctifs d'un citoyen et, en fait, d'un citoyen des districts ruraux; le contraste de Vérone avec Rome; le contraste des seigneurs municipaux avec les grands seigneurs de Rome, qui maltraitent ordinairement leurs amis humbles; ce contraste était probablement ressenti avec plus de vivacité que partout ailleurs dans la patrie de Catulle, la florissante et comparativement vigoureuse Gaule cisalpine. Les plus magnifiques de ses poèmes réfléchissent les douces peintures du lac de Garde, et un homme de la capitale aurait difficilement écrit un poème empreint du profond pathétique qui éclate dans celui qu'il a consacré à la mort de son frère, ou l'hymne original pour le mariage de Manlius et d'Aurunculéia. Catulle, quoiqu'il s'appuie sur les maîtres alexandrins et qu'il vive au milieu de la coterie élégante de ce temps, n'était pas seulement un savant réel au milieu des savants médiocres ou mauvais de son temps, mais il était lui-même aussi supé-

rieur à ses maitres que le citoyen d'une communauté libre d'Italie à l'homme de lettres cosmopolite de la Grèce. La vigueur de création et les intentions de haute poésie lui sont étrangères; c'est un poète merveilleusement doué et gracieux, mais non un grand poète, et ses poèmes ne sont, comme il les appelle lui-même, que « des plaisanteries et des bagatelles ». Cependant, lorsque nous voyons ses contemporains électrisés par ces pièces fugitives et les critiques du siècle d'Auguste le caractérisant, avec Lucrèce, comme le poète le plus important de l'époque, ses contemporains, aussi bien que ses successeurs, étaient dans le vrai. La nation latine n'a pas produit de poète dans lequel la substance artistique et la forme apparaissent dans une perfection aussi symétrique que chez Catulle, et, en ce sens, la collection des poèmes de Catulle est certainement la plus parfaite que puisse montrer la poésie latine.

Poèmes en prose.

Enfin, la poésie en prose commence à cette époque. La loi de l'art, à la fois réfléchie et spontanée, qui avait été observée jusque-là, et qui veut qu'à un sujet poétique réponde la mesure poétique, céda devant le mélange de toutes les formes de l'art, qui est un des traits les plus significatifs de cette époque. On ne peut parler des romans; cependant, le plus fameux historien de l'époque, Sisenna, ne jugea pas indigne de lui de traduire en latin les contes milésiens d'Aristide; c'étaient, cependant, des nouvelles licencieuses de l'espèce la plus stupide. Un phénomène plus remarquable et plus agréable du domaine limitrophe entre la poésie et la prose fut la collection des écrits esthétiques de Varron, qui n'était pas seulement le représentant le plus important de l'érudition philologico-historique, mais l'un des poètes les plus fertiles et les plus intéressants dans les belles-lettres. Né d'une *gens* plébéienne qui habitait la Sabine, mais qui appartenait depuis deux cents ans au sénat romain, élevé dans l'ancienne discipline et le plus strict décorum (1), et, déjà au commencement

(1) « Quand j'étais enfant, écrit-il, je n'avais qu'un vêtement grossier et un

de cette époque, arrivé à sa maturité, Marcus Térentius Varron de Reate appartenait naturellement, en politique, au parti constitutionnel et prenait une part honorable et énergique à ses actes et à ses souffrances. Il le défendit tant en littérature, quand il combattit la première coalition, le « monstre à trois têtes », que dans une guerre plus sérieuse, lorsqu'il servit dans l'armée de Pompée, comme commandant de l'Espagne ultérieure. Lorsque la cause de la république fut perdue, Varron fut destiné par le conquérant à être le bibliothécaire de la bibliothèque qui devait être formée dans la capitale. Les troubles de la période suivante ramenèrent le vieillard dans le tourbillon, et ce ne fut que dix-sept ans après la mort de César, dans la 89e année de sa vie si bien occupée, que la mort l'emporta. Les écrits esthétiques, qui lui ont fait un nom, étaient de courts essais, les uns en simple prose et pour les sujets plus sérieux, les autres, esquisses humoristiques, entremêlées d'effusions poétiques. Les premières étaient les dissertations philosophico-historiques (*Logistorici*), les autres les satires ménippées. Il ne suivit, ni dans ce cas ni dans l'autre, les modèles latins, et les satires de Varron ne ressemblaient en aucune façon à celles de Lucilius. En fait, la satire romaine, en général, n'était pas un genre déterminé, mais indiquait simplement qu'elle ne pouvait être classée dans aucun genre reconnu; en conséquence, la poésie satirique prenait entre les mains des poètes distingués un caractère différent et particulier. Ce fut plutôt dans la poésie grecque préalexandrine que Varron trouva des modèles pour ses poèmes sérieux, aussi bien que pour ses œuvres esthétiques plus légères; pour les graves dissertations, dans les dialogues d'Héraclide d'Héraclia sur la mer Noire; pour les satires, dans les écrits de Ménippe de Gadara, en Syrie. Le

simple habit de dessous, des bas, sans souliers, un cheval sans selle. Je n'avais pas de bain chaud tous les jours, et rarement un bain de rivière. » En récompense de sa valeur, il obtint, dans la guerre des pirates où il commandait une division navale, la couronne navale.

choix était significatif. Héraclide devint auteur en lisant les dialogues philosophiques de Platon; il avait, en s'attachant à leur forme brillante, complétement perdu de vue la partie scientifique et fait de la mythologie poétique le sujet principal; il était un auteur de beaucoup de lecture, mais rien moins qu'un philosophe. Ménippe n'était pas plus philosophe, mais le représentant le plus complet de cette philosophie dont la sagesse consistait à nier la philosophie et à ridiculiser les philosophes, la sagesse cynique de Diogène; maître comique d'une sagesse sérieuse, il prouvait par des exemples et des dictons, qu'excepté la vie honnête, tout était vain au ciel et sur la terre, et rien de plus vain que les disputes de ces soi-disant sages. Ce furent là les vrais modèles de Varron, homme plein d'une indignation et d'une ironie toute romaine contre ces temps déplorables; il ne manquait nullement de talent plastique, mais, lorsqu'il se trouvait en face de quelque chose qui n'avait pas l'apparence d'un fait palpable, mais d'une idée ou d'un système, il était absolument stupide et peut-être le moins philosophe des Romains antiphilosophes (1). Mais Varron n'était pas un élève servile, il prit en gros l'inspiration et la forme d'Héraclide et de Ménippe; mais il avait une nature trop individuelle et trop foncièrement romaine, pour ne pas donner à ses créations imitatives une indépendance complète. Pour ses dissertations sérieuses, dans lesquelles une maxime morale ou tout autre sujet d'intérêt général est traité, il dédaignait d'imiter les contes milésiens, comme l'avait fait Héraclide, et il ne voulait pas présenter au public des histoires enfantines, telles que celle

(1) Il n'y a rien de plus enfantin que le plan philosophique de Varron, qui déclare, dès l'abord, que tous les systèmes qui n'ont pas le bonheur de l'homme pour objet sont comme non avenus, et qui compte, dans cette hypothèse, deux cent quatre-vingt-huit philosophies. Varron était trop savant pour vouloir avouer qu'il n'était et ne voulait pas être philosophe, et, en conséquence, pendant toute sa vie, il erra, avec peu de dignité, du portique au pythagorisme et au diogénisme.

d'Abaris et de la jeune fille ressuscitée, après avoir été morte sept jours. Il n'empruntait que rarement la forme des mythes plus nobles de la Grèce, comme dans l'essai intitulé *Oreste ou de la Folie;* l'histoire lui fournissait ordinairement un thème plus noble, particulièrement l'histoire contemporaine de son pays ; en sorte que ces essais devenaient, comme on les appelait, des *Laudationes* de Romains estimés, particulièrement des coryphées du parti constitutionnel. Ainsi, la dissertation concernant la paix était en même temps une biographie de Metellus Pius, le dernier de la brillante série des généraux du sénat; celle qui était intitulée le *Culte des dieux*, était en même temps destinée à conserver la mémoire de l'illustre souverain pontife, Caius Curion; l'essai sur le Destin se rattachait à Marius; celui sur l'histoire, à Sisenna, le premier des historiens de cette époque; celui sur les Commencements de la comédie romaine, à Scaurus, qui donnait au peuple des spectacles princiers; le Traité sur les nombres était consacré au banquier lettré Atticus. Les deux Essais philosophiques historiques, *Lælius ou de l'Amitié* et *Caton oula Vieillesse*, que Cicéron écrivit probablement sur le modèle de celui de Varron, peuvent nous donner une idée approximative de la manière semi-didactique, semi-narrative de Varron.

Satires ménippées de Varron.

La satire ménippée fut traitée par Varron avec une égale originalité de forme et de sujet; le mélange hardi de prose et de vers est étranger à l'original grec et tout le fond est essentiellement romain, on pourrait dire une saveur du sol sabin. Ces satires, comme les essais déjà indiqués, traitent quelque thème moral ou autre adapté au grand public, ainsi qu'on le voit par les titres : *Columnæ Herculis*, περὶ Δόξης; Εὗρεν ἡ Λοπὰς τὸ Πῶμα, περὶ Γεγαμηκότων; *est Modus matulæ*, περὶ Μεθης; *Papiapapæ*, περὶ Ἐγκωμίων. La forme plastique, qui peut se prêter à ce genre, est rarement empruntée à l'histoire nationale, comme dans la satire *Serranus* περὶ Αρχαιρεσιων. Le monde cynique de Diogène joue naturellement, d'autre part, un grand rôle; nous rencontrons le Κυνισσωρ le Κυνορρητορ,

l'Ἱπποκυών, le Κυνοδιδασκαλικόν et d'autres du même genre. La mythologie est aussi mise à contribution dans un but comique; nous trouvons un Prométhée, un Ajax Stramenticius, un Hercules Socraticus, un Sesqueulixes, qui avait erré non pas dix, mais quinze ans. Les contours de l'œuvre dramatique ou romantique se découvrent encore dans les fragments de certaines pièces, telles que le *Prométhée libre*, le *Sexagessis*, le *Manius;* il paraît que Varron souvent, peut-être régulièrement, racontait le conte comme lui étant arrivé; par exemple, dans le *Manius*, les personnages vont chez Varron et discourent avec lui « parce qu'il est connu comme un faiseur de livres ». Quant à la valeur poétique de cet ouvrage, nous ne pouvons plus nous en faire une idée; nous rencontrons encore dans un fragment des esquisses charmantes, pleines d'esprit et de fraîcheur. Ainsi, dans le *Prométhée libre*, le héros, après avoir délié ses chaînes, ouvre une manufacture d'hommes, dans laquelle Chrysosandalos demande pour son compte une jeune fille de lait et de la cire la plus pure, telle que les abeilles milésiennes la récoltent sur diverses fleurs, jeune fille sans os et sans muscle, sans peau et sans cheveux, pure, pâle, douce, tendre, charmante. L'esprit de cette poésie est la polémique, non la polémique de parti, telle que Lucilius et Catulle l'ont pratiquée, mais l'antagonisme moral, général du vieillard grave contre le jeune homme débordé et pervers, du savant vivant au milieu de ses classiques contre la poésie moderne vile et errante, ou tout au moins blâmable dans ses tendances (1), du bon citoyen de l'ancien type contre la nouvelle Rome dans laquelle le Forum, pour employer le langage de Varron, était une porcherie, et Numa, s'il revoyait sa cité, n'y trouverait pas la trace de ses sages règlements. Varron faisait dans la lutte constitu-

(1) Dans une occasion, il écrit : *Quintiporis Clodii foria ac poemata ejus gargaridians dices : O fortuna, o fors fortuna !* et ailleurs : *Cum Quintipor Clodius tot comœdia, sine ulla fecerit musa, ego unum libellum non edolem, ut ait*

tionnelle ce qui lui semblait le devoir d'un citoyen, mais son cœur n'était pas avec ces agitations de parti. « Pourquoi, dit-il dans une occasion, me faites-vous sortir de ma vie tranquille, pour me faire entrer dans votre sentine de sénat. » Il appartenait au bon vieux temps, où la conversation sentait les oignons et l'ail, mais où le cœur était sain. Sa guerre contre les ennemis héréditaires du vrai esprit romain, les philosophes grecs, n'était qu'un aspect de cette vieille opposition à l'esprit des nouveaux temps; mais il résultait de la nature de la philosophie cynique et du tempérament de Varron, que la satire ménippée cinglait particulièrement les oreilles des philosophes et leur donnait une alarme proportionnée; ce n'était pas sans palpitations que les scribes philosophes du temps offraient à « l'homme sévère » leurs nouveaux traités. La philosophie n'est pas un art. Avec la dixième partie du mal que se donne un maître pour former un esclave à devenir boulanger, il deviendrait un philosophe; sans doute, quand on a à apprécier le boulanger et le philosophe, l'artiste en pâte vaut cent fois le philosophe. Singulières gens que ces philosophes! Il y en a qui demandent que les corps soient ensevelis dans le miel; heureusement leur désir n'est pas écouté, car où trouverait-on du vin de miel? Un autre croit que les hommes naissent de la terre comme le cresson; un troisième a

Ennius? Ce Clodius, qui n'est pas autrement connu, doit avoir été un mauvais imitateur de Térence, attendu que ces mots, qui lui sont sarcastiquement attribués : *O fors fortuna!* se trouvent dans une comédie de Térence.

On trouve dans l'Ὄνος Λύρας de Varron la description suivante de lui-même :

Pacuvii discipulus dicor, porro is fuit Ennii
Ennius Musarum, Pompilius clueor

qui est sans doute destinée à parodier l'introduction de Lucrèce, pour lequel Varron, ennemi déclaré du système épicurien, ne peut avoir été, et qu'il ne cite jamais.

imaginé un adversaire de la terre (Κοσμυτορύνη) par lequel la terre doit être un jour détruite.

> Postremo, nemo ægrotus quicquam somniat
> Tam infandum, quod non aliquis dicat philosophus.

Il est amusant de remarquer comment une longue barbe (ce qui veut dire un stoïque étymologiste) pèse soigneusement tous les mots dans sa balance d'orfévre; mais il n'est rien qui surpasse la querelle des philosophes, une vraie séance de boxe qui l'emporte sur toutes les représentations d'athlètes. Dans la satire Marcopolis, περι αρχῆς, lorsque Marcus créa pour lui-même une cité ténébreuse, selon son cœur, les choses, comme dans la comédie athénienne, tournèrent bien pour le paysan et mal pour le philosophe : le Céler δι ἑνὸς λήμματος λόγος, fils d'Antipater le stoïque, cogne sur le crâne de son adversaire avec le marteau, évidemment le dilemme philosophique. Avec cette tendance morale et polémique et ce talent pour la personnifier dans des expressions caustiques et pittoresques — qui, comme la tournure de dialogue adoptée dans ses livres sur l'économie, écrits dans sa quatre-vingtième année, ne l'abandonnèrent jamais, même dans son extrême vieillesse, — Varron combinait heureusement une science incomparable des mœurs et du langage nationaux; il le montra dans les ouvrages philologiques de sa vieillesse, comme renseignement; mais ses satires la révèlent dans sa plénitude et sa fraîcheur. Varron était, dans le meilleur sens du mot, un antiquaire romain qui, par une observation personnelle bien longue, connaissait son pays dans son originalité antique, aussi bien que dans l'état de transition et de dispersion, et il avait complété et approfondi sa science de première main par une recherche soigneuse des archives historiques et littéraires. Son insuffisance partielle, au point de vue du jugement rationnel et de la science, dans le sens que nous attachons à ce mot, était compensée par sa claire intuition des choses et la poésie qui l'animait. Il ne cherchait ni

les remarques d'antiquaire, ni les mots hors d'usage et poétiques (1), mais il était lui-même un homme du vieux temps et presque un rustique; les classiques de son pays étaient ses compagnons favoris et familiers. Comment bien des détails des mœurs de ses ancêtres, qu'il aimait par-dessus tout et qu'il connaissait à fond, n'auraient-ils pas pénétré dans ses écrits, et comment son langage n'abonderait-il pas en proverbes grecs et latins, avec de bons vieux mots conservés dans le langage de conversation des Sabins, avec des réminiscences d'Ennius, de Lucilius et surtout de Plaute? Nous ne pouvons juger du style en prose des écrits esthétiques de la première période de Varron, d'après son livre sur le langage, écrit dans sa vieillesse, et probablement publié dans un état incomplet et dans lequel, certainement, les membres de phrase sont arrangés d'une manière toute spéciale; mais, nous avons déjà fait remarquer que Varron rejetait en principe la recherche d'un style clair et des périodes attiques, et ses essais esthétiques, quoiqu'ils soient vierges de toute enflure et du clinquant vulgaire, étaient, cependant, écrits d'une façon peu classique et en phrases plutôt décousues qu'habilement jointes ensemble par des liens de régularité. Les morceaux poétiques, insérés dans ses écrits prouvent, d'autre part, que leur auteur savait combiner les mètres les plus variés avec autant de talent qu'aucun des poètes à la mode, mais qu'il avait le droit de se classer parmi ceux à qui un dieu avait donné « de bannir les soucis du cœur par les chants et les poésies sacrées (2) ». Les esquisses de Varron ne créèrent pas

(1) Il dit lui-même avec raison qu'il n'avait pas de goût spécial pour les mots vieillis, mais qu'il s'en servait fréquemment, et qu'il aimait beaucoup les mots poétiques, sans toutefois les employer.

(2) La description suivante est empruntée au *Marcipor* (esclave de Marius :

Repente noctis circiter meridiem
Cum pictus aer fervidis late ignibus
Cœli chorean astricem ostenderet
Nubes æquali, frigido velo leves

plus une école que les poèmes didactiques de Lucrèce; outre les causes générales qui s'y opposèrent, il faut remarquer que leur cachet individuel était inséparable du grand âge, de la rusticité et de la science particulière de l'auteur. Mais la grâce et l'esprit des satires ménippées qui paraissent avoir été, en nombre et en importance, bien supérieures à ses œuvres plus sérieuses, captivèrent ses contemporains aussi bien que ceux de leurs successeurs qui avaient quelque goût pour l'originalité et l'esprit national; et nous-mêmes, qui ne pouvons plus les lire, nous comprenons par les rares fragments qui ont été préservés comment l'écrivain « savait rire et plaisanter avec modération », et comme le der-

Cœli carenas aureas subduxerant
Aquam vomentes inferam mortalibus.
Ventique frigido se ab axe eruperant,
Phrenetrei septentrionum filii,
Secum ferentes, tegulas, ramos syrus.
At nos caduci, naufragi, ut ciconiæ
Quarum bipennis fulminis plumas vapor.
Perussit, alte mæsti in terram cecidimus.

Dans l'*Anthropopolis*, nous trouvons ces vers :

Non fit thesauris, non auro pectu solutum
Non demunt animis curas ac religiones
Persarum montes, non atria diviti Crassi.

Mais le poète réussissait également avec une veine plus légère. Dans le *Est modus Matulæ*, il recommandait le vin dans ces vers élégants :

Vino nihil jucundius quisquam bibit
Hoc ægritudinem ad medendam invenerunt,
Hoc hilaritatis dulce seminarium,
Hoc continet coagulum convivia.

Et dans le *Kosmotorune*, le voyageur revenant dans sa patrie parle ainsi aux matelots :

Detis habenas animæ leni
Dum nos ventus flamine sudo
Suavem ad patriam perducit.

nier souffle du vieil esprit romain expirant, comme la dernière poussée de la poésie latine nationale, les satires de Varron méritèrent que le poète, dans son testament poétique, recommandât ses « enfants ménippéens » à tout homme « qui avait à cœur la prospérité de Rome et du Latium », et ils gardent, en conséquence, une place honorable dans la littérature comme dans l'histoire du peuple italien (1).

(1) Les esquisses de Varron ont une telle signification historique et même poétique, et sont encore, en conséquence de la forme fragmentaire sous laquelle elles nous sont parvenues, connues à si peu de personnes et si ennuyeuses à étudier, qu'on nous saura gré de donner ici un résumé de quelques-unes de ces pièces avec les quelques restaurations indispensables pour les rendre lisibles.

La satire Manius (Réveil-matin) décrit l'administration d'une habitation rurale. Manius invite ses gens à se lever avec le soleil, et les conduit en personne au théâtre de leurs travaux. Les jeunes gens font leur propre lit, que le travail leur rend doux, et se fournissent d'eau et de lumière. Leur boisson est l'eau claire, et leur nourriture, du pain avec quelques oignons pour assaisonnement. Tout prospère dans la maison et dans la campagne. La maison n'est pas une œuvre d'art, mais un architecte pourrait y apprendre la symétrie. On prend soin des champs, afin qu'il n'y ait ni désordre ni profusion, et que la négligence et la paresse ne les fassent pas tomber en friche. En retour, Cérès reconnaissante éloigne les fléaux, et les gerbes s'empilent et réjouissent l'âme du laboureur. Là, l'hospitalité règne encore : toute personne qui a seulement sucé le sein de la mère est bien venue. La panneterie et la jarre au vin, et la provision de saucisses, la serrure et la clef sont à son service, et des monceaux de victuaille lui sont servis : l'hôte est content, ne regardant ni devant ni derrière, et fait sa sieste au foyer de la cuisine. On lui donne pour couche une double peau de mouton. Les gens, comme de bons citoyens, obéissent à la loi : ils ne font pas de tort par envie à l'innocent, et ne pardonnent pas au coupable par faveur. Ils ne parlent pas mal de leurs voisins. Ils ne franchissent pas le seuil sacré, mais honorent les dieux avec des prières et des sacrifices, ils offrent à l'Esprit familier leur petit morceau de viande dans le plat désigné, et quand le maître de l'habitation meurt, ils accompagnent sa bière avec les mêmes prières qui ont accompagné le père et le grand-père au tombeau.

Dans une autre satire, on voit un maître des vieillards (Γεροντο διδασκαλος), dont l'âge dégénéré semble avoir plus besoin que du maître de la jeunesse, et il explique comment on était autrefois à Rome chaste et pieux, et comment maintenant tout est entièrement changé : « Mes yeux me trompent-ils, ou bien

L'étude critique de l'histoire, à la façon dont les Grecs avaient écrit l'histoire nationale dans la période classique, et dont Polybe avait écrit l'histoire du monde, ne se développa jamais à Rome. Même dans le domaine qui lui convenait le mieux, le récit des événements contemporains ou récents, il n'y eut que des tentatives plus ou moins rares ; dans l'époque spéciale qui va de Sylla à César, les œuvres peu importantes, qu'avait produites l'époque

Composition historique.

vois-je en effet des esclaves en armes contre leurs maîtres? Autrefois, toute personne qui ne se présentait pas pour la levée était vendue à l'étranger comme esclave; maintenant le censeur qui autorise la lâcheté et toute sorte de licences est appelé par l'aristocratie un bon citoyen, et il recueille des louanges, parce qu'il ne cherche pas à se faire un nom en tourmentant ses concitoyens. Autrefois, le fermier romain se faisait raser tous les ans; maintenant l'esclave rural ne se croit jamais assez beau. Autrefois on voyait sur les propriétés un grenier à grains, qui tenait dix moissons, des celliers spacieux pour les tonneaux et pour les pressoirs; maintenant on a des troupeaux de paons, et on fait doubler ses portes avec du bois de cyprès. Autrefois la matrone tournait le rouet avec la main et surveillait en même temps le pot-au-feu, « maintenant, est-il dit dans une autre satire, la fille demande au père une livre de pierres précieuses, et la femme demande à son mari un boisseau de perles; la femme se livre au premier cocher qu'elle rencontre. Autrefois, la maternité était l'orgueil de la femme; maintenant, si son mari désire des enfants, elle répond : « Sais-tu ce que dit Ennius :

« Ter sub armis malim vitam cernere
« Quam semel modo parere. »

Autrefois la femme se contentait de deux ou trois promenades par an dans un char sans coussins; maintenant, la femme n'est pas contente si le mari va à la campagne sans elle, et elle est accompagnée à sa villa par une armée de serviteurs grecs et un chœur. — Dans un traité d'un caractère plus grave, « Catus ou l'Éducation des enfants, » Varron, non-seulement instruit l'ami qui vient lui demander conseil sur ce point en lui désignant les dieux qui, selon l'ancien usage, devaient être invoqués pour le bonheur des enfants, mais se référant au système plus judicieux des Perses et à sa propre jeunesse, il lui conseillait de se garder des excès de nourriture et de sommeil, des friandises et de la bonne chère. — Les bêtes, dit-il, sont aujourd'hui mieux élevées que les enfants. — Il le met aussi en garde contre les charmes et les bénédictions des sorcières, par lesquels, en temps de maladie, on remplace souvent les méde-

précédente avec Antipater et Asellius, furent à peine égalées. Le seul ouvrage remarquable qui appartienne à ce domaine, et qui date de cette époque, est l'histoire des guerres sociale et civile par Lucius Cornélius Sisenna, préteur en 676 (78). Ceux qui l'avaient lue affirment qu'elle dépassait de beaucoup, pour la vivacité et l'intérêt de la narration, les vieilles chroniques sèches, mais elle était écrite d'un style tout à fait incorrect et qui dégénéra bientôt en puérilité ; et, en effet, les fragments qui nous sont parvenus dénotent un goût particulier pour la description de l'horrible (1) et contiennent une foule d'expressions nouvelles ou empruntées au langage de la conversation. Lorsqu'on ajoute que le modèle, adopté par l'auteur, ou pour mieux dire le seul histo-

Sisenna.

cins. Il conseille de faire broder les jeunes filles, afin qu'elles se connaissent plus tard en broderie et en étoffes, et de ne pas leur ôter trop tôt les vêtements d'enfant ; il le met en garde contre l'habitude d'exercer les garçons aux combats de gladiateurs, dans lesquels le cœur s'endurcit et devient cruel. Dans « l'Homme de soixante ans, » Varron apparaît comme un Épiménide romain, qui s'est endormi à dix ans, et s'éveille après un demi-siècle. Il est étonné de trouver, au lieu d'un enfant à tête rose, un vieillard ridé et décrépit, mais il est encore plus étonné du changement qui s'est produit dans Rome. Les huîtres, qui étaient jadis un régal de noces, sont devenues la nourriture de tous les jours. Tandis que, autrefois, le père disposait de son fils, c'est maintenant le fils qui dispose du père ; il en dispose par le poison. Les comices sont devenus une bourse, les procès criminels une mine d'or pour les jurés. Aucune loi n'est plus obéie, sauf celle que rien ne doit être donné pour rien. Toutes les vertus ont péri ; à leur place, l'homme réveillé ne rencontre que l'impiété, la perfidie, la trahison. « Hélas, Marcus, quel sommeil et quel réveil ! » La peinture ressemble à celle du temps de Catilina, et le vieillard doit l'avoir tracée peu après cette époque (vers 697 (57), et l'amertume avec laquelle il la termine n'est pas sans vérité. Marcus, vertement rabroué pour ses intempestives accusations et ses réminiscences d'antiquaire, est traîné, par une application ironique d'une vieille coutume, vers un pont et jeté dans le Tibre. Il n'y avait certainement plus de place à Rome pour les hommes de cette espèce.

(1) « Tu entraînes l'innocent, disait un discours, tremblant de tous ses membres, et sur la haute berge de la rivière, au crépuscule du matin, tu le fais assassiner. » On rencontre beaucoup de phrases semblables, qui trouveraient leur place dans un roman.

rien grec qu'il ait connu, est Clitarque, l'auteur d'une biographie d'Alexandre qui oscille entre l'histoire et la fiction, à la manière du demi-roman qui porte le nom de Quinte-Curce, nous n'hésiterons pas à reconnaître dans le célèbre traité historique de Sisenna, non un produit de la critique historique originale, mais le premier essai en latin de cette mixture hybride d'histoire et de roman, si appréciée chez les Grecs, avec le désir de rendre le récit des faits aussi vivant et aussi intéressant que possible, au moyen de détails fictifs, ce qui fait une œuvre à la fois insipide et menteuse, et nous ne nous étonnerons pas de voir que le même Sisenna traduisit les romans grecs à la mode.

Annales de la cité.

Il va de soi-même que le spectacle est encore plus lamentable, quand on regarde les annales de la cité et celles du monde. Le goût toujours croissant des recherches d'antiquaire pouvait faire espérer que le récit, couramment admis, serait ratifié par les documents et autres sources authentiques, mais cette espérance fut trompée. Plus on creusait, plus on apercevait quelle rude tâche c'était que d'écrire une histoire critique de Rome. Les difficultés mêmes que rencontraient l'investigation et la narration étaient immenses; mais les obstacles les plus dangereux qu'on rencontrait n'étaient pas de nature littéraire. L'histoire primitive conventionnelle de Rome, telle qu'on l'avait racontée et crue pendant au moins dix générations, était intimement mêlée avec la vie civile de la nation, et, cependant, dans toute investigation sincère et complète, non-seulement il fallait modifier les détails, mais il fallait renverser tout l'édifice, comme pour l'histoire des Francs avec son roi Pharamond et celle des Bretons avec Arthur. Un érudit, à opinions conservatrices, tel que Varron, ne voulait pas mettre la main à une œuvre pareille, et un hardi libre penseur, s'il l'avait entreprise, aurait soulevé chez tous les bons citoyens un cri de réprobation contre le pire des révolutionnaires qui voulait arracher au parti constitutionnel jusqu'à son passé. Ainsi le travail de la philologie et de l'érudition empêchait d'écrire l'histoire

plutôt qu'il n'y aidait. Varron et les hommes sagaces, en général, abandonnèrent, comme impossible, la tâche d'écrire les annales de Rome; tout ce qu'ils purent faire ce fut de disposer, comme Titus Pomponius Atticus, les listes des magistrats et des *gentes* sous forme de simples tableaux, ce qui donna à la chronologie syncronique gréco-romaine la forme conventionnelle, sous laquelle elle est arrivée à la postérité. Mais la manufacture de chroniques ne cessa pas ses travaux; elle continua de fournir son contingent en prose et en vers pour cette grande bibliothèque, écrite par l'ennui et pour l'ennui, tandis que les faiseurs de livres, qui étaient en partie des affranchis, ne s'occupèrent en aucune façon d'érudition proprement dite. Ceux de ces écrits, dont nous savons le nom, car aucun n'a été conservé, paraissent non-seulement avoir été d'une valeur secondaire, mais avoir été l'objet d'une falsification intéressée. Il est vrai que la chronique de Quintus Claudius Quadrigarius, vers 676 (78), était écrite à la vieille manière, mais en bon style; il avait cherché au moins une louable brièveté dans le récit des temps fabuleux. Caius Licinius Macer, frère du poète Calvus et zélé démocrate, avait prétendu plus, qu'aucun autre chroniqueur, aux recherches originales et à la critique, mais ses *libri lintei* et ses autres travaux sont d'une valeur fort douteuse, et c'est probablement à lui qu'il faut faire remonter les interpolations, destinées à donner à toutes les annales un caractère démocratique et qui, pratiquées sur une vaste échelle, paraissent avoir passé de lui aux annalistes postérieurs. Enfin, Valérius Antias surpassa tous ses prédécesseurs en prolixité et en puérile imagination. La falsication des dates fut pratiquée par lui-même dans l'histoire récente, et l'histoire primitive de Rome ne fit que changer d'insipidité entre ses mains; ainsi, le récit de la manière dont le sage Numa, sur le conseil de la nymphe Egérie, se saisit des dieux Faunus et Picus en les enivrant, et la magnifique conversation que le même Numa entretient avec Jupiter ne peuvent être trop recommandés aux amateurs de l'histoire légendaire de Rome, s'ils veulent bien

les croire au moins en substance. C'eût été une merveille si les romanciers grecs de cette époque avaient laissé échapper de pareils matériaux qui semblaient faits pour eux. En fait, il ne manquait pas de lettrés grecs qui faisaient l'histoire romaine en romans; c'était, par exemple, une composition de ce genre que les cinq livres « sur Rome », d'Alexander Polyhistor, que nous avons déjà mentionné parmi les lettrés grecs, vivant à Rome, mélange hétéroclite de tradition banale et de fiction triviale, particulièrement érotique. Ce fut vraisemblablement le premier qui remplit les 500 ans qui manquaient pour faire accorder ensemble la chute de Troie avec la fondation de Rome, en faisant une liste de rois sans histoire, tels qu'en fabriquèrent les chronologistes égyptiens et grecs; car ce fut vraisemblablement lui qui lança dans le monde les rois Aventinus et Tibérinus et la *gens* albine des Silvii, que les temps postérieurs ne manquèrent pas d'affubler de noms, de périodes de règne, et, pour les mieux désigner, d'un portrait.

Ainsi, de divers côtés, le roman historique des Grecs s'introduisit dans l'historiographie romaine, et il est plus que probable que la portion la plus notable de ce que nous sommes habitués à appeler aujourd'hui la tradition des temps primitifs de Rome, provient de sources aussi respectables que l'Amadis de Gaule et les romans de chevalerie de Fouqué, ce qui est bien propre à édifier ceux qui aiment le bizarre en histoire et qui savent regarder par le côté comique la piété que certaines gens ont encore pour le bon roi Numa. Une nouveauté dans la littérature romaine de cette époque, c'est l'apparition d'une histoire universelle ou, pour parler plus correctement, d'une histoire synchronique de la Grèce et de Rome. Cornélius Népos publia, le premier, avant 700 (54), une chronique universelle et une collection générale de biographies, arrangées suivant certaines catégories, des Romains distingués dans la politique ou la littérature, ou tout au moins d'hommes qui exerçaient de l'influence sur l'histoire romaine ou grecque.

Ces œuvres sont de même nature que les histoires universelles que les Grecs composèrent pendant longtemps, et ces chroniques grecques universelles, telle que celle de Kastor, beau-fils du roi Déjotarus, terminée en 698 (56), commença désormais à comprendre l'histoire romaine qui, jusque-là, avait été négligée. Ces ouvrages tentaient, comme celui de Polybe, de substituer l'histoire du monde méditerranéen à l'histoire locale; mais ce qui, chez Polybe, était le résultat d'une grande et profonde conception et d'un sentiment historique profond était plutôt, dans ses chroniques, le produit des exigences pratiques de l'école et de l'instruction personnelle. Ces chroniques générales, traités d'instruction scolastique ou manuels de recherche, et toute la littérature qui s'y rattache, et qui devint considérable aussi dans la langue latine, peut à peine compter dans la composition artistique de l'histoire, et Népos lui-même, en particulier, était un simple compilateur que ne distinguait ni le talent ni même un plan symétrique.

L'historiographie de cette époque est certainement remarquable et a un haut degré caractéristique, mais elle est loin d'être agréable ainsi que l'âge lui-même. La pénétration réciproque des littératures grecque et latine ne se voit nulle part mieux que dans le domaine de l'histoire; ici, les deux littératures se mirent de bonne heure à l'unisson dans la forme comme au fond, et la conception d'une histoire helléno-italique comme unité, conception dans laquelle Polybe devança tellement son temps, était maintenant comprise de tous les enfants à l'école. Mais, tandis que l'état méditerranéen avait trouvé une histoire avant d'avoir conscience de sa propre existence, aujourd'hui qu'il y était parvenu, il ne se trouvait, ni parmi les Grecs ni parmi les Romains, un homme qui pût en donner une expression convenable. « Il n'y a pas, dit Cicéron, de composition historique à Rome » et, autant que nous pouvons en juger, ceci n'est que la simple vérité. L'érudit était éloigné d'écrire l'histoire, l'historien de l'érudition; la

littérature historique oscille entre le livre de classe et le roman. Toute espèce d'art pur, épopée, drame, poésie lyrique, histoire sont sans valeur dans ce monde sans valeur; mais, dans aucun domaine, la décadence de l'époque cicéronienne ne se réfléchit avec plus de clarté que dans l'historiographie.

La littérature historique de second ordre nous donne, d'autre part, à cette époque, au milieu d'autres productions insignifiantes et oubliées, un traité de premier ordre, les *Mémoires de César*, ou plutôt le rapport militaire du général démocratique au peuple, dont il tenait son mandat. La partie la plus achevée de ces Mémoires, la seule qui fut publiée par l'auteur et qui raconte la guerre des Gaules jusqu'en 702 (52), est évidemment destinée à justifier, autant que possible, devant le public, l'entreprise inconstitutionnelle de César, conquérant un grand pays et augmentant sans cesse son armée dans ce but, sans instructions de l'autorité compétente; elle fut évidemment écrite et publiée en 703 (51), lorsque l'orage éclata contre César à Rome, et qu'il fut appelé à renvoyer son armée et à répondre de sa conduite (1). L'auteur de

La littérature historique.

(1) Le *Traité de la guerre des Gaules* fut publié une seule fois, comme on l'avait souvent conjecturé : ce qui prouve manifestement qu'il en fut ainsi, c'est la mention de la mise sur le pied d'égalité des Boïens et des Éduens dans le premier livre, tandis que les Boïens paraissent encore dans le septième comme sujets tributaires des Éduens, et n'obtiurent des droits égaux avec leurs anciens maîtres qu'en raison de leur conduite et de celle des Eduens dans la guerre contre Vercingétorix. D'autre part, en suivant attentivement l'histoire du temps on trouvera, dans la peinture de la crise milonienne, une preuve que le traité fut publié avant que la guerre civile éclatât ; non parce que César y reçoit des louanges, mais parce que César y approuve les lois exceptionnelles de 702 (52). Il ne pouvait parler autrement tant qu'il cherchait à s'accommoder avec Pompée, mais il n'eût pu le faire après la rupture, lorsqu'il abolit les condamnations prononcées par suite de cette loi et injurieuses pour lui. En conséquence, la publication de ce traité a été bien placé en 703 (51).

La tendance de l'ouvrage se distingue dans la justification continuelle, et souvent, comme particulièrement dans le cas de l'expédition d'Aquitaine, heureuse, de tout acte de guerre comme d'une mesure définitive que l'état de choses avait

cette relation écrit, comme il le dit lui-même, complétement en officier, et évite soigneusement d'étendre son rapport militaire au compte-rendu périlleux de l'organisation et de l'administration. Son traité incidentel et partial, mis sous la forme de traité militaire, est un morceau d'histoire dans le genre des Bulletins de Napoléon, mais il n'est pas et ne devait pas être une œuvre historique dans le vrai sens du mot; la forme objective, qu'adopte le récit, est celui du magistrat et non de l'historien. Mais, sous cette forme modeste, l'ouvrage est magistral et cultivé, plus qu'aucun autre dans toute la littérature romaine. Le récit est toujours élevé et jamais sec, toujours simple et jamais négligé, toujours vivant et jamais tendu ni affecté. Le langage est complétement pur d'archaïsme et de vulgarité, le type de l'*urbanitas* moderne. Dans les livres sur la guerre civile, on semble découvrir que l'auteur avait désiré éviter la guerre et qu'il ne le put pas, et peut-être aussi que dans l'âme de César, comme dans toute autre, la période de l'espérance fut plus pure et plus fraîche que celle de l'exécution; mais, dans tout le traité sur la guerre des Gaules, on voit régner une sérénité brillante, un charme simple, qui n'est pas moins unique dans la littérature que César dans l'histoire.

Correspondance. On peut ranger dans le même genre les lettres échangées entre les hommes d'État et les lettrés de cette période, qui furent soigneusement rassemblées et publiées dans l'époque suivante; ainsi la correspondance de César, de Cicéron, de Calvus et d'autres. On peut encore mieux les comprendre au nombre des œuvres littéraires, mais cette littérature de correspondance était une riche mine de recherche historique ou autre et le plus fidèle miroir d'une époque où tant d'excellentes choses du temps passé, tant d'ardeur, d'habileté et de salut s'évanouirent en fumée.

rendue inévitable. On sait que les adversaires de César censuraient les attaques contre les Celtes et surtout contre les Germains, comme faites sans provocation (Suétone, *Cæs.*, 24).

Digitized by Google

La littérature des journaux, dans le vrai sens du mot, n'exista jamais à Rome; la guerre littéraire continua à se renfermer dans le pamphlet et dans la coutume, généralement répandue à cette époque, d'annoter les avis destinés au public dans les endroits fréquentés, au crayon ou à la plume. D'autre part, des personnes subordonnées étaient employées à noter les événements du jour et les nouvelles de la ville pour les personnes de qualité absentes, et César, dès son premier consulat, prit des mesures pour la publication immédiate de comptes rendus des séances du sénat. De ces journaux particuliers des nouvellistes à un sou et de ces rapports officiels naquit une sorte de journal pour la capitale (*acta diurna*) dans lequel le résumé des affaires discutées devant le peuple ou dans le sénat, les naissances, morts et autres événements de même nature étaient rapportés. Ce fut une source précieuse pour l'histoire, mais elle resta sans signification politique littéraire proprement dite.

A la littérature historique subsidiaire appartient de droit la composition des discours. Le discours, écrit ou non, est de sa nature éphémère et n'appartient pas à la littérature; mais comme le rapport et la lettre, et même plus facilement, il peut être compris, par suite de l'importance du moment et de la puissance de l'esprit qui y a donné naissance, parmi les trésors permanents de la littérature nationale. Ainsi, à Rome, les notes de discours d'une portée politique, prononcés devant les citoyens ou les jurés, avaient longtemps joué un grand rôle dans la vie publique et, de plus, les discours de Caius Gracchus, en particulier, étaient légitimement comptés parmi les écrits classiques de Rome. Mais, à cette époque, on vit se produire partout un changement singulier. La composition des discours politiques déclina comme la politique elle-même. Le discours politique, à Rome, comme généralement dans les anciens gouvernements, atteignit son point culminant dans les discussions devant les citoyens; là, l'orateur n'était pas enchaîné, comme dans le sénat, par des considérations de corps

Discours.

et des formes gênantes ou, comme dans les plaidoiries judiciaires, par les intérêts, étrangers à la politique, de l'accusation et de la défense; là, seulement, son cœur pouvait s'enfler orgueilleusement devant le grand et puissant peuple romain, suspendu à ses lèvres. Mais tout cela était fini. Ce n'est pas qu'il y eût faute d'orateurs ou de publications de discours prononcés devant les citoyens; au contraire, la composition politique ne faisait que s'accroître et on se plaignait constamment à table que l'hôte ennuyât ses invités, en leur faisant lire devant eux ses derniers discours. Publius Clodius fit publier, comme pamphlets, ses discours prononcés devant le peuple, comme Caius Gracchus; mais, deux hommes peuvent faire la même chose sans produire le même effet. Les chefs les plus importants de l'opposition, particulièrement César, ne parlaient pas souvent aux citoyens et ne publiaient pas les discours qu'ils prononçaient; ils cherchaient, pour leurs écrits politiques fugitifs, une autre forme que la forme des *conciones* et, sous ce rapport, les écrits à la louange de la censure de Caton sont particulièrement remarquables. Ceci s'explique aisément. Caius Gracchus s'était adressé aux citoyens, maintenant on s'adressait à la populace, et le discours était à la mesure de l'auditoire. On ne doit pas s'étonner si l'auteur politique de quelque valeur méprisait une forme qui impliquait qu'il avait adressé ses paroles à la foule assemblée au forum. Tandis que la composition oratoire perdait son ancienne valeur littéraire et politique de même que toutes les branches de littérature qui étaient un produit naturel de la vie nationale, on vit naître alors une littérature singulière de plaidoiries non politiques. Jusque-là, les Romains n'avaient jamais eu l'idée que le discours d'un avocat était destiné, non-seulement aux juges et aux parties, mais encore à l'édification litteraire des contemporains et de la postérité; aucun avocat n'avait écrit et publié ses plaidoiries, à moins que ce ne fût en même temps des plaidoiries politiques et destinées, par cette raison, à circuler comme des écrits de parti; encore ceci

n'était pas arrivé fréquemment. Quintus Hortensius lui-même, l'avocat le plus célèbre de Rome, à cette époque, publia peu de discours, et encore ceux-ci étaient-ils vraisemblablement, ou entièrement, ou partiellement politiques. Ce fut son successeur, comme chef du barreau romain, Marcus Tullius Cicéron, qui fut, dès le début, autant auteur qu'avocat; il publia ses discours régulièrement, même quand ils ne se rattachaient ni de près ni de loin à la politique. C'était un gage, non de progrès, mais de décadence. A Athènes, aussi, l'apparition des plaidoiries non politiques, parmi les formes de littérature, fut un signe de faiblesse, et cet effet se produisit doublement à Rome, qui n'y arriva pas, comme Athènes, par la recherche exagérée de la rhétorique, mais qui l'emprunta au dehors arbitrairement et en antagonisme contre les meilleures traditions de la nation. Cependant, cette nouvelle espèce de littérature prit rapidement la vogue, en partie parce qu'elle avait divers points de contact avec la composition ancienne des discours politiques, en partie parce que le tempérament antipoétique, dogmatique, rhéteur des Romains offrait un sol favorable à la nouvelle semence, de même qu'aujourd'hui on voit fleurir, en Italie, les discours d'avocat et une sorte de littérature de procédure. Ainsi, la composition oratoire, émancipée de la politique, fut naturalisée dans le monde littéraire de Rome par Cicéron. Nous avons déjà eu occasion de mentionner plusieurs fois cet homme divers. Comme homme d'État sans pénétration, sans opinion, sans but, il figura successivement comme démocrate, comme aristocrate, comme un instrument des monarques, et ne fut jamais qu'un égoïste à courte vue. Là, où il fit voir un semblant d'action, les questions auxquelles il s'appliqua étaient toujours résolues; ainsi, il figura dans le procès de Verrès contre les *judicia* sénatoriaux, quand ils étaient déjà supprimés; ainsi, il demeura silencieux dans la discussion sur la loi Gabinia et fut le champion de la loi Manilia; ainsi, il tonna contre Catilina, quand son départ était déjà résolu,

et ainsi de suite. Il était vaillant dans l'opposition pour simuler les attaques et s'escrimait contre des murailles de carton; aucun objet sérieux ne fut jamais, en bien ou en mal, décidé par lui, et l'exécution des partisans de Catilina, en particulier, fut plutôt due à son acquiescence qu'à son instigation. A un point de vue littéraire, nous avons déjà fait remarquer qu'il fut le créateur de la prose latine moderne; son importance tient à son talent de style, et c'était la seule source de sa confiance en lui-même. Comme auteur, il est aussi insuffisant que comme homme d'État. Il essaya les choses les plus variées, chanta les grandes choses de Marius et ses propres exploits dans d'interminables hexamètres, et battit Démosthènes dans ses discours et Platon dans ses dialogues philosophiques; le temps seul lui manqua pour vaincre aussi Thucydide. Il était si bien un faiseur, qu'il était à peu près indifférent à quelle œuvre il employait sa main. Journaliste par nature, dans le plus mauvais sens du mot; abondant, comme il le disait lui-même, en paroles, et pauvre, au delà de toute expression, en idées, il n'y avait pas de sujet sur lequel il ne pût composer, avec de l'aide et quelques livres, par traduction ou par compilation, un essai lisible. Sa correspondance est le fidèle miroir de son caractère. On est habitué à la trouver intéressante et habile, et elle l'est en tant qu'elle réfléchit la vie urbaine ou la vie de campagne des gens de qualité; mais quand l'écrivain en est réduit à ses propres ressources, comme en exil, en Cilicie, et après la bataille de Pharsale, elle est aussi vide et aussi creuse que l'âme d'un feuilletonniste, exilé des cercles qu'il est habitué à fréquenter. Il est à peine nécessaire d'ajouter qu'un pareil homme d'État et un pareil littérateur ne pouvait montrer, comme homme, qu'une nature superficiellement vernie et un égoïsme énorme. Faut-il décrire l'orateur? Le grand écrivain est aussi un grand homme et, dans le grand orateur, la conviction et la passion coulent avec plus d'entraînement et d'impétuosité des profondeurs de l'âme que dans l'homme médiocre qui ne compte pour rien et

n'est rien. Cicéron n'avait ni conviction, ni passion. Il n'était qu'un avocat, et même pas un bon avocat. Il savait raconter le sujet du débat avec le piquant de l'anecdote, exciter, sinon le sentiment, au moins la sentimentalité de ses auditeurs et donner de la vie à de sèches plaidoiries légales par une habileté et un esprit d'un art tout personnel ; ses meilleurs discours, quoi qu'ils soient loin d'atteindre à la grâce libre et à la force des plus excellentes productions de ce genre, par exemple les Mémoires de Beaumarchais, sont cependant une lecture facile et agréable. Mais si leur avantage paraissait à un juge sérieux de peu de valeur, le défaut absolu de discernement politique dans les discours sur des questions personnelles, et de discussion juridique dans les discours judiciaires, la personnalité oublieuse de son devoir et perdant sans cesse la cause de vue au profit de l'avocat, la sécheresse absolue de pensée des discours de Cicéron ne peuvent manquer de révolter un lecteur sensé et sérieux. S'il y a lieu d'admirer une chose, ce ne sont pas les discours, mais l'admiration qu'ils ont excitée. En ce qui concerne Cicéron, toute personne de bonne foi aura bien vite formé son jugement : le cicéronianisme est un problème insoluble ou, du moins, qui ne peut être expliqué que par ce grand mystère de la nature humaine, le langage et l'effet du langage sur l'esprit. En tant que le noble langage latin, avant de périr comme idiome national, fut encore une fois embrassé avec intelligence par ce styliste adroit et conservé dans ses nombreux écrits, quelque chose du pouvoir qu'exerce le langage et de la piété qu'il éveille, demeura attaché à ce vase indigne. Les Romains n'avaient pas de grand prosateur, car César, comme Napoléon, ne le fut que par occasion. Peut-on s'étonner que, dans cette pénurie, on honorât au moins le génie du langage dans le grand styliste et que, comme Cicéron lui-même, ses lecteurs s'habituassent à demander, non ce qu'il avait écrit, mais comment il avait écrit. La coutume et les grammairiens perpétuèrent ce qu'avait commencé la puissance de la forme. Les contemporains

de Cicéron furent, comme cela était naturel, beaucoup moins généralement sous le charme que les successeurs. La manière cicéronienne domina le barreau, il est vrai, pendant toute une génération, comme l'avait fait celle d'Hortensius; mais les hommes les plus considérables, tels que César, se tinrent toujours à l'écart et, dans la jeune génération, il se forma, parmi tous les hommes d'un talent vrai, une opposition décidée contre cette rhétorique hybride et débile. On trouvait que le langage de Cicéron manquait de précision et de netteté, que ses plaisanteries étaient lourdes, l'échafaudage de ses discours peu clair et mal divisé, et surtout, toute son éloquence privée du feu qui fait l'orateur. Au lieu des éclectiques rhodiens, on aimait à admirer les purs orateurs athéniens, particulièrement Lysias et Démosthènes, et on cherchait à naturaliser une éloquence plus vigoureuse et plus mâle à Rome. Les représentants de cette tendance furent le solennel mais raide Marcus Junius Brutus, les deux partisans politiques, Marcus Cœlius Rufus et Caïus Scribonius Curion, tous deux, comme orateurs, pleins de talent et de vie; Calvus, bien connu aussi comme poète, le coryphée littéraire de ce jeune groupe d'orateurs, et le sérieux et consciencieux Caïus Asinius Pollion. Incontestablement, il y avait plus de goût et d'esprit dans cette jeune littérature oratoire que dans toute celle d'Hortensius et de Cicéron, ajoutées ensemble; mais nous ne pouvons juger jusqu'à quel point, au milieu des tempêtes de la révolution qui entraîna rapidement ce groupe si bien doué, à l'exception de Pollion, ces germes si heureux reçurent un certain développement. Le temps qui leur fut accordé était trop court : la nouvelle monarchie commença par faire la guerre à la liberté de la tribune et, bientôt après, supprima complétement la tribune politique. Dès lors, le genre subordonné de la pure plaidoirie d'avocat demeura encore vivant dans la littérature, mais l'art plus élevé et la littérature oratoire, qui sont étroitement attachés à la vie politique, périrent nécessairement et pour toujours.

On vit naître, enfin, dans la littérature esthétique de cette période, une manière de traiter les sujets de science professionnelle, sous forme de dialogues, qui avait été très-usitée chez les Grecs et qui avait été employée aussi dans des cas isolés chez les Romains. Cicéron, en particulier, essaya plusieurs fois de présenter des sujets de rhétorique et de philosophie sous cette forme, de faire d'un manuel professionnel un livre agréable à lire. Ses principaux écrits sont le *de Oratore*, écrit en 699 (55), auquel il ajouta l'histoire de l'éloquence romaine (le dialogue de *Brutus*) et d'autres essais de rhétorique moins importants, et le traité *de Republica*, écrit en 700 (54), auquel se rattache le traité *de Legibus*, écrit en 702? (54?), à la manière de Platon. Ce ne sont pas de grandes œuvres d'art, mais incontestablement ceux des travaux de l'auteur où ses qualités se voient le plus et ses fautes le moins. Les écrits de rhétorique sont loin d'égaler, pour le style châtié et la précision de pensée, la *Rhétorique*, dédiée à Hérennius, mais ils contiennent, au lieu de cela, un magasin d'expérience oratoire pratique et d'anecdotes du barreau, facilement et habilement enchaînées, et ils résolvent, en fait, la question d'amuser. Le traité *de Republica* expose, dans un singulier mélange d'histoire et de philosophie, la pensée fondamentale que la constitution existante de Rome est en substance le système idéal cherché par les philosophes, idée aussi peu philosophique que peu historique, et, en outre, qui n'était pas même une invention de l'auteur, mais qui n'en demeura pas moins populaire. La base scientifique de ces écrits de rhétorique et de politique de Cicéron appartient entièrement aux Grecs, et beaucoup de détails, tels que la grande prosopopée de la fin du *de Republica*, le Songe de Scipion, sont évidemment un emprunt ; cependant, ils possèdent une originalité relative, car ils respirent la couleur romaine locale et la conscience de la vie politique, dont le Romain pouvait, avec raison, s'enorgueillir, en se comparant avec les Grecs, ce qui donne à l'auteur une certaine indépendance en face de ses

Le dialogue artificiel appliqué aux sciences professionnelles

modèles. La forme du dialogue de Cicéron n'est pas, sans doute, la vraie dialectique interrogative des modèles grecs, ni la conversation vivante de Diderot ou de Lessing; mais les groupes d'avocats qui se réunissent autour de Crassus et d'Antoine et des anciens et nouveaux hommes d'État du cercle de Scipion, donnent un cadre pour introduire des anecdotes, et sont des points de repère pour la discussion. Le style est travaillé et aussi poli que dans les discours les mieux écrits, et plus agréable que dans ces derniers, parce que l'auteur n'y fait pas de vains efforts de déclamation. Tandis que ces écrits de rhétorique et de politique de Cicéron, à couleur philosophique, ne sont pas dénués de mérite, le compilateur, au contraire, échoua complétement, lorsque, dans les loisirs involontaires de ses dernières années, il s'appliqua à la philosophie proprement dite et, avec autant de mauvaise humeur que de précipitation, composa en deux mois toute une bibliothèque philosophique. La recette était très-simple. Dans une grossière imitation des écrits populaires d'Aristote, dans lesquels la forme du dialogue était employée principalement pour exposer et critiquer les anciens systèmes, Cicéron amalgama les systèmes épicurien, stoïcien et syncrétiste, qui traitent le même problème dans un dialogue, et tout ce qu'il fit pour son compte fut de fournir une introduction au nouveau livre, en puisant dans sa collection des préfaces qu'il avait pour ses livres futurs; pour donner à ces écrits un certain caractère populaire, il entremêla des exemples romains et des digressions sur des sujets tout à fait étrangers, mais plus familiers à l'écrivain et au lecteur, telles que ses considérations sur le maintien de l'orateur dans le *de Officiis;* il montra aussi cette sorte de confusion qu'un homme de lettres, qui n'a pas atteint à la pensée ou même à la science philosophique et qui travaille rapidement, montre dans la reproduction des discussions dialectiques. On peut composer ainsi, en peu de temps, de gros volumes, « ce sont des copies, écrit l'auteur lui-même à un ami qui admirait sa fer-

tilité, ils me donnent peu de peine; car je ne fournis que les mots et je n'en manque pas ». Il n'y a rien à ajouter à cela; mais quand on veut faire des productions philosophiques d'ouvrages écrits de cette manière, on ferait mieux de ne pas parler de littérature.

Sciences professionnelles, philologie latine. Varron.

Parmi les sciences, une seule montra beaucoup de vie, celle de la philologie latine. Le dessein de fonder la recherche linguistique et érudite dans la race latine, essayé par Stilo, fut exécuté par son disciple Varron sur la plus grande échelle. On vit paraître des travaux d'ensemble sur toutes les questions de langage, particulièrement les commentaires grammaticaux de Figulus et le grand ouvrage de Varron *de Lingua latina*, des monographies sur la grammaire et l'histoire de la langue, telles que les écrits de Varron sur l'usage de la langue latine, sur les synonymes, sur l'âge des lettres, sur l'origine de la langue latine, des scholies sur la vieille littérature, particulièrement sur Plaute, des travaux d'histoire littéraire, des biographies de poètes, des recherches sur le drame primitif, sur les divisions scéniques des comédies de Plaute et leur originalité. L'archéologie latine, qui embrassait toute l'histoire ancienne et la loi rituelle, à part de la jurisprudence pratique, fut comprise dans les *Antiquités divines et humaines* de Varron, qui fut et demeura le traité fondamental sur ce sujet, publié entre 687 et 709 (67-45). La première partie de l'ouvrage racontait la fondation de Rome, les divisions de la ville et de la campagne, la science des années, des mois et des jours, enfin, les événements publics dans la paix et dans la guerre; dans la seconde moitié de cette première partie, la théologie d'État, la nature et l'importance des colléges de devins, des lieux saints, des festivals religieux, des dons de sacrifice et des ex-voto et, enfin, la science des dieux étaient exposés. De plus, outre un certain nombre de monographies, par exemple sur la généalogie du peuple romain, sur les *gentes* romaines, descendues des Troyens, sur les tribus, on y trouvait encore, comme supplément plus étendu et plus

indépendant, *le Traité sur la vie du peuple romain*, essai remarquable d'une histoire des centuries romaines, qui esquissait une peinture de l'état et de la vie domestique, des finances, de la culture dans la période royale, la période républicaine, le temps d'Hannibal et les temps les plus récents. Ces travaux de Varron étaient basés sur une connaissance empirique du monde romain et du monde hellénique, telle qu'aucun Romain, avant et après lui, ne la posséda aussi riche et aussi variée, connaissance à laquelle contribuèrent l'observation vivante et l'étude de la littérature. Les éloges de ses contemporains étaient bien mérités, quand on disait que Varron avait mis ses contemporains, étrangers dans leur propre monde, en état de connaître ce qu'ils étaient et où ils étaient. Mais on y chercherait en vain la critique et le système : sa science du monde grec paraît avoir été puisée à des sources assez troubles, et on voit que, même dans le domaine romain, l'écrivain n'était pas complétement dégagé de l'influence du roman historique, qui dominait de son temps. Sans doute, le sujet est traité sous une forme appropriée et symétrique, mais non classique et méthodique, et, avec tous ses efforts pour mettre d'accord ces traditions et l'observation personnelle, les travaux scientifiques de Varron dénotent une foi à peu près implicite dans la tradition et une scolastique sans application (1). Le rapport avec la philologie grecque consiste dans l'imitation de ses défauts plus que de ses mérites; par exemple, ses étymologies, établies sur la ressemblances de son, deviennent, chez Varron et ses contemporains, de pures énigmes et même de complètes absurdités (2). Dans

(1) Un exemple remarquable, c'est l'exposition générale sur les bestiaux dans le traité sur l'économie rurale, avec les neuf fois neuf subdivisions sur la doctrine de l'élevage des bestiaux, avec le « fait incroyable mais vrai » que les juments d'Olisipo (Lisbonne) devenaient pleines par le vent, et, en général, avec son mélange singulier d'observations philosophiques, historiques et agricoles.

(2) Ainsi Varron fait venir *facere* de *facies*, parce que celui qui fait quelque chose y donne apparence; *volpes*, renard, d'après Milon, de *volare pedibus ;*

Digitized by Google

sa confiance empirique autant que dans son incapacité empirique et son manque de méthode, le varronisme rappelle la philologie nationale des Anglais et, comme elle, elle s'appuie sur l'étude du drame ancien. Nous avons déjà fait remarquer que la littérature monarchique développa les règles du langage, en opposition avec l'empirisme linguistique. Il est très-significatif de voir à la tête des grammairiens un homme tel que César qui, dans son traité sur l'Analogie, donné entre 696 et 704 (58-50), entreprit le premier de donner des lois au langage.

Les autres sciences professionnelles.

A côté de cet effort extraordinaire de la philologie, on s'étonne du peu d'activité qui fut imprimé aux autres sciences. Ce qui paraissait de remarquable en philosophie, telle que la peinture faite par Lucrèce de la philosophie épicurienne, sous la forme poétique et enfantine antésocratique et les meilleurs écrits de Cicéron, produisit son effet et trouva un auditoire, non à cause du fond, mais à cause de la forme esthétique; les nombreuses traductions d'écrits épicuriens et d'ouvrages pythagoriciens, tels que le grand traité de Varron sur les éléments des nombres, et celui, plus complet, de Figulus, sur les dieux, n'avaient de valeur ni pour le fond, ni pour la forme.

Les sciences professionnelles elles-mêmes ne furent que faiblement cultivées. Le livre de Varron, sur l'Économie, sous forme de dialogue est, sans doute, mieux composé que ceux de ses prédécesseurs, Caton et Saserna, sur lesquels il fait peser, en passant, une vaste censure, mais ils procédaient plutôt de l'étude que de l'expérience qui avait guidé les auteurs des anciens livres. En ce qui concerne les travaux juridiques de Varron et de Servius

Gaius Trebatius, jurisconsulte philologue de cette époque, fait venir *sacellum* de *sacra cella*, Figulus *frater* de *fere alter*, et ainsi de suite. Cette habitude, qui paraît, non pas isolée, mais comme élément essentiel de la littérature philologique de cette époque, présente une grande ressemblance avec la méthode philologique qui prévalait, il n'y a pas longtemps, avant que l'examen de l'organisme du langage eût arrêté les expériences des empiriques.

Sulpicius Rufus, consul en 703, on ne peut en dire autre chose, si ce n'est qu'ils contribuèrent à l'amélioration dialectique et philosophique de la jurisprudence romaine. Il n'y a pas autre chose à mentionner ici, si ce n'est peut-être les trois livres de Caïus Matius sur la cuisine, les conserves et les confitures ; ce fut, si nous ne nous trompons, le premier livre de cuisiue romaine et, comme c'était l'œuvre d'un Romain de haut rang, le phénomène est digne d'être remarqué. Les mathématiques et la physique étaient stimulées par les tendances helléniques et utilitaires de la monarchie ; on le voit par l'importance que prirent les sciences dans l'éducation de la jeunesse, et diverses applications pratiques ; il faut y comprendre, sans doute, outre la réforme du calendrier, les cartes de géographie, les améliorations dans l'art de construire les vaisseaux et les instruments de musique, les dessins et les batiments, tels que la volière décrite par Varron, le pont exécuté sur le Rhin par les ingénieurs de César, et même les deux étages semi-circulaires de bancs, arrangés pour être poussés ensemble et employés d'abord séparément en deux théâtres, puis réunis en forme d'amphithéâtre. L'exhibition publique de curiosités naturelles, étrangères aux festivals populaires, était fréquente, et les descriptions d'animaux remarquables, que César a incorporées dans le récit de ses campagnes, montrent que s'il avait paru alors un Aristote, il aurait trouvé un prince pour le protéger. Mais les œuvres littéraires de ce genre sont essentiellement associées avec le néopythagorisme dans la comparaison des observations célestes grecques et barbares, c'est-à-dire égyptiennes) par Figulus, et les écrits sur les animaux, les vents et les organes de génération. Depuis que la physique cessait de suivre la méthode d'Aristote, qui consistait à chercher la loi des faits, et se bornait de plus en plus à observer, sans critique et expérimentalement, les choses intérieures et étranges de la nature, les sciences naturelles, devenues une science mystique, au lieu d'éclairer et de stimuler, ne pouvaient qu'hébéter et paralyser, et, devant une pareille mé-

thode, il valait mieux se contenter de la sentence plate que Cicéron donne comme un axiome de la sagesse socratique, c'est que l'étude de la nature s'occupe de chercher ou des choses que nul ne peut savoir, ou des choses que personne n'a besoin de savoir.

Si nous jetons un regard sur l'art, nous sommes frappés du même phénomène fâcheux que révèle tout l'état intellectuel de ce temps. Les monuments de l'État avaient chômé à cause de la pénurie d'argent des derniers temps de la république. Nous avons déjà parlé du luxe des batiments des grands de Rome; les architectes apprenaient, en conséquence, à prodiguer le marbre, les espèces colorées, telles que le jaune de Numidie (giallo antico) et d'autres, et les carrières de marbre de Luna (Carrare) furent alors exploitées pour la première fois. On commença à faire des pavés de mosaïque, à revêtir les murs de marbre, ou à peindre en marbre les panneaux, premier pas vers la peinture à fresque. Mais l'art ne gagnait rien à cette prodigalité.

Dans les arts du dessin, les goûts d'amateur et de collectionneur ne faisaient qu'augmenter. C'était une pure affectation de simplicité athénienne que de parler, comme un avocat, devant les jurés des œuvres d'art « d'un certain Praxitèle » ; tout le monde voyageait et cherchait, et le commerce des ciceroni artistiques ou des *exegetæ* n'était pas des plus mauvais. On courait après les œuvres de l'art ancien, moins, il est vrai, les tableaux et les sculptures, que, conformément au goût rude des Romains, les meubles artistiques et les ornements de toute sorte pour la chambre et la table. Dès cette époque, les tombes grecques de Capoue et de Corinthe étaient saccagées à cause des bronzes et des poteries qui y avaient été enterrés avec les morts. Pour une petite statuette de bronze, on payait 40,000 sesterces (10,000 fr.) et pour une paire de tapis de prix 200,000 sesterces (50,000 fr.); un fourneau de bronze, pour la cuisine, bien travaillé, coûtait plus cher qu'une propriété. Dans cette chasse artistique barbare, le riche amateur était, comme de juste, souvent trompé par ses guides; L'art.

mais la ruine financière de l'Asie-Mineure, si riche en œuvres d'art, amenait sur le marché de nombreux ornements et œuvres d'art; et d'Athènes, de Syracuse, de Cyzique, de Pergame, de de Chio, de Samos, et des anciens berceaux de l'art, tout ce qui était à vendre et même ce qui ne l'était pas, venait aux palais et aux villas des grands de Rome. Nous avons déjà mentionné quelles œuvres d'art on trouvait dans la maison de Lucullus qui, il est vrai, fut accusé, peut-être justement, d'avoir servi son goût pour les beaux-arts aux dépens de ses devoirs de général. Les amateurs s'y rendaient, comme on se rend aujourd'hui à la villa Borghèse, et se plaignaient de voir de pareils trésors, enfouis dans les palais et les villas des grands, où on ne pouvait les voir que difficilement et avec permission spéciale. Les édifices publics étaient loin d'être remplis dans la même proportion des œuvres fameuses des artistes grecs, et, dans bien des temples, les images des dieux étaient encore en bois. Quant à la pratique des arts, il n'y a rien à dire; on ne pouvait mentionner le nom d'un sculpteur ou d'un peintre, sauf un certain Arellius, dont les peintures se vendaient rapidement, non à cause de leur valeur artistique, mais parce que cet habile vaurien prenait ses propres maîtresses pour modèles des représentations de déesses.

Danse et musique.

L'importance de la musique et de la danse s'accrut dans la vie publique et privée. Nous avons déjà montré comment la musique de théâtre et les ballets gagnèrent leur place sur la scène. Nous pouvons ajouter qu'on voyait souvent, à Rome, des représentations données par des musiciens grecs, des danseurs, des déclamateurs, comme c'était l'usage dans l'Asie-Mineure et dans tout le monde hellénique ou hellénisant (1). Il faut y ajouter les musi-

(1) Ces divertissements grecs étaient très-fréquents, non-seulement dans les villes grecques, spécialement à Naples (Cic., *pro Arch.*, 5, 10; Plut., *Brut.*, 21); mais à Rome aussi (Cic., *ad Fam.*, VII, 1, 3; *ad Att.*, XVI, 5, 1; Suét., *Cæs.* 39; Plut., *Brut.*, 21). L'épitaphe bien connue de Licinia Eucharis, âgée de quatorze ans, qui appartient probablement à la fin de cette période, peint cette jeune

ciens et les danseurs qui pratiquaient leur art dans les festins et ailleurs, et les orchestres spéciaux d'instruments à cordes et à vent et de chanteurs qui n'étaient pas rares dans les grandes maisons de Rome. Mais ce qui montre que le monde de qualité jouait et chantait avec ardeur, c'est que la musique était au nombre des arts qui entraient dans l'éducation ; quant à la danse, c'était, pour ne pas parler des femmes, un reproche adressé même à des consulaires, de se montrer dans des représentations chorégraphiques en petit comité.

fille bien élevée et instruite dans tous les arts par les muses elles-mêmes, comme une danseuse qui figurait dans les grandes maisons, et aussi sur les scènes grecques (*modo nobilium ludos decoravi choro, et Græca in scæna prima populo apparui*), ce qui veut dire, sans nul doute, qu'elle fut la première femme qui apparut sur le théâtre grec de Rome : ce fut, en effet, à cette époque, que les femmes commencèrent à figurer sur la scène. Ces divertissements grecs à Rome semblent n'avoir pas été, à proprement parler, scéniques, mais avoir plutôt appartenu à la catégorie des exhibitions composites, primitivement musicales et déclamatoires, telles qu'on en vit pendant longtemps en Grèce (Welcker, Griech. Trag. S. 1277). Ce qui confirme ce point de vue, c'est le rôle dominant de la flûte dans les récits de Polybe (XXX, 13), et de la danse dans le récit de Suétone relatif à ces danses, qui furent représentées dans les jeux donnés par César, et dans l'épitaphe d'Eucharis ; la description des citharoïdes (*ad Her.*, IV, 47, 60 ; cf. Vitruv., V, 5, 7) doit être venue de ces divertissements grecs. La combinaison à Rome de ces représentations avec des jeux grecs athlétiques est significative (Polybe, *loc. cit.* ; Tite-Live, XXXIX, 22). Les récitations dramatiques n'étaient pas exclues de ces divertissements mixtes, depuis que, parmi les acteurs que Lucius Anicius fit paraître, en 587 (167), à Rome, on mentionne expressément des tragédiens ; il n'y avait pas cependant de pièces dans le sens exact du mot, mais on déclamait des drames tout entiers ou des scènes au son de la flûte. Cela devait, en conséquence, se faire aussi à Rome mais, sans doute, le principal, dans ces jeux grecs, était, pour les Romains, la musique et la danse, et les textes avaient sans doute pour eux la même importance que pour nous les livrets des opéras italiens. Ces divertissements composites étaient, dans leur confusion, mieux appropriés au public romain et particulièrement aux exhibitions dans les maisons particulières que de vraies représentations théâtrales en grec : on ne peut prouver qu'il n'y en eut pas à Rome, mais on ne peut prouver qu'il y en eut.

Influence de la monarchie.

Vers la fin de cette époque, on voit poindre, avec la monarchie, de meilleurs temps pour l'art. Nous avons déjà parlé du stimulant puissant que l'architecture reçut dans la capitale et qu'il devait recevoir dans tout l'empire de César. Même dans la gravure des monnaies, on voit, vers 700, un remarquable changement; l'empreinte qui, jusque-là, était grossière devint plus délicate et plus soignée.

Conclusion.

Nous avons atteint la fin de la république romaine. Nous l'avons vue gouverner pendant cinq siècles l'Italie et les contrées méditerranéennes; nous avons vu tomber en ruine ses institutions et sa morale, sa religion et sa littérature, sans violence extérieure, mais sous l'effort de sa décadence intérieure, et nous l'avons vu faire place à la monarchie de César. Dans le monde, tel que César le trouvait, il restait de nobles vestiges de l'héritage des siècles passés et une ample moisson de grandeur et de gloire, mais peu de vigueur, encore moins de goût, et surtout peu de vie. C'était un monde vieux, et le vigoureux patriotisme de César ne pouvait le rajeunir. L'aurore ne revient que quand la nuit a couvert le monde de ses ombres et achevé son cours. Mais les peuples romains des rivages de la Méditerranée jouissent avec lui d'une soirée supportable après un jour orageux, et, lorsque enfin, après une longue nuit dans l'histoire, parut un jour nouveau, et que des nations jeunes, libres dans tous leurs mouvements, entrèrent en scène, il s'en trouva plus d'une dans laquelle avaient germé les semences jetées par César, et qui lui durent et lui doivent encore leur individualité historique.

FIN.

282196

HAG 20/063

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE V.

(Suite.)

FONDATION DE LA MONARCHIE MILITAIRE.

CHAPITRE IX.

MORT DE CRASSUS. — RUPTURE DU TRIUMVIRAT.

Expédition contre les Parthes résolue. 8
Plan de campagne 9
Passage de l'Euphrate 10
Tactique des Romains et des Parthes 11
Bataille de Carrhes 14
Retraite sur Carrhes. 15
Abandon de Carrhes. 16
Surprise de Sinnaka. . . . . *ib.*
Conséquences de la défaite 18
Effet de la défaite de Carrhes à Rome 19
L'entente de César et de Pompée rompue. 20
Dictature de Pompée 21
Attaques acharnées de Pompée contre César. . . . . *ib.*
Les anciennes dénominations de parti et les prétendants 23
La démocratie et César. . . . . *ib.*
L'aristocratie et Pompée 24

Digitized by Google

Les républicains 25
Son alliance avec Pompée 26
Résistance passive de César 27
Préparatifs d'une attaque contre César 29
Tentative pour raccourcir la durée du proconsulat de César 30
Débats sur le rappel de César 31
Contre-préparatifs de César 34
Curion 35
Débats sur le rappel de César et de Pompée . . . . . ib.
Déclaration de guerre 36
Ultimatum de César 38
Dernier débat dans le sénat 39

CHAPITRE X.

BRUNDISIUM, ILERDA, PHARSALE ET THAPSUS.

Situation relative des concurrents 43
Puissance illimitée de César sur son parti . . . . . ib.
Labiénus 44
Armée de César 45
Étendue de la domination de César 48
Provinces 49
La coalition 50
Terrain de la coalition . . . . . ib.
Juba de Numidie 51
L'Italie contre César 52
L'armée pompéienne . . . . . ib.
César prend l'offensive 53
Marche en avant de César 54
Rome évacuée 55
Corfinium assiégé 57
Pompée à Brundisium 58
Embarquement pour la Grèce 59
Résultats militaires et financiers de l'occupation de l'Italie . . . . . ib.
Résultats politiques de la campagne 60
Menaces des émigrés 62
Le gros des gens semble gagné à César . . . . . ib.
Colère du parti anarchique contre César . . . . . ib.
Le parti républicain en Italie 63
Résistance passive du sénat contre César . . . . . ib.

Réorganisation des affaires de la capitale 65
Les pompéiens en Espagne . . . . . ib.
Massalia contre César 66
César occupe les Pyrénées. 67
Positions à Ilerda . . . . . ib.
César coupé 68
César rétablit les communications 69
Les pompéiens quittent Ilerda . . . . . ib.
Capitulation des Pompéiens 72
L'Espagne citérieure se soumet . . . . . ib.
Siége de Marseille . . . . . ib.
Marseille capitule 74
Expéditions de César dans les provinces à blé . . . . . ib.
La Sardaigne occupée 75
La Sicile occupée. . . . . ib.
Débarquement de Curion en Afrique . . . . . ib.
Curion battu par Juba sur le Bagradas 76
Mort de Curion 77
Plan de campagne de Pompée. 78
Ensemble de la campagne. 80
Les émigrés 82
Les tièdes . . . . . ib.
Les ultras 83
Les préparatifs de guerre 84
Légions de Pompée 86
Cavalerie . . . . . ib.
Flotte 87
Réunion des Pompéiens à côté de l'Épire. 88
César contre Pompée . . . . . ib.
César débarque en Épire 90
César coupé de l'Italie . . . . . ib.
Antoine se rend en Épire 92
Jonction de l'armée de César. . . . . ib.
César investit le camp de Pompée 93
Les lignes de César rompues 94
César de nouveau défait 95
Conséquences de la défaite de César 96
Perspectives de Pompée 97
Scipion et Calvinus . . . . . ib.
Retraite de César de Dyrrachium en Thessalie 98
Bataille à Pharsale 100

Digitized by Google

Conséquences politiques de la bataille de Pharsale. 106
L'aristocratie après la bataille de Pharsale . . . . . ib.
Caton 107
Pompée 108
Conséquences militaires de la bataille. — Les chefs dispersés 109
Macédoine et Grèce . . . . . ib.
Hostilités des brigands et des pirates 111
Alliances avec les Parthes. . . . . ib.
César poursuit Pompée en Égypte 112
Mort de Pompée 113
César organise l'Égypte 115
Insurrection dans Alexandrie 116
César à Alexandrie 117
Armée de secours d'Asie-Mineure 120
Bataille du Nil. . . . . ib.
Cours des événements pendant l'absence de César. 122
Insubordination de Pharnace. . . . . ib.
Calvinus battu à Nicopolis. 123
Victoire de César à Ziela . . . . . ib.
Guerre par terre et par mer en Illyrie 124
Défaite de Gabinius 125
Réorganisation de la coalition en Afrique. . . . . ib.
Mouvements en Espagne 130
Révolte militaire en Campanie 131
César se rend en Afrique 133
Conflit à Ruspina. 134
Situation de César à Ruspina. . . . . ib.
Bataille de Thapsus 137
Caton à Utique 138
Les chefs républicains mis à mort 139
Organisation de l'Afrique 140
La victoire de la monarchie 141
La fin de la république. . . . . ib.

CHAPITRE XI.

L'ANCIENNE RÉPUBLIQUE ET LA NOUVELLE MONARCHIE.

Caractère de César 144
César homme d'État 147
Mise à l'écart des anciens partis 153

Digitized by Google

Mécontentement des démocrates. 154
Cællus et Milon 155
Mesures contre les Pompéiens et les républicains 157
Amnistie 158
L'œuvre de César. 162
Forme de la nouvelle monarchie 165
César imperator 168
Rétablissement du pouvoir 170
La nouvelle cour. 173
Législation. 174
Édits 175
Le sénat, conseil d'État monarchique . . . . . *ib.*
Gouvernement par César en personne. 177
Dans les matières financières. 178
Dans les gouvernements 179
La hiérarchie de l'État 182
Juridiction royale 183
Causes criminelles . . . . . *ib.*
Décadence du système judiciaire 185
Décadence du système militaire romain 187
Sa réorganisation par César 189
Mercenaires 190
Le nouveau commandement en chef . . . . . *ib.*
Plans militaires de César 191
Administration financière 195
Réformes financières de César 197
Réforme des distributions de blé . . . . . *ib.*
Le budget des recettes 198
Le budget des dépenses. 200
Condition sociale de la nation 202
La capitale . . . . . *ib.*
Relations de l'oligarchie avec la populace. 203
L'anarchie de la capitale 204
Organisation de la capitale par César 205
Domination du prolétariat. 206
Construction 208
L'Italie 211
Agriculture d'Italie . . . . . *ib.*
L'argent. 213
Disproportion sociale 214
Les pauvres 216

Luxe de table 220
Dettes 221
Immoralité. 223
Les femmes. 224
Dépopulation de l'Italie 226
L'Italie sous l'oligarchie 228
Réformes de César 229
Mesures contre ceux qui avaient quitté l'Italie . . . . . *ib.*
La crise de la dette 230
Nouveaux règlements sur la banqueroute 232
Amélioration de l'agriculture. 235
Distribution de terre . . . . . *ib.*
Amélioration du système municipal 236
Provinces 238
Les capitalistes romains dans les provinces 241
La condition des provinces en général. 242
César et les provinces 243
Influence sur le système des capitalistes 245
Les commencements de l'État helléno-italique 246
Les nations gouvernantes 248
Hellénisme. 250
Latinisme 252
Carthage 253
Corinthe. . . . . *ib.*
Organisation du nouvel empire 259
Cens de l'empire . . . . . *ib.*
Religion de l'empire. 261
Loi de l'empire . . . . . *ib.*
Projet de codification par César 264
La forme du calendrier 268
César et ses œuvres. 269

CHAPITRE XII.

RELIGION, CIVILISATION, LITTÉRATURE ET ART.

Religion d'État 273
Les religions orientales. 275
Le nouveau pythagorisme. 276
Nigidius Figulus . . . . . *ib.*
Éducation 278

Digitized by Google

Instruction grecque 279
Instruction latine 280
Germes d'une éducation par l'État 282
Langage. . . . . *ib.*
Vulgarisme humain 283
L'école rhodienne 284
Cicéromanisme . . . . . *ib.*
La nouvelle poésie romaine 285
Science grammaticale 286
Littérature 287
Les classiques et les modernes 291
L'alexandrisme grec. 292
L'alexandrisme romain. 293
Littérature dramatique. — La comédie et la tragédie disparaissent . . . 296
Les mimes . . . . . *ib.*
Spectacle dramatique 299
Annales en vers 301
La poésie élégante en Grèce 306
Poèmes en prose 311
Satires ménippées de Varron 314
Composition historique 321
Sisenna 322
Annales de la cité 323
La littérature historique 327
Correspondance 328
Discours 329
Le dialogue artificiel appliqué aux sciences professionnelles 335
Sciences professionnelles. — Philologie latine. — Varron 337
Les autres sciences professionnelles 339
L'art 341
Danse et musique 342
Influence de la monarchie. 344
Conclusions . . . . . *ib.*

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

EN VENTE CHEZ LES MÊMES ÉDITEURS

ÉTUDES SUR LES INSTITUTIONS DES DIVERS PAYS

STRAUSS (Louis). Les États-Unis. — Renseignements historiques. — Industrie agricole. 1 vol. in-8° . . . 7 50

— Le Canada au point de vue économique. 1 vol. in.-8° 7 50

LOUIS BLANC. — Lettres sur l'Angleterre. 4 vol. in-8°. . . . . 24 »

FISCO (E.) et VAN DER STRAETEN (J.). — Institutions et taxes locales du royaume uni de la Grande Bretagne et de l'Irlande. 7 50

EYMA (Xavier). — La République américaine, ses institutions, ses hommes. 2 vol. in-8°. . . . . 12 »

— Les Trente Quatre Étoiles de l'Union américaine. Histoire des États et des Territoires. 2 vol. in-8° . . 12 »

STREUBEL (W.). — Des Forces militaires de la France comparées à celles de l'Allemagne. 1 vol. in-18. . 2 »

SÈVE (Ed.). — Le Nord industriel et commercial. 3 vol. in-8° . . . 15 »

DE MOLINARI (M.-G.). — Lettres sur la Russie. 1 vol. in-18 . . . 4 »

LUDWIGH (Jean). — La Hongrie politique et religieuse. 1 vol. in-18. . 3 50

— Des Lois sur la responsabilité du pouvoir exécutif en Hongrie. 1 vol. in-18. 75 c.

DUBOSCH (A. J.). — La Chine contemporaine. 2 vol in-18 . . . . 7 »

DOM JACOBUS. — Le Livre de la nationalité belge. 1 vol. in-18. . . . 2 50

GRUN (Ch.). — L'Italie en 1861. Politique, littérature, biographie, beaux-arts. 2 vol. Charp. . . . 7 »

DOLGOROUKOW (le prince Pierre). — Des Réformes en Russie. 1 v. in-8° 6 »

DUVERGIER DE HAURANNE. — Huit Mois en Amérique. 2 forts vol. in-18 8 »

LE HARDY DE BEAULIEU (Ch.). — Relations commerciales entre la Belgique et l'Espagne 1 v. in-8° . . . 1 50

LESTGARENS (J.). La Situation économique et industrielle de l'Espagne en 1860. 1 vol. in-8°. 1 25

GARRIDO (F.). — L'Espagne contemporaine. 1 vol. in-8°. 7 50

LARROQUE (Patrice). — De la Guerre et des Armées permanentes. 1 v. in-8° 5 »

FROEBEL (Julius). — A Travers l'Amérique, traduction de l'allemand par *Émile Tandel*. 3 vol. in-18 . . . 10 50

GERVINUS (G.-G.). — Introduction à l'histoire du dix-neuvième siècle, traduit de l'allemand par *Fr. Van Meenen*. 1 vol. in-8°. . . . . 3 »

GIRON (A). — Essai sur le droit communal de la Belgique. 1 vol. in-8° . 4 »

DUVRAY. — Les Grecs modernes. 1 vol. in-18. . . . . 1 »

OGAREFF (N). — Essai sur la situation russe : lettres à un Anglais. 1 vol. in-12. . . . . 3 75

JUSTE (Théodore). — Histoire du Congrès national de Belgique ou de la Fondation de la monarchie belge. 2 vol. in 18. . . . . 7 »

BAUDE (le baron). — L'Algérie. 3 vol. in-18 avec carte . . . . . 4 »

BEAUMONT (G. de) et TOCQUEVILLE (A. de). — Du Système pénitentiaire aux États-Unis. 2 vol. in-18. . . . 2 »

CLOT-BEY. — Aperçu général sur l'Egypte. 2 vol. in-18, ornés du portrait de Méhémet-Ali et d'une carte . 3 »

CUSTINE. — La Russie en 1839. 4 vol. in-18. . . . . 6 »

DAVIS (J.-F.). — La Chine. Traduit de l'anglais. 2 vol. in-18 avec pl. 3 »

DRUMMOND HAY. — Le Maroc et ses tribus nomades, traduit de l'anglais. 2 vol. in-18. . . . . 2 »

GUÉROULT (Adolphe). — Lettres sur l'Espagne. 1 vol. grand in-18. . 1 »

LEVRAULT. — Esquisses sur l'Espagne, traduit de l'allemand. 2 v. in-18. 2 »

SAINT-MARC-GIRARDIN. — L'Allemagne politique et littér. 1 v. in-18. 2 »

SIMON (C.-G.). — Examen de la condition politique et sociale de la Grande Bretagne. 2 vol. in-18 . . . 2 »

TOURGUENEFF (N.). — La Russie et les Russes. 3 vol. in-12 . . . 6 »

URQUHART. — La Turquie, ses ressources, son organisation municipale, son commerce. 2 vol in-18 . . . 2 »

WARREN (le comte Edouard de). L'Inde anglaise en 1843. 3 vol. in-18 3 »

Bruxelles. — Typ. A. LACROIX, VERBOECKHOVEN et Cie, rue Royale, 3, impasse du Parc.

Digitized by Google

LEGATORIA DI LIBRI
P. CICCIOPIOGIO
Borgo Vittorio N. 26
ROMA (18)
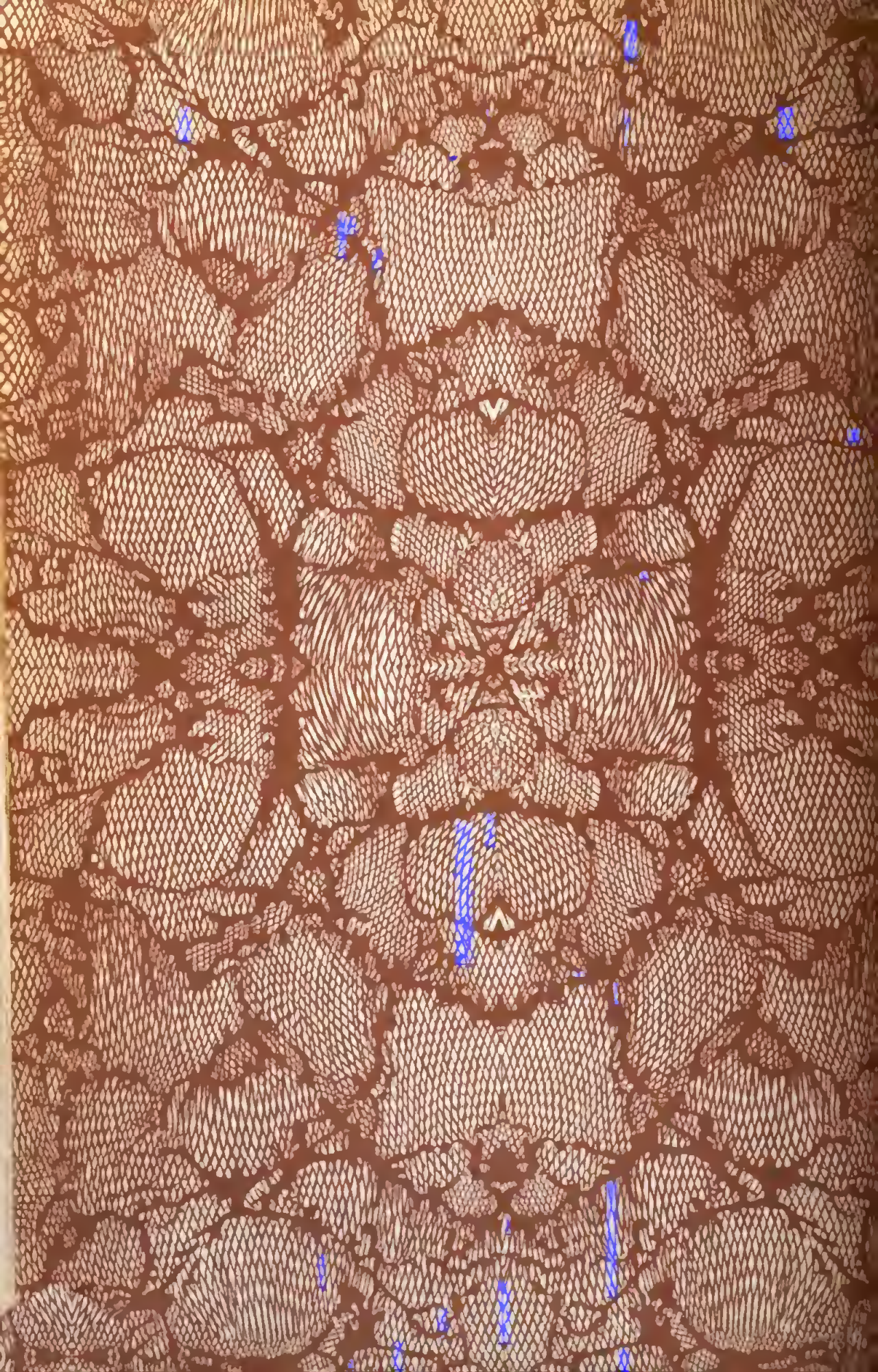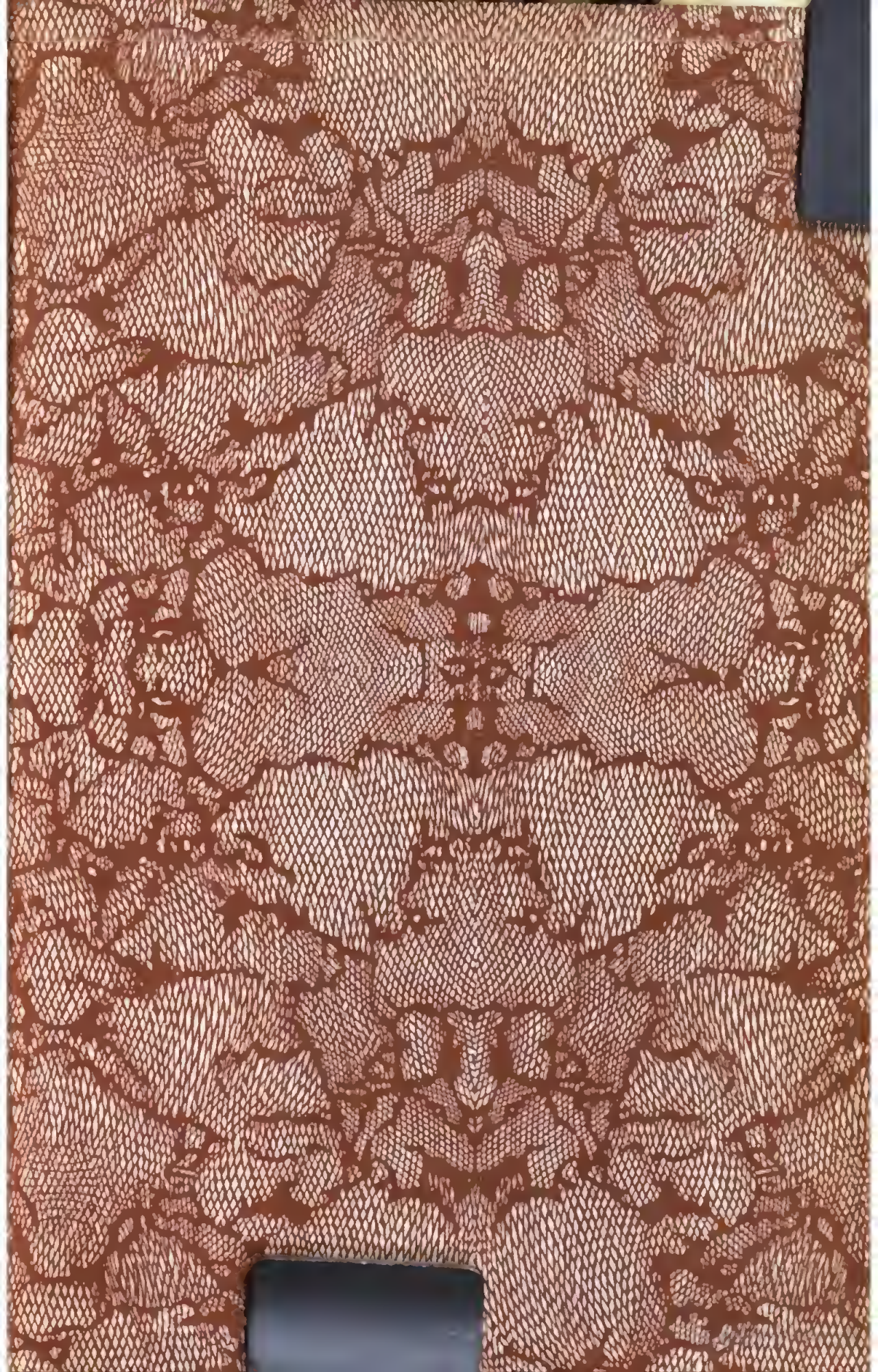
Digitized by Google